This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

34. i. 2

BIBLIOTHÉQUE

CHOISIE

DES POÈTES FRANÇOIS

JUSQU'À MALHERBE.

TOME II.

A PARIS,

ANT.-AUG. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. TREUTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17. LEFÈVRE, rue de l'Éperon, n° 6.

1824.

LES

POÈTES FRANÇOIS,

DEPUIS LE XIIe SIÈCLE

JUSQU'À MALHERBE,

AVEC

UNE NOTICE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR CHAQUE POÈTE.

TOME SECOND.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

M. DCCC. XXIV.

LES
POÈTES FRANÇOIS,
DEPUIS LE XIIe SIÈCLE
JUSQU'À MALHERBE.

THIBAULT, COMTE DE CHAMPAGNE.

Thibault naquit en 1201, quelques mois après la mort de son père, Thibault III, comte de Champagne et de Brie; ses états furent gouvernés, pendant sa minorité, par Blanche, sa mère, fille de Sanche-le-Sage, roi de Navarre, et Philippe-Auguste le prit sous sa protection. Il succéda, en 1234, à son oncle maternel, Sanche-le-Fort, roi de Navarre, et partit, quelque temps après, pour la croisade. Au retour de cette expédition, dont il nous parle dans plusieurs de ses chansons, il s'appliqua à gouverner ses états avec beaucoup de sagesse, et se fit chérir de ses peuples. Il cultivoit les belles-lettres, et comme il aimoit beaucoup la poésie, il combla de bienfaits ceux qui se distinguoient dans cet art. Il mourut à Pampelune, au mois de juin de l'an 1253, dans la cinquante-deuxième année de son âge.

Thibault peut être regardé à juste titre comme le

premier de nos poètes *françois*. Ceux qui l'ont précédé ne méritoient pas encore ce nom. On trouve dans ses poésies de la grâce, de la naïveté, et quelquefois de la délicatesse.

Nous avons de lui trente-huit chansons galantes, trois pastourelles, quelques *tensons*, ou *jeux-partis*, plusieurs chansons sur la croisade, une autre où il renonce à l'amour; et enfin, quelques pièces pieuses, qui probablement ont été composées après cette renonciation. Presque toutes ces productions se terminent par un envoi à sa dame, ou à Philippe de Nanteuil, à Thibault Blazon, à Raoul de Coucy, à Bernard de la Ferté.

On voit, par une des chansons du roi de Navarre, qu'il avoit fait des sonnets et des reverdies.

> Si cui-je faire encor maint jeu-parti,
> Et maint *sonnet*, et mainte *reverdie*.

Il seroit assez difficile de savoir quelles étoient alors les règles et la mesure du sonnet; quant aux *reverdies*, c'étoit ce que Marot a depuis appelé *chant de mai*. Ces pièces avoient pour sujet le retour du printemps, les fleurs, etc.

Quelques écrivains ont prétendu que Thibault avoit été éperdument amoureux de Blanche de Castille; d'autres, au nombre desquels se range Lévêque de la Ravallière, qui nous a donné une édition des Œuvres de ce poète, ont combattu cette opinion. Quoi qu'il en soit, il est certain que la plupart des chansons du roi de Navarre ont été faites pour la reine Blanche.

Thibault fait époque dans l'histoire de la poésie françoise. Il est le premier, dit l'abbé Massieu, qui ait mêlé des rimes féminines aux rimes masculines. Ce

mérite est d'autant plus grand, que, dans les cantiques informes de ce temps-là, les rimes françoises que l'on vouloit mettre en chant étoient toutes masculines. Les rimes féminines ne furent chargées de notes que longtemps après. C'est dans le siècle de Thibault que la langue françoise commença de perdre un peu de sa rudesse, et multiplia le nombre de ses mots. Les croisades influèrent sensiblement sur cette révolution grammaticale. « Dans ces grandes émigrations, dit Thomas, tous les peuples, et par conséquent toutes les langues se mêlèrent. François, Italiens, Anglois, Allemands, tout se rapprocha. L'habitant des bords de la Tamise et du Tibre fut obligé de converser et de traiter avec celui des bords de la Loire ou du Danube. Il est impossible que, dans un espace de deux cents ans, tous ces idiomes n'aient beaucoup emprunté les uns des autres. La douceur même du climat de l'Asie, l'établissement dans ces beaux lieux, de nouvelles idées et des sensations nouvelles, le commerce, les négociations et les traités avec les Sarrasins et les Arabes qui avoient alors des connoissances et des lumières, devoient nécessairement ajouter aux trésors des langues. Mais ce qui dut le plus contribuer à enrichir la langue françoise, ce fut le commerce avec Constantinople. Les François se rendirent maîtres de cette ville, et y régnèrent près de soixante ans. Alors la langue des vaincus dut enrichir de ses dépouilles celle des vainqueurs. C'est peut-être de là que date parmi nous l'introduction de cette foule de mots grecs que nous avons adoptés; et notre langue, formée d'abord des débris de la langue romaine, eut pour les tours et les mouvements, et quelquefois pour la syn-

taxe, beaucoup plus d'analogie avec la langue d'Homère qu'avec celle de Virgile. »

Nous terminerons cette notice sur Thibault par le quatrain suivant, qui réunit à la justesse des idées une tournure agréable et facile; il est tiré de l'Anthologie de Monet.

Thibault fut roi galant et valeureux;
Ses hauts faits et son rang n'ont rien fait pour sa gloire;
Mais il fut chansonnier, et ses couplets heureux
Nous ont conservé sa mémoire.

CHANSON

POUR EXCITER A LA CROISADE.

SIGNOR, saciez, ki or ne s'en ira
En cele terre, u Diex fu mors et vis,
Et ki la crois d'oûtre mer ne prendra,
A paines mais ira en paradis :
Ki a en soi pitié et ramembrance
Au haut seignor, doit querre sa venjance,
Et délivrer sa terre et son païs.

Tout li mauvais demorront par deça,
Ki n'aiment Dieu, bien, ne honor, ne pris,
Et chascuns dit, Ma femme que fera?
Je ne lairoie à nul fuer mes amis :
Cil sont assis en trop fole attendance,
K'il n'est amis fors, que cil sans dotance,
Ki pour nos fu en la vraie crois mis.

Or s'en iront cil vaillant bacheler,
Ki aiment Dieu et l'onour de cest mont,
Ki sagement voelent à Dieu aler,
Et li morveus, li cendreus demourront :
Avugle sunt, de ce ne dout-je mie,
Ki un secours ne font Dieu en sa vie,
Et por si pot pert la gloire del mont.

Diex se laissa por nos en crois pener,
Et nous dira au jour, où tuit venront,
« Vos, ki ma crois m'aidates à porter,
« Vos en irez là, où li angele sont,
« Là me verrez, et ma mère Marie ;
« Et vos, par qui je n'oi onques aie,
« Descendez tuit en infer le parfont. »

Cascuns quide demourer toz haitiez,
Et que jamais ne doive mal avoir,
Ainsi les tient enemis et pechiez,
Que ils n'ont sens, hardement, ne pooir :
Biau sire Diex ostez nos tel pensée,
Et nos metez en la vostre contrée
Si saintement, que vos puisse veoir.

Douce dame, roine coronée,
Proiez pour nos, virge bien eurée,
Et puis après ne nos puit mescheoir.

CHANSON

CONTRE LA CORRUPTION DU SIÈCLE.

Au tans plein de felonie,
D'envie et de traison,
De tort et de mesprison,
Sanz bien et sanz cortoisie,
Et que entre nos barons faisons,
Tot le siegle empirier,
Que je vois escumenier
Ceaus, qui plus offrent raison;
Lors vuil dire une chançon.

Li roiaumes de Surie,
Nous dit, et crie à haut ton,
Se nos ne nos amendons,
Por Deu, que n'i alons mie,
N'i ferions se mal non :
Dex aime fin cuer droiturier,
De tel gent se veut aidier,
Cil essauceront son non,
Et conquerront sa maison.

Encor vault mielx toute voie
Demorer en son païs,
Que aler pauvres chaitis,
Là où il n'a solaz ne joie;
Phelipe, on doit paraidis

Conquerre, par mal avoir,
Que vos n'i troverez voir,
Bon estre, ne jeu, ne ris,
Que vos aviez apris.

Amor a corru sa proie,
Et si m'enmaine tot pris,
En l'ostel, ce m'est avis,
Dont ja issir ne querroie,
S'il étoit en mon devis;
Dame cui beautés fait oir,
Je vos fas bien savoir,
Ja de prison n'istrai vis,
Ains morrai loiaus amis.

Dame, moi convient remaindre,
De vos ne m'en puis partir,
De vos amer et servir,
Ne me seuc onques jor faindre :
Si me vaut bien un morir
L'amors, qui m'assaut sovent,
Adès votre merci atent,
Que bien ne me puet venir,
Se n'est par vostre plaisir.

Chançon va moi dire Lorent,
Qu'il se gart outreement,
De grant folie envair,
Qu'en lui auroit faus martir.

CHANSON.

ADIEUX A SA DAME.

Dame, ensi est qu'il m'en covient aler,
Et departir de la doce contrée,
Où tant ai mauz soffers et endurez,
Quant je vos lais, droiz est, que je m'en hée,
Dex! porquoi fu la terre d'outremer,
Qui tant amans aura fait desevrer,
Dont puis ne fu l'amour reconforté,
Ne ne porent lor joie remembrer?

Ja sans amor ne porroie durer,
Tant paritruis fermement ma pensée,
Ne mes fins cuers ne m'i laist retorner,
Ains suis à li là où il veut et bée,
Trop ai apris durement à amer,
Pour ce ne voi coment puisse durer
Sans joie avoir de la plus desirée,
C'onques nus homs osast merci crier.

Je ne voi pas, quant de lui sui partiz,
Que je puisse avoir bien, ne solas ne joie,
Car oncques riens ne fis si à enviz,
Com vos laissier : se je jamés vos voie,
Trop par ensui dolant et esbahiz,
Par maintefois m'en serai repantiz,
Quant j'oncques voil aler en ceste voie,
Et je recors vos debonaires dis.

Beau sire Dex, vers vos me suis guenchiz,
Tout lais por vos, ce que je tant amoie,
Li guerredon en doit être floriz,
Quant por vos pert et mon cuer et ma joie;
De vos servir sui touz pres et garniz,
A vos me rent, beau pere Jhesus-Criz,
Si bon seignor avoir je ne porroie;
Cil qui vos sert ne puet estre traïs.

Bien doit mes cuers estre liés et dolanz;
Dolanz de ce que je part de ma dame,
Et liés de ce que je sui desiranz
De servir Deu, qui est mes cuer et m'ame;
Iceste amors est trop fine et poissanz,
Par là convient venir les plus saichanz,
C'est li rubis, l'émeraude et la jame,
Qui tout garist les viez pechiez puants,

Dame des ciex, grans roine poissanz,
Au grant besoig me soiez secorranz,
De vos amer puisse avoir droite flame,
Quant dame perc, dame me soit aidanz.

CHANSON.

REGRETS DE THIBAULT, ÉLOIGNÉ DE SA DAME.

Li douz pensers et li douz sovenirs,
M'i fait mon cuer esprendre de chanter,
Et fine amors, qui ne m'i lait durer,
Qui fait les suens en joie maintenir,

Et met ès cuers la douche ramembrance;
Por c'est amors de trop haute poissance,
Qui en esmai fait home resjoir,
Ne por dolour ne laist de li partir.

Sens et honor ne puet nus maintenir,
S'il n'a en soi sentis les maus d'amer,
N'a grant valor ne puet por rien monter,
N'onques encor ne vit nus avenir:
Por ce vos pri d'amors douche semblanche,
L'on ne s'en doit partir por esmaianche,
Ne ja de moi nel verrez avenir,
Que tout parfais vueul en amour mourir.

Dame, se je vos osasse proier,
Moult me seroit, je cuit, bien avenu;
Mais il n'a pas en moi tant de vertu,
Que devant vos vos os bien avisier:
I ce me font et m'ochist et m'esmaie;
Vostre beautés fait à mon cuer tel plaie,
Que de mes iex seul ne me puis aidier,
Dou regarder, dont je ai desirier.

Quant me covient, dame, de vous loignier,
Onques certes plus dolant hom ne fu,
Et Diex feroit por moi, je croi, vertu,
Se je jamés vos pooie aprochier;
Que tous les biens et tous les maus, que j'aie,
Ai-je de vous, douche dame veraie,
Ne ja sans vos nul ne me puet aidier,
Non fera il, qu'il n'i auroit mestier.

Des granz beautez, dont nus hom n'a pooir,
Qu'il en desist la cinquantiesme part,
Li dis plaisant, li amorous regart,
Mi font sovent resjoir et doloir;
Joie en atent, que mes cuers à ce bée,
Et la pavours c'est dedans moi entrée;
Ensi m'estuet morir par estovoir,
En grant esmai, en joie et en voloir.

Dame, de cui est ma granz desirée,
Salus vous mant d'outre la mer salée,
Come à cheli, où je pens main et soir,
N'autres pansers ne me fait joie avoir.

CHANSON. [1]

Dame d'amors et li max que je trai
Font que je chant amourous et jolis
Et en chantant rouver, ce k'ainc n'osai,
Celi que j'aim, que je ne fusse escondis
Di tel don que de joie :
Mès ce n'ert ja que doie
Tel bien avoir de li,
Se par pitié bone amor que j'en pri
Ne fait aussi, con je sui siens, soit moie.

Loïal amours, de vo mal que ferai?
Confortez-moi, je sui de vos sorpris.

[1] Cette chanson et la suivante ne se trouvent pas dans le recueil des *Poésies du roi de Navarre* de Lévêque de la Ravallière.

Celerai-je ma dame ? ou li dirai
Que por li sui en pene et mi amis ?
Li célers me guerroie ;
Se li di, ele anoie :
Tost dira, fui de ci ;
Et il n'est riens que je resoigne si ;
Si me tairai, face sens ou foloie.

Fors qu'en chantant einsi me déduirai,
En désirrant ce qu'amors m'a promis,
Merci avoir ; que ne déservirai
En mon vivant ne meillor qu'il ont quis,
Et se j'en requéroie,
Ma dame, et je faloie
Aussi qu'autre ont falli,
Jamais déduit en espoir si joli
N'auroit en moi.

Très dont que vi ma dame, me donai ;
Ains puis ne fui de li amer faintis,
Ne ja ne vueille amors qu'en nul délai
Mete le douc penser qu'en li ai pris.
Miex choisir ne sauroie,
Et plus je ne porroie
Aillors penser qu'à li :
Ainz me convient, en espoir de merci,
Vivre et manoir : por riens ne requerroie.

Aucune gent m'ont demandé que j'ai
Qui si porte pesme coulor ou vis ;
Et je leur ai respondu, je ne sai,
Si ai menti, c'est d'estre fins amis.

Ensi mes cuers leur noie,
Et porquoi leur diroie,
Quant ma dame nel di
Qui m'a navré? mès tost m'auroit gari
S'elle savoit et dont s'en fust en voîe.

Au pui d'amors convenance tenrai
Tout mon vivant, soie amez ou haïs.

CHANSON.

Puisqu'il m'estuet de ma dolour chanter
Et en chantant dire ma mésestance,
On ne doit pas à mon chant demander
Qu'il ait envoiseure;
Ainz chant selonc l'aventure,
Si con cil qui ne puet merci trouver
Et qui en soi n'a maiz point de fiance.

Si cum Equo qui sert de recorder
Ce qu'autres dit, et par sa seurquidance
Ne la daigna Narcissus reguarder,
Ainz secha toute d'ardure
Fors la vois qui encor dure:
Ensi perdrai tout, fors merci crier,
Et secherai de duel et de pesance.

Douce dame qui me poez donner,
Pluz qu'autre rienz, de mes mauz aléjance,
Se mi laissiez morir pour bien amer

Vostre en iert la mespresure.
Merci, franche creature,
A la mort sui que n'en puis eschaper,
Se loïautez et pitiez ne m'avance.

Paintre et maçon qui bien sevent ouvrer,
Et trestout cil qui sevent d'ingremance
J porroient touzjours lor tanz user
En œuvre et en pourtraiture,
Ainz que il feist sa figure
Qui de biauté la péust resambler
De cuer, de cors, de vis et de samblance.

Maiz amours que Narcissus fist mirer,
Quant pour Equo en volt prendre venjance
S'einsi vousist pour li une autre amer:
Tel qui de li n'éust curé
Mis l'éust à sa droiture
Du grand orgueill qui le fait révéler
Et en venist plustost à repentance.

CHARLES D'ANJOU.

Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, naquit en 1220, et mourut le 7 janvier 1285. Gendre et héritier de Bérenger, comte de Provence, il fit la conquête du royaume de Naples, où il porta le goût de la poésie françoise. Il l'introduisit d'abord à Florence, dont il fut maître pendant plusieurs années. Le séjour de la maison d'Anjou en Italie, et la résidence de la cour de Rome à Avignon durent établir entre les François et les Italiens des rapports de plus d'un genre; les deux langues et les deux littératures durent se faire des emprunts mutuels. Charles d'Anjou, comme la plupart des princes de son temps, eut du goût pour la poésie, et composa des chansons parmi lesquelles on distingue les deux que nous donnons dans notre collection.

CHANSON.

Li granz desirs et la douce pensée
Que j'ai por vos, dame qui valez tant,
Dont la peine ne puet estre célée
Ou m'avez mis et tenu longuement,
Encor tenez mon cuer en tel torment
Dont ja n'istrai nul jor de mon vivant
Se par vos non, douce dame honorée.

Li granz desirs et la paine m'agrée
A souffrir tant de fin cuer bonement
Que par vos m'iert tote joie donnée,
Douce dame qui tant estes plaisant;
Et sachiez bien, madame, à ensciant
Se de vos n'a aucun alégemant
Je ne sais mais où merci soit trovée.

Et sanz merci comment iert endurée
Si granz dolors par moi tant longement?
Se par vos est pitiez entroubliée,
Douce dame à cui mes cuers s'atent,
Mon cors perdrai et ma vie ensemant;
Et sachiez bien, dame, certainement
Si en seroiz de fins amans blasmée.

Douce dame, car soiez remembrée
De la peine que suefrent fin amant
Tant que par vos me soit guerredonée
Cele que j'ai soufferte, et tozjors sant:.
Car onques n'oi voloir ne hardement
Ne j'a n'aurai, se Dieu plaist le poissant,
Que par moi soit loïal amors ghilée.

Ja envers vos n'iert par moi porpensée
Desloïautez, douce dame avenant;
La bonne foi qu'ai del cuer en convant
Lors porroiz vous, sanz blasme de la gant,
Et au maugré des felon mesdisant,
Faire de moi ami com bien amée.
Douce dame, del tout à vos me rent,
Aïez pitié de moi, s'il vos agrée.

CHANSON.

Trop est destroiz, qui est desconfortés
De cele en qui il a tout son cuer mis,
Et g'en ai tant soufert et enduré
Paine et travaux come loïaus amis;
Et sachiés bien ja ne m'en retraierai;
Ainz serviray à mon pooir touz dis,
Tant que j'aurai vers ma dame trové
Aucun confort des maus où il m'a mis.

Li desconfors m'a si désespéré
Que je ne sai que puisse devenir;
Mès un espoir m'a si réconforté
Que il li doit de mes maus souvenir :
Et tant me fi en sa grant loïauté
Ja por autre ne me devra guerpir,
Quant il saura con je li ai esté,
Fins et verais, cortois sans repentir.

Se loïauté me voloit avancier,
Bien porroie de légier soustenir
Ma grant dolour, et mes maus alégier
Que bone amor me fait por li soufrir :
Touzjours serai et sui en son dangier,
Et sachiès bien ja ne m'en quier partir,
Por ce li pri qu'ele mi veuille aidier,
Qu'en desespoir ne me face morir.

Celle mi nuist qui m'y devroit aidier,
Et si ne daigne avoir de moi merci,

Ne nule riens ne mi puet alégier
Se cele non qui si me tient saisi
Que ne me puis ne ne sai conseillier,
Ainz en remaing dolens et esbahi.
Puisqu'el me veut en tel dolor laissier,
Melz me vendroit la mort que vuist ensi.

Un seul confort me tient en bon espoir,
Et c'est de ce c'onques ne la guerpi,
Servie l'ai touzjors à mon pooir
N'onc vers autre n'oi pensé fors qu'à li.
Et à tout ce me met à non chaloir,
Et si sai bien ne l'ai pas déservi :
Si me convient atendre son voloir
Et atendrai comme loyal ami.

LE COMTE DE BAR.

Henri Ier, comte de Bar, mourut sans enfants au siége d'Acre, en 1191. La chanson composée par ce prince, que nous avons recueillie, fut faite vers 1189 ou 1190. Henri Ier avoit été probablement en guerre avec quelque prince allemand qui l'avoit fait prisonnier, et, pour sortir de prison, il implore le secours de Godefroi III, duc de Brabant, mort en 1190; de sa belle-mère, qui ne nous est pas connue; du comte d'Aloste Philippe, par le moyen duquel il espéroit l'assistance du comte de Flandre, son père, et de son frère Thibault Ier, marquis de Bar, qui lui succéda, et mourut en 1217. Il dit aussi, dans le premier couplet de sa chanson, qu'il se fie beaucoup au comte Othon. Ce comte étoit probablement Othon de Brunswick, fils de Henri, duc de Saxe, couronné empereur en 1198, à Aix-la-Chapelle, après la mort de l'empereur Henri VI, et qui fut appelé Othon IV le Superbe.

CHANSON.

De nos seigneur que vos est-il avis,
Conpains Erars? dites vostre semblance:
A nos parens et à toz nos amis
Avom-i-nos nule bone atendance
Parcoi soïons hors du Thyois païs
U nos n'avons joie, soulaz, ne ris?
Ou comte Othon ai mout grant atendance.

Dux de Brabant, je fui jà vostre amis,
Tant con je fui en délivre poissance ;
Se vos fussiez de rienz nule entrepris,
Vos éussiez en moi mult grant fiance.
Por Dieu vos proi ne me soïez eschis.
Fortune fait maint prince et maint marchis,
Meillor de moi, avenir meschéance.

Bele-mere, ainc rienz ne vos meffis
Par qu'éusse votre male-vueillance.
Dès celui jor que votre fille pris
Vos ai servi loïaument dès m'enfance ;
Or sui por vos ici loïez et pris
Entre les mains mes morteus anemis,
S'avez bon cuer, bien en prendrez venjance.

Bons cuens d'Alost, se par vos sui hors mis
De la prison où je sui en doutance,
Où chacun jor me vient de mal en pis,
Tozjors i sui de la mort en baance,
Sachiez par voir, se vos m'estes aidis,
Vostres serai de bon cuer à toz-dis,
Et mes pooir sanz nule retenance.

Chançon, va, di mon frere le marchis
Et mes homes, ne me facent faillance,
Et si diras à ceus de mon païs
Que loïautez mains preudomes avance.
Or verrai-je qui sera mes amis,
Et connoistrai trestoz mes anemis :
Encor aurai, se Dieu plaist, recouvrance.

LE COMTE DE BÉTHUNE.

Messire Quènes de Béthune avoit accompagné Philippe-Auguste en France à son retour de la Terre-Sainte; il est compris parmi les poètes du douzième et du treizième siècles; il nous reste de lui douze chansons parmi lesquelles nous avons choisi la suivante.

CHANSON.

L'autrier un jour après la Saint Denise
Fui à Bethune ù j'ai esté souvent :
Là me souvient de gent de male guise
Qui m'ont mis sus mençonge à escient,
Que j'ai chanté des dames laidement.
Maiz ils n'ont pas ma chançon bien aprise ;
Je n'en chantai que d'une seulement,
Qui bien forfist que venjance en fut prise.

Si n'est pas drois que on me deconfise,
Si vous dirai bien par raison comment,
Quar se on fait d'un fort larron justise,
Doit-il desplaire as loïaus de noïent ?
Nennil par Dieu qui raison i entent.
Maiz la raisons est si arriere mise
Que ce c'on doit blasmer loent la gent,
Si loent ce que nus autres ne prise.

A la meilleur du royaume de France,
Voire del mont, ai mon cuer atourné;
Et non pourquant paour ai et doutance
Que sa valour ne me tieigne en vuité,
Quant trop redout orgueilleuse biauté;
Or mi doint Dex trover vraie espérance
Qu'en tout le mont n'a orgueill ne fierté
Qu'amours ne puist plaissier par sa puissance.

THIBAULT DE BLAZON.

Thibault de Blazon étoit un gentilhomme attaché à Thibault, roi de Navarre et comte de Champagne, et comme lui il fut poète, et composa des chansons dans lesquelles on retrouve plusieurs proverbes qui sont restés dans la langue. Ces chansons sont au nombre de vingt-sept; nous avons donné la préférence à celle qu'on va lire.

CHANSON.

Chanter m'estuet, si criem morir :
Mult faz grant effors quand je chant.
Tout le monde voi resbaudir,
Las! tout adès mi truis dolent.
Amors me fet au cuer sentir
Tele angoisse et tel torment

Que je ne cuit mie garir,
Se la bele pitié n'en prent.
Certes à tort me plaing d'amors,
Mult en sont douces les doulors.

Certes à tort.
Biau sire Dex! pour ce sui nez
Que je l'amasse à mon povoir.
Si faz-je las! desconfortez :
Si s'en puet bien apercevoir.
Et se g'i muir sanz estre amé
Tant ai servi en bon espoir,
Qu'encor li sera réprouvé
Mer servises, g'el sai de voir.
Certes à tort.

LE COMTE DE BRETAGNE.

Jean Ier de Dreux étoit fils de Pierre Mauclerc, si fameux sous le règne de Philippe-Auguste; il épousa Blanche, fille de Thibault, roi de Navarre; il étoit comte souverain de Bretagne. Gace Brulé, poète célèbre de cette époque, qu'il avoit attiré à sa cour, lui donna le goût de la poésie. Le comte de Bretagne a composé des chansons qui ne sont peut-être pas inférieures en mérite à celles du comte de Champagne, qu'il paroît avoir pris pour modèle. Il survécut plus de trente ans à ce prince. La chanson suivante est un

jeu-parti entre le comte et Bernard de la Ferté. Il y a dans les derniers couplets plusieurs vers qui ont une syllabe de moins que ceux des deux premiers.

CHANSON.

Bernart, à vous vueil demander
De deus choses la plus vaillant,
Proëce que tant oi loer,
Ou largece qu'on aime tant.
Si m'en dites vostre semblant;
Car j'ai touz jors oï conter,
Sans proëce ne puet monter
Nul chevalier très bien avant
Qui d'armes soit entremétant.

Cuens de Bretaigne, sans fausser,
Largèce vault melz, ce m'est vis:
Que largece fait homme amer
A trestouz ceus de son pays;
Méesmement ses anemis
Puet-on conquerre par doner:
Et si en puet-on acheter
L'amor au roy de paradis;
Et qui l'a, mult li est bien pris.

Bernart de la Ferté, amis,
Ne cuit sanz proece vaille
Largece; ainçois m'est avis
Qu'en semble feu de paille:
Quant est ars, bien sé sanz faille

Riens ne vaut; pour ce m'est avis
Proece doit avoir le pris;
Car qui l'a, ne fera faille
En nul besoing où il aille.

Cuens, et je di sans largece
Ne porroit nus estre preudon:
Car à toz biens fere adrece
Celui qui l'a en sa méson.
Et meesmement riches hon
Qui de doner n'a paréce,
Si ne le fet par détrèce,
Itel doit avoir région;
Et non mie le preus félon.

Bernart, j'ai touz jors oï dire
Que li cors gaaigne l'avoir;
Et se il est mauvès sire
Quel chose le fera valoir?
Largece n'ia povoir.
Ne fisicien ne mire.
Touz jors sera de l'empire
Mis à henor en non chaloir,
Ce poez-vous savoir de voir.

LE VIDAME DE CHARTRES.

Mathieu étoit fils de Geoffroi de Freteval, vidame de Chartres, mort en 1245. Il fut comme son père vidame du pays Chartrain, dont Thibault, depuis roi de Navarre, étoit comte; un même goût pour la poésie dut les lier ensemble. Mathieu étoit de la maison de Vendôme, et il est qualifié de panetier de France, dans un état de la maison du roi Philippe-le-Bel, de l'an 1288, et vivoit encore en 1291. On trouve dans les manuscrits du temps huit chansons du vidame de Chartres. Celle que nous avons placée dans notre collection nous a semblé la meilleure.

CHANSON.

Chascuns me semont de chanter;
Mès n'en puis trouver l'achéson,
Quant cele ne me daigne amer
Qui à tort me tient en prison.
Onques ne vout ma guérison
Querre, ne ma plaie saner,
Tant m'a haï!
Bien voi fin amant traï,
Quant amors m'a si enhaï.

Lonc tens ai amé sans fausser
Cele dont n'os dire le non;

Mès or la puis male nonmer,
C'onques ne me fist se mal non.
Servie l'ai sanz traïson,
N'onques n'i poi douçor trouver :
Tant m'a haï, etc.

Onques ne poi si bel servir
Ma dame, que melz m'en fésist.
En une eure péust mérir
Les max que j'ai, s'ele vousist :
Més onques talent ne li prist
De moi respasser ne guérir,
Tant m'a haï, etc.

Dame pour qui plor et souspir,
Ainc fame, fors vous, ne me fist :
Car quant vostre biauté remir,
Mon cuer lo qui si haut s'assist ;
Et ne porquant trop i mésprist
Quant ensi mi lessiez morir.
Dame, merci ;
Bien m'a, etc.

Chançon, di ma dame au partir
En qui Dex tant de biauté mist
Qu'ainc nule autre n'i pout partir,
N'ainc nule plus bele ne fist ;
Di li qu'à li pas n'afférist
De son ami lessier morir
Tant sanz merci.
Bien voi, etc.

JACQUES DE CHISON.

Jacques de Chison, dont le nom est écrit par un K dans quelques manuscrits, étoit contemporain du roi de Navarre, et a composé des chansons pleines de grâce et de sentiment. Quoiqu'on ne sache rien de sa vie, sinon qu'il existoit en 1250, il doit être mis au nombre des meilleurs poètes de cette époque.

CHANSON.

Quant reconmence et revient biaux estez,
Que foille et flor resplendit par boschage,
Que li froiz tanz de l'hyver est passez,
Et cil oisel chantent en lor langage,
Lors chanterai,
Et envoisiez serai
De cuer verai :
Ja por rienz nel lairai;
Car ma dame qui tant est bone et sage
M'a conmandé a tenir mon usage
D'avoir cuer gai.

Cil qui dient que mes chans est remez
Par mauvaistie et par faintis corage,
Et que perdue est ma jolivetez
Par ma langor et par mon mariage

N'ont pas bien sai
Si amoroz assai
Conme je ai
Qui joie maintendrai
Tot mon vivant; ne ja par nul malage
Conment qu'il griet, ne conment qu'assoage,
Ne recrerai.

Li tens d'esté ne la bele saisons
Ne font or pas ma chançon envoisie,
Maiz douz pensé, et jolie raisons;
Et bone amors qui m'a en sa baillie,
Qui de joie mon fin cuer resemont
Me fait penser à la meillor del mont:
S'en doist estre mes chanz mout pluz jolis,
Car or endroit chant-je con fins amis.

Et puisqu'amors est ma droite ochoisons,
Je me dois bien tenir à sa maistrie
Qu'ele m'aprent et les chans et les sons,
Et par li est ma pensée jolie.
Quar quant recort les biaux ex de son front,
Et les regart amourouz qui ens sunt,
Lors me confort qu'en pensans m'est avis
Que d'eus me naist, en souriant, mercis.

RAOUL DE COUCY.

Raoul II, sire de Coucy, fut tué à la Massoure en 1250. On ne trouve dans les manuscrits qu'une chanson de sa composition; nous la donnons comme une preuve que le talent de la poésie étoit héréditaire dans cette famille, et que le châtelain de Coucy ne fit que marcher sur les traces de ses parents. Jean le Carpentier a prétendu que ce Raoul II fut l'amant de la dame Fayel (*Histoire de Cambrai*, tome Ier *in-4°*, p. 238). Il y a apparence qu'il se trompe, puisqu'il est dit ailleurs que l'amant de la dame de Fayel se croisa avec Richard, roi d'Angleterre, qui étoit parti pour la Terre-Sainte, environ cinquante-sept ans auparavant.

CHANSON.

De jolis cuer enamoré,
Chançonette commencerai,
Pour savoir s'il viendroit en gré
Cele dont ja ne partirai;
Ainz serai à sa volonté,
Ja tant ne mi saura grever
Qu'el ne mi truisse ami verai.

Quant son gent cors et son vis cler
Et sa grant biauté remirai,

Lors la trouvai si à mon gré
Que toute autre amor oubliai :
Ce ne fut pas pour ma santé,
Et si cuit bien tout mon aé
Languir que ja ne li dirai.

Réson me blasme durement
Et dit que pas ne l'ai créu,
Car d'amer si très hautement
Ai trop mauvès conseil éu ;
Mès pitié qui les fins amant
Fet iriez baux et joïanz,
Dit qu'amor mi sera rendu.

Dame, se j'aim plus hautement
Que mestier ne mi soit éu,
La grant biauté qu'à vous apent
A si mon corage méu :
Si vous cri merci bonement :
Car trop redout vilaine gent
Que il ne soient mes créu.

Desormès n'est-il noïent
Du départir ne du mouvoir,
Ne pour paine ne pour torment,
Ne pour mal que mi face avoir :
Ainz serai tout à li servir,
Or soit du tot à son plesir
Pour merci atendre et avoir.

JEAN ERRARS.

Jean Errars. Deux poètes de ce nom ont composé des chansons, l'un sur la fin du treizième siècle, et l'autre dans le quatorzième. Celui-ci, qui est désigné sous la dénomination de sieur de Valory, étoit chambrier de Philippe-le-Hardi, et mourut en 1372; il étoit probablement fils de celui qui nous a laissé trente chansons. On lit dans le manuscrit de la Bibliothéque du roi : *Chansons de Jean Errars*, et *Chansons de Jean Errars le jeune.* La pastourelle que nous avons choisie pourra donner une idée du talent d'Errars, et de la manière dont ce genre de poésie étoit traité de son temps.

PASTOURELLE.

Dehors lonc pré el bosquel
  Erroie avant hier;
Là vi mener grand revel
  Emmi un sentier,
D'une jolie tousette,
Sage, plésant et jonette.
  Dex! tant m'enbéli,
  Quant seule la vi!
Et la touse tout ensi
  Commence à chanter.

Robin qui je dois amer
Tu puetz bien trop demorer.

Je la saluai plus bel
Que je poi raisnier:
Si li donai mon chapel
Pour moi acointier;
Quant je vis sa mamelette
Qui liève sa cotelette,
Mes bras li tendi;
Si la très vers mi
Et la touse, etc.

Je l'assis sor l'arbroissel,
Si la veus bien bésier.
Elle dist, sire dancel,
Ce n'est mie mestier:
Je sui une jouvenete,
Povre de dras, et nuete,
Et sachiez de si
Que j'ai bel ami:
Et la touse, etc.

Sire, j'ai ami nouvel
Tout à souhaidier,
Je cuit qu'il est el vaucel
Delez cel vivier.
Robin sone sa musette;
Donc dist à moi la tousete,
Tournés vous de ci,
Sire, je vous pri;

E donc recommence ensi
La belle à canter :
Robin, etc.

En lieu de vo pastorel,
Belle, m'aiez chier.
Ma ceinture et mon anel
A ce commencier
Aurés, ma douce amiete :
A donc la mis sur l'herbete,
Mon bon acompli ;
Mie n'i failli :
Et la touse, etc.

ENVOI.

Sire de Lonc-jamuel,
N'auront recouvrier
Ne ja n'auront leur avel
Li couart laisnier.
J'entrepris la baiselete,
Toute fis la foliete
La soie merci.
Quant je m'en parti,
Adonc la touse ensi
Commence à canter,
Robin qui je dois amer
Tu puetz bien trop demorer.

EUSTACHE LE PEINTRE.

Eustache le Peintre, ou de Rheims, sans doute parce qu'il étoit de cette ville, et qu'il cultivoit la peinture, mourut vers l'an 1240. Il ne faut pas le confondre avec Robert Eustache, que les Anglo-Normands ont écrit Wace, et qui est auteur du roman de *Brut*. Eustache le Peintre paroît avoir été l'un des poètes les plus renommés de son temps; il a composé plusieurs chansons d'amour. On n'en retrouve que sept dans les manuscrits de nos vieux poètes; celle que nous donnons nous a semblé la meilleure.

CHANSON.

Cil qui chantent de fleur ne de verdure
Ne sentent pas la doleur que je sent:
Ainz sont amanz ausi com d'aventure,
Quant il vuelent, si ont alégement.
Mais je ne puis chanter joliement,
Car tout adès maint mes cuers en torment,
Et ma dame truis de merci si dure
Qu'à pou ne dis qu'en son cuer faut nature.

Onques, je croi, nés une créature
Not tant de mal pour amer loïaument:
Si en morrai, se longuement me dure,
Ou la bele de moi pitié ne prent.

Merci, dame, vous entrai à garant :
Ne doit morir qui de tout pris se rent :
Non voir par droit. Mès tele est m'aventure,
Pour loïauté sui à desconfiture.

Douce dame, bele et vaillant et sage,
Où tot biens sont assemblé pour manoir,
Pour Dieu vous pri, nel tenez à outrage
Si je vous aim, que ne m'en puis mouvoir.
Ne je nel qier, ne je n'en ai voloir;
Et sachiez bien, douce dame, de voir
Que se je muir ensi de tel malage,
Je di qu'amours pert son droit héritage.

Ors, ne lion n'est, ne beste sauvage
Qui, tel fox est, ne fraingne son vouloir
De fere mal et ennui et damage.
Mès ma dame fet adès son povoir
De moi grever et de fere doloir :
N'autre merci ne puis de li avoir.
Si ne fait pas seneur ne vasselage,
Séle m'ocit, quand je li fis honmage.

Onques Tristan n'ama en tel maniere,
Li Chastelain, ne Blondiax autresi,
Com je faz vous, très douce dame chiere ;
Et encor aim c'onques nus n'ama si.
Ne m'en creez pour ce se le di ;
Car ce qu'on voit ne doit estre en oubli :
Qu'à moi pert bien au vis et à la chiere,
Que vostre amor m'est trop cruel et fiere.

GACE BRULÉ.

La plupart des manuscrits qui contiennent des poésies de Gace Brulé lui donnent le titre de *monseigneur*, et le font ami de Thibault, comte de Champagne; on lit même dans la Chronique de Saint-Denis, *qu'ils firent entre eux les plus belles chansons, les plus délicates et les plus mélodieuses qui furent oncq oyées;* mais s'il en eût été ainsi, Gace Brulé auroit nommé le comte de Champagne dans quelques unes de ses chansons, et ce prince l'eût nommé dans les siennes. Il est bien vrai qu'à cette époque il y avoit en Champagne une famille noble de ce nom, mais rien ne prouve que notre poète en fit partie. Quelques manuscrits l'appellent Gaste Blé. Il fait connoître, dans ses chansons, qu'il séjourna quelque temps en Bretagne, et laisse entendre qu'il s'y étoit retiré, mais sans nous en apprendre la cause. Tout porte à croire que ce fut par suite de quelque affaire grave, puisqu'il trouva dans le comte de Bretagne un protecteur qui se plut à adoucir ses peines. Gace fut sans contredit un des plus aimables poètes de son temps, et celui qui écrivoit le plus purement. Il y a une grande différence entre ses vers et ceux de ses contemporains. Ses chansons, au nombre de soixante-dix-neuf, sont adressées, pour la plupart, à une dame qu'il ne nomme pas, et les autres au comte et à la comtesse de Blois, au comte Joffroy, etc., etc. Gace florissoit vers 1235. Quelques

unes de ses chansons ont été attribuées, dans nos vieux manuscrits, au roi de Navarre, tant étoit grande l'estime qu'on en faisoit.

CHANSON.

Les oisillons de mon païs
Ai oïs en Bretaingne.
A leur chant m'est-il bien avis
Q'en la douce conpaingne
Les oï jadis.
Se g'i ai mespris,
Il m'ont en si doux penser mis
Qu'à chançon fere me suis pris
Tant que je parataingne
Ce qu'amors m'ont lonc tens promis.

De longue atente m'esbahis
Sanz ce que je m'en plaingne.
Ce me tout le gieu et les ris.
Nus qui amors enpraingne
N'est d'el ententis :
Mon cuer et mon vis
Truis mainte foix si entrepris
Un fox senblant j'ai apris.
Qui qu'en amour m'espraingne ;
Ainz certes plus ne li meffis.

CHANSON.

A l'entrant du douz termine
Du mois nouvel,
Que la flor nest en l'épine,
Et cil oisel
Chantent parmi la gaudine
Seri et bel,
Lors me rasaut amors fine
D'un très douz mal
Que je ne pense al
Fors là où mes cuers s'acline..

Onques d'autrui n'oi envie,
Ne jamais n'aurai :
Et si mes cuers si affie,
De duel morrai ;
Car trop main greveuse vie
Des max que j'ai.
Hélas ! ele ne set mie,
Ne je ne sai,
Se je jamès li dirai
Bele, ne m'ociez mie.

A touz les jorz de ma vie
La servirai,
Et serai en sa baillie
Tant com vivrai,
Ne ja de sa seignorie
Ne partirai,

Et se briément ne m'aïe
Trop grant mal trai;
Mès gueriz sui se g'en ai
Un biau senblant en ma vie.

LE COMTE DE LA MARCHE.

Hugues, comte de la Marche, naquit en 1172. Isabelle d'Angoulême lui avoit été promise en mariage avant que d'épouser Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre. A la mort de ce prince, arrivée le 19 octobre 1216, Hugues devint son second époux; il refusa de rendre hommage à Louis IX, lorsque ce prince donna le comté de Poitiers à Alphonse son frère. Le roi marcha contre lui et le défit à Taillebourg. Le comte de la Marche, réduit à venir implorer la clémence du vainqueur, va trouver le roi dans son camp, près de Pons, et se jette à ses pieds. Il a composé quelques chansons qui ont mérité d'être conservées. Nous avons choisi celle qui nous a paru la meilleure.

CHANSON.

Puisque d'amours m'estuet les maus souffrir,
Merveilles est c'on les puis endurer;
Car ensi sui du tout à son plésir
Que nuit ne jor ne puis aillors penser.
Mon cuer li ai lessié sanz recouvrer;
Et s'il revient failli à amaïer,
Pour ce li pris, pour Dieu, qu'il ne m'ocie.

Douce dame, quant je primes vous vi,
Touz esbahiz le salu oubliai :
N'est merveilles se je m'en esbahi,
Car à mon cuer pas ne m'en conseillai :
Si vous l'aviez, onc puis ne'l recouvrai,
Tant li fustes de bele conpaingnie,
Qu'ainz puis entrer ne vout en ma baillie.

Et puisqu'en vous a son repaire pris,
N'a pas failli à soi bien hebergier :
Car vous avez povoir de garantir
Contre touz çaus qui le voudront gréver.
Et si avez seur toutes loz et pris ;
S'estes, dame, de biauté si garnie
Que riens ne faut en vous, ma douce amie,

Fors que pitiez. Dont trop sui esbahiz :
Si que j'en sui à mésese mult grant;
Car à nul jor, si conme il m'est avis,
Ne poi avoir de vous un biau senblant.
Ne sai pourquoi. S'onques en mon vivant
Ne fis vers vous ne mal ne félonnie,
Ne en penser, n'en dire vilanie.

Douce dame, quant de vous départi,
Toz effréez d'ilucques m'en allai,
Si c'onques puis, pour verté le vous di,
Ne poi savoir quele part je tornai.
Hé ! las ! qui set de moi que devendrai !
Tant ai au cuer d'angoisse et de haschie,
Que je morrai, se pitié ne m'aïe.

RICHARD DE SEMILLI.

Ce poète paroît avoir été un des meilleurs du règne de Saint-Louis; il a composé quelques chansons en vers de douze syllabes. Celle que nous donnons dans notre collection, et qui est en vers de dix syllabes, a cela de remarquable, que l'hémistiche est au troisième pied, et quelquefois placé à la cinquième syllabe; que chaque couplet finit par des refrains d'autres chansons, refrains qui probablement avoient alors un sens que nous ignorons aujourd'hui.

PASTOURELLE.

L'autrier chevauchoie de lez Paris
Trovai pastorele gardant berbiz,
Descendiz à terre, lez li m'assis,
Et ses amoretes je li requis.
El me dist, biau sire, par Saint Denis,
J'aim plus biau de vous et mult melz apris :
Ja tant conme il soit, ne sainz ne vis,
Autre n'amerai, je le vous plevis :
Car il est biax, cortois et senez.
Dex je suis jonete
Et sadete,
Et j'aim tez,
Qui jones est
Et sades et sages assez.

Robin l'atendoit en un valet,
Par ennui s'assist lez un buissonet
Que il s'estoit levez trop matinet
Pour coillir la rose et le musguet.
S'ot ja à sa mie fet chapelet
Et à soi un autre tout nouvelet :
Et dist, je me muir, bele, en son sonet :
Se vous demorez un seul petitet,
Jamais vif ne me trouverez.
Très douce damoisele,
Vos m'ocirez,
Se vous voulez.

Quant elle l'oï si desconforter
Tantost vint à li sanz demorer.
Qui lors les veist joie démener,
Robin des bruisier et Marot baler.
Lez un buisson s'alerent joer.
Ne sai q'il i firent, n'en quier parler :
Mès n'i voudrent pas granment demorer,
Ainz se releverent pour melz noter
Ceste pastorele;
Vali doriax, li doriax
Laire le.

Je m'arestai donc iluec en droit;
Si vi la grant joie que cil fesoit
Et le grant solaz que il démenoit
Qui oncques amors servies n'avoit.
Et di-je, maudit amors orendroit
Qui tant m'ont tenu lonc tens à destroit.

Ges ai plus servies q'onme qui soit,
N'onques n'en oi bien : si n'est-ce pas droit.
Pour ce les maudi :
Male honte ait cil qui amors parti,
Quant g'i ai failli.

De si loing con li bergiers me vit,
S'escria mult haut, et si me dist,
Alez vostre voie par Jhesus Crist,
Ne nous tolez pas nostre déduit :
J'ai mult plus de joie et de délit
Que li rois de France n'en a, ce cuit.
S'il a sa richece, je la lui cuit,
Et j'ai ma miete et jor et nuit,
Ne ja ne départiron.
Dancez, bele Marion,
Ja n'aim-je riens se vous non.

RAOUL DE SOISSONS.

THIBAULT, roi de Navarre, donne au sire Raoul de Soissons, dans ses chansons, le titre de *Sire de Vertus*. Un même goût pour la poésie les avoit étroitement liés ensemble. On présume que Raoul de Soissons est le même que Henri de Soissons, qui fut pris à la Massoure, en suivant Saint-Louis, et qui fit des vers sur sa captivité.

CHANSON.

QUANT voi la glaie meure
Et le rosier espanir,
Et seur la bele verdure
La rousée resplendir,
    Lors soupir
Pour cele que tant désir.
Hélas ! j'aim outre mesure.
Autre si conme l'arsure
Fet quan qu'ele ataint brouir,
Fet mon vis taindre et pâlir
Sa simple regardeure
Qui me vint au ceur férir
Pour fere la mort sentir.

Mult fet douce blécéure
Bone amour en son venir,

Et melz voudroit la pointure
D'un escorpion sentir,
Et morir,
Que de ma dolor languir.
Hélas ! ma dame est si dure
Que de ma joie n'a cure
Ne de ma dolor guérir :
Ainz me fet vivre martir ;
Et c'est adès m'aventure
C'onques dame ne servir
Q'ele me daignast mérir.

Hé ! très douce désirée,
Onques dame ne fu si :
Se vous m'aviez vée
La joie dont je vous pri,
Enrichi
Sont mi mortel anemi,
S'aurez leur joie doublée,
Et à moi la mort donnée :
Si ne l'ai pas déservi.
C'onques honme ne transsi
De mort si désespérée,
Et bien vueil estre péri
Puisqu'à s'amor ai failli.

He ! Dex, je l'ai tant amée
Des primes que je la vi,
C'onques puis d'autre riens née
Ne de mon cuer ne joï ;
Ainz m'a si

Lessié pour l'amour de li
Que je n'aim autre riens née.
Mès se ma dame honorée
Set qu'ele ait loïal ami,
Bien devroit avoir merci
Se loïauté li agrée.
Mès souvent avient ensi
Que ce sont li plus haï.

Chançon, va-t-en, sanz atendre,
A ma dame droitement :
Prie li que sanz mesprendre
Te die tout son talent :
Car souvent
Vif plus dolereusement
Que cil que mort fet estendre ;
Mès sa douce face tendre
En qui grant biauté resplent,
M'art si le cors et esprent,
Que li charbôns soz la cendre
N'art pas si couvertement
Com fet li los qui atent.

THIERRY DE SOISSONS.

C'est sans doute de ce poète que Joinville fait mention, quand il parle d'un seigneur du même nom, qui accompagna Saint-Louis en Palestine. Fait prisonnier, comme tant d'autres chevaliers, dans la désastreuse journée de la Massoure, Thierry de Soissons proteste, dans une de ses chansons, que ni sa captivité, ni ses voyages, ni ses maladies, ne purent jamais changer ou affoiblir les sentiments de son cœur.

Bien m'a amours epreuvé en Surie,
Et en Egypte, où je fuz meiné priz.
Si que je feuz en grant paour de ma vie,
Et chascung jor cuiday bien estre occiz.

On dit qu'il étoit de l'illustre maison de Soissons. Les manuscrits nous ont conservé six chansons de sa composition; nous en donnons une.

CHANSON.

Amis Harchier, cil autre chantéor
Chantent en mai volontiers et souvent;
Mès je ne chant pour feuille ne pour flor,
Se fine amor ne m'en done talent:
Car je ne sai par autre ensaignement
Fere chançon, ne chose que je die;
Mès quant amors et volenté m'aïe,

Sachiez de voir que j'ai assez réson
De bien chanter et de fere chançon.

De bien amer ai mult bele achéson
Et de chanter trop biau conmencement :
Car autre si com la rose él bouton
Croist de biauté et en amendement,
Fet la bele qui à chanter m'aprent;
Car sa biauté voi adès enbélie
Et amender de fine cortoisie.
Si la m'estuet plus loïaument amer,
Et pour s'amor plus volentiers chanter.

Quand je regart son doux viaire clèr
Et son gent cors de bel acesmement,
Mes eux n'en puis partir n'amesurer;
Car en li voi de biautez plus de cent,
Dont bone amor m'ocit si plésanment
Que pour li muir, et si ne m'en plaing mie.
Mès c'est la mort qui me soustient en vie,
Quant la dolor m'est déliz et santez,
Et richece ma plus grant povretez.

Douce dame, quant vous me regardez,
Plus sui riches que d'or ne que d'argent.
Mès richece, puisque vous ne m'amez,
Ne me plest riens : car sanz vous j'ai noïent.
Et ne porquant d'un regard seulement
Sui plus riches que li rois d'Avegnie,
Car li solax de vostre conpaignie
M'est si plesanz que tozjors m'est avis
Qu'en cest siecle n'ait aùtre paradis.

Bone et sage, cortoise de biax diz,
Merci vos proi plus débonérement
Que ne fet Deix champion loeiz
Qui toz navrez sanz baston se deffent :
Car vostre amour m'assaut si mortieument
Qu'envers ses cous ne sai riens d'escremie,
Et vous avez du champ la seignorie.
Si vous requier, bele dame, merci,
Que vous aïez pitié de vostre ami.

GILLE LE VINIERS.

Gille le Viniers paroît avoir été du nombre des poètes qui accompagnèrent Saint-Louis à la croisade; est-il le même que Nicolas Viniers ou Vignier, qui a fait une histoire de la maison de Luxembourg ? On trouve cinq chansons de sa composition dans les manuscrits; celle que nous donnons dans notre Recueil fut faite quand le poète se disposoit à partir pour la Terre-Sainte.

CHANSON.

Aler m'estuet là où je trairai paine
Là où Dex fu pénez et travailliez.
Mainte pensée i aurai greveraine
Quant me serai de ma dame esloigniez,

Et sachiez bien, jamès ne serai liez,
Jusqu'à l'heure que la verrai prochaine.
Dame, merci; quant serai repériez,
Por Dieu vous proi, praigne vous en pitiez.

Douce dame, comtesse chastelaine
De tout vouloir, qui sevrance m'iest griez,
Si est de vous conme de la seraine
Qui par son chant a plusieurs engingniez;
N'en sevent mot, les a si aprochiez
Que ses douz chans leur navie mal maine,
Ne se guétent ses a en mer plongiez;
Et s'il vous plest, ausi sui périlliez.

En périz sui, se pitiez ne m'aïe:
Mes se ses cuers resenble ses dous eux
Dont sai devoir que n'i périrai mie.
Espérance ai qu'ele l'ait mult piteus.
Souvent recort ce que j'oï dire seus
Qu'ele disoit, mult seroie esjoïe
Se réperiez; je vous feroie feus:
Or soyez vrais comme fins amoureus.

Ha! Dex! dame, cist moz me rent la vie.
Biau sire Dex! comme il est précieus!
Sanz cuer m'en vois el raigne de Surie,
O vous remaint, c'est ses plus douz hostiez.
Dame vaillant, comment vivra cors tiex,
Se le vostre ai adès en compaignie,
Adès serai plus joïanz et plus preus;
Pour vostre amour serai chevaleureus.

Douz gentis cuers, Genevre la roïne
Fist Lanceloz plus preuz et melz vaillant :
Pour li en prist mainte dure aatine,
Et s'en souffri paines et travaus granz;
Mès au double li fu guerredonanz
Après ses maus amors loïax et fine.
En tel espoir serf et ferai touz tens
Celi à qui mes cuers est atendant.

LE CHATELAIN DE COUCY.

Il ne faut pas confondre le châtelain de Coucy avec le comte de Coucy, dont nous avons donné une chanson page 30 de ce volume. Le titre de châtelain étoit donné aux gouverneurs des châteaux; mais les seigneurs ne le prenoient pas, ils avoient eux-mêmes des châtelains. Il y a dans la Bibliothèque du roi une histoire manuscrite du châtelain de Coucy; elle a été composée, à ce que l'on prétend, vers l'an 1228. Son titre est *Romans du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel.* Raoul ou Renaud de Coucy avoit embrassé l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour prendre le parti des armes; il est représenté dans le manuscrit comme un chevalier

Biaus, courtois, plains de savoir,
Oncqs Gauvains ne Lancelos
Retinrent d'armes plus grant los.
. . . . . .
Parlures savoit faire et chans.

Ce fut vers la fin de 1187 ou au commencement de 1188 qu'il devint amoureux de la dame de Fayel. Il

apprend que cette dame doit accompagner son époux à la Terre-Sainte, il prend lui-même la croix pour suivre partout celle qu'il adore; mais Fayel, qui est instruit des sentiments de sa femme pour Coucy, s'oppose à ce qu'elle parte. Le châtelain, de son côté, est obligé de se rendre où l'honneur l'appelle; il signale sa valeur à la conquête d'Ascalon et de Césarée; mais dangereusement blessé dans un combat, il se fait transporter en France pour voir encore une fois son amante. Ce bonheur ne lui étoit pas réservé; il meurt dans le voyage; mais, avant d'expirer, il a chargé son écuyer d'embaumer son cœur et de le porter à celle qui partage avec Dieu sa dernière pensée. Surpris par Fayel, l'écuyer lui a remis le cœur qui ne lui étoit pas destiné. Le mari, qu'aveugle une fureur jalouse, ordonne à son cuisinier d'apprêter ce cœur et de le servir à sa femme. Quel est le désespoir de la dame de Fayel quand elle apprend de la bouche même de son barbare époux que c'est le cœur de son amant qu'elle vient de manger! elle expire de douleur. C'est moins à son talent poétique qu'à cette aventure tragique que le châtelain de Coucy doit sa célébrité. Il a été facile au lecteur de reconnoître dans le récit de cet événement des rapports frappants de ressemblance avec ce que nous avons raconté de Guillaume de Cabestanh, page 55 du premier volume de ce Recueil. Il y a tout lieu de croire que c'est une seule et même histoire mise sur le compte de deux personnages différents. Quoi qu'il en soit, l'amour du châtelain de Coucy pour la dame de Fayel lui inspira six chansons qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui nous semblent des monuments précieux de l'état de la poésie au temps où le poète écrivoit.

CHANSON.

Pour verdure ne pour prée,
Ne pour feuille, ne pour flour,
Nulle chançon ne m'agrée,
S'il ne vient de fine amour.
Més li faignant priéour
Dont ja dame n'iert amée,
Ne chantent fors en pascour;
Lors se plaignent sans dolour.

Dame tieng à esgarée
Qui croit faus druz menteour:
Car honte a longue durée
Qui avient par tel folour;
Et joie a povre savour
Qui en tel lieu est gastée.
Celle atent de lui valour,
Qui chace sa déshonour.

Fausse drue abandonnée
Veut les nos et puis les lor:
Ne jà s'amours n'iert enblée,
Que ne le sachent pluisour.
Mès à dame de valour,
Belle et bone et acesmée,
Qui ne croit losengéour,
Doit-on penser nuit et jour.

Mult m'a amours atornée
Douce paine et dous labour:

Ne jà pour riens qui soit née,
N'oublierai ceste honour
D'amer toute la meillour
Qui par les bons soit louée.
Mès de ce sui en errour,
C'onques n'aimai sans paour.

Tant s'est amours afermée
En mon cuer à bon séjour,
Que j'ai plus haute pensée
Que tout li autre améour.
Més li faus enquéréour
Font œuvre mal eurée,
Enging de mainte coulour,
Pour tourner joie en tristour.

Dame, cele part me tour
Que m'amour ne soit doublée,
Et mon desconfors greignour;
Dont je mourai sans retour,
Se par vous ne sont menour.

DANS HÉLYNAND.

Hélynand étoit né dans le Beauvoisis, sans qu'on sache précisément le lieu de sa naissance ; il passa ses premières années à la suite des grands, et vécut d'abord en homme et en poète de cour; il fut honoré de la bienveillance particulière de Philippe-Auguste. Alexandre, surnommé de Paris, dit dans son poëme d'*Alexandre-le-Grand*, qui est demeuré manuscrit, qu'on faisoit venir Hélynand après que le roi avoit mangé, et qu'alors il chantoit des vers sur quelque phénomène de la nature, ou sur quelque sujet tiré de la fable, à peu près comme nous voyons, dans Homère, que Phémius et Démodocus chantoient à la table d'Alcinoüs et de Pénélope, et, dans Virgile, qu'Iopas chantoit à la table de Didon :

Quant li roi ot mangié, s'apela Elinant;
Por li esbanoïer commanda que il chant.
Cil commence à noter, ainsi com li jaiant
Monter voldrent au ciel, come gent mescréant,
Entre les diex y ot une bataille grant,
Si ne fust Jupiter, à sa foudre bruiant,
Qui tous les descrocha, jà n'éussent garant.

L'usage d'avoir auprès de soi des poètes pour égayer les repas, subsista encore long-temps ; car, dans la *Vie de Charles V*, l'abbé de Choisy rapporte que, pendant le dîner de la reine, il y avoit un prud'homme qui faisoit des contes. Les rois et les grands vassaux avoient auprès d'eux des poètes, comme ils eurent depuis des lecteurs : c'étoit un emploi dans l'état de leur maison, et l'on chargeoit ordinairement ces con-

teurs d'amuser les convives. L'usage des poètes et des baladins remonte aux premiers temps de la monarchie. Sidonius Apollinaris en parle dans la description qu'il fait de la table de Théodoric II, roi des Visigoths de France, et il loue ce monarque de ce qu'il se donnoit rarement ce plaisir. Comblé des libéralités de Philippe-Auguste, Hélynand devint religieux de l'abbaye de Froidmont, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Beauvais; et, dans sa retraite, il composa plusieurs ouvrages sur l'histoire et sur la morale; sa conduite fut si édifiante, qu'il fut regardé comme une des grandes lumières et un des saints personnages de son ordre. Vincent de Beauvais, qui en fait l'éloge, rapporte sa mort à l'an 1209. Il ne nous reste des poésies d'Hélynand que ses vers sur la Mort, qu'Antoine Loisel, célèbre avocat au parlement de Paris, fit imprimer en 1595, mais sur un manuscrit défectueux. On y trouve des strophes qui n'ont que onze vers, et d'autres qui n'en ont que dix, tandis que dans de meilleurs manuscrits chaque strophe est de douze vers. La Bibliothèque du roi en possède un qui contient onze strophes de plus que dans l'imprimé. Le texte que nous donnons de la pièce d'Hélynand est conforme à ce manuscrit de la Bibliothèque royale, sur lequel il a été collationné. « Ceux, dit l'abbé Massieu, dans son *Histoire de la poésie françoise*, qui peuvent pardonner à Hélynand d'avoir vécu il y a cinq cents ans, et de parler autrement que nous ne parlons aujourd'hui, lui trouvent de grandes qualités. » Etienne Pasquier, Livre VII, ch. III de ses *Recherches*, dit *qu'on le renommoit particulièrement pour chanter quelque belle chanson devant le roi.*

POËME SUR LA MORT.

1.

Mors si te ses entrebouter
Ke nus ne se puet encrouter
En liu ke reponres li vaille
Cil qui plus haut se veut bouter
En l'auoir plus doit redouter
Le jour ca ati de bataille,
Dont est faus ki dist ne me caille,
Se Dieu ne puis auoir si faille,
N'ai soing de sermons escouter:
A gloutenie ai fait metaille,
Ne li faurai coment kil aille;
Trop sui jouenes port mort douter.

2.

Mors cest communement jeu
Ke cil a sens de deseu
Qui por valeur ne pour rikeche,
Ne pour nul bien kil ait eu,
Quide kil ne te pait treu,
Si fera voir a le destreche:
Sa dont sen cuer a Diu n'adreche
A crier merci sans pereche;
Sen cors et s ame a decheu;
Car en pueur et en tristreche,
En pleurs, en larmes, en destreche,
Sans fin a son lit esleu.

3.

Mors nule chose n'est plus voire,
Ca t'en henap couenra boire
Tous ceux ke Dieus fist et fera,
Dont se fait boin des maus recroire,
Et maint sors cors et ame acroire;
Puis con ne set kant ce sera;
Car ki Dieu sour tous amera,
Couroune ens es cieus portera
Auoec lui florie de gloire:
Li dampnes tormentes sera
En fu qui sans fin ardera;
Ce doit cascuns doter et croire.

4.

Mors ki au bien vauroit entendre,
Legierement poroit aprendre
Coument petit te doutera
Par vraie confession rendre
Par lui soigneusement deffendre
Quant anemis le temptera,
En peneenche viuera,
Repentans de cuer criera,
Las on deuroit c'est larron pendre
Ensi le hanap forgera,
U le lojer recheuera,
De paradis sans fin atendre.

5.

Mors cui ke veus ocisouner
En brief tans fais dessaisonner

Tes crueutes sour tous s'acoute :
Tu fais les rois descourouner,
Vesques, abbes despersouner,
Dont est faus ki ne te rędoute,
Et ki sen cuer a cou n'aboufe,
Kil mete se penser toute
En Dieu pour lui desprisouner,
Car autrement, sans nule doute,
Niert mie auec lui en sa route
Au jugement sans fin douner.

6.

Mors à celui ki s'aseure
En gloutenie et en luxure,
Di lui por fol se puet tenir,
Car rien ne vaut et petit dure
Na viel na jouene n'est seure
Dont se fait il boin astenir,
Quant en le fin estuet venir
A mort con ne puet espanir
D infer ki tant est peme et sure;
L on fait en jouent deuenir
Tel con puist a Dieu auenir;
Petit vaut fruis ki ne meure.

7.

Mors vers tous es si hor n eskiue,
Cascuns te het, cascuns t'eskiue,
Cascuns het à sieuir te trache,
Quant tu enuers Dieu ne fus pieue

Trop folement sen tans alieue
Qui es pechies morteus se glache.
Cil doit bien douter de manache
Ki nuit et jour ades enbrache
Rikeche ki n'est mie sieue,
Mar se vit ne ki cou porcache
Dont cors et ame en infer cache
U jamais n'ara pais ne trieue.

8.

Mors par tout sont ti lac tendu,
Ce seuent lai clerc et rendu
Dont est faus ki ne se remire :
Ki contre Dieu a entendu,
A sen tans qu'il a despendu
En faire cou qu'il n'ose dire
Sil sauoit le cruel martire
Kil atent sil ne se remire,
Il diroit trop ai atendu,
A me caroigne desconfire
Ki nuit et jor ades me tire
A faire cou kest deffendu.

9.

Ains ke par mort soie dontés,
Prie Dieu tant me face bontés,
Ca lui crier merci ne faille
Quant cil ki plus haut est montes,
Est en peu d'eure desmontes ;
De trop amasser ne me caille ;

Ki de tout auoir se trauaille,
Contre Dieu vit en grant bataille;
Por rojames ne pour contés,
Sa Dieu ne fais cose ki vaille
Deuant cou ke li mors t'assaille
Auoec les bons neres contés.

10.

Mors kant par raison de nature
Mes viel et jouene a poureture,
Bien se doiuent cil comajer,
Ki font par fausse coureture
De lor marcheandise vsure
Par vendre a un an pajer,
Les truffes esteura lajer
Sa Dieu se uuelent apaier
Au jour dont la fin ert tant sure,
U sans fin seront estrajer
La cil aront sans delajer
Fain et soif, et caut et froidure.

11.

Mors au jugement communal
Petit et grant, et bon et mal
Seront u sentense ert rendue
Li preu, li sage, li lojal,
Seront porté en lieu rojal,
U goie est kil ont atendue
Li dampnée gent decheue,
Sour cui pentilenche ert cheue,

Arderont de fu desloial
Se tu es bien ne te remue,
Grans perieus est de rue en rue
Coure sans fraim tirant ceual.

12.

Mors n atent point con te semoigne,
Vat ent u nus ne te resoigne
A Arras la bone chité,
Dieu dotent duscale besoigne
Cascuns de ti moke et antroigne
Nus hom ni a de lui pité;
De mal faire ont pris carité,
Quant l'ame en tele asperité
Metent pour nourir leur caroigne;
Et si seuent par verité
De vies pechié mal acuité,
Vienton a nouele vergogne.

13.

Mors kant nus ne se puet deffendre,
Vers ti por sens kil puist aprendre,
Dont se doiuent bien esmajer
Cil ki n osent veir despendre;
Mais nuit et jour vuelent entendre
A reuber pour monteplier
Monte va tent sans detrijer
Fai ent le siecle es netijer,
Trop vit ki a Dieu ne veut tendre,
Et ceus con doit por bons trijer

Voelles longe vie otrijer
Car ki bien fait bien doit atendre.

14.

Mors se biens fais n'est trecherie;
Et croire en Dieu n'est bougerie;
Nus hom ne me feroit entendre
Que cil qui ont leur cuer soillie
Par luxure et par gloutenie,
Soient seur de Dieu atendre.
Cascuns doit à Diu s'ame rendre
Tant vaut ke nus ne le doit vendre;
Car estre ne puet esprisié
Entrues ke raisons est de tendre
Te haste de tel oisel prendre,
Dont ele soit rasasiie.

15.

Mors teus siet a se cheminée
Se fu au dos teste grauée
Ki sires est de sen linage,
Et a rikeche desnombrée
Santé jouent tant con lui grée,
Et vin en celier de par age,
A cui tu feras mariage
Ancois ke face à Dieu homage,
Prengne dont vvarde a coi il bee
Nus n aquiert Diu por faire outrage,
Faus est ki cuide par hausage
Faire de nient crasse porée.

16.

Mors di celui ki par outrage
Met s'ame en vilain soinentage,
Qu'il puet bien sor lui trop acroire,
Et qu'il se wart de faire hommage
Dont il puist perdre liretage
Con acuiert par fermement croire;
Se par trop mangier et trop boire
Et par fourtraire et par mescroire
Es cheus en vilain seruage,
A che ten cuer afaite et loire
Kil croire consel de prouvoire
Dix ne te demande autre wage.

17.

Mors trop est faus cui il agrée
Vie a mener desordenee
Maluais est gius dont on sequaisse,
Cis siecles n'est fors couronée
Ki plus i met et plus i bée
Et plus i prent et plus s'abaisse;
Faus est qui s'ame morir laisse
De ce dont sa caroigne afaisse,
Si ert ce chose pardonée;
Ja tant con leuriers soit en laisse
Nen prenderes beste de craisse
Ne de faintif boine journée.

18.

Mors est par raison dessamplaire,
Li mers u toute eue repaire

En cui a plenté d'amertume
Tos nos couient a mort retraire
En amertume et en contraire
Tres dont c'Adans manga la pume.
Fai dont de te caroigne englume,
Maintien dou singe le coustume
Cou kil doit mengier ancois flaire,
Tien ta durs lis, lai ciaus de plume
A ten viuant tel cierge alume
Ki a te mort puist clarté faire.

19.

Mors on doit Dieu sor tos amer,
Dont se doiuent musars clamer
Cil ki tousjours t'ont courechie
Par aus en luxure enflamer,
Et de pis en pis enramer
En amertume de pechié
A cou sont il tost adrechié
Tant ont reubé tant ont trecié,
Et tant bon morcel fait amer,
Quil ont gloutoune et lechie
Quil sont en bien faire estrecie
Kil nosent nis Diu reclamer.

20.

Mors tout vinoumes en peril
Saucuns met son cors à escil
Li pluiseur sont en esperance
Destre en tous les maus si soutil

Kil cuident Diu trouer gentil
Sans auoir point de connissance;
Nus n'a paradis descaanche,
Au point ke Dix resut sofrance
Dont il fu sanlans au Bresil,
Kant il fu ferus dele lanche,
Moustra il ke par peneanche
Doit on le siecle auoir por vil.

21.

Mors jue a nous dele pelote
Celui qui plus cante et plus note,
Et ki plus lonc de lui le cache,
Par les delis en coi il flote
Si ke cors et ame i es tote
Cest cieus en cui ancois se glace.
Mors ne doute nulle manache.
. . . . . .
Ele het pais s'aime ruiote,
Ains ke vielume te desfache
Le pourfit de tame porcache
Sens vient trop tart plus conte dote.

22.

Mors di a ceus ki par outrage
Corrompent lojal mariage,
Et mainent vie dissolue,
Kil perdent le haut iretage,
Ke nus n'acuera par hausage
Se par bienfait ne le desue;

Se toute aumone nest perdue,
Et Dix de faus dés ne nous jue
La avont li bon auantage
Te caroigne cest le kerue,
Sele nest a son droit tenue
Tu pers et paine et ahanage.

23.

Mors trop crueus est te venue.
L'un aboiures de fieure ague,
Lautre a le mort soubite caces
Au mix parlant fais lange mue,
Au plus clair veant, orbe vue;
Le pis que tu pues nos porcaches,
Tu fiers ancois que tu manaches,
Tant as estaint de beles faces,
Dont mainte ame est sans fin perdue.
Ensi vons dont de Diu les traces
Sortent de nos les ordes taces.
Car ki lui pert dautrui ne gue.

24.

Mors as rois et as contes crie,
Vous mores sans plus vne fie;
Sen estes cascuns jour en loy
Je vois sour vous a ost banie;
Hauteche ne tours batellie
Ne vos porra tenser vers moi.
Vous ne portes a nullui foi;
Dautrui reuber font bufoi.

Hastes vous damender vo vie,
Quant ki pis fait pis a par loi
Et ki plus vit nest ce cun poi
Dont est plus faus ki plus detrie.

25.

Mors le clergié n'oublie mie,
Cui Dix en ceste mortel vie
Doinst tant faire con mix les croie,
Cou kil preecent ne font mie,
Ce sanle vn rains d'ipocresie.
Peu en sont caint dautre coroie
Ki plus leur doune de monnoie
Et plus biaus presens lor enuoie,
Plus pert le sien et eus cunchie :
Se tu veus aler droite voie,
Par leur dis faire te rauoie;
Car en leur fais nen a demie.

26.

Mors faus est ki ne te redote,
Cest cil qui met sentente tote
A faire quant kau cors delite,
Puis lame est fors del cors desvote
Et des dampnes mis en la route,
Fart est a dire cuite cuite.
Quant no vie est fraisle et despite,
Et no santes vieus et petite,
Et ki pis fait et mains se doute,
Et li mors crie alegarite,

Prions Dieu kil nos resucite,
Cases est mors ki ne voit goute.

27.

Mors jacobins et cordelois
Va preecier dedens leurs tois :
Quil est tosjours poins de bien faire,
Ce seroit trop grans estrelois
Se cil de cui naist tos castois,
Moustroient mauuais essanplaire;
On doit en moult grant bien retraire
Cou ke grans pouretes lesmaire
Les pluiseurs trouent peu cortois
Rendu sont por auoir contraire
Sen ont asses plus kil ne paire,
Mais du sourplus me tairai cois.

28.

Mors mors a sy prieus en dite,
Trop ont soubrieté despite,
Petit prisent quant kon sermone,
En luxure est leur car confite,
Par tout kil mainent abite
Gloutenie en fourme demone,
Ki plus de mes son ventre done,
Et dun vin con noume persone,
Cest li plus prisies a eslite :
Nus nest prudom pour grant corone
Ne pour vestir coule ne gonne,
Sen Dieu amer ne se delite.

29.

Mors asseur aukes ne peu
Nient plus cuns porciaus en esseu
Nest deseuie clers ne lais,
Dont i vent bien cil sor le neu
Ki nuit et jor crient hareu,
Por cou ke peu de maus ont fais,
Por ke cascuns porte sen fais,
Et de la mort na nul relais,
Et kil nos couient a esseu
Rendre par conte nos meffais :
Castions nous desoremais,
Car male warde paist le leu.

30.

Mors tient por fiens quant kon amasse,
Car saucuns a de vie espase
Ni puet il tosjors demorer,
Dont est plus faus ki plus se lasse
Por auoir dont tel caud el brase,
Qui l'ame en fait sans fin plorer,
Qui nuit et jor vauroit ourer,
Et por Dieu seruir labourer,
Or testuet orrer hareu lase :
Cest contre Diu dedeuourer
Ame por le cors enbourer
De ce dont Dix nagre ne grase.

31.

Quant mors sans lancer et sans traire
Nos prent, hastons nos de bien faire,

Petit vaut biens ki trop detrie
Cis siecles nest fors vne haire,
Por cors et ame a infer traire,
Ki plus si frote plus suertie.
Nous veons si ne dotons mie
Cou ke li mors nuit et jor crie
Tosjors nest mie grue maire,
Wart cascuns quil part il colie
Se cest por sens ou pour folie;
Car caus perdus nest a refaire.

32.

Mors ki sor tos ses cols adrece,
Crie cuns jors vient de tristece
Qui tout le mont tranler fera,
Jours de dolours, jors sans leece
A cians ki pecies mortens blece,
Car biens fais sans plus vaintera,
La iert creus ki tout pesera,
Ki nulieu ne deportera,
Tot est fiens tresors et hautece,
Quant pities lieu ni trouera
Por noient merci criera
Cil ki de bien faire eut perece.

33.

Mors haut et bas a vn fuer conte
Tost en a fait cou ka li monte
Dont nont pas raison pais ne trieue,
Veske, arceueske ke roi et conte,

Ki de nul mal faire nont honte,
Cuident il leur tresors leur sieue,
Sil ont pensée en mal soutieue,
Ou en pis faire volentieue
De coi nus prudom ne samonte
Ki plus amasse et plus alieue
San besoin same nen ai ieue,
Plus est honis au rendre conte.

34.

Mors a bien esiex le deffaite
Ki de toute rien se deshaite,
Fors destre sers a se monoie,
Quant l'ame li est du cors traite
Por nient feroit corner retraite
Des dampnes acrois li moujoie,
Mar fu nes quant a cou sauoie,
Ki pour tout auoir le desuoie;
Car quant plus suce et mains alaite
De dolereus mes se couroie,
Dont le saueur en sen cuer broie
Par coi il pert joie parfaite.

35.

Mors di celui ki veut auoir
Le siecle et Dieu par estouoir
Kil veut cou questre ne puet mie,
Dix veut que cascuns ait sauoir
Par coi il ait sens de sauoir,
Aquerre par durable vie.

Li siecles aime gloutenie,
Luxure, orgueil et felenie,
Dont ne se pueent entrauoir
Dieus et li siecles coi con die,
Lai dont le siecle, en Diu te fie,
Seres rices d'oneste auoir.

36.

Mors sor ceux qui en gloutenie
Mainent sans vser dautre vie,
Tes dens et tes coutiaus aguise
Si cuident que Dix ne soit mie,
Et ke tu soies endormie,
Tes pooirs pour cou namenuise
Par mer waincre se leur n'espuise,
Soit cascuns tes ke bien lespuise,
Se nait de desperer enuie,
Car il nest pecies qui tant nuise,
Dieus atent ke pecieres ruise,
Et quant plus peke et plus ben prie.

37.

Mors di celui ki partout suche,
Et ki tout reube et ki tout muce,
Tout li taura pour vn suaire;
Tout ert siens ses Dix ense huce,
Quant cil sapara ki tout juge,
Enbrases por jugement faire
Escrit ert enmi son viaire
Coment ki li doie desplaire,

Couoitise ki le desuche
Por cou se Dix test debonaire
N'akujer mie auoir par fortraire
Chies placeus laist enuis sanmuce.

38.

Mors nus ne te puet contredire
Ke tu ne soies dame et sire
De metre a fin toute hautece,
Sage furent de bien estire
Li saint qui sofrirent martire,
Dont il ont parfaite leece,
Ne douteront mie a despire
. . . . . .
Se tu veus ke ta nef s'adrece,
A bon port adose rikeche,
Nus nen a trop qui nen soit pire.
. . . . . .

39.

Trop atent a lui remirer
Cuers ki ne seuent consirer
De meffaire ne de mesdire,
Quant mors le fera souspirer,
Et l'ame fors del cors tirer,
Deuânt lui vera sen martire,
Se tu vues paradis eslire,
Il te couient ten cors despire,
Et contre ses delis tirer,
Sergans ne doit mie estre sire,

Cuers doit plorer et ame rire
Pour goie sans fin desirer.

40.

Mors on voit souent auenir,
Et les aucuns teus deuenir
Kil ne font fors malise aprendre,
Quil deuent viure sans finir,
Tart u temp estuet espanir,
Ses mesfais ki au bien veut tendre,
Quant jouenes ne se puet deffendre
Viellume ki nest fors ke cendre
A cuel chief cuid ele venir,
Mal faire et bone fin atendre,
Me sanle bastir sans reprendre
Cousture ki ne puet tenir.

41.

Mors di a tous comunement
Ke depors encastiement
Fait sanler no foi plus petite
Cascuns peke ausi baudement
Ke si Dix desist liement
De tous vos pecies soies cuite.
Ahi prelat gens entredite
Cui li fois fu dounée escrite,
Vos parlissies plus asprement:
Mait tot sont enclus et ermite,
Ki vous donent monoie eslite,
Nos comprons vo cun kiement.

42.

Mors, mors apres vos venra pire
Plus crueus con ne poroit dire,
Cest a ciaus bien pesme nouele
Ki en tremerel et en ire
En jurer et en Dieu despire,
Font tosjors soner leur viele,
Lange a tous viens dire muiele :
Haste te de metre te sele,
Entrues kil te loist escondire,
Ja vois tu bien que Dis t'apele
Les bras tendus en se nacele,
Ki de tout sen cuer te desire.

43.

Mors di ciaus ki le loi deuine
Preecent ki nont mais lespine
Culeur dois a deniers conter;
Il perdent tout a bone estrine,
Ne leur caut mais par quil rapine,
Mais kil se puisent amonter
Il deussent leur car douter
Par mes con ne deust conter
Par pains fais de pesme farine,
Or welent si tout sormonter,
Nus nest leur fix au droit conter
Si nen est mix a leur cuisine.

44.

Mors mors peu ou nient vos redotent
Cil ki l'or et l'argent encroutent,

Dont maint preudom va mendiant
Ke pensent il quant il englotent
Les morsiaus ki le sanc degotent,
Dont pluiseur vont leur pain priant
Et il en sont cras et riant,
Et leur enfant gloton friant
Dont es grans tremeriaus se botent.
Les preeceurs vont defuiant,
Et ceux ki leur vont espiant,
Leur doleur de cler cuer escotent.

45.

Mors a droit t'apelon amere,
Il n'est tant prudom ne tant lere,
Cui ne faces warder scilence.
Cheu soumes en te misere
Tres dont c'Adans.nos premiers pere,
Passa le point d'obedience,
Releuons nous par pasiénce,
Par faire del cors abstinence,
Mestiers est que nos sens nos pere,
Wardons dedens no conscience
Ke riens ni ait contre desfense
Tout est vn lere et coulonere.

46.

Mors fait toute joie alegier,
Le plus fort et le plus legier
Fait anuitier quant il ajorne;
Nus ne puet se force esligier

Vers li n'estuet nulieu plegier,
Cest demurdre cui kele ajourne
Sagement enuers Diu satorne
Ki de mal faire se retourne.
Tel fais doit cascuns alegier,
De bones meurs tes cors ajorne,
En cui li sainte ame sejorne,
Ne fai mie du leu bergier.

47.

Mors monstre nos ke ce seroit
Ke dis Jesuscris ameroit
Ki li pules ke muns fesist:
Mors respondi kil le feroit,
Cors et ame en essauceroit
Ceroit cou con apresist
Ken lui amer son cuer mesist,
N'enuers autrui ne mes presist,
Petit ou nient li cousteroit
Et saucuns faus lui meffist,
En pacience le presist,
Ou autrement se danneroit

48.

Mors puis kil ne puet auenir,
Con sace quant tu dois venir
Du siecle adoser t'esuertue:
Nus ne se doit a lui tenir,
Cui de Diu vuele souenir.
Faisons dont de cistiaus no mue,

Wastons i no char vermelue
Ki riens ne vaut cuite ne crue,
Fors que, por nos pecies espanir,
Folie tousjors maintenue
Ame et cors de tos biens desnue,
Si ca Dieu nos laist auenir.

49.

Mors ki savoit con tu es sure,
Et con petit cis siecles dure,
Peu priseroit co ki nos blece;
Cest mes pesers fause mesure,
Mesauners forconters usure;
Pesme est li fins de tel rikeche,
Marcheandise a che s'adreche,
Li pluiseur en font fause treche,
Gloutenie, orguel et luxure
Ont fait faire vne fortereche;
Se sanle a cascun grant proeche,
Quant il i puet auoir masure.

50.

Morir et jugement atendre
Couient, ce ne puet nus deffendre
Pechieres ki t'escusera,
Quant tu ne saras conte rendre,
Ou porras tu le consel prendre,
Quant tes pecies t'acusera,
La ou tous li mons tranlera;
Pense cuels li tormens sera,

Con acujert par ses deniers vendre :
Lai le pechié, Dix t'aidera,
Se tu te hais ki t'amera,
Tu pues bien sor ti trop despendre.

51.

Mors trop atent ki tant delaje
Ke tu vienes prendre te paje,
Tous est de Diu desseures,
Ne li vaura buissons ne haie,
Ne forterece en coi te traje,
Ja de ti niert asseures,
Signeur entrues que vos dures
Des tresors que vous enmures,
Dones ent as poures manaje,
Uns jors venra dont pencures,
Ki a tous ert si bellures,
Nares parent ki ne vos laie.

52.

Mors nos viuons en grant bataille,
Il nest nens cis siecles vaille,
Fausetes tient par tout sescole;
Cascun ne caut coment il aille,
Mais ke monoje ne li faille
A autre oisel nos cuers ne vole.
De trop pesme morsel secole
Le cors ki nest cune fiole,
Quant li ame de faim baaille,
Par fais, par penser, par parole,

Fait cascuns d'infer se gajole,
Peu sont de gens cui de Diu caille.

53.

Mors l'anemi en cuer courouche,
Qui garde la main et la bouche
Les eus et les pies et l'oie,
De jour te lieue, et de jor coche,
Cors ki a mal faire ne touche,
Fait œuvre de Dieu congoie,
Puis ke biens fais ne perist mie,
Si ke li cors ki sestudie
En faire ce dont ame grouce
Par consel ordene te vie;
Trop atent ki ne se castie,
Ancois kil ait perdu se louche.

54.

Mors partout ceurt li renoumée,
Ki couuoitise sest vantée
Kele a romme les ex cillies,
Par le monjoie enuenunee
A coi ele la mariée :
Romme grant tort vos auillies,
Li argens a coi vos brillies,
Nest fors fiens car vos esuillies;
Trop aues le mort adossée,
Rus nest mes par vos consillies
Sil nest ancois si espillies
Kil nait de coi se barbe rée.

ALEXANDRE DE BERNAY.

Ce poète, connu dans l'histoire de la poésie françoise sous le nom d'Alexandre de Paris, étoit né à Bernay en Normandie, vers le milieu du douzième siècle. Il est un des auteurs du roman d'*Alexandre*, traduit ou plutôt imité de Quinte-Curce, de la Vie du conquérant macédonien attribuée à Callisthène, et de l'*Alexandriade* de Gaulthier de l'Isle ou de Châtillon. Ce roman est écrit en vers de six pieds, et c'est de là, dit-on, que ces vers ont été appelés alexandrins, du nom du héros; et non de celui du poète, qui n'en fut que le continuateur. Le grand vers étoit déjà en usage au temps de la naissance d'Alexandre de Paris, et l'on peut fixer l'époque où il fut employé pour la première fois à peu près vers 1140. Alexandre commença à se faire connoître par le roman d'*Elène, mère de saint Martin*, et *Brison*, fait par le commandement de Loyse, dame de Créqui-Canaples, et par le roman d'*Athis et Porphilias*, qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothéque du roi, n° 7191. L'auteur annonce l'avoir traduit du latin. Il continua le roman d'*Alexandre*, commencé par Lambert li Cors (le court, le petit) de Châteaudun. Les vers suivants ne laissent aucun doute sur ce sujet.

Lo vérté de l'estoir' si com li roiz la fist,
Un clers de Chastiaudun, Lambert li Cors l'escrit,
Qui du latin la trait et en romans la mist.....
Alixandre nous dist que de Bernay fu néz,
Et de Paris refu ses sournoms appellez,
Qui ot les siens vers o les Lambert mellez.

Le roman d'*Alexandre* fut encore l'ouvrage de plusieurs autres poètes; une partie est écrite par Thomas de Kent, dans le langage françois, introduit en Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, et qui, déjà corrompu en Normandie par l'ancien idiome normand, l'altéra encore par celui de l'anglo-saxon. Les premières parties de ce poëme parurent vers l'an 1210, sous le règne de Philippe-Auguste, et non sous celui de Louis VII, comme on l'a dit. On y remarque des allusions flatteuses sur les événements du règne de ces deux princes, et il est très bien écrit pour le temps où il parut; il renferme un assez bon nombre de vers harmonieux et pleins de sens; les descriptions en sont animées, les récits naturels; mais ces beautés ne se rencontrent en général que dans la première partie: le style des continuateurs est lâche, foible et languissant.

COMMENCEMENT DU ROMAN D'*ALEXANDRE*.

Qui vers de riche estoir' veut savoir et oir,
Por prendre bon exemple de proesse accueillir,
De conoistre reson, d'amer et de haïr,
De ses amys garder et chièrement tenir,
Des anemys grevez qu'on en peusse élargir,
De laideures vengier et des bons faits mérir,
De haster quant les leus est et à terme offrir,
Oez doncq le premier bonnement à loysir.
Ne l'orra guières hom, qui ne doie playsir:
Ce est dou milleur roy qui onques poist morir,
D'Alisandre je weill l'estoire refraischir.

ROBERT WACE.

Ce poète, dont le nom est écrit de tant de manières par les auteurs qui en ont parlé, est tantôt appelé Vaicce, tantôt Vaks; il étoit de l'île de Gersey, Gresié, ou Gersui, comme il le dit lui-même:

Gresié est prouf de Cotentin,
Là où Normandie prent fin,
En mer est devers occident
Au fieu de Normandie appent.

Il fut chargé d'écrire en vers l'histoire de Normandie, et cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, a placé Robert Wace au nombre des meilleurs écrivains du douzième siècle. Ce poëme, connu sous le nom du *Roman du Rou*, est un répertoire précieux de faits historiques, particulièrement sur la conquête de la Neustrie par les Normands, et sur celle de l'Angleterre par le duc Guillaume. Il dit lui-même dans son poëme:

Longue est la geste des Normands,
Et à mettre est griève en romans;
Je l'en demande qui c'en dit
Qui ceste estoire en roman mist,
Je di et dirai que je suy
Waicce de l'isle de Gersuy,
Qui est en mer vers occident,
Au fieu de Normandie appent:
En l'isle de Gersuy fu nez,
A Caen fu petit portez,

Illenque fu à leistre mis,
Puis fu longues en France appris,
Quand j'eus de France repairay
A Caen longues conversay,
De romans faire m'entremis
Moult en écris et moult en fis
Par Dieu aye et par le roy
Autre servir fors lui ne doi;
Me fu donné Dix li rendra
A Baex une provenda
De Henry roy second vous di
Neveu Henry, père Henry;
Longue est l'estoire ains que le fint
Comme Guillaume roy devint.

Le même auteur parlant du mariage du duc Guillaume avec Mathilde de Flandre, qui eut lieu vers 1050, dit que ce prince fonda un hôpital à Caën:

Li ducs pour satisfaction
Et que Dex leur fache pardon,
Et que l'apostole consente
Que tenir puisse sa parente,
Fist cent promenades establir,
A cent pauvres paistre et vestir,
A mehaignez et non véants,
A langoureux et non pouants,
A Cherebourg et à Roen,
A Bayex et à Caen,
Encor y sont, encor y durent,
Sy come establies y furent.

Dans le roman du *Brut*, Robert Wace rapporte que Celdric ayant été au secours de son frère Baldus, qui étoit en guerre avec le roi Artus, se déguisa en ménestrel pour ne pas être reconnu :

Au siége ala come jonglère
Si faint que il estoit harpère,
Il avoit apris à chanter,
Et lais et notes à harper.

Le même poète proclame le roi Gabet dieu de la musique :

De viéles sot et de rote,
De harpe sot et de chorum,
De lire et de psallerium :
Parce qu'il ot del' chant tel sens,
Disoient la gent en son tens,
Que il est dieu des jongléors,
Et dieux de tous les chantéors.

Ce fut par l'ordre de Henri II, roi d'Angleterre, qui aimoit et encourageoit la poésie françoise, que Robert Wace traduisit en vers françois le roman de *Brut*. C'est de ce roman embelli par son traducteur que sont sortis ceux du *Roi Artus*, de *l'Enchanteur Merlin*, du *Saint Graal*, de *Lancelot du Lac*, de *Tristan de Léonnois*, de *Perceval le Gallois*. C'est le premier livre dans lequel on trouve l'origine de la table ronde, de ses fêtes, de ses tournois, de ses chevaliers. On le lisoit publiquement à la cour des rois anglo-normands, qui le jugeoient très propre à inspirer l'enthousiasme dans l'âme de leurs guerriers; les dames en alloient faire la lecture dans les infirmeries pour calmer les douleurs des chevaliers blessés dans les tournois. Ce fut par les Normands que les Anglois connurent cet ouvrage, et comme il flattoit leur orgueil national, il fit beaucoup de bruit dans leur île. Dans la Grande comme dans la Petite-Bretagne on eut une confiance aveugle pour toutes les fables que renferme le *Brut*. On regardoit comme sans éducation, dit Alfred de Beverley, celui qui ne les connoissoit pas. Les jeunes gens le savoient par cœur, et s'attachoient à le réciter agréablement. Robert Wace, dont le nom françois paroît avoir été Eustache, est compté au nombre des meilleurs trou-

vères. Né vers 1112 et mort vers 1180, il paroît avoir passé une grande partie de sa vie en Angleterre, où la plupart de ses ouvrages ont été composés. Il existe si peu de renseignements sur les écrivains de cette époque, que l'on ne pourroit former que des conjectures sur le temps où ils florissoient, et sur le pays qui les avoit vu naître, si quelques uns d'entre eux n'avoient pris soin de transmettre un petit nombre de détails sur le rang qu'ils occupoient, et sur les noms de ceux qui avoient coopéré à leur entreprise. Aucun des ouvrages de Robert Wace n'a été imprimé; la Bibliothéque du roi n'en possède que des manuscrits incomplets.

Robert Wace étoit clerc de la chapelle de Henri II, qui, en récompense de ses poëmes ou romans, lui donna une prébende à Bayeux. On le voit par les vers suivants :

Ne trove guaires ki rien me dunt
Fors li roys Henris li secunt;
Il me fist duner, Dieus lui rende,
A Baieus une provende,
Et meint autre dun me ad duné,
De tut lui sace Deus bon gré!

Il dit qu'il a vécu aussi sous le règne de Henri Ier, qu'il a vu un troisième Henri, le fils de Henri II, et qu'il a été clerc-lisant sous tous les trois. Sa poésie, quoique très antique, ne manque pas d'intérêt. On trouve dans ses vers une infinité de mots dérivés du latin. Il est facile d'y reconnoître la transition de la langue des Romains aux langues modernes, dans lesquelles l'orthographe de beaucoup de mots s'est établie par la suppression de quelques lettres dans les mots latins. Plusieurs des termes dont Robert Wace

se sert, ainsi que Benoît de Sainte-More, sont conservés dans la langue anglaise comme dans la nôtre. Ce qui est plus digne de remarque, c'est qu'on retrouve dans le langage du peuple, et surtout dans celui des campagnes de Normandie, plusieurs des expressions employées par Robert et ses contemporains.

EXTRAIT DU ROMAN DU *ROU*, OU DE *ROLLON*,

DUC DE NORMANDIE.

L'auteur parle de l'irruption que le roi de France fit dans la Normandie.

Li dus out sa gent à Falaise
Nouvelles oit dont moult li poise,
Tort li fait li roiz ce li semble,
Sez chevaliers mande et assemble,
Ses chastiauz fist lost enforchier,
Fossez parer, murs redrechier,
Le plain païs lairra gaster
S'il peut bien les chastiauz garder;
Bien porra se dit retrouver
A plaines terres recouvrer;
Ne se vout à Francheiz monstrer,
Par le païs les fait aller;
Mais il les cuide convier
Vilainement au reparier;
Li roi sa gent appareilla,
Vers Baex lour dit s'en ira,
Bussin tout essileira,

Et quant d'ilenc repairera,
Par Varaville passera,
Auge et Leuvin tout gastera.
Par Bussin Francheiz coururent
Très qu'à l'eue de seulle furent,
A Caen d'ilenc retournèrent,
Et à Caen olne passèrent,
Encor ert Caen sans chastel
Ni avoit fait mur ne quesnel,
Quant li roiz de Caen retourna
Par Varaville s'en ralla.

AUTRE FRAGMENT.

Le ménestrel Taillefer entonne, à la tête de l'armée normande, les chansons de Charlemagne, de Roland et d'Olivier, au moment où va commencer la bataille d'Hastings.

TAILLEFER qui molt bien cantoit,
Sur un ceval qui tost aloit,
Devant ax s'en aloit cantant,
De Carlemaine et de Rolant
Et d'Olivier et de vassaus,
Ki morurent à Rainschevaus.

AUTRE FRAGMENT.

Guillaume venoit de conquérir l'Angleterre; il apprend que le roi de Danemarck lève des troupes, et veut venger la mort d'Harold.

A ses barons se conseilla
Qu'en Danemarche envoiera,
Savoir se jà par nul endroit,
As Danois pais faire porroit
Helsins uns hom qui moult savoit
De Ramesies abbé estoit.
Bien cointement savoit parler
Et bon conseil prendre et donner;
Moult étoit de bonne éloquence,
Si parloit par grant sapience.

AUTRE FRAGMENT.

Helsin, ambassadeur envoyé par Guillaume en Danemarck, est assailli par une tempête à son retour en Angleterre, et secouru par un ange qui lui dit :

HELSINS, se tu t'en veus r'aler,
Se tu de la mer veus oissir
Et sains en ton païs venir,
Voe et pramet que feras
A tous les ans que tu vivras,
Et à faire l'enseigneras
As églises que tu porras,
La sainte fête et le saint jor
Que la mère notre Seignor,

La roine honeurée
Fu conceue et engendrée.....
La conception que je di
Est en decembre à l'uisme di
L'uisme jor devers l'entrée
Doit la fete estre célébrée.
Quel servise, dist-il, ferons
Quand nul servise n'en avons?
Li angle respont à l'abbé
Tout cel de sa nativité,
Qui est huit jors dedenz septembre,
Cel même dis en décembre
Tout le servise sans nuance
Fors seul le nom de sa naissance
Là où nativitas dit l'on
Illuec diras conception,
Conceptio iluec diras
Là où l'on dist nativitas.

BENOIT DE SAINTE-MORE.

Ce poète paroît avoir appartenu à une famille de Sainte-More, petite ville de la Touraine, famille établie depuis long-temps en Angleterre, où il avoit lui-même résidé. On ignore les motifs qui l'engagèrent à revenir en France. Après avoir débarqué en Normandie, il se rendit à Paris, puis à Beauvais. Ayant trouvé parmi les manuscrits de la cathédrale de cette ville, la version latine de la guerre de Troye, par Darès le Phrygien, il en fit une traduction en vers françois dont la Bibliothéque du roi possède plusieurs manuscrits sous les nos 7189, 7624, 7595. Henri II, roi d'Angleterre, d'après le témoignage de Robert Wace, avoit enjoint à Benoît de traduire en vers françois l'histoire des ducs de Normandie. Cette traduction, inconnue à tous ceux qui ont traité de l'ancienne poésie françoise, se trouve dans la Bibliothéque Harléienne, sous le no 1717. Ce trouvère est encore auteur d'une chanson ou d'une sorte de cantique mis en musique, sur les avantages d'une croisade. Il s'adresse aux barons anglois, les invite à prendre la croix et à partir pour la Terre-Sainte. La savant M. Tyrwhitt s'est trompé en avançant que parmi les ouvrages de Benoît on devoit distinguer la *Vie de Thomas Becket*, archevêque de Cantorbéry, en vers françois, qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothéque Harléienne sous le no 3775. Ce n'est qu'en 1792, que M. l'abbé Delarue

a découvert le manuscrit qui contient l'histoire en vers des Ducs de Normandie, dans la Bibliothéque de Londres, où ce manuscrit est conservé depuis plus de six cents ans, et où il étoit inconnu. Il est d'autant plus précieux que c'est le seul qu'on connoisse de l'*Histoire de Normandie* par Benoît de Sainte-More; il contient plus de vingt-un mille vers, et se termine à la mort de Henri r^er^. C'est un mélange de roman, de saxon, de suédois, de danois, et surtout de latin estropié, ou plutôt dégénéré par la multitude des abréviations. En général ce poète n'a pas un style aussi clair et une versification aussi coulante que Robert Wace. Les fragments que nous avons extraits de ses différents ouvrages mettront nos lecteurs à même d'apprécier son mérite.

LES AMOURS D'ARLEITTE ET DU DUC ROBERT.

A Faleise esteit séjornanz
Li bons dux Robert li normanz,
Mult li ert li leus covenables
E beaus é sains é délitables:
C'esteit uns de ses granz déporz
Qu'od Danzeles, ce suis recorz;
Un jor qu'il veneit de chacier
En choisi une en un gravier,
Dans le ruissel d'un fontenil,
Où en blanchisseit un cheinsil,
Od autres filles de borgeis
Dunt aveit od li plus de treis.

Tirez aveit ses dras en sus,
Si cum pucelles ont en us
Par enveisure é par geu
Peeres quand sunt en itel leu.
Beaus fu li jorz, é li tens chauz,
Ce que ne covri sis bliaux,
Des piés é des jambes parurent,
Qui si très beaus et si blans furent,
Que ce fu bien au duc avis,
Que neifs ert pâle é flors de lis
Avers la soe grant blanchor;
Merveilles i torna s'amor.
Fille ert d'un borgeis la pucelle,
Sage é corteise é proz é bele,
Bloi et od bel front é od beaus oils
Où ja ne fust trovez orguilz,
Mais benignite é franchise;
Si n'en fu nule mieux aprise,
E s'aveit la color plus fine
Que flors de rose ne d'épine:
Nés bien séant, bouche et menton,
Rien n'out plus avenant façon,
Ne plus bel col, ne plus beaus braz;
Iteu parole vos en faz
Que gente fu é blanche é grasse,
Eissi que les beautés trepasse
Des autres totes du regné.
Poi vos ai dit de sa beauté
A ce qu'en ert, ce sachez bien.
Li dux la volt sor tote rien.

Par un chevalier mult sené,
E par un chamberlanc privé,
En fist à son père parler,
E le jor querre é demander
E pramettre tant et offrir,
Que bien le deveit consentir;
Li la amer de grant amor,
Puis li dorra riche seignor;
E cil s'en escondist assez,
Qui mult se tint à esgarez,
De tot le mieuz ert de Faleise;
Por ce li desplaist mult et peise,
Qu'il ne la donge en mariage
Od le conseil de son lignage.
De plusors part li ert requise,
Si ne vousist en nule guise,
Que a nul homme à son vivant
Fust ne meschine ne soignant.
Ne fust un suen frère, un seint hom,
Qu'il out de grant relligion,
Qu'in Gover out son ermitage,
Qui li destolli cume sage,
Sans faille l'en eust foïe,
Ou fust saveir, ou fust folie,
Icil l'en fist sa païs aveir
D'en consentir et d'en voleir.
La danzele buenement
Li remostrout tot ensement,
Sagement li faiseit entendre
Le bien qui lor en poeit prendre.

Si fu la chose graantée,
La nuit é l'ore aterminée,
Brieve, sans terme de quinzaine,
Qu'ainceis que trepast la semaine;
E la pucelle ert en esfrei,
Qui mult grant garde prent de sei;
Si que si sait é si estace
Ne desagret é ne deplace
Au duc desque eissi est à estre
Selon sa richesce é son estre;
Por tenir en son corps plus cher
A fait robe fresche taillier,
Bele é bien feite é bien séante,
E a son corps mult avenante.
La nuit que li terme fu pris
I a li dux les deux tramis
Qui cel ovre orent por parlée,
Tot en segrei é a celée
L'en voudrent mener au chastel.
Mais ce ne li fu ne bon ne bel.
Bele, font ils, qu'apercevance
Ne seit de vos, ne parlance
N'eschar entre la gent vilaine
Afublez ça chape de laine,
Que ja nel sache vos veisins,
Kar ainzque seit cler li matins
Ne que chante l'aloe hupée,
Vos en rayrons ci ramenée.
Eissi fait la pucelle sage,
Nel oi-je unques en corage,

Que se li dux a sei me mande,
Qui mon gent corps quert é demande,
Que je auge com soudeiere,
Ne come povre chambrière;
Ainceis irai, ce est la some
Com pucelle, fille à prodome,
Por m'onor creistre et por mon bien,
E si ne m'en vergoin de rien
E qu'il voudra, cil sache et veie
Tant ert l'onor maire meie;
Kar mauveistie ne légérie,
Ne aucun ovre de folie,
Ne sera ja sor mei reprise;
Por ce n'i voil en itel guise
Aler à pié à lui gesir,
Faites vos palefreiz venir,
Ce vos prie é requier doucement,
Kar eissi j'irom plus gentement.
Cil entendent son grant saveir
Savent qu'ele dit raison é veir;
Tot son plaisir unt graanté
E fait tote sa volonté.
Son gent corps, aveit bel vestu,
A ce aveit mult entendu,
Cum d'une mult bele chemise
E sus d'une pelice grise,
Blanche, fresche é lée sans laz,
Seante au corps, é mieuz as braz,
S'out afublé d'un cort mantel,
A li mult covenable é bel;

Bende son chef qu'ele out mult bloi
E dunt ele n'aveit poi
D'une bende laschetement
Od un freiseaus de fin argent;
Sans s'eslier est si montée
Ne sais si bele riens fu née;
Son pere é sa mere salue:
Mais ainz qu'ele fust del us eissue
De pitié de eux conforter
La covint des oils à plorer;
Lermes li mouillent la peitrine.
Si dunc sçeust estre devine,
Mult par eust si quers grant joie;
Kar des Hector le proz de Troie,
Cil qui fu fils del rei Priant,
Ne sui recors ne remembrant
Que mendres princes fust puis nez
Qu'en leu fu la nuit engendrez.
Buens fu Artor é Charlemaigne
Qui a force conquist Espaigne:
Mais quand l'estoire vos ert dite
Que de cestui avons escrite,
Ne direz pas au mien espeir
Que prince peust plus valeir.
Eissi consent Deus maintefeiz,
Choses que l'en tient à desleiz,
Dunt l'om veit grands biens avenir
Eissi come ci porreiz oir.
Si tot out esté en delit
Que li dux out en leu la nuit,

Qui solom lei com esposée,
Ne la mie déshonorée.
Si fu apert aparissant,
E bien fu a toz connoissant
Que Deus en ama é maintint
L'eir qui de eux deux nasqui é vint.
Oiez pucele qui n'est nice,
Mais sage é proz é cointe é rice,
A la porte del chastel vindrent,
Cil qui la menèrent é tindrent;
Iloc dehors l'ont descendue,
Auques esteit clere la nue,
Li portiers fu apareilliez,
E li guichet descoreilliez.
Cil entrèrent, mais el ne fist,
Nonques dedenz le pié ne mist,
E cil furent mult merveillant,
Bele, font il, venez avant;
Ne dotez que rien vos i sace,
Vez, délivre est tote la place.
Porce, fait-ele, n'en fas-je rien;
Mais ce n'est pas raison, ne bien,
Quand li dux m'a a sei mandée,
Que sa porte me seit vee.
Ou vos me la ferez ovrir,
Ou de rien ni ert à mon plaisir;
Des que eissi vout de mei li duz
Par guichet, n'a si étreit uz,
N'est gent que l'om passer me face,
Ne unques, Damne Deus, ne place.

Dunc n'est-il grant chose de mei
Des qu'il eissi me mande à sei.
Ovrez la porte, beaus amis,
Tot bonement s'en sont cil ris
Qui oent son grant escient,
Son sens é son afaitement.
Tot fu la porte défermée,
E tot eissi l'ont ens menée
Deciqu'en la chambre voutice,
Ou out maint ymage peintice
A or vermeil et à colors.
Ne fu mais joies ne honors,
Si grant com li dux li a faite,
Tote s'amor li a retraite.

FRAGMENT

DE LA TRADUCTION EN VERS DE L'HISTOIRE DE DARÈS DE PHRYGIE.

Ceste hystoire n'est pas usée
Ne en gaires de lieus trouvée;
Jà refaite ne fust encore,
Mais Beneois de Sainte-More
L'a comencié é faite é dite,
E a ses mains l'a toute escrite;
Ici taillie, ici ouvrée,
Ici escrite, ici posée;
E plus ne mains ni à mestier
Ci wel l'istoire comencier,

Le latin suivre e à la lettre
Ne plus, ne mains ni vodra mestre.
Quant vint el tens que vers devise,
Que l'erbe vers point en la rise,
Lorsque florissent li ramel,
E doucement chantent oisel,
Merle, mauvis e loriol,
E estornel et rossignol,
La blanche flors pent l'espine
E reverdoie la gaudine,
Quant li tens est douz e souez,
Lor partirent del port les néz.

AUTRE FRAGMENT.

Agamenon ni li Grezeis
Ne bien ne plus de cinquante reis,
Ne porent Troie en dix ans prendre,
Unques n'i sorent tant entendre.
E icis dux, o ses Normanz,
E od ses autres buens aidanz,
Conquist un réaume plenier
E un grant pople fort é fier,
Qui fu merveille estrange é grant
Sol entre prime é la nuitant.

HUON DE VILLENEUVE.

Ce poète, qui vivoit dans le treizième siècle, a composé un grand nombre de romans en vers, tels que *Renaud de Montauban*, *Doon de Nantuel*, *Aïe d'Avignon*, *Guiot de Nantuel*, et *Garnier, son fils*. C'est dans ces poëmes que le Boiardo, le Pulci, l'Arioste, et la plupart des auteurs italiens qui ont pris les héros de leurs vers dans l'histoire de la chevalerie, ont puisé. Les ouvrages de Huon de Villeneuve ont été pour l'épopée chevaleresque en Italie une mine abondante. Ce trouvère a de l'invention, ses histoires sont bien racontées, et son style ne manque pas d'une sorte de facilité. On trouve dans ses romans beaucoup de faits qui peignent les mœurs du temps où il écrivoit. On attribue à Huon de Villeneuve les romans des *Quatre fils Aimon*, de *Maugis*, d'*Aigremont* et de *Beuves d'Aigremont*. On sait de quel succès a joui le roman des *Quatre fils Aimon*, qui, traduit en prose dans le quinzième siècle, a été souvent imprimé à cette époque, et dont les éditions ont été si considérablement multipliées par les presses des imprimeurs de Troyes. Ces dernières éditions, qui font partie de la bibliothéque bleue, sont très fautives; à peine y reconnoît-on l'auteur original, parce qu'on a voulu l'habiller à la moderne, et en rajeunir le style. Dans ses Annales typographiques, Maittaire dit que ce roman fut traduit en anglois par les ordres du comte d'Oxford, et

que cette version fut imprimée à Londres en 1554, in-folio. A l'exemple des autres romanciers, Huon de Villeneuve et le translateur en prose du roman des *Quatre fils Aimon*, ont choisi Reinold, moine et martyr à Cologne, pour en faire le principal héros de leur roman. On voit, suivant quelques auteurs, dans la même ville, sur la muraille d'un monastère de filles, sous l'invocation de saint Reinold, la représentation des quatre paladins, montés sur le cheval Bayard, qu'on disoit avoir appartenu à Maugis d'Aigremont, leur cousin germain. Renaud de Montauban y paroît avec l'auréole, signe de sa sainteté. On ajoute que ce chevalier, fils d'un prince des Ardennes, après avoir mis à fin plusieurs aventures merveilleuses, se fit moine dans l'abbaye de Saint-Pantaléon. Les divers poëmes de Huon de Villeneuve se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothéque du roi, sous les n°s 7182, 7183 et 7635.

FRAGMENT

DU ROMAN DE RENAUD DE MONTAUBAN.

SEIGNOR, soiez en pes luit a.....
Que la vertu du ciel soit en vos demorée,
Gardez qu'il n'i ait noise, ne tabor, ne criée:
Il est enfinc coustume en la vostre contrée,
Quant un chanterre vient entre gent henorée,
Et il a endroit soi sa vielle atrempée:
Jà tant n'aura mantel ne cotte desramée
Que sa première lais ne soit bien escoutée:
Puis font chanter avant se de rien lor agrée,
Ou test sans vilenie puet recoillir l'estrée.
Je vos en diray d'unc qui molt est henorée,
El roiaume de France n'a nul si loée,
Huon de Villenoeve l'a molt estroit gardée,
N'en vol prendre cheval, ne la mule afel'trée,
Peliçon vair, ne gris mantel, chape forrée,
Ne de buens parisis une grant henepée,
Or en ait il mausgrez qu'ele li est emblée,
Une molt riche piéce vos en ay aportée.

HUGUES DE MÉRY.

Ce poète étoit un religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; il vécut dans le treizième siècle; il a composé un poëme qui eut une grande réputation, et qui a pour titre le *Tournoyement de l'Antechrist;* il y fait, dit Pasquier, combattre les vertus sous l'enseigne de Jésus-Christ, contre les vices sous celle de l'Antechrist, et enfin les vertus remportent la victoire. Ce poëme se trouve mentionné dans l'ouvrage de Geoffroy Thory, de Bourges, intitulé *Champfleury;* et Henri Estienne en fait l'éloge dans son livre de la *Précellence du langage françois.* Le président Fauchet, qui a compris Hugues de Méry dans le catalogue des poètes qu'il a donné, dit qu'il florissoit en 1227, sous le règne de Saint-Louis.

COMMENCEMENT

DU TOURNOYEMENT DE L'ANTECHRIST.

Il advint apres celle emprise,
Que li François orent emprise,
Contre le comte de Champaigne,
Que li roiz Loys en Bretaigne
Meina son ost sans point d'aloine,
Que mors ost li guens de Boloine,

Dont li François orent fet chief,
Qui remes sont à grant meschief,
Li membre foible et mal bailli,
Quant li chief au membre failli.
Ils s'en traisent tretuit arriers,
Fors Malclerc qui tant estoit fiers,
Qu'à merci ne deigna venir;
Bien cuida Bretaigne tenir,
Contre li roy par son desroy;
Com cel qui avoit cuer de roy,
Et qui estoit plain jusqu'au jour
De hardement et de valour,
De courtoisie et de largesce,
Lors ne me pot tenir paresse,
D'aler en l'ost du roy de France:
Tant feis en cet ost demorrance,
Que de Bretaigne fu partis
Li roiz de France et fu bastis
Li accors de la grant discorde
Que cil roiz se com l'en recorde,
Avoit au comte de Bretaigne.

AUTRE MORCEAU

DU TOURNOYEMENT DE L'ANTECHRIST.

Y m'ait Diex Huon de Mery,
Qui a grant peine ha fait ce livre,
Il n'ausa pas prendre à deslivre,

Li bel François à son talent.
Car cil qui treuvèrent avant
Prendrent avant tout à l'eslite,
Pource est ceste œuvre meinseslite;
Et fu plus fort à achever,
Moult mèis grant peine à cerciver
Les dis Raoul et Christian
Ni di si bien com ilz disoyent,
Mès quant qu'ilz dirent prenoient
Li bel François trestot à plain,
Si com il leur venoit à main,
Si qu'après eulx n'ont rien guerpy
Se j'ay trouvé aulcun espy
Apres la main as mestiviers
Je l'ay glané moult volontiers.

GUILLAUME DE LORRIS.

Ce poète, que Clément Marot appeloit l'*Ennius françois*, étoit de la petite ville de Lorris, en Gâtinois. Il florissoit vers le milieu du treizième siècle, sous le règne de Saint-Louis. L'époque de sa mort est incertaine, et peut être placée entre 1260 et 1262. On ignore quelle étoit sa profession. Quelques historiens ont avancé assez légèrement qu'il étoit jurisconsulte, parce qu'il cite Justinien dans un passage de son roman; mais cette preuve n'est rien moins que suffisante pour établir une pareille assertion.

Guillaume de Lorris étoit encore fort jeune quand il entreprit le fameux *Roman de la Rose*, comme il nous l'apprend lui-même dans les vers suivants :

Où vingtiesme an de mon aage,
Où point qu'Amors prend le paage
Des jones gens, ...
Si vi ung songe en mon dormant, ...
Or veil cel songe rimaier, ...
Amors le me prie et commande;
Et se nus ne nule demande,
Comment ge voil que cils rommanz
Soit apelez, que ge commanz
Ce est li Rommanz de la Roze,
Où l'art d'amors est tote enclose. . . . .

Il ajoute plus bas qu'il l'avoit entrepris pour une dame qu'il aimoit.

Celle por qui ge l'ai empris,
C'est cele qui tant a de pris,
Et tant est digne d'estre amée,
Qu'el doit estre rose clamée. . . . .

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme le meilleur de tous ceux qui ont paru avant François r^er^, nous décèle dans son auteur une imagination brillante et féconde; on y remarque une versification facile, des sentiments délicatement exprimés, et souvent même des maximes morales, quoiqu'on y trouve parfois des passages fort libres. C'étoit déjà beaucoup pour le siècle où fut composé ce roman. Un seul défaut s'y fait peut-être sentir, c'est une espèce d'uniformité dans le style qui dégénère quelquefois en monotonie. Mais en revanche quelle variété, quelle richesse dans les descriptions! quel naturel, quelle vérité dans les tableaux! un seul trait suffit au poète pour caractériser chacun des personnages allégoriques qu'il met en action. Guillaume de Lorris avoit incontestablement toutes les qualités qui constituent le vrai poète; il ne lui a manqué qu'une langue plus polie.

Il n'eut pas le temps de terminer son poëme; il en avoit fait les quatre mille cent cinquante premiers vers lorsqu'il mourut. Nous entrerons dans de plus longs détails, au sujet du *Roman de la Rose*, à l'article de Jean de Meun.

Guillaume de Lorris a encore laissé des poésies diverses qui existent en manuscrit, et qui n'ont point été imprimées. Les morceaux suivants sont extraits de la première partie du *Roman de la Rose* qui appartient à Guillaume de Lorris. Le texte le plus exact de cet ouvrage est celui qui a été publié par M. Méon dans son édition de 1814. Ce texte a été établi sur les meilleurs et les plus anciens manuscrits, dont ce laborieux savant a si souvent exploré les richesses au profit de notre littérature.

DESCRIPTION DU TEMPS,

TIRÉE DU ROMAN DE LA ROSE.

Le temps qui s'en va nuit et jour,
Sans repos prendre et sans séjour,
Et qui de nous se part et emble
Si celéément, qu'il nous semble
Qu'il nous soit adès en un point,
Et il ne s'y arreste point,
Ains ne fine de trespasser,
Si que l'on ne pourroit penser
Lequel temps c'est qui est présent,
Ce demande-je au clerc lisant;
Car ainçois qu'il eût ce pensé,
Seroit-il jà outre passé.
Le temps si ne peut séjourner,
Mais va toujours sans retourner,
Comme l'eau qui s'avale toute,
Dont n'en retourne arriere goutte.
Le temps s'en va, et rien ne dure,
Ne fer, ne chose tant soit dure;
Car il gaste tout et transmuë.
C'est celui qui les choses muë
Qui tout fait croistre et tout mourir,
Et qui tout use et fait pourrir.
Le temps si envieillit nos peres,
Et vieillit roys et empereres,
Et aussi nous envieillira,
Ou la mort jeunes nous prendra.

PORTRAIT DE L'OISIVETÉ,

TIRÉ DU ROMAN DE LA ROSE.

Je vis adonc une pucelle,
Qui estoit assez gente et belle:
Doulce haleine eut et savourée,
La face blanche et coulourée,
La bouche petite et grossette,
Et au menton une fossette.
La gorge aussi avoit très blanche,
Comme est la noif dessus la branche,
Quand il a fraischement neigé;
Si eut le corps bel et rangé,
Eut dessus son chapel d'orfrais,
Un chapel de roses tout frais:
En sa main tenoit un mirouer,
Et si fut d'un riche tressouer
Son chef tressé moult cointement;
Bel et bien et estroitement,
De fil d'or eut cousues ses manches;
Et pour mieux garder ses mains blanches
De haller, elle eut un gans blancs;
Cotte eut d'un riche vert luisans,
Cousue à ligneul tout autour:
Il paroit bien à son atour
Qu'elle estoit peu embesognée:
Quand elle s'estoit bien pignée,
Et bien parée et atournée,
Si estoit faite sa journée.

CONSEILS A UN AMANT.

VILLENIE premièrement,
Faut que tu laisses en aimant.
Si maudis et excommunie
Tous ceux qui aiment villenie.
Villenie le villain fait;
Je ne l'aime, n'en dit, n'en fait;
Villain est fel et sans pitié,
Sans service et sans amitié.
Après te garde de retraire
Chose des gens qu'il faille taire:
Soyes sage et raisonnable,
En parler doulx et convenable,
Aux grans personnes et menues;
Et quant tu iras par les rues,
Songe que soyes coustumier
De saluer les gens premier.
Et se tu oys nul mesdisant,
Qui les femmes soit desprisant,
Blasme-le, et fais qu'il se taise:
Fais, se tu peux, chose qui plaise
Aux dames et aux damoiselles;
Si qu'ils ayent bonnes nouvelles
De toy dire et de raconter,
Par ce, pourras en pris monter.
De vestement et de chaussure,
Selon ta rente, ta mesure.

Bien te dis que bel vestement
A l'homme siet honnestement;
Ayes souliers beaux et fetis,
Ne trop larges, ne trop petits.
Après te doit-il souvenir
De joyeuseté maintenir:
Amans sentent le mal d'aimer,
Une fois doulx, et l'autre amer:
Mal d'aimer est moult outrageux;
Tantost est l'amant en ses jeux,
Tost se complaint, tost se guermente,
Une heure pleure et l'autre chante.
A qui il ne plaist de donner,
D'avoir amours ne doit pener;
Mais qui en veut avoir la grace,
D'avarice tost se defface;
Car cil qui par regart plaisant,
Ou par doulce chiere faisant
A luy, ou par un ris serein,
Donne son cueur tout enterin,
Doit bien, après si riche don,
Donner l'avoir tout à bandon.
Après t'enjoins, par pénitence,
Que jour et nuit sans repentance,
En bien aimer soit ton penser;
Toujours y pense sans cesser;
Et pour ce que fin amant soyes,
Je te commande que tu ayes
En un seul lieu ton cœur assis,
Ferme, constant et bien rassis.

Qui en mains lieux son cœur départ,
Partout en a petite part;
Mais de celuy pas ne me doute,
Qui tient en un lieu s'amour toute,
  Quant tu auras ton cœur donné,
Ainsi que je t'ay sermoné,
Lors te viendront les adventures,
Qui aux amans sont très fort dures;
En plusieurs manières seras
Travaillé, grand mal sentiras,
Une heure chaut et l'autre froit,
Passer te faut par ce destroit;
Vermeil une heure, l'autre palle,
Tu n'eus oncques fievre si malle.
  Toujours est droit qu'il te souvienne
De ta mie, s'elle est lointaine.
Lors malheureux te jugeras,
Quant près d'elle tu ne seras,
Et conviendra que ton cœur soit
En celle que ton œil ne voit.
Et s'il est besoin que tu voyes
Ta mie a point, que tu la doyes
Arraisonner, ne saluer,
Lors te convient couleur muer,
Sitost que voudras commencer;
Et se tant te veux avancer,
Que ton discours commencer oses,
Quant tu devras dire trois choses,
Tu n'en diras mie les deux,
Tant seras doncques vergogneux.

Quant les nuits venues seront,
Mille déplaisirs te viendront :
Tu te coucheras en ton lit,
Ou tu auras peu de délit;
Telle fois te fera advis,
Que tu tiendras celle au cler vis
Entre tes bras et toute nue,
Comme s'elle fust devenue
Du tout ta mie et ta compagne,
Puis feras chastaulx en Espagne;
Mais peu y pourras demourer;
Lors commenceras à plourer,
Et diras : Dieu! ai-je songé,
Suis-je remué ou bougé?
Dieu, verray-je point que je soye
En tel point comme je songeoye?
La mort ne me greveroit mie,
Si je mouroye ès bras ma mie,
Et même se d'un doux baisier
La belle me vouloit aisier :
Moult auroye riche desserte,
De la peine que j'ai soufferte.
Ha! soleil! pour dieu, haste toy,
Ne fais séjour, appreste toy,
Fais départir la nuit obscure,
Et son ennuy qui trop me dure.
La nuit ainsi te contendras
Et de repos point ne prendras,
Puis t'en iras en recelée,
Soit par pluye, soit par gelée,

Tout droit vers l'hôtel de ta mie,
Qui sera très bien endormie,
Et à toy ne pensera guiere;
Une heure iras à l'huys derriere,
Savoir s'il est en rien ouvert,
Et là seras à descouvert,
Tout seul à la pluye et au vent,
Et puis iras à l'huys devant;
Oreilleras parmi la fente,
Si de lever nul se démente,
Et si la belle sans plus veille,
Mais te dis bien et te conseille,
Qu'elle t'oye bien douloser,
Pour connoistre que reposer
Ne peux en lit pour s'amitié:
Mieux t'en aimera la moitié.
Si te diray que tu dois faire,
Pour l'amour de la débonnaire,
De qui tu ne peux avoir aise;
Au départir la porte baise;
Et affin que l'on ne te voye,
Devant la maison, n'en la voye,
Fais que tu soyes retourné
Avant que le grand jour soit né.
Iceux venir, iceux allers,
Iceux pensers, iceux parlers,
Font aux amans, sous leurs drapeaux,
Rudement amaigrir leurs peaux;
Tu le pourras par toy sçavoir,
Si de bien aimer fais devoir.

Et bien sçaches qu'amour ne laisse
Sur fin amant couleur ne gressé.
De ce ne sont apparissant
Ceux qui dames vont trahissant,
Et disent, pour eux losengier,
Qu'ils ont perdu boire et mangier,
Et je les voy comme jangleurs,
Plus gras qu'abbés ne que prieurs.
Du pays gueres ne t'esloigne;
Et si tu as si grant besoigne
Qu'il te convienne t'eslonger,
Garde-toi de ton cœur changer,
Et pense de tost retourner;
Tu ne dois gueres séjourner.
Si t'ai dit comme et en quel guise,
Amant doit faire son servise.
Or le fais donc sur toute chose,
Si fruit veux avoir de la rose.

JEAN DE MEUN, DIT CLOPINEL.

Ce ne fut que quarante ans après la mort de Guillaume de Lorris, que le *Roman de la Rose* fut continué par Jean de Meun, dit Clopinel, parce qu'il étoit boiteux. Il naquit vers 1279 ou 1280, dans la petite ville de Meun, située sur les bords de la Loire, à quatre lieues d'Orléans. Jean de Meun fut considéré non seulement comme le plus grand poète, mais encore comme l'un des plus savants hommes de son siècle. Il étoit, au rapport de quelques historiens, docteur en théologie, et selon quelques autres, docteur en droit. Aucune de ces opinions ne nous paroît suffisamment prouvée pour être admise. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il appartenoit à des parents qui jouissoient d'une grande considération et d'une fortune assez considérable, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Codicille*. L'époque de sa mort peut être rapportée à 1320 ou 1322. On assure qu'il fut inhumé dans la maison des Dominicains de la rue Saint-Jacques. Plusieurs auteurs rapportent à ce sujet le fait suivant. Jean de Meun avoit légué à ces religieux, par son testament, un coffre rempli d'effets précieux, à en juger du moins d'après sa pesanteur, mais qui ne pouvoit être ouvert qu'après la mort du testateur. La cérémonie funèbre achevée, les religieux se hâtèrent de procéder à l'ouverture du coffre, et n'y trouvèrent que des carrés d'ardoises couvertes de

figures de mathématiques. Les Dominicains, indignés de se voir encore joués par le défunt, qui ne les avoit pas ménagés même de son vivant, résolurent de déterrer son corps; mais le Parlement les obligea de lui donner une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent.

Il ne nous reste des nombreux ouvrages de Jean de Meun que son *Codicille*, son *Testament*, et sa continuation du *Roman de la Rose*, imité en quelques endroits de l'*Art d'aimer*, d'Ovide. Les deux premières de ces productions méritent peu de nous arrêter. Quant au *Roman de la Rose*, voici à peu près quel en est le sujet. Guillaume de Lorris est transporté en rêve dans un jardin magnifique; un superbe rosier s'offre à ses yeux; il veut en cueillir la plus belle fleur; mais aussitôt mille obstacles s'opposent à ses efforts; larges fossés, murs d'une hauteur prodigieuse, etc. Les habitants de ce lieu sont des personnages allégoriques, les uns bienfaisants, tels qu'Amour, Bel-Accueil, Franchise, etc.; les autres malfaisants, comme Faux-Semblant, Jalousie, Malebouche, etc. Cependant ces obstacles ne rebutent point l'amant de la rose, il finit par en triompher, et il possède l'objet de ses vœux. Mais ce n'est là que le fond du poëme; nos deux auteurs l'ont parsemé d'une multitude d'épisodes. On y trouve assez fréquemment des traits de satire contre les mœurs de leur siècle: rang, condition, sexe, rien n'est épargné. Ils mettent indistinctement à contribution l'histoire profane, l'histoire sainte, et la fable. Des contes plaisants et d'un intérêt moral contribuent à égayer la matière et à délasser le lecteur. Mais il faut avouer que ces contes ne se trouvent pas toujours habilement

amenés. Guillaume de Lorris mérite moins de reproches à ce sujet; mais Jean de Meun, plus instruit que son prédécesseur, abuse quelquefois de ses connoissances pour faire des excursions dans des domaines étrangers à son sujet, et presque toujours hors de propos. Par un mélange assez bizarre, il met à côté d'une scène galante, de longues dissertations sur l'essence divine, la Trinité, etc.

Il nous reste à parler de l'effet que produisit cet ouvrage à son apparition dans le monde. Il fut critiqué par les uns avec acharnement, et loué par les autres jusqu'à l'excès. Sous prétexte qu'il tendoit à la corruption des mœurs, les religieux se firent un devoir de le décrier; les prédicateurs fulminèrent, du haut de leurs chaires, des anathèmes contre le livre et contre les auteurs. Les femmes, de leur côté, qui se plaignoient d'y avoir été maltraitées, ne cessoient de crier vengeance. Les admirateurs du *Roman de la Rose*, au contraire, soutenoient que cet ouvrage devoit opérer une réforme dans les mœurs. Les alchimistes y cherchèrent, et prétendirent y avoir trouvé le secret du grand-œuvre. D'autres, non moins superstitieux, crurent y découvrir une espèce de théologie morale qui renfermoit des mystères sacrés, dont eux seuls avoient la clef. En un mot, il n'est pas d'absurdités que ces derniers n'aient débitées pour donner un sens forcé à l'explication d'une allégorie qui n'en avoit pas besoin. Le véritable but de Guillaume de Lorris et de Jean de Meun avoit été de faire un ouvrage de simple agrément, et s'ils avoient eu recours à l'allégorie, c'étoit pour exprimer, par des termes honnêtes, des choses que la décence ne permettoit pas de désigner par leur nom.

Clément Marot nous a donné une édition de ce poëme, qui de son temps étoit presque oublié, et dont il rajeunit le langage que déjà peu de personnes entendoient à cette époque. Ceux qui sont venus après lui, ont voulu à son exemple faire de nouvelles corrections au *Roman de la Rose,* et ils l'ont presque entièrement défiguré, sous prétexte de le rendre meilleur.

Pour faciliter l'intelligence des morceaux que nous avons choisis, et pour l'agrément du lecteur, nous avons cru devoir donner le texte de Marot.

LA BONNE ET LA MAUVAISE FORTUNE;

EXTRAIT DU ROMAN DE LA ROSE.

Aux riches fortune fait voir,
Dès qu'ils ont perdu leur avoir,
De quel amour ceux les amoyent,
Qui leurs amis devant estoyent.
Ne trouvent nul qui les sequeure;
Mais le vrai amy si demeure,
Qui n'aime pas pour les richesses,
Tant a le cœur plein de noblesses;
Et tels amys moult bien se preuvent,
S'ils entre mil un seul en treuvent;
Car nul bien n'est en terre basse,
Que valeur d'amy ne le passe :
Toujours vaut mieux amys en voye,
Que ne font deniers en courroye;

Et valent mieux que nul avoir
Qu'ils puissent en ce monde avoir,
Dont leur profite adversité,
Plus que ne fait prospérité;
Car par ceste ont-ils ignorance,
Et par adversité science.
Et le pauvre qui, par tel preuve,
Les vrais amis des faulx épreuve,
Certes moins eust été déçu,
S'il s'en fust dès lors apperçu,
Dont luy fait plus grand advantage,
Puisque d'un fou a fait un sage.
Mieux lui vaut le mal qu'il reçoit,
Que richesse qui le deçoit;
Car richesse ne fait pas riche
Celuy qui en thrésor la fiche;
Mais souffisance seulement
Fait homme vivre richement.
Aux richesses on fait laidures,
Quant on leur oste leurs natûres;
Leur nature est qu'ils doivent courre,
Pour les gens aider et secourre,
Sans estre à usure prestées:
A ce les a Dieu aprestées.
Certes Dieu n'ayment ni ne doutent,
Qui tous deniers en thrésor boutent,
Et plus qu'il n'est besoin les gardent,
Lorsque les pauvres ils regardent
De froid trembler, de faim perir:
Mais Dieu leur sçaura bien merir.

Trois grans mechéances adviennent
A ceux qui telz vies maintiennent;
Le premier est travail d'acquerre;
Le second, qui le cœur leur serre,
Est la peur qu'aucun ne leur emble,
Quant ils les ont mises ensemble,
Dont s'esbahissent sans cesser;
Le tiers est douleur du laisser.
Ainsi pecune se revanche,
Comme dame très noble et franche,
Des serfs qui la tiennent enclose;
En paix se tient et se repose,
Et fait les malheureux veiller,
Et soucier et travailler.
A tel tourment vivront et vivent
Ceux qui les grans richesses suivent.

LES AMOURS DE L'AGE D'OR;

EXTRAIT DU ROMAN DE LA ROSE.

Jadis au temps des premiers peres,
Et de nos primeraines meres,
Furent amours loyaulx et fines,
Sans convoitises ne rapines;
Et le siecle moult précieux
N'estoit pas si délicieux,
Ne de robes, ne de viandes;
Mais cuilloyent ès bois les glandes,

Pour pain, pour chairs et pour poissons;
Et cherchoyent par ces buissons
Boutons, et meures, et prunelles,
Framboises, frezes et cenelles,
Fèves et poiz, et tels chosettes,
Comme fruits, racines, herbettes;
Des chesnes, le miel découroit,
Et l'eau simple chacun buvoit.
Terre d'elle-mesme apportoit
Ce dont chascun se confortoit,
Et faisoyent robes de laines,
Sans teindre en herbes ni en graines;
Ez chesnes creux se reponnoient,
Quand les tempestes redoubloient.
Et quant par nuit dormir vouloient,
En lieu de coytés apportoient,
En leurs places monceaux de gerbes,
De feuilles, ou de mousse, ou d'herbes;
Et quant l'air estoit appaisé,
Et le temps cler et arrasé,
Et le vent doulx et convenable,
Si comme un printemps permanable,
Que les oyseaux en leur latin
S'estudient chascun matin,
De l'aube du jour saluer,
Qui tout leur fait les cœurs muer,
Zéphyrus et Flora sa femme,
Qui des fleurs est maistresse et dame;
Ces fleurettes lors estendoient
En coutepointes qui rendoient

Leur resplandeur par ces herbages,
Par ces prés et par ces rivages.
Sur telz couches que vous devise,
Sans rapine et sans convoitise,
S'entr'acoloyent et baisoyent
Ceux à qui jeux d'amour plaisoyent;
Sous arbres verds pour ces gaudines,
Leurs pavillons et leurs courtines
De rainceaux d'arbres estendoient,
Qui du soleil les défendoient.
Là démenoyent leurs caroles,
Leurs jeux et leurs douces paroles.
N'encor n'estoit ne roy ne prince :
Mal fait qui l'autruy tolt et prinse;
Trestous pareils estre souloient,
Ni rien propre avoir ne vouloient.
Bien sçavoyent celle parolle,
Qui n'est mensongiere ne folle;
Qu'oncques amour et seigneurie
Ne s'entrefirent compaignie.

ALLÉGORIE DE LA FORTUNE;

TIRÉ DU ROMAN DE LA ROSE.

Vous faites fortune, déesse,
Et jusques au ciel la levez,
Ce que pas faire ne devez;
Qu'il n'est mie droit ni raison
Qu'elle ait en paradis maison :

Elle n'est pas si bien heureuse,
Ains a maison trop périlleuse.
Une roche est en mer séans,
Bien parfonde au milieu de léans,
Qui sur la mer en haut se lance,
Contre qui la mer grouce et tence.
Les flotz la heurtent et débattent,
Qui toujours à lui se combattent.....
La roche porte un bois doutable,
Dont les arbres sont vermeillable,
L'une est brehaigne et rien ne porte,
Et l'autre en fruit si se desporte;
L'autre de reverdir ne fine :
L'autre est de feuilles orpheline;
Et quant l'une en sa verdeur dure,
Les plusieurs y sont sans verdure,
Et quant se prent l'une à florir,
En plusieurs vont les fleurs mourir;
L'une se hausse, et ses voisines
Se tiennent à la terre enclines;
Et quant bourjons à l'une viennent,
Les autres flaitries se tiennent.
Là sont les genets grans géans,
Et pins, et cedres bien céans;
Chacun arbre ainsi se difforme,
Et prend l'un de l'autre la forme;
Là tient sa feuille toute flaitre,
Le laurier, qui vert devroist estre,
Et seiche redevient l'olive,
Qui dust estre empreignant et vive;

Les saulx, qui brehains estre doivent,
Y fleurissent et fruit reçoivent,
Contre la vigne estrive l'orme,
Et lui toult du raisin la forme.
Le rossignol à tart y chante :
Mais moult y brait et se guermente
Le chat-huant à la grant hure,
Prophète de male adventure,
Hideux messager de douleur,
En sa voix, en forme et couleur.
Fleuve y est d'eau si doulcereuse,
Si savoureuse, si mieilleuse,
Qu'il n'est nul qui de cil ne boive,
Voire beaucoup plus qu'il ne doyve,
Qui sa soif en peut estanchier,
Tant est ce boire doux et chier!
Car ceux qui plus en vont buvant
Ardent plus de soif que devant.
Ne nul n'en boit qui ne soit yvre;
Mais nul de soif ne s'y délivre :
Car lécherie si les pique,
Qu'ils en sont trestous ydropique.
Le fleuve court si joliment,
Et meine tel grondelement,
Qu'il resonne, taboure et tymbre
Plus souëf que tabour ne tymbre.
Peu ont pouvoir d'aller avant;
A peine y vont leurs pieds lavant.
Un bien petit sans plus en boivent,
Et quant la douceur apperçoivent,

Voulontiers si parfond iroient
Que tous dedans se plongeroient.
Les autres passent si avant,
Qu'ils se vont en plain jour lavant :
Puis vient une ondette legiere
Qui les jette à la rive arriere,
Et les remet à terre seiche,
Dont tout le cœur leur art et seiche.
L'une partie de sa sale,
Va contre mont, et l'autre avale :
Si semble qu'elle doive cheoir,
Tant le peut-on en pendant voir?
Plus reluit d'une part qu'argent;
Les murs y sont d'or et d'argent;
Le tect de pierres precieuses,
Moult cleres et moult vertueuses;
Chascun à merveilles la loue.
D'autre part, sont les murs de boüe
Qui n'ont pas d'espais plaine paulme,
D'autre part, couverte est de chaulme;
D'un costé, se tient orgueilleuse,
Pour sa grant beauté merveilleuse;
D'autre, tremble toute effrayée,
Tant se sent et foible et crevée.
Quant elle veut estre honorée,
Si se trait en la part dorée
De sa maison, et là sejourne :
Lors pare son corps et atourne,
Et lors se vest comme une reine,
D'une grant robe qui luy traine

De toutes diverses couleurs,
Dont sent fort souëf les odeurs.
Ainsi Fortune se déguise;
Mais je dis moy qu'elle ne prise
Trestous ceux du monde un festu,
Quant voit son corps ainsi vestu;
Ains est tant orgueilleuse et fiere,
Qu'il n'est orgueil qui s'y affiere.
Puis va tant roant par sa salle,
Qu'elle entre en la partie male
De sa maison, et là sejourne,
En l'orde partie et se tourne,
Foible, decrevée et croulant,
A toute sa rouë volant.
Là va tastant et ens se boute
Ainsi comme s'el ne vît goutte;
Et tant se desnue et desrobe,
Qu'elle est orpheline de robe;
Et semble que rien n'ait vaillant,
Tant lui vont tous bien defaillant;
Et quant el' voit la meschéance.
Si quiert honteuse chevissance,
Là pleure en larmes espandues
Les grans honneurs qu'elle a perdues,
Et les delits où elle estoit,
Quant des grans robes se vestoit;
Et pource qu'elle est si perverse,
Que les bons en la bouë enverse,
Et les deshonore et les greve,
Et les mauvais en hault esleve,

Et leur donne en grant abondance,
Dignité, honneur et puissance;
Et puis, quant lui plaist, tout leur emble,
Ni ne sçait qu'elle veut, ce semble,
Pour ce, les yeux bandez lui furent,
Des anciens qui la connurent.

GUILLAUME DE DEGUILLEVILLE.

Guillaume de Deguilleville, religieux de l'abbaye de Chaalis, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Senlis, naquit à Paris vers l'an 1295. Il vivoit encore en 1358.

Le *Roman des Pélerinages*, seule production de ce poète, est le récit de trois songes allégoriques. Le premier, qui a pour titre le *Pélerinaige de la vie humaine*, fut écrit en 1330, comme l'auteur nous l'apprend dans les vers suivants :

> Pourtant le dy; car une fois
> L'an *mil trois cent dix par trois fois*
> Ung songe vy bien merveilleux,
> Lequel ainsi com sommeilleux
> J'escrips à mon réveillement, etc.

Le second songe est intitulé le *Pélerinaige de l'âme séparée du corps*, et le troisième, le *Pélerinaige de Jésus-Christ*. Cette dernière partie fut composée en 1358.

La multiplicité des objets que renferme le *Roman des Pélerinages* ne nous permet pas d'en présenter à nos lecteurs une analyse qui, malgré sa brièveté, dépasseroit encore les justes bornes dans lesquelles nous sommes forcés de nous restreindre. Nous indiquerons seulement les passages qui nous ont paru mériter une attention particulière.

Vers la fin du premier songe le pélerin est conduit par *Miséricorde* dans une infirmerie dont *Crainte de Dieu* est la portière, et il y trouve l'inexorable Mort.

Laissons au poète le soin de nous rendre compte du fait :

La Mort laissa sa faulx courir,
Et me fist du corps départir,
Ce me sembla en ce moment,
Si que de l'espouvantement
Esveillé et desdormy fû
Et me trouvay si esperdu,
Qu'aviser je ne pouvoie
Se ja mort ou en vie j'estoie,
Jusqu'à tant que j'ouy souner
L'orloge de nuyt pour lever;
Et aussi lors chantoient les cocqs;
Pourquoi lever me cuiday lors;
Mais ne peu; car fuz retenu
De la grant pensée où je fu
Pour le mien adventureux songe,
Duquel se quelque une mensonge
Estoit meslée ou contenuë,
Ou qui fust de peu de valuë,
Nul esmerveiller ne s'en doit,
Car jamais froument on ne voit
Croistre qu'entour paille n'y ait
Jusques que dehors on l'en trait, etc.

Dans le second songe, Satan et un bon ange se disputent l'âme du pélerin, qui, dans la crainte de devenir la proie du diable, cherche partout un avocat pour défendre sa cause; mais malheureusement il est sans argent. Cette circonstance, qui ne contribuoit pas peu à aggraver sa situation, le porte à faire les réflexions suivantes :

Je commençay moult à penser
S'aucuns jamais servy j'avoie,
Car par bonnes raisons savoye
Qu'ung advocat n'est pas si nice
De plaider sans aucun service :

Pour ung pouvre homme nul ne plaide,
Par quoy toujours sa cause est laide.

Enfin le pélerin s'adresse à la vierge Marie et aux saints, qui l'arrachent des griffes de Satan. *Justice* et *Miséricorde* lui font grâce, et il est conduit dans le purgatoire. De ce lieu, où il a été témoin des peines qu'éprouvent les âmes des pécheurs, notre pélerin va visiter l'enfer, dont il fait une description effrayante. A son retour dans le purgatoire, *Bonne-Doctrine* lui donne diverses instructions; son *Bon-Ange* l'introduit ensuite aux demeures célestes, et lui explique les prophéties de Daniel, les mystérieuses visions de l'Apocalypse, etc., etc.

Le premier songe fut traduit en prose, peu d'années après la mort de notre poète, par Jean Gallopez d'Angers, sur la demande de Jeanne de Laval, reine de Jérusalem et de Sicile, duchesse d'Anjou et de Bar, comtesse de Provence, qui mourut au plus tard le 22 mai 1382.

Les trois songes de Deguilleville furent réunis en un même recueil, et imprimés à Paris, in-4°, par Berthold Rembolt, et in-folio, par Antoine Verard, en 1511.

FRAGMENT TIRÉ DU PREMIER SONGE.

Le pélerin est armé par *Grâce de Dieu.* — L'armure est mystérieuse, et fournit à *Grâce de Dieu* l'occasion de donner au pélerin d'amples instructions. Voici celles qui concernent l'amour.

QUANT de tous poincts armé seras,
Touttesfois nul si très souvant
Ne trouveras certainement
Comme feras ceste venu
A qui ne se compaire nuls
Veneur du monde quel qu'il soit;
Trop plus assez elle deçoit,
Et prend des bestes, et occist,
Qu'oncques autre veneur ne fist.
De vener Venus elle a nom,
Qui point ne fault à venoison:
C'est la mauvaise veneresse
Qui jamais de vener ne cesse.

SUR LA STATUE QUE VIT NABUCHODONOSOR;

MORCEAU TIRÉ DU SECOND SONGE.

STATUE vient de statuo,
Aussi du verbe qu'on dit sto,
C'est-à-dire qu'elle et stable,
Et establie et permanable,
Et que tousiours doit remanoir,
Sans soy remuer, ni mouvoir,

De quoi on dit qu'une statue
Est celui qui ne se remue,
L'image du roy proprement
Se monstre en son gouvernement.
Tel est l'homme, telle est sa terre,
Autre image n'y faut-il querre.
Ainsi que chacun se maintient,
A sage ou à fol on le tient.
Comme le juge se comporte,
A faire ainsi tous il enhorte.
Quel est le roy d'une cité,
Tel est le peuple en vérité.
Roy qui n'est sage perd sa gent,
Mais par bon sens il la défent.
Pource je dy que son ouvrage
Sa statue est; et son image,
En son gouvernement formée,
Est son image peinturée;
A sa statue et son image
Le cognoist-on, ou fol, ou sage;
Et aux statuts aussi qu'il fait,
Comme c'est qu'il est stable on voit,
Car si établis bien ne sont,
De stabilité rien ils n'ont.
Parquoi, à parler proprement,
Un roy à son gouvernement,
A sa loy et à ses statuts
Et ordonnances est cogneu.

GASTON DE FOIX.

Gaston de Foix, surnommé Phœbus, naquit en 1331, de Gaston II, comte de Foix, et d'Éléonore de Comminges. Il épousa, en 1349, Agnès, fille de Philippe III, roi de Navarre, et de Jeanne de France. Dom Vaissette (*Histoire du Languedoc*, tome IV, page 403) nous représente Gaston Phœbus comme un prince rempli de valeur, affable, libéral, et doué de plusieurs autres qualités qui lui avoient concilié l'estime de tous ceux qui le connoissoient. Il étoit encore, au rapport du même historien, un des princes les mieux faits de son temps. Il se distingua par la magnificence de sa cour, par son goût pour la musique, et surtout par sa passion pour la chasse. Gaston de Foix mourut, frappé d'apoplexie, en 1391, à deux lieues d'Orthez, en Béarn, au moment où il alloit se mettre à table pour souper. On n'est pas d'accord sur ce qui fit donner à Gaston le surnom de Phœbus; quelques écrivains ont prétendu que ce fut à cause de sa beauté; d'autres, parce qu'il aimoit la chasse, et d'autres enfin parce qu'il avoit pris le soleil pour emblème.

Ce prince nous a laissé un traité sur la chasse, qui a pour titre : *Phœbus des Deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaulx de proye.* La plus ancienne édition de cet ouvrage est de 1515, in-4°, par Philippe Le Noir. Ce traité sur la chasse se compose de deux parties. La première, qui est en prose, renferme

quatre-vingt-cinq chapitres sur les diverses manières de chasser, etc. En entrant en matière, l'auteur s'efforce de prouver que la chasse est un moyen fort efficace pour travailler à son salut, parce que, dit-il, l'oisiveté est la mère du vice, et qu'un chasseur n'est jamais oisif.

La seconde partie est en vers, et beaucoup plus étendue que la première. C'est, dit-on, sa propre histoire et celle de son temps que Gaston de Foix y a traitée sous le voile d'une allégorie continuelle. Quoi qu'il en soit de cette opinion, nous nous bornerons à donner ici une idée de cette seconde partie. Il s'agit d'abord de savoir quelle place le roi doit assigner dans son conseil à *Pitié*, à *Grâce* et à *Miséricorde*. *Loyauté*, *Droit*, *Raison* et *Justice* engagent à ce sujet une fort longue discussion; enfin, *Vérité* parvient à les mettre d'accord, et le roi adopte ses avis. On trouve ensuite une déclamation contre *Gourmandise* et *Luxure*, et une contestation dans laquelle quelques uns des personnages que le poète met en scène plaident en faveur des *oyseaulx de proye*, tandis que les autres soutiennent contre les oiseaux le parti des *chiens de chasse*. Ici se présente successivement une foule d'événements historiques, exposés d'une manière énigmatique, et pour la plupart tout-à-fait inintelligibles. Si l'on joint à cela que les interlocuteurs font assaut de citations indistinctement tirées de la Bible, des philosophes, des Pères, d'Hippocrate, de Galien, etc., on se fera une juste idée de la confusion qui règne dans cet écrit. Après d'interminables débats, *Raison* conclut que les *oyseaulx de proye* et les *chiens de chasse* méritent d'être également chéris, et elle prononce un arrêt en forme, où se

trouvent en résumé les *dires* des parties. Enfin le poète termine son ouvrage par les vers suivants :

Adonc fist à chacun le roy
Douner coursier et palefroy.
Si s'en vont à Dieu les commans;
A tant je fine mon romans.

FRAGMENT DU POËME INTITULÉ :

DES DEDUIZ DE LA CHASSE DES BESTES SAUVAIGES ET OYSEAULX DE PROYE.

C'est le Mérite qui parle.

Une grand merveille advint
Bien à neuf ans ou dix au moins,
Par ung samedy au matin
Que chevauchoie mon chemin;
En icelluy jour je jeusnoie,
De nulle espérance n'avoie
Que poisson au disner eusse;
Car où pescher je ne les sceusse.
J'avoie un faulcon sur mon poing
Qui de manger avoit besoing;
Car peu lui avoie donné,
Le soir si c'est matin curé,
Un pou regarday de costiere
Si vy deux oyseaulx de riviere
En trop beau coup pour bien voller.
La longe si allay oster
Et gectay mon faulcon amont,
Pou en a de meilleur au mont.

Au descouvrir du chapperon
Alla choisir ung grant poisson,
Plus hault qu'un archier ne trairoit
D'un bien fort arc si le tyroit.
Si fist tant que par effort d'elle
Que au disner en mon escuelle
Fus servy d'icelluy poisson,
Dieu mercy, et mon bon faulcon;
Mais je vous dy, par saint Legier,
Que fusmes sept à le mangier,
Et jamais je ne chante messe!
D'ung gros tronçon n'en eust l'hotesse.
Chascun commença fort à rire;
Car vérité ainsi sçait lire.
Raison qui tous dis veult sçavoir,
Des choses doupteuses le voir,
Si luy prie que ce desclaire,
En disant comme se peult faire.
Vérité dit je le diray,
Et tantost le declaireray
Que nul ne cuide que je mente;
Car ce ne fust oncques m'entente,
Ung oysel qu'on appelle orpres,
Qui à l'aigle appartient de près,
En ung estangt pesché avoit,
Et le poisson si l'emportoit,
Le poisson le vist empesché
De la proye qu'avoit pesché,
A luy légèrement alla,
Et fit tant qu'il le surmonta;

Si luy fist si dure venue
Qu'il lui fit perdre sa tenue;
Si cheut le poisson ès près,
Et le faulcon volla après;
Tantost chevauchay celle part,
Car bien vouloye avoir ma part
Du brochet qui est bon et gros,
Pour ce ne m'en donnez le loz
D'estre menteur ne bourdierres,
Car mieulx aymeroie estre terres.

JEAN FROISSART.

Jean Froissart, chanoine de l'église collégiale de Chimay, naquit à Valenciennes, dans le Hainaut, vers l'an 1337; il étoit fils d'un peintre d'armoiries, nommé Thomas. Dès l'âge de douze ans se manifesta en lui cet esprit inquiet, qui, pendant tout le reste de sa vie, ne lui permit ni de se livrer à des occupations suivies, ni de rester long-temps dans le même lieu. Il aimoit déjà et recherchoit avec avidité tout ce qui peut flatter les sens. Il paroît cependant s'être attaché fort jeune à l'étude de l'histoire, puisqu'il n'avoit pas plus de vingt ans, lorsqu'à la sollicitation de son seigneur, Robert de Namur, il entreprit d'écrire l'histoire des guerres de son temps, et spécialement de celles qui sont postérieures à la bataille de Poitiers.

La passion malheureuse qu'il avoit conçue pour une jeune personne qui, comme lui, se plaisoit fort à la lecture des romans, ne contribua pas peu sans doute à le maintenir dans son goût pour les voyages. Il les regarda même dès lors comme un moyen de distraction. Il passa en Angleterre, où il fut favorablement accueilli par la reine Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III, à qui il présenta une partie de l'histoire dont nous avons déjà parlé. Les bontés que cette princesse eut pour lui ne purent l'arracher au chagrin qui le dévoroit : il revint auprès de sa maîtresse qui s'étoit mariée depuis peu. Mais ses prières ayant été rejetées,

il repassa en Angleterre, et la reine, qui à son départ lui avoit donné des chevaux et de l'argent, le nomma secrétaire de sa chambre. Il resta cinq ans à son service, et composa, pendant ce temps, un grand nombre de poésies amoureuses.

Nous n'entreprendrons pas de suivre notre poète dans tous ses voyages : les détails en seroient trop longs. On le voit à Melun-sur-Seine, le 20 avril 1366; six mois après, à Bordeaux, lorsque la princesse de Galles y accoucha de Richard II, roi d'Angleterre. Le prince de Galles l'envoya dans la Grande-Bretagne; il passa en Italie en 1368. Amédée, comte de Savoie, lui fit présent d'une *cotte hardie* de vingt florins d'or. De la cour de Milan il alla à celle de Bologne, et ensuite à celle de Ferrare, où il reçut de Pierre Ier, roi de Chypre, mort en 1368, quarante ducats. La même année mourut la reine Philippe. Froissart composa un lai en l'honneur de sa bienfaitrice. Il retourna dans son pays en passant par l'Allemagne, et ce fut alors qu'il obtint la cure de Lestines. Il nous apprend lui-même que, pendant l'exercice de son ministère, les taverniers de Lestines eurent cinq cents livres de son argent. Il s'attacha ensuite à Venceslas de Luxembourg, duc de Brabant. Ce prince, qui aimoit et cultivoit la poésie, le chargea de faire un recueil de ses productions; Froissart y joignit quelques unes des siennes, et il en forma une espèce de roman sous le nom de *Méliador* ou du *Chevalier du Soleil.* Après la mort de ce duc, arrivée en 1384, il fut nommé clerc de la chapelle de Guy, comte de Blois; la reconnoissance lui dicta une pastourelle sur les fiançailles du comte de Dunois, fils de Guy, avec Marie, fille du duc de Berri. Deux ans

après il chanta leur mariage dans un épithalame intitulé *le Temple d'honneur.*

En 1385, 86, 87, on le voit successivement parcourir le Blaisois, la Lorraine, etc. Le comte de Blois l'engagea à terminer l'histoire dont il avoit déjà écrit des parties; la circonstance étoit favorable; la paix venoit de se conclure. Il en profita pour se rendre auprès de Gaston Phœbus, comte de Foix et de Béarn, et recueillir des documents relatifs aux provinces les plus éloignées. Ce fut dans ce voyage, et près d'une abbaye entre Lunel et Montpellier, qu'il rencontra une jeune personne dont il fut tendrement aimé. Cette circonstance fait le sujet d'une de ses pastourelles. Gaston le reçut avec un grand plaisir, et le combla de bienfaits. Notre poète passa l'hiver auprès du comte de Foix, et lui lut son *Méliador.* Au retour du printemps, il accompagna jusqu'à Riom en Auvergne la princesse de Bologne, dont le mariage avec le duc de Berri venoit d'être conclu. Il fut volé en passant à Avignon. Cette aventure est le sujet d'une longue pièce de vers où il rappelle plusieurs circonstances de sa vie. Il se rendit ensuite à Paris, de là dans le Cambresis, le Hainaut, la Hollande, la Picardie, une seconde fois à Paris, dans le fond du Languedoc, à Valenciennes, à Bruges, à l'Écluse, dans la Zélande, etc., etc. Enfin, en 1395, le duc d'Yorck le présenta à Richard, roi d'Angleterre. Ce prince, à qui Froissart fit hommage de son *Méliador,* lui fit donner à son départ, trois mois après, cent nobles (600 fr.) dans un gobelet d'argent doré, pesant deux marcs.

Quoiqu'on ne sache pas d'une manière positive l'époque de la mort de Jean Froissart, on peut la placer

après 1400, puisqu'il parle de quelques événements de cette année. Il avoit alors près de soixante-quatre ans. On assure qu'il fut inhumé dans la chapelle Saint-Anne de la collégiale de Chimay.

Froissart est plus connu comme historien que comme poète; cependant ses poésies sont très nombreuses, et il passe pour être un des premiers qui ait mis en vogue la *Ballade*. Il existe de lui, dans les manuscrits de la Bibliothéque royale, une multitude de pièces détachées, comme rondeaux, ballades, pastourelles, lais, virelais, chants royaux, etc. La plupart de ses pastourelles furent composées à l'occasion des prix proposés en divers lieux de la Picardie et de la Flandre, en l'honneur ou de la plus belle bergère, ou du berger qui chantoit le mieux ses amours. Elles sont remplies de gaieté et de naïveté, mais trop libres pour un chanoine. Ses rondeaux, quoique inférieurs en mérite, se distinguent cependant par la vivacité de l'expression. La passion dont l'âme du poète est agitée, est généralement bien rendue, et sa versification est quelquefois gracieuse.

VIRELAI.

On dit que j'ay bien maniere
D'estre orguillousete;
Bien affiert à estre fiere
Jeune pucelette.

Hier matin me levay
Droit à la journée,
En un jardinet entray
Dessus la rousée.

Je cuiday estre premiere
Au clos sur l'herbette;
Mais mon doux amy y ere,
Cueillant la flourette.

On dit que j'ay bien maniere
D'estre orguillousette;
Bien affiert à estre fiere
Jeune pucelette.

Un chappelet ly donnay,
Fait à la vesprée:
Il le prist, bon gré l'en say,
Puis m'a appellée:
Veuillez ouïr ma priere,
Très-belle et doucette;
Un petit plus que n'affiere
Vous m'estes durette.

On dit que j'ay bien maniere
D'estre orguillousette;
Bien affiert à estre fiere
Jeune pucelette.

RONDEL.

Reviens, amy; trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour.
Mon esperit te demande à toute heure.
Reviens, ami; trop longue est ta demeure.

Car il n'est nul, fors toi, qui me sequeure,
Ne secourra, jusques à ton retour.
Reviens, ami; trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour.

RONDEL.

On doit le temps ainsi prendre qu'il vient :
Tout dit que pas ne dure la fortune.
Un temps se part, et puis l'autre revient:
On doit le temps ainsi prendre qu'il vient.

Je me conforte en ce qu'il me souvient
Que tous les mois avons nouvelle lune:
On doit le temps ainsi prendre qu'il vient:
Tout dit que pas ne dure la fortune.

RONDEL.

Amours, Amours, que voulez de moy faire?
En vous ne puis voir rien de seur:
Je ne connois ne vous, ne votre affaire.
Amours, Amours, que voulez de moy faire?
En vous ne puis voir rien de seur.

Lequel vaut mieux parler, prier ou taire?
Dites-le-moi, vous qui avez bon eur.
Amours, Amours, que voulez de moi faire?
En vous ne puis voir rien de seur.

RONDEL.

De quoi que soit, se doit renouveller
Un joli cœur, le premier jour de mai,
Voire s'il aime, ou s'il pense à aimer:
De quoi que soit, se doit renouveller
Un joli cœur, le premier jour de mai.

Pour ce, vous veux, madame, emayoler,
En lieu de mai, d'un loyal cœur que j'ai.
De quoi que soit se doit renouveller
Un joli cœur, le premier jour de mai.

RONDEL SUR UN DÉPART.

Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure,
Très-chere dame, adieu jusqu'au retour.
Trop me sera lointaine ma demeure.
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure,
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour.

Mais doux penser que j'aurai à toute heure,
Adoucira grant part de ma doulour.
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour;
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.

RONDEL EN RÉPONSE.

Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir;
Qu'Amour bientost devers moi vous ramaine!
Pour vous ferai loyaument mon devoir.
Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir;
Qu'Amour bientost devers moi vous ramaine!

Si souhaiter pouvoit estre véoir,
Vous me verriez trente fois la semaine:
Mais puisqu'ainsi il n'est en mon pouvoir,
Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir,
Qu'Amour bientost devers moi vous ramaine.!

OLIVIER BASSELIN.

Ce poète, qu'on trouve mentionné sous les noms divers de Vasselin, de Bachelin, de Bisselin, de Bosselin, naquit à Vire ou dans les environs de cette ville, vers le milieu du quatorzième siècle, et mourut en 1418 ou 1419. Il est regardé par plusieurs personnes comme l'inventeur du vaudeville, qui s'appeloit d'abord *Vau-de-Vire*. Ce n'est pas l'opinion de Lamonnoye, qui prétend que le vaudeville a existé de tous les temps; et, dans le fait, que sont autre chose que des vaudevilles, la plupart des chansons composées en France dans les douzième et treizième siècles? Il est très peu question d'amour dans les chansons d'Olivier Basselin; c'est presque toujours le cidre et le vin qui sont le sujet des vers du poète; ses prédécesseurs n'avoient guère chanté que l'amour et les saints. Vauquelin de la Frénaye, dont nous aurons occasion de parler, mentionne Olivier Basselin en son Art poétique; il étoit foulon à Vire, et chantoit ses gais refrains au milieu de tous les désordres de la guerre que les Anglois et les François se faisoient dans son pays. On prétend qu'il perfectionna les procédés pour fouler les draps; il donne lui-même à entendre, dans quelques endroits de ses poésies, qu'il fit de mauvaises affaires, et qu'un parent le fit mettre en curatelle. C'est encore lui qui nous apprend, dans son cinquante-quatrième vaudeville, que, devenu vieux, il ne songeoit plus qu'à

boire et à chanter. S'il est le même que l'Olivier Bosselin, auquel La Croix du Maine a consacré un article, il seroit auteur d'un ouvrage sur l'usage de l'astrolabe en mer. Basselin est qualifié, dans ce livre, d'*homme expert à la mer*. En effet, l'auteur de ce traité avoit des connoissances astronomiques et nautiques. Les poésies de Basselin furent long-temps chantées avant qu'on songeât à les recueillir et à les imprimer. Ce ne fut qu'en 1576 qu'il en parut une édition; cette première édition disparut par les soins du clergé, et celui qui l'avoit publiée ne fut pas à l'abri de la persécution. La seconde édition paroît avoir été supprimée avec le même soin, puisqu'on n'en connoît que deux exemplaires. Les nouveaux éditeurs d'Olivier Basselin lui ont prodigué des éloges qui nous semblent exagérés; sa muse manque de grâce et de variété, ce n'est souvent que le chant d'un satyre ivre. Nous avons choisi, dans son recueil, les pièces qui nous ont semblé les meilleures. Il suffit de les lire pour voir que ce n'est point la langue du temps où vivoit Olivier Basselin. Il n'y a pas de doute que ses chansons, telles que nous les avons, n'aient été rajeunies; ou, pour mieux dire, qu'elles ne sont qu'une traduction, en style de la fin du seizième siècle, de celles que Basselin avoit composées dans le quatorzième.

L'AVARE TRÉPASSÉ.

VAU-DE-VIRE.

Qui est cestuy qui est gisant
Sous ceste froide sepulture?
— Un riche avare qui vivant
Ne beuvoit que l'eau toute pure.

Quelle mort l'a fait tréspasser?
— Il est mort d'une soif cruelle
Pour n'avoir voulu reschauffer
D'un verre de vin sa fourcelle.

Pourquoy ne croist sur son tombeau
Que du chardon qui l'environne?
— Un corps qui n'a beu que de l'eau,
Ne produit herbe qui soit bonne.

Pourquoy est-ce un *Pater noster*
Que pas un ores ne luy donne?
— Parce que ayant beu en chantier,
Il n'en faisoit boire à personne.

Est-il mort sans estre pleuré?
— Quel dueil voulez-vous qu'on en face?
Qui comme luy meurt alteré,
Il fait grande honte à sa race.

Vraiment tu es bien où tu es:
Tes heritiers, comme je pense,
De ton bon vin faisant gros nez,
Laveront bien leur conscience.

LA FAUTE D'ADAM.

VAU-DE-VIRE.

ADAM (c'est chose tres notoire)
Ne nous eust mis en tel danger,
Si, au lieu du fatal manger,
Il se fust plus tost pris à boire.

C'est la cause pour quoy j'evite
D'estre sur le manger gourmand.
Il est vray que je suis friand
De vin, quand c'est vin qui merite.

Et pourtant, lorsque je m'approche
Du lieu où repaistre je veux,
Je vais regardant curieux
Plus tost au buffet qu'à la broche.

L'œil regarde où le cœur aspire.
J'ay cecy par trop œilladé.
Verre plein, s'il n'est tost vuidé,
Ce n'est pas un verre de Vire.

INSIPIDITÉ DE L'EAU.

VAU-DE-VIRE.

AYANT le dos au feu et le ventre à la table,
Estant parmi les pots pleins de vin delectable,
Ainsi comme un poulet
Je ne me laisseray mourir de la pepie,

Quand en devroy avoir la face cramoisie
Et le nez violet.

Quand mon nez deviendra de couleur rouge ou perse,
Porteray les couleurs que cherit ma maistresse.
Le vin rend le teint beau.
Vaut-il pas mieux avoir la couleur rouge et vive,
Riche de beaux rubis, que si pasle et chetive
Ainsi qu'un buveur d'eau?

On m'a defendu l'eau au moins en beuverie,
De peur que je ne tombe en une hydropisie;
Je me perds, si j'en boy.
En l'eau n'y a saveur : prendray-je pour beuvrage
Ce qui n'a point de goust? Mon voisin qui est sage
Ne le fait, que je croy.

Qui aime bien le vin est de bonne nature.
Les morts ne boivent plus dedans la sepulture.
Hé! qui sçait s'il vivra
Peut-estre encor demain? Chassons melancholie.
Je vais boire d'autant à cette compagnie.
Suive, qui m'aimera!

A SON NEZ.

VAU-DE-VIRE.

Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pipe
De vin blanc et clairet,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet;

Gros nez ! qui te regarde à travers un grand verre
Te juge encor plus beau :
Tu ne ressembles point au nez de quelque here
Qui ne boit que de l'eau.

Un coq d'Inde sa gorge à toy semblable porte.
Combien de riches gens
N'ont pas si riche nez ! Pour te peindre en la sorte,
Il faut beaucoup de temps.

Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine ;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsi plus rouge qu'une guisne,
En beuvant du meilleur.

On dit qu'il nuit aux yeux : mais seront-ils les maistres ?
Le vin est guarison
De mes maux : j'aime mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison.

APOLOGIE DU CIDRE.

VAU-DE-VIRE.

De nous se rit le François ;
Mais vrayement, quoy qu'il en die,
Le sidre de Normandie.
Vaut bien son vin quelquefois.
Coule à val, et loge, loge !
Il fait grand bien à la gorge.

Ta bonté, ô sidre beau,
De te boire me convie;
Mais pour le moins, je te prie,
Ne me trouble le cerveau.
Coule à val, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

Je ne perds point la raison
Pourtant à force de boire,
Et ne vay point en cholere
Tempester à la maison.
Coule à val, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

Voisin, ne songe en procez;
Prends le bien qui se présente;
Mais que l'homme se contente:
Il en a tousjours assez.
Coule à val, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

N'est pas cestuy-la logé?
En est-il demeuré goutte?
De la soif, sans point de doute,
Je me suis tres bien vengé.
Coule à val, et loge, loge!
Il fait grand bien à la gorge.

LE BUVEUR ET LE HARENG.

VAU-DE-VIRE.

J'AY grand' peur d'une maladie :
Une heure y a que je n'ay beu.
Tant tarder, las ! comme ay-je pu ?
Desja ma face en est blesmie.

Le harenc bientost perd la vie
Quand il se sent hors de la mer.
De mesme je ne puis durer,
Lorsque la boisson m'est faillie.
J'ay grand' peur d'une maladie :
Une heure y a que je n'ay beu.
Tant tarder, las ! comme ay-je pu ?
Desja ma face en est blesmie.

Mais, comme au harenc, ne faut mie
Que tousjours le bec aye en l'eau ;
Mesme faut tenir le museau
Tousjours en bonne malvoisie.
J'ay grand' peur d'une maladie :
Une heure y a que je n'ay beu.
Tant tarder, las ! comme ay-je pu ?
Desja ma face en est blesmie.

Perdrons-nous, pour femme et mesgnie,
De boire à tire-la-Rigault ?
Faut-il laisser tout plein le pot ?
Voici si bonne compagnie.

J'ay grand' peur d'une maladie :
Une heure y a que je n'ay beu.
Tant tarder, las! comme ay-je pu?
Desja ma face en est blesmie.

A SA BOUTEILLE.

VAU-DE-VIRE.

Mon cher soucy, ô bouteille m'amie,
Secourez-moy!
Vienne mouiller vostre douce liqueur
Mon gosier sec et guarir ma pepie!
Enneovoy!
Long temps y a qu'à haute voix je crie :
Secourez-moy!
D'un peu de vin reconfortez mon cœur
Ou autrement je vay perdre la vie.
Enneovoy!

Je suis armé contre mon ennemie;
Secourez-moy!
Faites ainsi : servez-moy de second.
Serez-vous point, voisin, de la partie?
Enneovoy!
Un bon amy n'attend point qu'on lui die :
Secourez-moy!
Un verre plein, et fust-il tres profond,
Je vuide bien avant que l'on m'en prie.
Enneovoy!

Tirez un coup; ayez l'ame hardie;
Secourez-moy!
Sera d'un coup que j'ai mis pres du cœur:
Ma soif en a presque perdu la vie.
Enneovoy!
Mon cher desir, ô bouteille m'amie,
Secourez-moy!
Vienne mouiller vostre douce liqueur
Mon gosier sec et guarir ma pepie!
Enneovoy!

ORGIE.

VAU-DE-VIRE.

Nous sommes armez comme il faut;
A l'arme! à l'assault! à l'assault!
Nous sommes armez comme il faut.
Chascun monstre ce qu'il sçait faire!

Il semble que le cœur vous faut.
A l'arme! à l'assault! à l'assault!
Il semble que le cœur vous faut;
Car vous faites piteuse chere.
Nous sommes armez comme il faut.
Chascun monstre ce qu'il sçait faire!

La trompette a sonné bien haut.
A l'arme! à l'assault! à l'assault!
La trompette a sonné bien haut.
Encor premier nous faut-il boire.

Nous sommes armez comme il faut.
Chascun monstre ce qu'il sçait faire!

Nous en aurons le cœur plus chaud.
A l'arme! à l'assault! à l'assault!
Nous en aurons le cœur plus chaud,
Et vaincrons mieux nostre adversaire.
Nous sommes armez comme il faut.
Chascun monstre ce qu'il sçait faire!

A un j'ay fait faire un beau sault.
A l'arme! à l'assault! à l'assault!
A un j'ay fait faire un beau sault.
Vous en ferez en la maniere.
Nous sommes armez comme il faut.
Chascun monstre ce qu'il sçait faire!

LA SIGNIFICATION DU VIN.

VAU-DE-VIRE.

Se trouvent trois lettres en vin,
Qui font Vigueur, Joye, Nourriture,
Et denotent bien sa nature,
Comme dit fort bien mon voisin.

Le bon vin redonne vigueur
Et force au corps qui est malade;
Il chasse la tristesse fade,
Nourrit le corps, purge le cœur;

Fait de la bile ejection;
Le sang espez il subtilise,

Et nostre appetit il aguise
Et aide à la digestion.

Et bref le vin, pris sobrement,
Est tousjours une bonne chose.
Je n'en prendray que ceste dose :
Prenez la vostre mesmement.

Je me sens bien resconforté,
O belle et bonne creature !
Tu as de ce coup, je te jure,
Ma toux et mon rume emporté.

ÉLOGE DU VIEUX TEMPS.

VAU-DE-VIRE.

Qui est comme moy bon beuveur,
Ne craint tant trouver un voleur
Comme un mauvais beuvrage :
Car d'un voleur on se défend ;
Mais celui qui mauvais vin prend,
Bien tost perd tout courage.

Je voul'roy, beuvant mauvais vin,
Me voir la gorge tout soudain
Bien courte devenue ;
Mais, quand le bon vin je boiroy,
Que le col j'eusse encor trois fois
Aussi long qu'une grue.

Quant à l'eau, ne me parlez point
D'en boire, si n'y suis contraint,

Ou si ne suis hermite;
Encor fauldroit-il quelquesfois
Que vin je beusse dans les bois,
Ou je mourroy bien viste.

Je sçay bien que je boy des mieux;
Mais j'en ressemble à mes ayeulx:
Il faut suivre nos peres.
S'on laisse les vieilles façons,
Jamais, si bien que nous pensons,
N'iront droict nos affaires.

LE COUVENT.

VAU-DE-VIRE.

Puisque bon temps ne dure plus,
Je veux le siecle abandonner:
En un monastere reclus
Mes jours il me faut confiner,
Où ceux qui le vin vont crier
Je ne puisse voir ni entendre;
Car pour mon vieil amy trouver
Faudroit le froc quitter et vendre.

Tous les drosles mes compagnons,
Quand d'eux me viendra souvenir,
Auront part en mes oraisons;
Mais de vin ne faut s'abstenir.
Helas! on me verra gemir,
N'en beuvant à leur souvenance:

Mais pourroy-je point obtenir
Pour cet effet quelque dispense?

Au convent encore ne suis;
De cecy je puis bien gouster:
J'en vay boire à vous, mes amis!
Dites-moi : « Grand mercy, *frater!* »
Las! comment pourray-je quitter
Une si douce compagnie?
Eh! qui viendra reconforter
Au convent ma dolente vie?

Voilà le fond tout apparent:
Voyez, je n'y ay rien laissé.
Seroit dommage voirement
Que ce beau verre fust cassé
Par quelque valet insensé
Ou chambriere mal apprise.
Bon vin et verre bien rinsé,
Boire d'autant : c'est ma devise.

LE SIÉGE DE VIRE.

VAU-DE-VIRE.

Tout à l'entour de nos remparts
Les ennemis sont en furie:
Sauvez nos tonneaux, je vous prie!
Prenez plus tost de nous, soudards,
Tout ce dont vous aurez envie:
Sauvez nos tonneaux, je vous prie!

Nous pourrons après en beuvant
Chasser nostre melancholie :
Sauvez nos tonneaux, je vous prie !
L'ennemi qui est ci devant,
Ne nous veut faire courtoisie.
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

Au moins, s'il prend notre cité,
Qu'il n'y trouve plus que la lie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !
Deussions nous marcher de costé,
Ce bon sidre n'espargnons mie :
Vuidons nos tonneaux, je vous prie !

CHRISTINE DE PISAN.

Christine étoit de Venise, où elle naquit vers 1363. Son père, Thomas de Pisan, conseiller de la république et homme fort instruit, fut appelé en France en qualité d'astronome, par Charles v, qui lui donna une place dans son conseil, et lui facilita les moyens de faire venir sa famille à Paris. Christine avoit cinq ans lorsqu'elle arriva au château du Louvre avec sa mère (1368); elle fut élevée à la cour. A peine âgée de quinze ans, elle épousa Étienne du Castel, qui fut pourvu de la charge de notaire et de secrétaire du roi. Mais le crédit dont le père de Christine avoit joui à la cour de Charles v, finit avec la vie de ce prince; il mourut dans la disgrâce, à l'heure qu'il avoit prédite, selon sa fille. Du Castel, qui n'avoit que trente-quatre ans, succomba lui-même à une maladie contagieuse, et Christine demeura veuve à vingt-cinq ans, avec trois enfants. Elle chercha une consolation à ses peines dans la lecture des livres que son père et son mari lui avoient laissés, et se mit elle-même à en composer; elle s'essaya d'abord à faire des *dictiez*, c'est-à-dire de petites pièces de poésies, des ballades, des lais, des virelais et des rondeaux, qui lui firent beaucoup de réputation. Le comte de Salisbury, favori de Richard, roi d'Angleterre, fut charmé des grâces de l'esprit de Christine, et emmena son fils aîné en Angleterre pour le faire élever avec le sien. Henri de Lancastre,

qui avoit détrôné Richard pour prendre sa place, et qui avoit fait décapiter Salisbury, hérita de l'admiration du comte pour les vers de Christine; il voulut l'attirer à sa cour, mais elle aima mieux rester en France, où le duc de Milan lui fit aussi faire de son côté des offres très avantageuses. Philippe, duc de Bourgogne, la chargea d'écrire la vie de Charles v, dont elle avoit déjà composé le premier Livre lorsque Philippe mourut. Il ne paroît pas que les rares talents dont cette femme étoit douée aient été pour elle une source de fortune : elle avoit à sa charge une mère âgée, un fils sans emploi et de pauvres parentes. En 1411, le roi lui fit donner deux cents francs de gratification. On ignore en quel temps mourut Christine de Pisan, dont le portrait se voit en tête du manuscrit n° 7395 de la Bibliothéque du roi. C'étoit une fort jolie femme; la douceur de son âme se peint dans ses expressions, et donne à ses ouvrages un degré d'intérêt dont le style de son siècle semble peu susceptible : ils sont en très grand nombre; une partie est en vers, et l'autre en prose. La première contient des ballades, des épîtres, *le Débat des deux Amants*, *le Livre des trois Jugements*, *le Livre du Jugement de Poissy*, *le Chemin de longue Étude*, *les Dicts moraux*, ou *les Enseignements* que Christine donne à son fils, *le Roman d'Othéa*, ou *l'Épistre d'Othéa à Hector*, *le Livre de mutation de Fortune*. Ces différents ouvrages, dont quelques uns ont été imprimés par extrait, se trouvent en manuscrit dans la Bibliothéque du roi, sous les n°s 7087, 7217, 7223, 7641.

BALLADE.

Maintes gens me prie que je face
Aucun beaulx dis et que je leur enuoye,
Et de dictier dient que j'ay la grace,
Mais sauue soit leur paix. Je ne sçauroye :
Ne puis à beaux dis donner sens ne joye.
Puis que prié m'en ont de leur bonté,
Peine y mettray, quoique ignorant soye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

Mais je n'ay pas sentiment ne espace,
De faux dis, ne de soulas, ne de joye,
Car ma douleur qui toutes autres passe,
Mon sentiment joyeux tout desuoye :
Mais du grand dueil qui me tient morne et coye,
Puis bien parler asses et apiter
Bien diray plus voulentiers, plus feroye
Pour accomplir leur bonne voulenté.

Et qui voudra sçavoir pourquoy efface
Dueil, tout mon bien, de legier le diroye,
Ce fust la mort qui fery sans menace
Celluy de qui trestout mon bien auoye,
Laquelle mort m'a mis, et met en voye
De desespoir. Ne puis je n'oz santé.
De ce feray mes dis, puis qu'on m'en proye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

Princes, prenez en gré se ne failloye,
Car le dictier je n'ay mie hanté,
Mais maint m'en ont prié et je l'octroye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

BALLADE.

Seulette suis et seulette veuil estre,
Seulette m'a mon doulx ami laissiée,
Seulette suis sans compagnon ne maitre,
Seulette suis dolente et courrouciée,
Seulette suis en languour maisaissiée,
Seulette suis plus que nulle esgarée,
Seulette suis sans ami demourée.

Seulette suis à huis ou à fenestre,
Seulette suis pour moi de plours repaistée,
Seulette suis dolente ou appaisiée,
Seulette suis, rien est qui tant messiée,
Seulette suis en ma chambre enserrée,
Seulette suis sans ami demourée.

Seulette suis pour tout et tout estée,
Seulette suis ou je bois ou je siée,
Seulette suis plus que autre riens traistiée,
Seulette suis de chascun delaissiée,
Seulette suis durement abbaissiée,
Seulette suis souuent toute esplorée,
Seulette suis sans ami demourée.

Princes, or est ma doulour commenciée,
Seulette suis de tout dueil menacée,
Seulette suis, plus tainte que morée,
Seulette suis sans ami demourée.

BALLADE.

Mon doulx ami, n'ayez melancolie
Se j'ai en moi si joyeuse maniere
Et se je fais en tous lieux chiere lie,
Et de parler a maint suis coutumiere;
Ne croyez pas pour ce, que plus legiere
Soye enuers vous. Car c'est pour depceuoir
Les médisans qui veulent tout sçauoir.

Car se je suis gaye, cointe et jolye,
C'est tout pour vous qu'aime d'amour entiere,
Si ne prenez nul soin qui contralie
Votre bon cuer. Car pour nulle priere,
Je n'ameray autre qui m'en requiere.
Mais on doit moult douter à dire voir
Les médisans qui veulent tout sçauoir.

Sachiez devoir qu'amours si fort me lie,
Que votre amour que n'ay chose tant chiere;
Mais ce seroit à moi trop grand folie
De ne faire, fors à vous bonne chiere;
Ce n'est pas droit, ne chose qui affiere
Deuant les gens pour faire apperceuoir
Les médisans qui veulent tout sçauoir.

BALLADE.

Cent ballades j'ay cy escriptes,
Très toutes de mon sentiment,
Et suis de mes promesses quittes
A qui m'en pria chierement;
Nommée m'y suis proprement;
Qui le vouldra sçavoir ou non,
En la centiesme appertement
En escrit y ay mis mon nom.

Je pry ceulx qui les auront littes
Et qui les liront ensiéuant,
Et par tout où ils seront dittes,
Qu'on le tienne à esbatement
Sans y gloser mauuaisement;
Car je ne pense si bien non;
Au dernier vers appertement
En escrit y ay mis mon nom.

Ne les ay faits pour mériter
Auoir, ne aucun payement.
Mes en mes pensées eslites
Les ay; et bien petitement,
Souffisoit mon entendement,
Les faire dignes de renom.
Non pourtant dernierement
En escrit y ay mis mon nom.

DICTS MORAUX A SON FILS.

Fils, je n'ai mie grand trésor
Pour t'enrichir. Mais au lieu d'or,
Aucuns enseignemens montrer,
Te veuil, si les veuilles noter.

Ayme Dieu de toute ta force,
Crains le, et de servir t'efforces;
Là sont, se bien les as apprins,
Les dix commandemens comprins.

Tant t'estudies à enquerre,
Que prudence puisse acquerre,
Car elle est des vertus la mere,
Qui hait fortune l'amera.

Dès ta jeunesse pure et monde,
Apprends à cognoitre le monde
Si que tu puisses par apprendre
Garder en tous cas de mesprendre.

En quelque estat que soyes
Par fortune où tu es soubmis,
Gouuerne toi si en tel ordre,
Que de vivre en sens ayes ordre.

Se tu veux en sens eslire,
Ton etat par les liures lire,
Fais tant et par suivre l'estude,
Qu'entre les clercs ne soyes rude.

Mauuais maistre ne sers pour riens,
Car bon fruyt n'est de mal merrains,
En ses mœurs il conuient le suiure;
S'il te fauldroit ses mœurs ensuiure.

Se as bon maistre, sers le bien,
Dys bien de lui, garde le sien,
Son secret scelles, quoi qu'il fasse,
Soyes humble deuant sa face.

Trop conuoiteux ne soyes mye,
Car conuoitise est ennemye
De chasteté et de sagesse,
Te gard' aussy de foll' largesse.

Se d'armes auoir renommée
Tu veulx; si poursuis mainte armée,
Gard' qu'en bataille ne barriere
Ja ne soyes véu derriere.

Se tu es capptaine de gent,
N'ayes renom d'amer argent;
Car à peine pourras trouuer
Bons gens d'armes si en veulx louer.

Se pays as à gouuerner,
Et longuement tu veulx regner,
Tiens justice et cruel ne soyes,
Ne de greuer gens ne quiers voyes.

Se tu as estat ou office,
Dont tu te mêles de justice,
Garde comment tu jugeras,
Car deuant le grant juge iras.

Se tu viens en prospérité,
A grant cheuance et herité,
Gardes qu'orgueil ne te sourmonte,
Pense qu'à Dieu fault rendre compte.

Tiens toi à table honnestement,
Et t'habilles de vestement
En tel atour qu'on ne s'en mocque,
Car on cognoist l'œuf à la coque.

Ayes pitié des pauures gens
Que tu voys nuz et indigens,
Et leur aydes quant tu porras;
Souuiengne-toy que tu morras.

Aymes qui te tient amy,
Et te gard de ton ennemy;
Nul ne peut auoir trop d'amys
Il n'est nulz petits ennemys.

Tiens ta promesse et très peu jure,
Gardes que sois trouué parjure;
Car le menteur est mescreu
Et quand vrai il dit, il n'est creu.

Se tu veulx vivre à court en paix,
Voy et escoutes, et si te tais,
Ne te courrouce de legier,
Ja que dangereux ne soit ton mangier.

Ne soyes decepueur de femmes
Honoure les, ne les diffames,
Souffise toi d'en amer une,
Et ne prends cointance à chacune.

N'ayes en dedain nul chastoy.
Ne desprises moindre que toy.
Car il est de tels mal vestus,
Ou plus qu'en toy a de vertus.

Se tu prends femme acorte et sage,
Croy la du fait de ton mesnage;
Adjoutes foy à sa parole,
Mais ne te confesse à la folle.

Souuent ne menasse de battre,
Des teste rompre ou bras abbattre,
Car c'est signe de couardise,
Personne ou folle ou pou hardie.

S' une personne en toy se fie,
Posons qu'après il te deffie,
Ce qu'il t'a dit ne doit géhir,
Tant puisses greuer ne hair.

Se tu veulx fouir le dangier,
D'amour et du tout l'estrangier,
Esloigne toi de la personne
A qui ton cueur le plus s'adonne.

Se bien veulx et chastement viure,
De la Rose ne lis le liure,
Ne Ovide de l'Art d'amer,
Dont l'exemple sert à blasmer.

Ne tiens mesgnie à ton loyer,
Si grant que ne penses poyer,
Souuent par trop mesgnie auoir,
On despent la terre et l'auoir.

Se tu te sens de chaude colle,
Fai que raison à son escolle
T'appregne à ton sens ordonner;
Par ce te pourras refrener.

Ne rapportes parolles aucunes,
De quoy il pust sourdre rancunes,
Ton amy rappaises en son ire,
Se tu peulx par doulcement dire.

Se est par fortune desmis
D'office, et a pouureté mis,
Pense qu'on se mourt en pou d'heure,
Et qu'au ciel est notre demeure.

Selon ton pouuoir vests ta femme
Honnestement; et si soit dame
De l'ostel après toi, mon serue,
Et que ta mesgnie la serue.

Tiens tes filles trop mieux vestues,
Que bien aornées soient veues;
Fais leur apprendre bel maintien;
Jamais oyseuses ne les tien.

Se tu sçays que l'on te diffames
Sans cause, et que tu ayes blasme,
Ne t'en courrouc's. Fay toujours bien,
Car droit vaincra, je te dys bien.

S'aucun parle à toy bien, prends garde,
La fin que le parlant regarde,
Et se c'est requeste ou semonce,
Pense ung petit auant la responce.

N'entreprends, sans conseil des sages,
Grands frais ne perilleux passages,
Ne chose où il chée grant doubte,
Fol est qui peril ne redoubte.

Bonne exemple et bonne doctrine
Dys voulontiers et t'endoctrine.
Car pour néant son oreille ouure,
Pour ouir, qui ne met en œuure.

Ne laisse pas que Dieu seruir,
Pour au monde trop asseruir;
Car biens mondains vont à défin,
Et l'ame durera sans fin.

ALAIN CHARTIER.

Alain Chartier, dont Pasquier place la naissance en 1386, mourut à Avignon en 1449. Il appartenoit à une famille distinguée de Bayeux en Normandie, et avoit fait ses études à l'université de Paris. Ses talents le firent distinguer de bonne heure à la cour, où il fut successivement secrétaire de Charles VI et de Charles VII. Nul poète ne jouit, pendant sa vie, d'une plus haute considération. Le fait suivant suffira pour en donner une idée. Marguerite d'Écosse, femme du Dauphin, depuis Louis XI, traversant une salle où dormoit Alain, s'approcha de lui et lui donna un baiser; les personnes de sa suite s'étonnoient que la princesse accordât une pareille faveur à un homme qui passoit pour être le plus laid de son siècle; elle leur répondit : *Je n'ai pas baisé l'homme, mais la bouche de laquelle sont issus tant d'excellents propos, matières graves et paroles élégantes.*

Ce poète est incontestablement un de ceux à qui notre langue est le plus redevable. On le regarde comme le premier qui ait fait usage des rimes redoublées, ce que l'on a attribué mal à propos à Chapelle. Clément Marot, en plusieurs endroits, et Octavien de Saint-Gelais, dans son *Séjour d'honneur*, lui ont prodigué de grands éloges. Pierre Fabri, curé de Merai, le cite dans le second Livre de sa *Rhétorique* comme un modèle à suivre en fait de goût et de poésie.

On alla jusqu'à lui donner le nom de *père de l'éloquence françoise.* Tous ces éloges, et beaucoup d'autres que nous passerons sous silence, paroîtront sans doute aujourd'hui très exagérés; mais il ne faut pas perdre de vue l'époque à laquelle Alain Chartier écrivoit.

Le premier de ses ouvrages a pour titre *le Débat du réveil matin;* c'est un dialogue assez monotone entre deux amants, au sujet de leur maîtresse.

La belle Dame sans mercy est une autre pièce à peu près dans le même genre; mais celle-ci, malgré ses répétitions, est une des meilleures de ce poète.

Le Lay de paix, à M. le duc de Bourgogne, est un éloge de la paix, où Chartier prend occasion de parler de tous les maux que la guerre entraîne à sa suite. On y trouve beaucoup de lieux communs et peu d'imagination.

Le Débat des deux fortunes d'amour n'est remarquable que par son excessive longueur; il est suivi d'un autre poëme qui a pour titre *le Bréviaire des nobles,* dans lequel le poète fait l'énumération des vertus qui constituent la véritable noblesse. Cet ouvrage étoit en si haute estime du temps de l'auteur, qu'on le faisoit apprendre par cœur et réciter tous les jours aux pages et aux jeunes gentilshommes.

Le Livre des quatre Dames fut composé peu de temps après la bataille d'Azincourt, qui eut lieu en 1415. Ce poëme ne manque pas d'imagination; on y trouve parfois des descriptions et des peintures assez vives. En voici le sujet. Quatre dames se plaignent d'avoir perdu leurs amants à cette journée qui fut si funeste aux François; la première ne peut se consoler de la perte de son amant, qui est mort en héros. La

seconde tient à peu près le même langage sur le compte du sien, qui a été fait prisonnier. La troisième ne connoît pas le sort de celui qu'elle aime; et elle prétend que son malheur l'emporte sur celui des deux précédentes. Enfin, la dernière se croit la plus malheureuse de toutes; son amant a fui lâchement et s'est couvert de honte. Ces différentes situations prêtoient à la poésie, et sont en effet quelquefois bien traitées. Ces quatre dames disputent long-temps; chacune d'elles veut l'emporter en infortune sur les trois autres : le poète leur propose de s'en remettre au jugement de sa dame; elles y consentent, et c'est ainsi que finit le poëme.

Nous avons encore d'Alain Chartier des ballades, des rondeaux, idylles, etc., et quelques écrits en prose, parmi lesquels se trouve un traité intitulé *l'Espérance* ou *Consolation des trois vertus, foi, espérance et charité*, qui fut composé, selon Duchesne, vers l'an 1437, sous le règne de Charles VII. Cet ouvrage est mêlé de prose et de vers; l'auteur y déplore les malheurs de la France.

IDYLLE.

Pour oublier mélancolie,
Et pour faire chiere plus lie,
Un doux matin aux champs issy,
Aux premiers jours qu'amour ralie
Les cœurs en la saison jolie,
Et déchasse ennui et souci :
Si allai tout seulet ainsy,
Que l'ai de coustume, et aussi
Cherchai l'herbe poignant menue,
Qui mit mon cœur hors de soucy,
Lequel avoit esté transy
Long-temps par liesse perdue.
Tout autour, oiseaux voletoient,
Et si très doucement chantoient,
Qu'il n'est cœur qui n'en fût joyeux :
Et en chantant, en l'air montoient,
Et puis l'un l'autre surmontoient
A l'estrivée à qui mieux mieux.
Le temps n'estoit mie nueux,
De bleu estoient vestus les cieux,
Et le beau soleil cler luisoit.
Violettes croissoient par lieux,
Et tout faisoit ses devoirs, tieux
Comme nature le duisoit.
Oiseaux en buissons s'assembloient :
L'un chantoit, les autres doubloïent
Leurs gorgettes, qui verboyoient

Le chant que nature a appris,
Et puis l'un de l'autre s'embloient,
Et point ne s'entre-ressembloient :
Tant en y eut, que ilz sembloient,
Fors à estre en nombre compris.
Les arbres regarday flourir,
Et lievres et lapins courir.
Du printemps tout s'esjouissoit.
Là sembloit amour seignourir.
Nul n'y peut vieillir, ne mourir,
Ce me semble, tant qu'il y soit.
Des herbes un flair doux issoit,
Que l'air sery adoucissoit ;
Et en bruyant par la valée,
Un petit ruissellet passoit,
Qui les pays amoëtissoit
Dont l'onde n'estoit pas salée.
Là buvoyent les oysillons,
Après que de maints grisillons,
De mouschettes et papillons,
Ils avoyent pris leur pasture.
De l'autre part, fut la closture
D'un pré gracieux, où nature
Sema les fleurs sur la verdure,
Blanches, jaunes, rouges et perses.
D'arbres flouriz fut la ceinture,
Aussi blancs que si neige pure
Les couvroit. Ce sembloit peinture,
Tant y eut des couleurs diverses !
Le ruissel, d'une source vive,

Descendoit de roche naïve,
Large d'environ une toise :
Si couroit par l'herbue rive,
Et au gravier qui lui estrive,
Menoit une très plaisant noise.
Maint poissonnet, mainte vandoise
Oy là nager, qui se dégoise
En l'onde claire, nette et fine.
Si n'ay garde que je m'en voise
De là, mais largement me poise
Qu'il faille qu'un si beau jour fine.
Tout au plus près, sur le pendant
De la montaigne en descendant,
Fut assis un joyeux boccage,
Qui au ruissel s'alloit pendant,
Et vertes courtines tendant
De ses branches sur le rivage.
Là hante maint oysel sauvage,
L'un vole, l'autre au ruissel nage,
Canes, ramiers, hérons, faisans :
Là les cerfs paissoient par l'ombrage ;
Et ces oisillons hors de cage,
Dieu sçait s'ils y estoient taisans.
Si disoie à Amours : Amours,
Pourquoi me fais-tu vivre en plours,
Et passer tristement mes jours,
Quant tu donnes par-tout plaisance ?
Tien suis à durer à tousjours,
Et je trouve toutes rigours,
Plus de durtez, moins de secours,

Que ceux qui aiment décevance.
J'ay pris en gré ma pénitence,
Attendant la bonne ordonnance
De la belle, qui a puissance
De moy mettre en meilleur party.
Mais je vois que faintise avance
Ceux qui ont des biens abondance
Dont j'ay failli à l'espérance :
Ce n'est pas loyaulment party.
Ainsy mon cœur se guermentoit
De la grant douleur qu'il portoit
En ce plaisant lieu solitaire,
Où un doux ventelet ventoit,
Si sery qu'on ne le sentoit,
Fors que violette mieux flaire.
Là fut le gracieux repaire
De ce que nature a pu faire
De bel et joyeux en esté.
Là n'avoit-il rien à refaire
De tout ce qu'il me pourroit plaire,
Fors que madame y eust esté.

BALLADE.

O fols des fols, et les fols mortels hommes,
Qui vous fiez tant ez biens de fortune,
En celle terre, et pays où nous sommes,
Y avez-vous de chose propre aucune ?
Vous n'y avez chose vostre nesune,
Fors les beaux dons de grace et de nature.

Si fortune donc par cas d'aventure
Vous toult les biens que vostres vous tenez,
Tort ne vous fait, ainçois vous fait droiture:
Car vous n'aviez rien quand vous fustes nez.

Ne laissez plus le dormir à grands sommes
En votre lit, par nuit obscure et brune,
Pour acquester richesses à grands sommes:
Ne convoitez choses dessous la lune,
Ni de Paris jusques à Pampelune,
Fors ce qu'il faut sans plus à créature,
Pour recouvrer sa simple nourriture.
Souffise-vous d'estre bien renommez,
Et d'emporter bon loz en sépulture:
Car vous n'aviez rien quand vous fustes nez.

Les joyeux fruits des arbres, et les pommes,
Au temps que fut toute chose commune,
Le beau miel, les glandes et les gommes
Souffisoient bien à chascun, à chascune;
Et pour ce fut sans noise et sans rancune.
Soyez contens de chauld et de froidure,
Et ne prenez fortune douce et sure;
Pour vos pertes enfin dueil ne menez,
Fors à raison, à point et à mesure:
Car vous n'aviez rien quand vous fustes nez.

ENVOI.

Si fortune vous fait aucune injure,
C'est de son droit, jà ne l'en reprenez,
Perdissiez-vous jusques à la vesture:
Car vous n'aviez rien quand vous fustes nez.

CHARLES D'ORLÉANS.

Charles, duc d'Orléans, petit-fils de Charles v, père de Louis xii et oncle de François ier, naquit le 26 mai 1391. Il s'exerça, dès ses premières années, à l'étude de la poésie et à celle de l'éloquence. Son goût pour les lettres dut être pour lui d'un grand secours dans une vie remplie d'amertumes. Il fut deux fois veuf dans l'espace de quelques années. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, on le conduisit en Angleterre, où il demeura vingt-cinq ans. Ce ne fut qu'en 1440 que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, le ramena en France, et lui donna sa nièce, Marie de Clèves, fille d'Adolphe, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne. Il mourut le 8 janvier 1467, emportant les regrets publics.

Charles d'Orléans a sans doute sacrifié au mauvais goût de son siècle; mais ses poésies méritent d'être distinguées parmi celles de ses contemporains, par la délicatesse des sentiments et par les grâces et la naïveté du style. Sa versification est simple et coulante; ses idées sont nobles, et quelquefois exprimées avec élégance.

Le recueil manuscrit de ses productions poétiques est intitulé *Balladiez du duc d'Orléans.* Il se compose d'un grand nombre de ballades, complaintes, rondeaux, chansons. Nous nous bornerons à faire l'analyse de la première pièce. Le poète suppose qu'au sortir

de son enfance, Jeunesse entra un jour dans sa chambre, et que l'ayant éveillé, elle lui proposa de le conduire au temple de l'Amour. Il n'y consentit qu'avec beaucoup de peine; Plaisance et Bel-Accueil le présentent à ce dieu, qui le reçoit favorablement, et qui lui parle ainsi:

Viens ça, dit-il, mon fils, que penses-tu?
Fus tu oncques de ma darde féru?
Je croi que non; car ainsi le me semble:
Viens près de moy, si parlerons ensemble.

Le poète ne s'approche qu'en tremblant; l'Amour le rassure et fait venir la Beauté, à qui il recommande le jeune prince; mais celui-ci n'a pas plus tôt levé les yeux sur elle, qu'il se sent blessé; il veut en vain avoir recours à la réflexion et aux prières, il déteste la vie, il invoque la mort, etc. Enfin Jeunesse lui persuade de rendre hommage à l'Amour, la Beauté lui prescrit les lois qu'il doit suivre, l'Amour prend son cœur et ordonne à Bonne-Foi, son secrétaire, d'en faire la *retenue*. Ce dernier morceau est un des mieux écrits de la pièce.

Charles d'Orléans savoit très bien manier la plaisanterie et la satire; sa réponse au rondeau du comte de Clermont en est une preuve. La plus grande partie de ses poésies ont été composées pendant sa captivité en Angleterre, et elles se rattachent, pour la plupart, à des circonstances politiques qui appartiennent à l'histoire. Il y en a quelques unes en anglois, et quelques autres en latin rimé, suivant l'usage du temps. On assure qu'il eut aussi quelque part aux *cent Nouvelles nouvelles*, composées à la cour de Louis XI, par les personnes les plus distinguées de cette époque.

Octavien de Saint-Gelais et Blaise de Lauriol ne craignirent pas de s'approprier un grand nombre des pièces du duc d'Orléans. *La Chasse d'amours* du premier de ces poètes n'est rien autre chose que celle dont nous avons rendu compte au commencement de cet article. La seule différence qu'on y trouve, c'est que Saint-Gelais a affoibli la délicatesse et l'élégance de l'original dans les passages qu'il a paraphrasés. Blaise de Lauriol a été encore moins scrupuleux; il n'est pas jusqu'au titre de son livre *de la Départie d'amours*, qu'il n'ait pris dans le recueil du duc d'Orléans.

De pareils plagiats de la part de deux auteurs qui ne manquoient pas de talent, auroient lieu de surprendre, si, par une fatalité dont on ne sauroit se rendre raison, les poésies de Charles d'Orléans n'étoient tombées, presque en naissant, dans un entier oubli. Clément Marot paroît ne les avoir pas connues, et elles étoient encore ignorées au siècle de Louis XIV. L'abbé Sallier a observé, avec raison, que si Despréaux en avoit eu connoissance, il auroit accordé au duc d'Orléans, plutôt qu'à Villon, l'honneur d'avoir débrouillé l'art confus de nos vieux romanciers. C'est en effet sous ce poète que nos vers ont pris une forme plus régulière, et que notre poésie a commencé à se former un langage plus intelligible.

BALLADE.

Fraiche beauté, très-riche de jeunesse,
Riant regard très-amoureusement,
Plaisant parler gouverné par sagesse,
Pied féminin en corps bien fait et gent,
Hautain maintien demené doucement,
Accueil humble, plein de maniere lye,
Sans nul danger bonne chere faisant:
De ces grans biens est ma dame garnie.

Tant bien lui sied, à ma noble princesse,
Chanter, danser, et tout esbattement,
Qu'on la nomme de ce faire maistresse:
Elle fait tout si gracieusement,
Que nul n'y sçait trouver amendement.
Escolle peut tenir de courtoisie;
En la voyant apprent qui est sçachant,
Et en ses faits qui va garde prenant:
De ces grans biens est ma dame garnie.

Bonté, honneur, avecque gentillesse,
Tiennent son cœur en leur gouvernement;
Et loyauté jour et nuit ne la laisse:
Nature mit tout son entendement
A la former et faire proprement.
De point en point, c'est la mieux accomplie
Qui aujourd'hui soit au monde vivant.
Je ne dis rien que tous ne vont disant:
De ces grans biens est ma dame garnie.

Elle semble mieux que femme déesse :
Si croys que Dieu l'envoya seulement
En ce monde, pour monstrer la largesse
De ces hauts dons qu'il a entiérement
En elle mis abandonnéement :
Elle n'a per ; plus ne sçais que je die :
Pour fol me tiens de l'aller devisant ;
Car moy ni nul n'est assez souffisant :
De ces grans biens est ma dame garnie.

S'il est aucun qui soit prins de tristesse,
Qu'il vienne voir son doux maintiennement,
Je me fais fort que le mal qui le blesse
Le laissera pour lors soudainement,
Et en oubli sera mis plainement.
C'est paradis que de sa compagnie :
A tous complaist, à nul n'est ennuyant ;
Qui plus la voit, plus en est desirant :
De ces grans biens est ma dame garnie.

Toutes dames qui oyez cy comment
Prise celle que j'aime loyaument,
Ne m'en sçachez maugré, je vous en prie :
Je ne parle pas en vous desprisant ;
Mais comme sien, le dis en m'acquittant :
De ces grans biens est ma dame garnie.

CHANSON.

Tienne-soi d'amer qui pourra :
Plus ne m'en pourroye tenir ;
Amoureux me faut devenir :
Je ne sçais qu'il m'en aviendra.
Combien que je sçay de pieça
Qu'en amours faut maints maux souffrir ;
Tienne-soi d'amer qui pourra :
Plus ne m'en pourroye tenir.

Mon cœur, devant-hier accointa
Beauté qui tant le sçait chérir,
Que d'elle ne veut départir.
C'est fait ! Il est sien et sera.
Tienne-soi d'amer qui pourra :
Plus ne m'en pourroye tenir.

BALLADE.

Jeune, gente, plaisante et débonnaire,
Par un prier qui vaut commandement,
Chargé m'avez d'une ballade faire ;
Si l'ai faite de cœur joyeusement :
Or la veuillez recevoir doucement :
Vous y verrez, s'il vous plaist, à la lire,
Le mal que j'ai, combien que vrayement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

Vostre douceur m'a sçeu si bien attraire,
Que tout vostre je suis entierement,
Très-desirant de vous servir et plaire;
Mais je souffre maint douloureux tourment,
Quant à mon gré je ne vous voy souvent,
Et me déplaist, quand me faut vous l'escrire :
Car si faire se pouvoit autrement,
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

C'est par dangier, mon cruel adversaire,
Qui m'a tenu en ses mains longuement;
En tous mes faits je le treuve contraire,
Et plus se rit, quand plus me voit dolent.
Se vouloye raconter pleinement,
En cet escrit, mon ennuyeux martyre,
Trop long seroit pour ce certainement :
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

BALLADE.

Ha ! madame, je ne sçai que je die,
Ni par quel bout je doye commencer,
Pour vous mander la douloureuse vie
Qu'amour me fait chacun jour endurer !
Trop mieux vaudroit me taire que parler,
Car profiter ne me peuvent mes plains,
Ni je ne puis guérison recouvrer,
Puisque ainsi est que de vous suis loingtains.

Tout ce que voy me desplait et ennuye,
Et n'en ose contenance monstrer :

Mais ma bouche fait semblant qu'elle rie,
Quand maintes fois je sens mon cœur plourer.
Au fort martyr on me devra nommer,
Si dieu d'amours fait nuls amoureux saints :
Car j'ai des maux plus que ne sçay compter,
Puisque ainsi est que de vous suis loingtains.

Et si pourtant humblement vous mercie :
Car par escrit vous a plu me donner
Un doux confort que j'ai à chiere lie
Reçeu de cœur et de joyeux penser,
Vous suppliant que ne veuillez changer :
Car en vous sont tous mes plaisirs mondains,
Desquels me faut à présent déporter,
Puisque ainsi est que de vous suis loingtains.

RONDEL.

Allez-vous-en, allez, allez,
Soucy, soin et mélancolie;
Me cuidez-vous toute ma vie
Gouverner, comme fait avez?
Je vous promets que non ferez;
Raison aura sur vous maistrie;
Allez vous-en, allez, allez,
Soucy, soin et mélancolie.

Si jamais plus vous retournez
Avecque votre compagnie,

Je prie à dieu qu'il vous maudie,
Et le jour que vous reviendrez :
Allez-vous-en, allez, allez,
Souci, soin et mélancolie.

BALLADE.

J'ai esté de la compagnie
Des amoureux moult longuement,
Et m'a amour, dont le mercie,
Donné de ses biens largement;
Mais au dernier, ne sçais comment,
Mon fait m'est venu au contraire;
Et à parler ouvertement,
Tout est rompu, c'est à refaire.

Certes je ne cuidoye mie
Qu'en amer eut tel changement :
Car chacun dit que c'est la vie
Où plus y a d'esbattement;
Hélas ! je le trouve autrement,
Car, quant en l'amoureux repaire
Cuidoye vivre seurement,
Tout est rompu, c'est à refaire.

Tout veut qu'en amour je m'affie
Qu'il m'aidera aucunement,
Pour l'honneur de sa seigneurie
Que j'ai servie loyaument;

Car onc ne fis, par mon serment,
Chose qui lui doive déplaire;
Pourtant me traite étrangement;
Tout est rompu, c'est à refaire.

ENVOI.

Amour, ordonnez tellement
Que j'aye cause de me taire,
Sans plus dire de cœur dolent,
Tout est rompu, c'est à refaire.

BALLADE.

En la forest d'ennuyeuse tristesse,
Un jour m'advint qu'à part moi cheminoye;
Si rencontrai l'amoureuse déesse
Qui m'appella, demandant où j'alloye.
Je répondis que par fortune étoye
Mis en exil en ce bois, long-temps a,
Et qu'à bon droit appeller me pouvoye
L'homme esgaré qui ne sçait où il va.

En sousriant, par sa très-grande humblesse,
Me respondit: Ami, si je savoye
Pourquoi tu es mis en cette destresse,
De mon pouvoir volontiers t'aideroye;
Car jà pieçà je mis ton cœur en voye
De tout plaisir: ne sçais qui l'en osta.
Or me déplaist qu'à présent je te voye
L'homme esgaré qui ne sçait où il va.

Hélas ! dis-je, souveraine princesse,
Mon fait sçavez ; pourquoi vous le diroye ?
C'est par la mort, qui fait à tous rudesse,
Qui m'a tollu celle que tant amoye,
En qui étoit tout l'espoir que j'avoye,
Qui me guidoit, si bien m'accompagna
En son vivant, que point ne me trouvoye
L'homme esgaré qui ne sçait où il va.

ENVOI.

Aveugle suis ; ne sçais où aller doye :
De mon baston, afin que ne fourvoye,
Je vais tastant mon chemin çà et là :
C'est grant pitié qu'il convient que je soye
L'homme esgaré qui ne sçait où il va.

LE RENOUVEAU.

Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie
De soleil luisant, clair et beau.
Il n'y a beste, ni oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Riviere, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie

Gouttes d'argent d'orfavrerie ;
Chascun s'habille de nouveau :
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

RONDEL.

Petit mercier, petit panier :
Pourtant si je n'ai marchandise
Qui soit du tout à votre guise,
Ne blasmez pour ce mon mestier ;
Je gagne denier à denier :
C'est loin du trésor de Venise ;
Petit mercier, petit panier.

Et tandis qu'il est jour ouvrier,
Le temps perds, quand à vous devise.
Je vais parfaire mon emprise,
Et parmi les rues crier :
Petit mercier, petit panier !

BALLADE.

Trop long-temps vous vois sommeiller,
Mon cœur, en dueil, en déplaisir ;
Veuilliez ce jour vous esveiller :
Allons au bois le may cueillir
Pour la coustume maintenir ;
Nous oyrons des oiseaux le glay

Dont ils font les bois retentir,
Ce premier jour du mois de may.

Le dieu d'amours est coustumier
A ce jour, de feste tenir,
Pour amoureux cœurs festier,
Qui desirent de le servir;
Pour ce, fait les arbres couvrir
De fleurs, et les champs de verd gay,
Pour la feste plus embellir,
Ce premier jour du mois de may.

Bien sçay, mon cœur, que faux dangier
Vous fait mainte paine souffrir :
Car il vous fait trop esloigner
Celle qui est vostre desir ;
Pourtant vous faut esbats quérir;
Mieux conseiller je ne vous sçay
Pour votre douleur amendrir,
Ce premier jour du mois de may.

ENVOI.

Ma dame, mon seul souvenir,
En cent jours n'aurois le loisir
De vous raconter tout au vray
Le mal qui tient mon cœur martir,
Ce premier jour du mois de may.

CLOTILDE DE SURVILLE.

Marguerite-Éléonore-Clotilde de Vallon Chalys, depuis madame de Surville, naquit au château de Vallon, dans le Bas-Vivarais, vers l'an 1405. Elle dut le jour à Louis-Alphonse-Ferdinand de Vallon, et à Pulchérie de Fay-Collan son épouse, attachée à la cour de Gaston Phœbus, comte de Foix et de Béarn. Pulchérie, distinguée par son goût pour les lettres, et surtout par la vivacité de son esprit, devint bientôt l'amie d'Agnès de Navarre, mariée au comte de Foix. Pulchérie inspira de bonne heure à sa fille le goût de la poésie et de la littérature. Clotilde, dès l'âge de onze ans, traduisit en vers une ode de Pétrarque, avec tant de grâce, que Christine de Pisan, après l'avoir lue, s'écria : « Il me faut céder à cette enfant tous mes droits au sceptre du Parnasse. » Clotilde aima passionnément Bérenger de Surville, cavalier aimable et vaillant ; elle l'épousa en 1421, malgré la perte encore récente de sa mère. Divers morceaux de ses poésies respirent toute la violence de sa passion. Bérenger de Surville, obligé d'aller rejoindre Charles VII, alors dauphin, au Puy-en-Velay, la quitta avec douleur, et Clotilde de son côté exprima ses vifs regrets dans une héroïde datée de 1422, que nous insérons tout entière, et qui est un modèle de sensibilité, de grâce et d'une élégance de style bien extraordinaire pour le temps.

Cependant, Alain Chartier critique cette pièce dans un recueil intitulé *Flour de belle rhétorique*, et dit de l'auteur, « qu'elle n'auroit jamais l'air de cour. » Clotilde y répondit par plusieurs rondeaux, parmi lesquels se trouve celui qu'on va lire. Elle entreprit, vers ce temps, un grand poëme sous le titre de *Lygdamir*, et un roman héroïque et pastoral du *Châtel d'Amour*; mais les manuscrits en sont perdus.

Les poésies de Clotilde avoient été admirées par Charles d'Orléans, qui les fit connoître à Marguerite d'Écosse. Cette princesse n'ayant pu obtenir de Clotilde qu'elle quittât sa retraite du Vivarais, où elle vivoit depuis la mort de son mari, tué dans une expédition pendant le siége d'Orléans, lui envoya une couronne de laurier, surmontée de douze marguerites à boutons d'or et à feuilles d'argent, avec cette devise: « Marguerite d'Écosse à Marguerite d'Hélicon. »

La date de la mort de Clotilde est incertaine; on sait seulement qu'elle mourut âgée de plus de quatre-vingt-dix ans, puisqu'elle chanta, en 1495, la victoire remportée à Fornova par Charles VIII sur les princes d'Italie. Elle fut inhumée à Vessaux, dans la même tombe qui renfermoit déjà les restes de son fils et de sa belle-fille.

Les poésies de Clotilde offrent l'entrelacement des rimes masculines et féminines, règle à laquelle Marot, qui vécut cent ans après elle, ne se conforma jamais. La naïveté, la vérité des sentiments, la propriété des expressions, la liaison toujours naturelle des idées, beaucoup d'art dans les transitions, un style aussi élégant que correct, voilà ce qui frappe le plus dans les poésies de Clotilde; et ce sont aussi toutes ces qualités

qu'on ne retrouve dans aucun écrivain du temps, qui ont fait mettre en doute si elle en étoit véritablement l'auteur. Ce seroit nous écarter des bornes de cet article que de discuter ici les diverses allégations [1] qui ont été produites pour et contre l'authenticité des poésies de Clotilde; mais c'eût été priver notre recueil d'un de ses plus agréables ornements, que de n'y point admettre les morceaux qui vont suivre.

HÉROÏDE A SON ESPOULX BÉRENGER.

CLOTILDE au sien amy doulce mande accolade,
A son espoulx, salut, respect, amour!
Ah! tandiz qu'esplorée et de cœur si malade,
Te quier la nuict, te redemande au jour,
Que deviens, où cours-tu? loing de ta bien-aymée
Où les destins entraisnent donc tes pas?
Faut que le dize, hélas! s'en croy la renommée,
De bien long-temps ne te revoyrai pas!

Bellone, au front d'arhain, ravage nos provinces;
France est en proye aux dents des léoparts:
Banny par ses subjects, le plus noble des princes
Erre, et proscript en ses propres remparts,
De chastels en chastels et de villes en villes
Contrainct de fuyr lieux où debvoit régner,
Pendant qu'hommes félons, clercs, et tourbes serviles

[1] On peut voir dans l'édition des poésies de Clotilde, publiée par M. Vanderbourg en 1802, in-8°, et réimprimée en 1804, in-12, les faits parfaitement établis de cette intéressante critique littéraire.

L'ozent, ô crime ! en jusdment assigner !....
Non, non, ne peult durer tant coulpable vertige :
O peuple Franc, reviendraz à ton roy !
Et, pour te rendre à luy, quand faudroit d'ung prodige,
L'attends du ciel en ce commun desroy.
De tant de maulx, amy, ce penser me console ;
Onc n'a pareils vengié divin secours :
Comme desgatz de flotz, de volcans, et d'Éole ;
Plus sont affreux, plus croy que seront courts.

L'az donc veu ce daulphin ! ne s'esloingne du Rosne
Qui roule encor ondes franches d'horreurs !
Par luy, puysse Valoys resconquester ung trosne
Qu'ont esbranlé séquaniques fureurs !
Pour toy, né d'ung héroz si digne de ta race,
Que, de son sang, mon siecle a veu payer
L'heur de lui retracer le triomphe d'Horace
Qui fist Albainz soubz les aigles ployer ;
Pour toy, dis-je, nos lys, suibve ou non la victoire,
(Ne peult que trop, las ! encor balancer !)
Sçai, ne resteraz moins fidelle qu'à la gloire
Au maistre seul qui peult la dispenser.
Est en péril : ah ! tout, et, s'est besoing, moi-mesme
Doibz immoler à ce surgeon royal !
Te l'escrips à regret ; mais plus sens que je t'ayme,
Plus rougiroy de t'y veoir déloyal.
Jà, dict-on, ta beauté, ta supresme vaillance,
Loing de noz bordz, a porté ton renom ;
Bedfort, de tes pareils va querrant alliance ;
Plus qu'ung, séduicts, ont desmenty leur nom...

De vergongne estouffez, qu'à deffaut de la fouldre
Perissent touz soubz le faix des remords !
François qui veult la France ayder à se dissouldre,
N'a-t-il, responds, mérité mille morts ?
Ainsy permest le ciel telles mésadventures
Et laysse ourdyr si noyres factions,
Pour que soyent, humains, vos diverses natures
En ung plaing jour myses par actions !
Tel, avecques la terre, escloz soubz ses entrailles,
L'or confondu, n'en differe en couleur ;
Maiz, au feu s'espurant, enmyeu viles scorailles,
Tout son éclat reprent et sa valeur :
Telz, en ces temps de feu, voyrons François fidelles,
Comme l'or pur, entre escume, apparoir ;
Et lira l'advenir, sur leurs nobles rondelles :
« Mourir plustost que trahyr son debvoir ! »
N'ay doubte, amy, que soict tienne icelle devise ;
Rien qu'à ce prilx n'auray trefve ou repoz....
Maiz, que dye ? eh ! d'où vient orguillouze t'advise,
Toy l'escolier, toy l'enfant des héroz !
Pardonne maintz soulcys à ceste qui t'adore !
A tant d'amour est permys quelqu'effroy :
Ah ! dez chasque matin que l'olympe se dore,
Se me voyoiz montant sur le beffroy,
Pourmenant mes regards tant que peuvent s'estendre,
Et me livrant à d'impuyssans dezirs !
Folle que suis, hélaz ! m'est adviz de t'attendre ;
Illusion me tient lieu de playzirs !
Lors nul n'est estrangier à ma vive tendresse ;
Te cuyde veoir ; me semble te parler :

« Là, me dis-je, ay receu sa derniere caresse.... »
Et jusqu'aux oz soudain me sens brusler.
« Icy, lez ung ormeil cerclé par aubespine
« Que doulx printemps jà coronoit de flours,
« Me dict adieu; » sanglotz suffoquent ma poictrine,
Et dans mes yeulx roulent torrents de plours.
D'autres foiz escartant ces cruelles imaiges,
Croy, m'enfonçant au plus dense des bois,
Mesler des rossignolz aux amoureux ramaiges,
Entre tes braz, mon amoureuse voix :
Me semble oyr, eschappant de ta bouche rosée,
Ces mots gentils que me font tressaillir;
Ainz voids, au mesme instant, que me suis abusée,
Et, souspirant, suis preste à desfaillir.
Soubvent aussy le soir, lorsque la nuict my-sombre
Me laisse errer au long des prez penchantz,
De tels soirs me soubvient, où, libres, grace à l'ombre,
L'ung prez de l'aultre assiz en mesmes champz :
Doulcement s'esgarer layssoiz mez mains folastres
Sur le contour de tes aymables traicts,
Tandis que de mon seyn tes levres idolastres
En meyssonnoient les pudiques attraicts.
Lors n'avoit tendre amour de tant secret mystere
Que pust céler à nos dezirs croissantz;
Playzir, dont épuysions la bruslante cratere
Rien qu'en ung seul congloboit tous noz sens.
T'iray-je rappellant ces nocturnes extases,
Du lict d'hymen fruicts tant délicieulx?
Ah! ceste que, si loing, de touz les feulx embrases,
Moinz pouvoiz-tu qu'embler vivante aux cieulx?

Quand revoyray, diz-moy, ton si duyzant vizaige ?
Quand te pourray face à face myrer ?
T'enlacer tellement à mon frément corsaige,
Que toy, ni moy, n'en puyssions respirer ?
Mieulx qu'ores te convient, te diray mainte chose
Qu'oultre ne sçait contenir mon ardeur :
Amy, se tout d'un coup s'espanoyoit la roze
Plustost cherroit sans vie et sans odeur.
Nón creigne, à tes beaux yeulx, oncques cesser de plaire !
Assez m'ont dict que n'avoye à doubter :
Bien soyent, à jamaiz, le phare qui m'esclayre,
Au mien bonheur que peuvent adjouster ?
Vouldroy bailler au tien d'heure en heure croyssance ;
Et quand tary l'auroiz jusqu'à l'essor,
Dicel, fust-ce à mon dam, t'oster réminiscence,
Pour, au mien gré, t'en assouvyr encor !

Ne sçay, jusques à toy, comme adira ma lettre;
Charles on dict vers Poictiers cheminant :
Par fraudeleuse main risque est de la tramettre;
Foy ne pitié ne treuvonz maintenant.
Errent par tout pays désastreuses phalanges,
Quierrant butin, sans arroy ne sans chiefs;
Plus n'ont de seureté borgs, villaiges, ne granges;
Et, chasque jour, s'oyent nouveaulx meschiefs.
Hé Dieu ! quand fin auront noz cures lamentables !
Ne reviendra temps où, seures de brouts,
Brebiettes, au sortir de leurs chauldes estables,
D'aultre ennemy ne creignoient que noz loups ?
Ah ! ne sont loups rapalx qu'aux Bourguignones tourbes

Comparager on puysse deshormaiz !
Chamz en brugues réduicts et prez flouris en bourbes
Leurs brigandatz marqueront à jamaiz.
Combien que boutions touz au daulphin de fiance,
Tant est profond gouffre de nos revers,
Qu'eust mesme de Salmon fortune et sapience,
Pour le combler, n'a trop de vingt hyvers.

Encor, se contre lui n'eust qu'Albion superbe,
Bedfort, à tout le royal enfançon !
Au moins de nostre sang, cilz n'ont rougy que l'herbe,
N'ont guerroyé que de noble façon....
Sy tousjours envers nouz fust l'Anglois sanz reproche,
Ses droicts soustient; sont faulx; ne les croit telz:
Ainçois poincte l'honneur chascuns traits qu'il descoche
Sans oultragier les roys ne les autels.
Faut qu'en son propre seyn France te donnast l'estre,
Prince félon, l'opprobre des Valoys !
Monstre esgorgé trop tard, et qui n'aurois dû l'estre
Qu'enmyeu torments et par glaifve des loix !
Eust ton juste guerdon, eussent tes longs supplices,
Ors que, sans peur, touz crimes sont commys,
Possible, esmeu le cueur de tant d'affreux complices
Par qui Brittons notre Gaule ont soubmys.
Ainsy fourbes Troyens, heureulx de son désastre,
Aux soldats grecs vendirent Ilion;
Ainsy François, plus vils, que soldoya Lancastre,
Ouvrent Lutece aux vaultours d'Albion.

Te le redys, amy; jà l'entrevoy ceste heure
Où, triomphant de si noirs attentatz,

Charles de ses ayeulx và purgeant la demeure,
Et libérer ses coulpables estatz!
L'Éternel d'un regard brize enfin mille obstacles,
Des cieulx ouverts veille encor sur noz lys:
Eust-il au monde engtier desnyé des miracles,
Il en debvroit au trosne de Clovis.
Puysse l'auguste paix du sien icy descendre!....
Ah! se rompoist ton funeste sommeil,
Quand te voyraz marchier sur taz fumantz de cendre,
Peuple esgaré.... quel sera ton réveil?
Ne m'entend; se complaist à s'abreuver de larmes,
Tyze les feulx qui le vont dévoranz....
Mieulx ne vauldroit, hélas! repos que tant d'alarmes,
Et roy si preulx que cent lasches tyranz?

Où que suyves ton roy, ne mets ta doulce amye
En tel oubly qu'ignore où gist ce lieu:
Jusqu'alors en soulcy, de calme n'aura mye.
Plus ne t'en dy; que t'en soubvienne! Adieu.

BALLADE A MON ESPOULX,

LORS, QUAND TORNOIT EMPREZ UN AN D'ABSENCE, MIZ EN SES BRAZ NOSTRE FILS ENFANÇON.

Aux premiers jours du printemps de mon aage
Me pavanoy, sans craincte et sans dezir;
Rozes et lyz issoient sur mon vizage;
Tous de mirer, et nul de les cœillir:
Maiz quand l'autheur de mon premier souspir

Les fust livrant au plus tendre ravage,
Lors m'escriay, me sentant frémollir :
« Faut estre deulx pour avoir du playzir ;
« Playzir ne l'est qu'autant qu'on le partage! »

Tousjours despuyz, caressant le servage
Que par tes yeulx l'amour m'a faict subir,
Se ne te voy, me seroit affolage
Joye espérer, fors de ton soubvenir :
Maiz se revienz, soudain de tressaillir,
De te presser à mon tremblant corsage,
Et m'esgarer, pour trop bien le sentir,
Qu'il n'est qu'à deux d'espuyzer le playzir;
Playsir ne l'est qu'autant qu'on le partage!

Or toutesfois, de ce triste rivage,
S'alloiz partant, emportoit le zéphyr
Mes longs regretz; et ce précieulx gage
De tant d'ardeurs, ne les souloit blandir :
Maiz, grace à luy, plus ne sçauroy languir;
Lors qu'en mes bras serreray ton ymage,
Entre les tienz me cuyderay tollir :
Ung tiers si doulx ne faict tort au playzir;
Playzir ne l'est qu'autant qu'on le partage.

ENVOI.

Gentil espoulx, si Mars et ton courage
Plus contraignoient ta Clotilde à gesmir,
De luy monstrer, en son petiot langage,
A t'appeler feray tout mon playzir;
Playzir ne l'est qu'aùtant qu'on le partage.

RONDEL A MAISTRE ALAIN,

De sienne flour de belle rhétorique où laisse oïr que *n'ay mye air de cour.*

L'AIR de la cour, vouz le diray-je? enteste,
Chier maistre Alain; c'est un dogme receu
Despuys le jour que vouz cuydez poeste,
En cheveulx griz, et qu'on s'est apperceu
Que d'Hélicon projectiez la conqueste.

Ainz comme offriez vos œuvres pour requeste
Au blond Phœbus, devinez veoir ung peu
Ce qu'y treuva, quand on eust faict l'enqueste?
De l'air.

S'en esbayoit; à bien rire estoit preste
Toute sa cour; quand moult fort entendeu
Phesycien, lors présent à la feste,
Dict : « N'en gabez; ung jour de lune indeu,
« Par fascheux cas, il s'endormist nud-teste
« A l'air. »

VERSELETS A MON PREMIER NÉ.

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton pere,
Dors sur le seyn que ta bouschè a pressé!
Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mere,
Tien doulx œillet par le somme oppressé!

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste ung sommeil qui plus n'est faict pour moy!
Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre...
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy!

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole!
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté!
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté.
O cher enfantelet, etc.

Me soubriraz, amy, dez ton réveil peut-estre;
Tu soubriraz à mes regards joyeulx...
Jà prou m'a dict le tien que me savoiz cognestre,
Jà bien appriz te myrer dans mes yeulx.

Quoy! tes blancs doigteletz abandonnent la mamme,
Où vingt puyzer ta bouschette à playzir!....
Ah! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puyzeroiz au gré de mon dezir!

Cher petiot, bel amy, tendre fils que j'adore!
Cher enfançon, mon soulcy, mon amour!
Te voy tousjours; te voy et veulx te veoir encore:
Pour ce trop brief me semblent nuict et jour.
O cher enfantelet, etc.

Estend ses brasselets; s'espand sur lui le somme;
Se clost son œil; plus ne bouge... il s'endort...
N'estoit ce tayn floury des couleurs de la pomme,
Ne le diriez dans les bras de la mort?....

Arreste, cher enfant!... j'en frémy toute engtiere!...
Réveille-toy! chasse ung fatal propoz!

Mon fils!... pour ung moment... ah! revoy la lumiere!
Au prilx du tien rends-moy tout mon repoz!...

Doulce erreur! il dormoit... c'est assez, je respire;
Songes légiers, flattez son doulx sommeil!
Ah! quand voyray cestuy pour qui mon cueur souspire,
Aux miens costez, jouir de son réveil?
O cher enfantelet, etc.

Quand te voyra cestuy dont az receu la vie,
Mon jeune espoulx, le plus beau des humains?
Oui, déjà cuide veoir ta mere aux cieulx ravie
Que tends vers luy tes innocentes mains!

Comme ira se duyzant à ta prime caresse!
Aux miens bayzers com' t'ira disputant!
Ainz ne compte, à toy seul, d'espuyzer sa tendresse,
A sa Clotilde en garde bien autant....

Qu'aura playzir, en toy, de cerner son ymaige,
Ses grands yeulx vairs, vifs, et pourtant si doulx!
Ce front noble, et ce tour gracieulx d'ung vizaige
Dont l'amour mesme eut fors esté jaloux!
O cher enfantelet, etc.

Pour moy, des siens transportz onc ne seray jalouse
Quand feroy moinz qu'avec toy les partir:
Faiz, amy, comme luy, l'heur d'ugne tendre espouse,
Ainz, tant que luy, ne la fasses languir!...

Te parle, et ne m'entends... eh! que dis-je? insensée!
Plus n'oyroit-il quand fust moult esveillé...
Povre chier enfançon! des filz de ta pensée
L'eschevelet n'est encor débroillé...

Tretouz avòns esté, comme ez toy, dans ceste heure;
Triste rayzon que trop tost n'adviendra!
En la paix dont jouys, s'est possible, ah! demeure!
A tes beaux jours mesme il n'en soubviendra.
O cher enfantelet, etc.

Ce quatrain isolé se lit au long d'une marge.

Voylà ses traitz... son ayr! voylà tout ce que j'ayme!
Feu de son œil, et rozes de son tayn....
D'où vient m'en esbahyr? aultre qu'en tout luy-mesme
Pust-il jamais esclore de mon seyn?

LES TROIS PLAIDS D'OR.

Qui me donra ta voix, ô chantre d'Arcadie,
Ou tes metres divins, Sulmonique pastour?
Faut icy, sur ma foy, diverse mélodie,
Ou, pour conter les plaidz du beau conseil d'Amour,
Jeunette m'est advis, prou ne suis-je hardie:
Toutefoiz en vouldroye ung eslire en ces vers;
Et, par tel doulx labeur, ayguiser mon couraige
A paindre ce héroz qui vint d'en-là les mers,
En France, de Clovis perpétrer le lignaige
Dont loz ira tousjours croissant en l'univers.
Gentil bouton de lyz, mon soulcy, ma tendresse,
Toy que ne peulx nommer, quand pour toy seul je viz,
Quand pourray m'enquérir, si quelqu'ennuy te presse,
Bientost aux mienz costez, lisant ce mien deviz,
Des trois façons d'aymer quelle plus t'intéresse?

Te conteray (pourtant ne sçay le temps préciz)
Que naguere, en ces lieux que, par son eau féconde,
A rendu l'Eridan les délices du monde,
On vist, jeunette encor, rayne fuyant les cours,
Unique de son rang sur la machine ronde,
Aux povres laboureurs prodigant des secours,
Et, soubz l'ombrage fraiz des champestres feuillées,
Quand avoit ses estats gouverné le matin,
Partageant des hameaulx les soinz et les veillées.
Nul prince, tant fust-il preux et franc paladin,
Roze ne pust cœillir en si noble jardin:
Jà tretouz se lassoient d'inutiles hommaiges;
Falloit, se dizoyent-ils, qu'aymast, car aultrement,
Tant ne la charmeroient amoureuses imaiges....
Se pasmoit, rossignolz, quand oyoit vos ramaiges;
Maiz pour qui? Nul jamais ne lui cogneut d'amant.
Sur des gazonz flouriz, sur des tapiz de mousse,
Ores soubz des tilleuls, ores dans ses vergiers,
Sans cesse énamourez accourant les bergiers,
Aux accords de sa voix harmonieuse et doulce,
Respondoient la musette et les pipeaulx légiers,
Vist bientost, qu'aux despends de leurs jeunes compaignes,
De ces volages cueurs triomphoit sa beaulté:
Bien s'esgarast aux boiz, au faicte des montaignes,
La suybvoient; tant ses jeulx luy semblent cruaulté
Qu'a vergongne, à tel prix, d'embellir les campaignes.
« Ah! dict-elle, sans moy que respirent heureulx!
« Suiz l'idole de touz, et non moinz suiz à plaindre;
« Seule icy veulx douloir; que s'adorent entre eulx!
« Pas moinz ne m'ardroit-il feu que ne puiz estaindre

« Quand tous aurois disjointz ces coulples amoureulx !
« Dieu cruel ! sçaiz combien facile est ma victoire !
« Tant fist le traict sans pair dont m'az sceu transpercer
« Qu'à tout aultre ennemy peulx résister sans gloire. »

Dict Zulinde; et soudain par-tout faict annoncer
Qu'à ses courses des champz va dez lors renoncer :
Ains qu'un jour, chasque moyz, de l'Escosse à la Grece,
De Gadès aux forests que Cimmer a soubmiz,
Viennent devers son trosne, en sa présence admiz,
Ceulx qui plus seront vainz des feulx de leur mestresse
De ses mains recevoir guerdon qu'elle a promiz :
Que ne veult couronner plus fie, ny plus belle,
Ains, que soit la plus tendre, atout la plus fidelle.

Sy vist-on sur le Pô, de touz coingz, accourir,
Chasque fois que s'ouvroit ugne jouste nouvelle,
Mille amantz fortunez, bruslant de concourir :
Ceux-là viennent des bords où serpente la Sayne;
Aultres des verdz costeaulx de la double Albion;
En vient des sables d'or où le Tage pourmeine,
Des isles où régna le triple Géryon;
D'où fuit le Rosne enfant, soubz les murs de Lyon,
Mesme en sortit encor de ces monts où la neige
Dans un pérenne hyver tient l'hispide Norwege
Souz ung ciel de brouillardz sans cesse enveloppé....
Le croy, là s'ayme ainsi qu'ez vallonz de Tempé.

Au plus dense d'ung boiz où le myrte aux platanes,
L'oranger aux tilleuls, et le lorz à l'ormeil,
Prestent, moult enlacez, leur parfum non pareil,
Ung temple à ceinctres verdz, interdict aux profanes,

S'éleve, et des Amours abrite le conseil.
Au trosne, où playzamment l'or s'unist à l'albastre,
En demi-rond parfaict, sont en face trois rangz
De sédiles dispoz en tour d'amphiteastre;
Au plus baz sont vieillarts; puyz les preulx et les grandz,
Et se presse, au dernier, la jeunesse folastre.
Pour n'esmeut discoureurs la rayne, d'ung regard,
Comme en l'air, devant elle, ugne perse texture
Nuaiges figuroit; tel chief-d'œuvre de l'art
Ainsy leur desroboit cestuy de la nature.
Juges estoient rangez et d'ugne et d'aultre part:
Seyoient icy mamanz, en toges violettes,
Séveres, sans pitié, plaignantes du vieulx temps;
Grognoient; ainz, par meschief, toujours grognoient seulettes:
Viz-à-viz, soubz couleur des rozes du printemps,
Coytement soubrioient gentilles bachelettes.
Telle s'ouvrit des jeulx la lice aux championz.

Trois, ce m'a-t-on conté, le mesme jour advinrent,
Trois, qu'en partage avoient lyre des Amphions;
Et, bien qu'en trez haults faicts ne fussent des pions,
De parler à leur tour, sans débatz, ils convinrent.
Cil qu'avança premier, Lygdamon s'appeloit;
Plus bel onc ne se vist à Paphe ny Cythere,
Et d'un air simple et doulx que langaige esgaloit,
Dez qu'eust sien jeune front incliné vers la terre,
Fist penser qu'Apollo par sa bousche parloit.

LYGDAMON.

Tristan, ce pere mien que nul aultre en vaillance
N'effaceroit, partant, jura ne m'accorder

Moy son bien-aymé fils en pérenne alliance
Qu'à fille qui sçauroit le javelot darder,
Dompter coursiers fougueulx et magnier la lance.
Ismene m'adoroit, l'adoroy sans espoir;
D'ung pere, en touz les temps, sacré fust le vouloir :
Celoy mes tendres feulx, trembloy de lui desplaire;
Me faut enfin partir, renoncer à la veoir,
Et fuyr, aux champs de Mars, le soleil qui m'esclayre.
Cependant sur noz chiefs jà siffle le trépas;
A mille combattants jà Tristan est en butte;
Jà, prest à succomber, tout chascun se dispute
Qui porte ung dernier coup à ce dieu des combats.
S'escrie : « A moy, mon fils ! » Tombe soudain le braz
Du preulx qui de ses jours alloit couper la trasme;
D'un guerrier non connu la flamboyante lame
Disperse tout-à-coup les nombreulx assaillantz,
Et le guide si bien le courroulx qui l'enflamme,
Que ne baille son fer que sur les plus vaillantz.
Du héroz abattu le coursier se redresse;
Tout est calme alentour. Ainz que vois-je, grands dieulx!
Quel spectacle d'horreur, de respect, de tendresse!
Ismene, des beaultez la premiere à mes yeulx,
Ismene soubz le casque! Ismene dans ces lieulx!
En quel horrible estat la voyois-je apparoistre!
L'œil mesme d'un amant pouvoit la mécognoistre:
Ugne large blessure a déchiré son flanc;
Le mal à chasque pas faict ses forces décroistre;
Ses cheveulx sont souillez de poussiere et de sang;
La pasleur de la mort accable son visage :
Sur les corps qu'immola tombe, hélas! à son tour,

Et sa mourante voix treuve à payne ung passage :
« Cruels, dict-elle enfin, voicy mon plus beau jour !
« Je te voy, je vous sers ;... rendez grace à l'amour.
« Qui, sans ce tendre amour dont brusle ma poictrine,
« D'ugne timide amante eust faict ugne héroïne ?
« Heureuse, en renonçant à mes plus chaulds dezirs,
« Que toy, pour qui trop tost vers la Parque chemine,
« Colliges, Lygdamon, mes postremes souspirs !...»
« Ah ! viz, viz, m'escriai-je, ange pur et céleste !
« Ver cil qui t'a créé n'est temps d'aller encor :
« Du vieillart qu'az sauvé suis l'unique threzor,
« Et, se meurs dans nos braz, penses-tu que luy reste ? »
Mon pere desploroit son caprice funeste :
« N'ay plus que vouz, dict-il, pour charmer mes vieulx ans ;
« Voulez qu'au désespoir vostre abandon me livre ?
« Plustost, loing de ces bords hastez-vouz de me suibvre.
« Vouz le dy ; quant le ciel a doublé mes enfantz,
« Deulx fois tout vouz debvray, se consentez de vivre ! »
Ismene, à ce parler, sentit moinz ses douleurs ;
Se ranima son tayn de vivaces couleurs :
Puyz ensemble, à travers l'amaz de ses victimes,
Lentement la portons, en l'arrosant de pleurs,
Où commande Venise aux ondes maritimes...
C'est là qu'attend l'hymen pour couronner ses feulx.
(Ciel, ne veuilles tromper en toy nostre fiance !)
Que, des phesycienz devançant la science,
Nature et juvaison la rendent à nos vœux !

Ainsy dict Lygdamon : Zulinde d'estre esmeue ;
Beau conseil d'applaudir, touz garçons de mirer ;

Et belles de sentir à sa tant doulce veue
Que, se ne leur estoit incontinent tolleue,
Pour d'aultre qu'iceluy ne pourront souspirer.

Dict se clamer Tylphis cil que vint à la suite;
S'approscha leste et gay, l'œil vif et gracieulx :
Resjouit tout chascun son air solacieulx;
Et dez qu'eust Lygdamon son affaire desduite,
Cy conte en verselets, sans tours ambitieulx.

TYLPHIS.

Croy bien que de ma vie encore
N'ay souspiré vers languissantz :
Chasque jour entends glapissantz
Friquets angarier l'Aurore,
Vénus, Hébé, Zéphyre, et Flore,
En airs sy peu divertissantz,
Que, se la beaulté sans seconde
Dont quierrent en vain les faveurs,
Va prisant leurs folles ardeurs
Par leur tant piteuse faconde,
Ne m'esbahyz de ses rigueurs.

Moy n'iray vous rompre la teste
De ma Chloé : diray pourtant
Qu'est gentille, accorte, et bien faicte;
Qu'a, sinon la beauté parfaicte,
Graces, que valent bien aultant.
Nous caressions ung soir d'altomne;
Estoy jeunet, elle encor plus;
Cuydions n'estre vus de personne.

Le prince, oncle mien, vieil Argus,
Dormoit, l'œil ouvert, soubz la tonne :
De moy sur-tout estoit jaloux ;
Vouloist-il pas, maugré son aage,
De sa pupille estre l'espoulx ?...
Me hastay, pour fuyr son courroux,
De franchir le Rosne à la nage ;
Viray, reviray, beus soubvent,
Tant qu'enfin gagnay l'aultre rive.
Luy disoit : « N'ira guere avant ;
« Se tant est que le drosle arrive,
« Bien seur, n'arrivera vivant. »
Toutesfois, sans plus de remise,
(N'estoit d'iceulx trop délicatz),
Voulcist, de peur de nouveaulx caz,
Que vinst Chloé viste à l'église,
Muer beaulx jours contre ducatz.
Creyez peut-estre que ma belle
Se meurtrit le seyn à grandz coups,
Court les boiz sur ugne haridelle,
Pour se faire mangier des loups,
Ou se jecte à l'eau sans nacelle ?...
Nenny; fille n'est ung garçon ;
Or, pour n'estre au matin nubile,
Mourust; n'y fist d'aultre façon :
Quand dy mourust, tant fust habile
Qu'en terre on ne mist qu'un tronçon.
Dez que n'heut son oyzel en caige,
Ne vist mon oncle sanz esmoy
Que restoy seul de son lignaige,

Et que partant n'avoit que moy
A qui layrer sien héritaige.
C'est aux baronz commun soucy
Quand voyent s'advancer leur terme :
A joinctes mainz crioit mercy ;
Craint pluz que luy ne soye enferme ;
A peu que ça ne fust ainsy.
Car n'avoye embrassé l'aresne
Où fuz jecté par le courant,
Que d'archiers ung troupel m'entraisne
Lié, percluz, quazy mourant,
Au cruel baron de Caresne.
De mon sang estoit l'ennemy,
Avec mon oncle n'avoit tresve ;
Ne voulust, meschant à demy,
Me faire périr soubz le glaifve ;
Tousjours captif auroy gesmy.
Jour poignant, dans ma tour qui s'ouvre,
Voy Chloé maynant le pervers :
« Amy, sçay les maulx qu'az soufferts,
« Dict-elle, amour tout nouz descouvre ;
« A ce tyran laisse tes fers :
« M'a veue errante au cler de lune ;
« Descend, m'enleve sans efforts ;
« Puyz dict : Ne couscherez dehors :
« Croy que ne vouz choya fortune,
« Vous offre touz les miens threzors. »
« Monseigneur, fiz, n'a que son dire ;
« Ses dons reçoy. Prist ce moment
« Pour me tollir, ne sçay comment,

« Ung bayser, l'impudique sire,
« Que ne debvoy qu'à mon amant.
« L'ay repoussé; double d'audace;
« Seuls estionz : me sens inspirer
« Par les dignes preulx de ta race;
« Son col dans ma zone j'enlace;
« L'estreings, jà ne peult respirer;
« S'enfle et se tord sa layde face :
« A mes piedz tombe le magot;
« Viste est loyé; prends son espée :
« Suy-moy, félon, dis-je, au caschot!
« N'auraz gauchy, n'auraz dict mot,
« Qu'icelle en ton sang est trempée....
« M'ha suivy. Vienz, éveilleronz
« Sa garde entiere que sommeille :
« Arme-toy; sortir en larronz
« D'icel fort ne seroit merveille;
« N'en faut sortir que ses baronz. »
Dict; et soudain sonne l'alarme :
La garde accourt; tout le chastel
Me prend pour céleste gendarme,
Cuyde veoir ung coulple immortel
D'en hault introduit par ung charme.
Le traistre quand rugist en baz,
Chloé, de l'or dont fust avare
S'en va despartissant l'amaz,
Et torne encontre le barbare
Jusqu'à l'appoy de ses soldatz.
Clament tretouz que faut qu'il meure :
« Non, dict Chloé; de son torfet

« Mieulx sera pugny dans ugne heure;
« De nostre oncle sera subject;
« Cestuy marquera sa demeure.
« A peu que boire au fleuve noir
« T'aye faict l'oncle en sa cholere;
« T'en doibz vengier : allons le veoir;
« Me croit au ténébreulx manoir,
« Sçaura que revy pour te plaire.
« Au tien sauveur le vieulx nopcier
« Part a promiz de sa chevance;
« N'en veulx; léniray sa grevance
« Gratis : voyra, n'est-il sorcier,
« Que m'az bien sceu payer d'avance. ».

Se destinez, comme l'entends,
O dames qu'oyez mon histoire,
Prix à qui plus fist pour la gloire,
L'emporte Ismene; n'y prétends;
Se, pour le bonheur, luy contends :
Beau certes avoir l'accolade!
Ainz pluz me duict mon doulx lien
Qu'à Lygdamon mourante œillade :
Tant seur, après tout n'est du sien,
Car est Ismene encor malade,
Et ma Chloé se porte bien.

N'avoit jeune Tylphis conté ses adventures,
Que jà battoient des mains touz les présents raviz;
N'est sans gentil maintien faconde à mon adviz.
A payne toutesfois estouffoit les murmures
Des mamanz, jeune essaim qu'arrioit viz-à-viz :

Disoient entre leurs dents les antiques barrettes,
Qu'estoit ung cervelet que tornoit à tout vent,
Petiot libidineux, gaspilleur de flourettes,
Et sur ce, « Que jamais, telles que cy-devant,
« En ce monde descheu, ne voyrions amourettes. »
Modeste Lygdamon treusvas bien aultre escueil !
Trop simple en ton parler ne peus touscher leur ame.
« N'est ainsy que chantoient cilz que gisent soubz lame,
« Dirent : Fezoient agir Faux-Semblant, Bel-Accueil,
« Doulx-Regard, Fol-Cuyder ; oncques eux ne leur dame.
« N'est de flume, en ses vers, qui remonte à l'essour,
« De soleil qui recule, ou de lune qui danse ;
« N'aura cest enfançon la sublime loquence,
« Ne feu du temps passé, ne langage de cour.... »
Jeunes dizoyent tout bas : « Qu'a bien celuy d'amour ! »

Emprez veist on saillir un Calabrois jeune homme :
N'en peindray les beaultés ; non, tel ne se monstra
Gaston le Béarnois, que Phœbus on surnomme,
Bel Adon, quand Vénus aux champz le rencontra,
Ny Pâris, apposant d'icelle aux piedz la pomme :
N'avoit, comme consorts, l'œil joyeulx ne serain ;
Triste, sembloit luctant contre angoisse parfonde,
Tant qu'eust fors attendry cueur de rosche ou d'harain.
Tel, en ung soir d'esté qu'Amphore nouz inonde,
Reparoist des haults cieulx le phare soubverain ;
La nature soubrit à sa flamme amortie,
Et plus esmeut son char, pasle en sa despartie,
Que quand roule esclatant sur des nuaiges d'or ;
Tel pasle et plus touschant l'agité Colamor,

Le front chargé d'ennuicts, s'avança vers le trosne;
Là, contant sans destour, ces metres employa
Par qui doulce élégie aultre fois larmoya,
Et qu'en France despuis sur les rives du Rosne,
A Puytendre Apollo pour Justine octroya.

COLAMOR.

Rayne, ay comme eulx esté jeunet en guerre;
Et pleust au cyel qu'eust terminé mes jours!
Moins glorieulx n'auroit esté leur cours;
N'eut soubz mez yeulx fuy ma natale terre,
Et ne m'ardroient tant funestes amours!
Jà n'estoy plus environné que d'ombres,
Parents, amyz, rien que n'eusse perdu;
Tout mon payz plus n'estoit que descombres,
Et m'enfuyoiz solitaire, esperdu,
Des Tarentins parmy les forêts sombres:
Quand espuisé, cédant à mon malheur,
Preste à finer ugne ingrate carriere,
Je succombay d'angoisse et de chasleur:
Le doulx sommeil vint clorre ma paulpiere,
Et pour ung temps fist trefve à ma douleur.
Ung songe (hélas! trop estoit véritable)
Fist m'apparoir dame à tant mireulx traicts,
Que du beau gars qui sert les dieulx à table,
Et de Cyprine au soubriz délectable,
Croy qu'en ung viz rassembloit les pourtraicts.
Des miens pensers d'abord fust soubveraine
Ceste qu'ainsy se monstroit à mes yeulx;
Non, tant d'esclat ne brilla soubz les cieulx!

Ce n'estoit faye, ou fors image vaine,
Telle jamais n'embellit ces baz lieulx.
En bauldrier, ceignoit pourprine zône
Corsaige altier d'où pendoit ung carquoiz,
Comme en soustint Penthésile amazone,
Et voltigeoit tel superbe tricoyz
Que n'eust, chassant, la fille de Latone :
Sembloit vers moy, d'un soubriz amoureulx,
En inclinant son angélique teste,
Me dire : « Amy, plus ne soiz malheureulx,
« T'ay veu, me plaiz; veulx estre ta conqueste;
« Réveille-toy !... » D'ung bayzer chaloureulx,
Jà m'achevois, divinité barbare !
Lorz, tout-à-coup m'enlevant ses pavotz,
Traistre sommeil, de ses faveurs avare,
Fist mon bonheur fuyr avec mon repoz,
Et me rendit aux horreurs du Ténare.
Vouluz mourir; ainz voidz à mes costez,
De cheveulx blondz ugne espaisse ondelette
A si beau chief tout fraischement ostez,
Et qui loyoient ung fragment de tablette
Où le stylet ces motz avoit nostez :

« S'il faut, hélaz ! que vouz rende les armes,
« Beaulx yeulx, tandiz qu'estes d'ombres couverts,
« Ainsy fermez, se ne tienz à vos charmes,
« Que feriez donc s'estiez possible ouverts ?
« Au loing de vouz m'en vay traisnant des fers;
« Ne me layront qu'au terme de ma vie :
« Ainz ayme mieulx renoncer à vouz veoir,

« Que s'exposoye à perdre sans espoir
« Sa liberté, cil qui me l'a ravie;
« Par fol appast ne veulx le décevoir.
« Se nouz disjoint ung fatal intervalle,
« Seulette au moinz, en proie aux vainz regrets,
« Jusqu'en l'azyle où croistront mes cyprez,
« Aux seuls eschoz diray que rien n'esgalle
« Mes tendres feulx, si ne sont ses attraicts. »

Comme arrosay de larmes ceste escorce!
Cuydai mes yeulx qu'en plours iroient fondant;
Contre le ciel me surprenoy grondant,
Qui m'alleschoit d'ugne perfide amorce:
Sentiz le cueur jà que m'alloit fendant.
Ores, entour, querroy la belle amye
Qu'avoit ouvert mon jeune aage aux plaizirs;
Ores cuydoye infernale lamye,
Par les enfers avoit esté vomye,
Pour m'adurer d'indomptables dezirs.
Dans mon deslire au hazard je m'esgare,
J'appelle en vain... O dieulx! et que de foiz,
Tout m'enfonçant en l'espaisseur des boiz,
Faiz retentir ma douloureuse voix
Contre le sort dont l'arrest nous sépare!
Tant qu'à la fin sens mez genouilz ployer;
Pasleur de mort ombroye ma figure;
Plus n'est en moy pouvoir de larmoyer,
Et du trezpaz ce m'est propice augure.
Pourquoy m'az fuy, tant desiré trespaz,
Se devoye estre à jamaiz la victime

D'ugne beaulté que je ne cognoy paz?
Pourquoy, destin, combler ce noir abysme
Que dezespoir entr'ouvroit soubz mes paz?
Trois foiz despuis le soleil en sa course
A redoré noz fruitz et nos meyssonz,
Trois foiz d'hyver jusqu'aux antres de l'Ourse
Voire a tary les neiges et glaçonz....
Quel soing voulez que céans m'ay conduict?
N'ay peu venir que pour tromper ma payne,
Non pour treuver blandices ne déduict;
Mesme en desgoust ay le jour que me luict;
A mes regards n'est de clarté seraine.
Non, rien que toy dont traisne les lienz,
Ne flecteraz dez astres l'yrasconde!
Se dans mez fers est vray que te retienz,
Que non parois? Faut que ne soiz au monde,
O que tes feulx n'approschent pas des mienz!
Du cœur au moinz, dont vaz fuyant l'hommaige,
Viens arrachier les sanglanz javelots....
Ou va sa flamme estaindre dans les flots
Cil dont te suit la desplorable ymaige....

Ne peust fenir; se tust : parlerent ses sanglots:
Temps estoit qu'achevast sa tant doulce complaincte.
La rayne en l'escoutant jà n'y pouvoit tenir;
Ne s'allanguissoit moinz d'un mesme soubvenir,
Et dez-lors qu'apparust, ne s'est que trop contraincte:
Jà sur le trosne altier ne se peult soustenir;
Veult parler, ainz l'amour dont se sent eschauffée,
En soupirs inégaulx s'exhale de ses flancs;

Sa voix dans le palayz meurt soudain estouffée;
Et, comme Eurydicé quant revist son Orphée,
Laisse tomber son chief sur ses genouils tremblants.
On accourt : disparoist la magique voilure
Qui sa face aux spectants ne laissa discerner :
Ciel! que veist Colamor? Diadesme adorner
Le beau front dont retient part de la chevelure!
Toutesfois aux transportz craint de s'abandonner;
Cognoist que resve sien n'avoit esté mensonge,
Voyd mesmes traicts qu'alors luy peignist le sommeil,
Ainz trop n'oze gouster les charmes d'un réveil
Que luy semblent tenir des prestiges d'ung songe.
Tout Zulinde esclaircist : conseil quazy d'accord,
Pour droict faire à chascun, dict que faut troiz couronnes.
Néantmoinz (ceste foiz se peult que n'eussent tort)
Dirent du Calabrois impiteuses matrosnes,
« Qu'avoit long-temps vescu pour tant quierre la mort : »
Se doibz le confesser, belles n'estoient ny bonnes.
Ne sçay pourtant d'amour quelle emporta le prix :
Ne pouvoit à Chloé le disputer qu'Ismene;
Tylphis et Lygdamon furent trop attendriz
Pour s'envyer ung don que méritoit la rayne :
« Venez, dict-elle, amantz si justement espriz!
« Quant le seul Colamor a droict à ma puissance,
« Non moinz que luy choyez serez en ceste cour,
« Se degnez, loing des bords où pristes-vouz naissance,
« Avec nouz habiter ce gracieulx séjour :
« Que de chascun de vouz y viegne la mestresse!
« Ensemble y rediront noz déduitz amoureulx;
« Ensemble y couleront noz soleils tant heureulx,

« Que plus n'ira troublant la fortune traistresse :
« Aymeronz ces bergiers ; ne régneronz sur eulx
« Que pour les obombrer de bienfaisantes esles,
« Pour les entretenir de noz chaisnes fideles ;
« Et, se possible estoit que ne fussent jaloux
« De brusler à l'envy de si parfaicts modeles ;
« S'estoient amantz trompeurs et parjures espoulx ;
« A tous moinz laisseronz à qui vouldra l'entendre
« En l'obscur advenir récit de noz ardeurs.
« Se ton flambeau s'estainct, Amour, seche tes pleurs ;
« Pourraz le rallumer aux feulx dont soubz la cendre
« Scintilleront encor les restes de noz cœurs. »

Clotilde, ainsy chantoiz en ta seyzon premiere,
Quand jouvette, en soucy, n'a que jeulx enfantins,
Caquetz ou balletonz soubs verdoyante olmiere ;
Lors, au triple trion des filles de lumiere,
Jà laissoiz embellir tes gracieulx matins.
Par doulx besoing d'aymer, dez l'aube esvigilée,
Dans leur noble entretien, si tost alloiz calmant
Ce feu qui du plaizir tient plus que du tourment,
Ainz qu'est aux vrayz plaizirs dont ta course est filée
Comme ondins emperlez sont au vray diamant.

MARTIN FRANC.

On n'est pas d'accord sur la patrie de ce poète : les uns prétendent qu'il naquit au commencement du quinzième siècle, à Aumale, en Normandie, et qu'il fut prevôt et chanoine de Lausanne, en Suisse; les autres, qu'il étoit d'Arras, et chanoine de l'église de Leuze, bourg du Hainaut. Quoi qu'il en soit, il s'attacha, en qualité de secrétaire, au duc de Savoie, Amédée VIII, dit le Pacifique, qui fut élu pape en 1439, sous le nom de Félix V. Martin Franc continua à remplir la même fonction auprès de lui, et ensuite auprès de Nicolas V, successeur d'Eugène IV. Cet emploi ne l'empêcha pas de cultiver la poésie. Nous avons de lui deux poëmes : le premier a pour titre *le Champion des Dames*, et l'autre, *l'Estrif de fortune et de vertu.*

Le Champion des Dames est en vers de huit syllabes. Il se compose de cinq Livres, dédiés à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Le poète y prend la qualité de secrétaire de Félix V. On a prétendu, mal à propos, que ce poëme n'étoit qu'une critique du *Roman de la Rose.* Quoique cet ouvrage y soit attaqué avec beaucoup de force, Martin Franc avoit pour but de plaire aux dames de la maison de Savoie, à l'éloge desquelles il a consacré une partie de son quatrième Livre; et lorsqu'il a parlé du *Roman de la Rose*, ce n'a été que pour relever le mal que les auteurs avoient dit du beau sexe.

Voici de quelle manière le poète entre en matière:

A l'assault, dames, à l'assault,
A l'assault, dessus la muraille;

C'y près est venu en surseault
Malebouche en grande bataille.

Ce *Malebouche* est l'ennemi mortel des dames; il vient assiéger le château d'Amour, lorsque ce dieu descend pour rassurer les assiégés, et le héraut *Bouche-d'or* est envoyé en parlementaire à l'ennemi. Le poète emploie cet intervalle à nous faire connoître le lieu de la scène; c'est un temple où les autels de l'Amour sont desservis par *Charité; Sens-Abesti* en est le curé; au réfectoire sont *Espérance*, *Foi*, etc.

L'ennemi ne voulant pas entrer en arrangement, *Franc-Vouloir* se déclare le champion des dames. *Malebouche* accepte le défi, et dès lors commence entre eux un combat singulier. *Briefconseil-l'étourdi*, avocat de *Malebouche*, plaide contre le beau sexe, et *Franc-Vouloir* embrasse sa défense. Après de longs débats qui ne décident rien, les deux champions choisissent, d'un consentement unanime, la Vérité, dont ils aperçoivent l'image enfumée dans un coin. Le combat recommence; l'avocat des dames fait une longue prosopopée au sujet de la Haine, dans laquelle la France, qu'il personnifie, se plaint de la mésintelligence de ses enfants et de la perfidie des Anglois qui en profitent. Ce morceau est très pathétique. *Malebouche* s'adjoint *Vilain-Penser;* celui-ci renchérit sur tout ce que son client avoit dit contre les femmes. Il fait l'histoire de leurs vices depuis Ève, dont il dit:

Telle la mere fut, et telles
Les filles furent et seront;
De l'homme ennemies mortelles,
Et jamais ne s'amenderont.

Il ne peut croire que Dieu ait pardonné à Ève; et dans le cas où il l'auroit fait, le poète la damne sans rémission.

Franc-Vouloir excuse Ève aux dépens d'Adam. Son adversaire fait une longue énumération des femmes qui ont été la honte de leur sexe : les noms des Phrynés, des Laïs, des Cléopâtres, des Messalines, etc., y figurent parmi tant d'autres. Il finit par se déchaîner contre le mariage. Le champion des dames en fait l'apologie en s'appuyant de l'autorité de l'Écriture sainte, des Pères, de Platon, d'Aristote, etc. Enfin, à la liste des mauvaises femmes, il en oppose une autre où figurent les neuf Muses, les Sibylles, les dames romaines, les saintes de la légende, la Pucelle d'Orléans. Après avoir long-temps contesté, la Vérité termine leurs différends en se déclarant en faveur de *Franc-Vouloir*, à qui elle décerne une couronne de laurier. *Malebouche* meurt de douleur. C'est dans le *Champion des Dames*, dont nous donnons deux fragments, que La Fontaine a pris l'idée du conte intitulé *les Oies de frère Philippe.*

Ce fut encore au duc de Bourgogne que Martin Franc dédia son *Estrif* (combat) *de fortune et de vertu.* Cet ouvrage est divisé en trois Livres. C'est un dialogue en prose et en vers entre la Fortune et la Vertu; la Raison est le juge du différend. Ce poëme est sans ordre, rempli de répétitions, et d'une longueur fatigante. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition : les philosophes païens, les poètes grecs et latins, les pères de l'Église y sont indistinctement mis à contribution. Il fut composé dans le temps que notre poète étoit secrétaire de Nicolas V, élevé au trône épiscopal en 1447, après la mort d'Eugène IV.

On ne connoît pas l'époque de la mort de Martin Franc.

LES OIES.

Ci vous conterai d'un novice
Qui oncques veu femme n'avoit,
Innocent estoit et sans vice,
Et rien du monde ne sçavoit,
Tant que celuy qui l'ensuivoit
Luy fit accroire par les voyes,
Des belles dames qu'il voyoit
Que c'estoient tous oysons et oyes.

On ne peut nature tromper.
En après, tant luy en souvint,
Qu'il ne pust disner, ni souper,
Tant amoureux il en devint!
Et quant des moynes plus de vingt
Luy demanderent qu'il musoit,
Il répondit, comme il convint,
Que voir les oyes luy plaisoit.

FRAGMENT.

Aussi-bien sont les amourettes
Douces, lealles, advenans,
Sous bureaux, comme sous brunettes
Voire et plus longuement tenans;
Dangier, fortune, mesdisans,
Laissent bergieres et pastours,

Et vont tourmenter les amans
Qui son ès chasteaux et ès tours.

En vérité souvent on chasse
Aux plus grandes de la cité,
Et malement on y pourchasse :
Dangier y est toujours bouté.
Doncques si tu as voulonté,
A la chasse où souvent va-t'on,
Prens la perdrix à sureté,
Plutost qu'à dangier, le paon.

Ne t'amuse à dame Isabelle,
Ou à madame Marguerite :
Car tu y laisseras la pelle,
Si tu n'es de bonne conduite.
Et s'en bien aimer te délite,
Vas au bois tous plain de florettes,
Et voy quelque belle à l'eslite
A qui donnes tes amourettes.

JEAN MESCHINOT.

Jean Meschinot, écuyer, sieur de Mortières, né à Nantes, s'attacha dès son enfance aux ducs de Bretagne. Il servit successivement en qualité de maître d'hôtel, Jean VI, surnommé le Bon et le Sage, mort en 1442; François Ier, mort en 1450; Pierre II, dit le Simple, mort en 1457; Artus III, le Justicier, mort en 1458; et enfin François II, dernier duc de Bretagne. Après le décès de ce dernier, en 1488, Anne de Bretagne, sa fille, continua Meschinot dans son emploi, et lorsque cette princesse eut épousé Charles VIII, roi de France, et ensuite Louis XII, son successeur, notre poète resta toujours auprès d'elle. Il prit le titre de maître d'hôtel de la reine de France, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 12 septembre 1509. Il devoit être alors dans un âge fort avancé.

Le recueil de ses poésies est intitulé *les Lunettes des princes*, titre d'autant plus singulier, qu'il ne paroît avoir aucun rapport avec l'ouvrage. Le poète commence par déplorer les misères de la vie; il fait ensuite l'éloge de ceux des ducs de Bretagne qu'il avoit vu mourir. Il parle des bienfaits qu'il en avoit reçus. Vient après le tableau de sa situation, qu'il trouve déplorable: il est sur le point de s'abandonner au désespoir; la Raison l'exhorte à prendre patience, et cherche à lui prouver que ses plaintes sont injustes. La plupart des exemples dont elle appuie ses raisonnements sont tirés

du *Roman de la Rose*. Enfin, elle lui promet des *Lunettes* d'une propriété merveilleuse. En effet, tandis que le poète dormoit paisiblement, elle lui apparoît de nouveau, et lui remet un livre intitulé *Conscience*, et des lunettes; sur l'un des verres est écrit *prudence*, et sur l'autre *justice*. L'ivoire qui les entoure se nomme *force*, et la branche qui les joint ensemble, *tempérance*. Le livre contient des instructions en vers sur ces quatre vertus. Notre poète ne manqua pas de les transcrire à la suite de son rêve.

Jean Bouchet, dans son *Temple de la bonne Renommée*, et Pierre Grognet, *Notice des poètes de son temps*, font l'éloge de ce recueil.

Nous avons aussi du même poète plusieurs ballades dans un goût moral; une pièce intitulée *la Commémoration de la passion de N. S. Jésus-Christ;* une plainte sur *l'Interdit* de la ville de Nantes. Cette dernière est assez riche de poésie et d'idées. Meschinot s'est aussi exercé dans ce qu'on appeloit alors *rimes équivoques*, dans les *acrostiches*, *vers à double face*, etc.; mais toutes ces productions bizarres prouvent seulement la patience de leur auteur, et ne méritent pas de nous arrêter.

AUX PRINCES.

Croyez que Dieu vous punira
Quant vos sujets oppresserez;
L'amour de leurs cœurs plus n'ira
Vers vous, mais haine amasserez:
S'ils sont pauvres, vous le serez.

Quant au corps, guere davantage
Ne vois d'un prince aux plus petits.
Les aucuns s'en vont devant âge
A la mort pauvres et chetifs.
Autres suivent leurs appetits
Pour quelque temps, et puis ils meurent:
Leurs œuvres sans plus leur demeurent.

A cent ans d'ici, je m'attends
D'estre aussi riche que le roy.
J'attendray, ce n'est pas long-temps;
Lors serons de pareil arroy.
Si je soufre quelque desroy
Entre deux, il faut endurer;
Malheur ne peut toujours durer.

Si tu vas à Saint Innocent,
Où y a d'ossemens grand tas;
Jà ne connoistras entre cent
Les os des gens de grands états,
D'avec ceux qu'au monde notas,
En leur vivans pauvres et nus:
Tous s'en vont d'où ils sont venus.

FRANÇOIS CORBUEIL, DIT VILLON.

François Corbueil, dit Villon, naquit à Paris en 1431. Quoique ses parents fussent très pauvres, comme il nous l'apprend lui-même, ils l'envoyèrent cependant aux écoles; mais sa dissipation et son goût pour le libertinage l'empêchèrent de retirer aucun fruit de ses études. A son entrée dans le monde, il se lia avec des jeunes gens perdus de dettes et de débauche. La mort de quelques uns de ses compagnons porta Villon à faire des retours assez fréquents sur lui-même; mais ce fut toujours inutilement. Il recommençoit bientôt le même genre de vie, s'excusant sur ce que la fortune l'avoit placé dans une position où il n'avoit d'autres moyens de pourvoir à ses besoins que de faire usage de son industrie :

Necessité faict gens mesprendre,
Et fain saillir le loup des boys.

Malgré la *nécessité* et la *faim* alléguées par ce singulier poète, il fut livré à la justice du Châtelet pour un délit grave, et condamné à être pendu, avec cinq de ses associés. Dans cette circonstance critique, dont tout autre que lui eût été atterré, il conserva sa gaîté naturelle, et composa son épitaphe en ces mots :

Je suis François, dont ce me poise,
Né de Paris emprès Pontoise;
Or d'une corde d'une toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

Il composa aussi une ballade pour lui et ses compagnons d'infortune, lorsqu'après le supplice on les auroit portés à Montfaucon. Il avoue cependant *que ce jeu ne lui plaisoit pas.* Il appela de sa condamnation au parlement; la sentence du Châtelet fut cassée, et la peine de mort commuée en celle du bannissement. Il s'applaudit, dans une très jolie ballade composée à ce sujet, d'avoir eu assez de présence d'esprit pour s'écrier *j'en appel;* c'étoit, à son avis, le plus beau mot qu'il eût dit en sa vie.

Échappé à ce péril, Villon se retira à Saint-Genou, près Saint-Julien. Il est probable que c'est là qu'il fit son *Petit Testament*, écrit en 1456. Cependant la terrible leçon que venoit de lui donner le Châtelet ne lui fit pas changer de conduite; il fut arrêté de nouveau par ordre de Thibault d'Aussigny, évêque d'Orléans, et renfermé dans une prison de Meun-sur-Loire, d'où il ne sortit que trois mois après, par l'intervention de Louis XI. Ce fut dans la même année, 1461, qu'il en témoigna sa reconnoissance à ce prince, dans son *Grand Testament.*

Voilà tout ce qu'on sait de positif sur la vie de François Corbueil, surnommé *Villon*, vieux mot qui signifioit *fripon.* Si l'on en croit Rabelais, il se retira en Angleterre, et y fut accueilli par Édouard IV, dont il devint le protégé. Il est vraisemblable qu'il mourut à Paris, vers la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième.

Ses ouvrages sont en petit nombre; ils se composent, outre les deux Testaments dont nous avons déjà parlé, de son *Jargon*, de ses *Repues franches*, et de deux scènes comiques fort courtes.

Son *Jargon* est un recueil de pièces de sa première jeunesse, en jargon, ou langage d'argot, qui étoit celui des escrocs de son temps. Ces pièces sont maintenant tout-à-fait inintelligibles. « Touchant le jargon, a dit « Clément Marot (dans sa préface de l'édition des OEu- « vres de Villon), je le laisse à corriger et exposer aux « successeurs de Villon, en l'art de la pince et du croq. »

Quant aux *Repues franches*, on prétend qu'elles lui ont été faussement attribuées. C'est un recueil de pièces qui ont pour sujet les tours de friponnerie qu'il a faits dans sa vie.

Des deux scènes comiques, l'une a pour titre le *Monologue du Franc-Archier de Bagnolet;* et l'autre, *Dialogue entre messieurs de Male-Paye et Baille-Vent.* Dans la première, *Franc-Archier*, qui est un faux brave, se propose de prendre un château; mais un *épouvantail de chenevière* le remplit d'effroi, et le fait renoncer à son projet. Dans la seconde, *Male-Paye* et *Baille-Vent* examinent ensemble quels sont les moyens les plus avantageux pour emprunter et ne jamais rendre. Ces deux pièces sont remplies de traits fort plaisants.

Les vers de Villon sont généralement bien tournés, la rime en est riche. Son style est plus vif, plus fécond en saillies que celui de Charles d'Orléans. La Fontaine, qui avoit beaucoup lu les ouvrages de Villon, en a quelquefois profité. Patru a observé, dans ses *Remarques sur Vaugelas*, que « Villon, pour la langue, a eu « le goût aussi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce siècle. » Clément Marot a dit de ce poète :

> Peu de Villons eu bon sçavoir,
> Trop de Villons pour decevoir.

Ce distique, qu'il plaça, en forme d'épigraphe, à la tête de son édition de Villon, renferme en peu de mots l'histoire de ce poète, dont les ouvrages furent en si grande réputation, que François Ier chargea Clément Marot d'en publier une édition en 1533. Sa préface commence ainsi :

« Entre tous les bons liures imprimez de la langue « françoise ne s'en veoit vng si incorrect ne si lourde- « ment corrompu que celluy de Villon : et m'esbahy « (veu que c'est le meilleur poete Parisien qui se « trouue) comment les imprimeurs de Paris, et les « enfans de la ville, n'en ont eu plus grant soing. Ie « ne suys (certes) en rien son voysin : mais pour « l'amour de son gentil entendement, et en recom- « pense de ce que je puys auoir aprins de luy en « lisant ses Œuures, j'ay faict a icelles ce que ie voul- « droys estre faict aux myennes, si elles estoient tom- « bees en semblable inconvenient. »

BALLADE ET ORAISON.

Pere Noé, qui plantastes la vigne;
Vous aussi, Loth, qui bustes au rocher,
Par tel party, qu'amour, qui gens engigne,
De vos filles vous a fait approcher,
Pas ne le dy pour le vous reprocher;
Architriclin qui bien sçustes cet art,
Je vous en prie, ha! laissez approcher
L'ame du bon feu maistre Jean Cotard.

Jadis extrait il fut de vostre ligne,
Luy qui beuvoit du meilleur et plus cher,
Et ne dust-il avoir vaillant qu'un pigne,
Certes (sur tous) c'estoit un bon archer.
On ne luy sçut pot des mains arracher:
De bien boire ne fust oncques faitard:
Nobles seigneurs, ne souffrez empescher
L'ame du bon feu maistre Jean Cotard.

Comme homme embeu, qui chancelle et trepigne,
L'ay veu souvent, quand il s'alloit coucher;
Et une fois il se fit une bigne
(Bien m'en souvient) à l'estal d'un boucher.
Brief, on n'eust sçeu en ce monde chercher
Meilleur pion, pour boire tost et tard.
Faites l'entrer (si vous l'oyez hucher)
L'ame du bon feu maistre Jean Cotard.

ENVOI.

Prince il n'eust sçu jusqu'à terre cracher;
Tousjours crioist, haro, la gorge m'ard,
Et si ne sçut oncq' sa soif estancher,
L'ame du bon feu maistre Jean Cotard.

LES CONTREDITS DE FRANC GONTIER.

BALLADE.

Sur mol duvet, assis un gras chanoine,
Lez un brasier, en chambre bien natée,
A son costé, gisant dame Sydoine,
Blanche, tendre, pollie, et attaintée :
Boire ypocras, à jour et à nuyctée,
Boire, jouër, mignonner, et baiser,
Et nud à nud (pour mieux leurs corps ayser),
Les vy tous deux par un trou de mortaise.
Lors je congneu que pour dueil appaiser,
Il n'est tresor que de vivre à son aise.

Si Franc Gontier, et sa compaigne Heleine,
Eussent ceste douce vie hantée,
D'aulx et civotz, qui causent forte alaine,
Ne mangeassent bise crouste frottée.
Tout leur mathon, ni toute leur potée,
Ne prise un ail : je le dy sans noisier.
S'ilz se vantent coucher soubz le rosier,
Ne vaut pas mieux lit costoyé de chaise?

Qu'en dictes-vous? faut-il à ce musier?
Il n'est tresor que de vivre à son aise.

De gros pain bis vivent, d'orge et d'avoine,
Et boivent eau, tout au long de l'année.
Tous les oyseaux d'icy en Babyloyne,
A tel escot, une seule journée,
Ne me tiendroient, non une matinée.
Or s'esbatent (de par Dieu) Franc Gontier,
Heleine et luy souz le bel esglantier.
Si bien leur est, n'ay cause qu'il me pese :
Mais, quoy qu'il soit du laboureux mestier,
Il n'est tresor que de vivre à son aise.

ENVOI.

Princes, jugez, pour tous nous accorder.
Quant est à moy (mais qu'à nul n'en déplaise)
Petit enfant, j'ay ouï recorder,
Qu'il n'est tresor que de vivre à son aise.

BALLADE.

Je connois bien mouches en laict.
Je connois à la robe, l'homme.
Je connois le beau temps du laid.
Je connois au pommier la pomme.
Je connois l'arbre à voir la gomme.
Je connois quant tout est de mesme.
Je connois qui besogne, ou chomme.
Je connois tout, fors que moy-mesme.

Je connois pourpoint au collet.
Je connois le moyne à la gonne.
Je connois le maistre au valet.
Je connois au voyle la nonne.
Je connois quant pipeur jargonne.
Je connois folz nourriz de cresme.
Je connois le vin à la tonne.
Je connois tout, fors que moy-mesme.

Je connois cheval et mullet.
Je connois leur charge et leur somme.
Je connois bietrix et bellet.
Je connois gect qui nombre et somme.
Je connois vision de somme.
Je connois la faute des bresmes.
Je connois le pouvoir de Romme.
Je connois tout, fors que moy-mesme.

ENVOI.

Princes, je connois tout en somme.
Je connois coulorez et blesmes.
Je connois mort, qui tout consomme.
Je connois tout, fors que moy-mesme.

DOUBLE BALLADE.

Aimez, aimez tant que voudrez,
Suivez assemblées et festes;
En la fin ja mieux n'en vaudrez,
Et vous n'y romprez que vos testes.

Folles amours font les gens bestes:
Salmon en idolastria
Sanson en perdit ses lunettes;
Bien heureux est qui rien n'y a.

Orpheus le doux menestrier,
Jouant de flustes et musettes,
En fut en danger du meurtrier,
Le chien Cerberus à trois testes.
Et Narcissus, le bel honnestes,
En un profond puys se noya,
Pour l'amour de ses amourettes.
Bien heureux est qui rien n'y a.

Sardina le preux chevalier,
Qui conquist le regne de Cretes,
Et voult devenir moulier,
Et filer entre pucelletes.
David, ly roy, sage prophetes,
Craincte de Dieu en oublia,
Voyant laver cuisses bien faictes.
Bien heureux est qui rien n'y a.

Ammon en voulst deshonnorer
(Feignant de manger tartelettes)
Sa sœur Thamar, et deflorer,
Qui fait incestes deshonnestes.
Herodes (pas ne sont sornettes)
Saint Jean-Baptiste en décolla,
Pour dances, saultz et chansonnettes.
Bien heureux est qui rien n'y a.

De moy pauvre, je veuil parler.
J'en fus batu comme à ru' telles
Tout nud ; ja ne le quiers celer.
Qui me fait mascher ces groiselles,
Fors Katherine de Vauselles,
Et Noé le tiers qui fut là ?
Mitaines à ces nopces telles.
Bien heureux est qui rien n'y a.

Mais que ce jeune bachelier
Laissast ces jeunes bachelettes :
Non, et le deust-on vif brusler,
Comme un chevaucheur d'escovettes,
Plus doulces lui sont que civettes ;
Mais toutes fois fol s'y fia.
Soyent blanches, soyent brunettes,
Bien heureux est qui rien n'y a.

BALLADE.

Que vous semble de mon appel ?
Garnier, fis-je sens, ou follie ?
Toute beste garde sa pel.
Qui la contraint, efforce, ou lye,
S'elle peut, elle se deslie.
Quant donc, par plaisir volontaire,
Chanté me fust ceste homelie,
Estoit-il lors temps de me taire ?

Si fusse des hoirs Hue-Capel,
Qui fut extrait de boucherie,

On ne m'eust parmy ce drapel
Fait boire à cette escorcherie,
Vous entendez bien joncherie ?
Mais, quant ceste peine arbitraire
On m'adjugea par tricherie,
Etoit-il lors temps de me taire ?

Cuidez-vous que sous mon cappel
N'y eust tant de philosophie,
Comme de dire, j'en appel ?
Si avoit, je vous certifie.
Combien que point trop ne m'y fie,
Quand on me dit, present notaire,
Pendu serés, je vous affie,
Estoit-il lors temps de me taire ?

ENVOI.

PRINCE, si j'eusse eu la pepie,
Pieça je fusse où est Clotaire,
Aux champs debout comme une espie;
Estoit-il lors temps de me taire ?

FRAGMENT DU GRAND TESTAMENT.

PREMIER, j'ordonne ma pauvre ame
A la benoiste Trinité,
Et la commande à Nostre-Dame,
Chambre de la Divinité;
Priant toute la charité,
Et les dignes anges des cieux,

Que par eux soit ce don porté
Devant le trosne précieux.

Item, mon corps j'ordonne et laisse
A nostre grand'mere la terre.
Les vers n'y trouveront grand'gresse :
Trop lui a fait faim dure guerre.
Or lui soit délivré grand erre :
De terre vint, en terre tourne.
Toute chose (si par trop n'erre)
Volontiers en son lieu retourne.

AUTRE FRAGMENT DU GRAND TESTAMENT.

Pauvre je suis de ma jeunesse,
De pauvre et de petite extrace;
Mon pere n'eut onq' grand'richesse,
Ni son ayeul nommé Erace;
Pauvreté tous nous suit et trace;
Sur les tombeaux de mes ancestres,
(Les ames desquels Dieu embrasse!)
On n'y voit couronnes ni sceptres.

De pauvreté me guementant,
Souventes foys me dit le cœur:
« Homme, ne te doulouse tant
« Et ne demaine tel douleur,
« Si tu n'as tant que Jacques Cueur;
« Mieux vaut vivre sous gros bureaux

« Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
« Et pourir sous riches tombeaux. »

Si ne suis (bien le considere)
Fils d'ange portant diademe
D'estoile ni d'autre sidere;
Mon pere est mort : Dieu en ait l'ame!
Quant est du corps, il gist sous lame;
J'entends que ma mere mourra;
Et le sçait bien la pauvre femme :
Et le fils pas ne demourra.

Je connois que pauvres et riches,
Sages et fols, prestres et lais,
Nobles, vilains, larges et chiches,
Petis et grans, et beaux et laids,
Dames à rebrassez collets,
De quelconque condition,
Portant atours et bourrelets,
Mort saisit sans exception.

Et meure Pâris ou Heleine;
Quiconque meurt, meurt à douleur;
Celuy qui perd vent et alaine,
Son fiel se creve sur son cueur;
Puis sue, Dieu sait quel sueur :
Et n'est qui de ses maux l'allège;
Car enfans n'a, frere, ni sœur,
Qui lors voulut estre son pleige.

La mort le fait fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,

Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps feminin, qui tant est tendre,
Polly, souëf, si gracieux,
Faudra-t-il à ces maux entendre?
Ouy, ou tout vif aller ès cieux.

AUTRE FRAGMENT DE LA MÊME PIÈCE.

Je plains le temps de ma jeunesse,
Auquel j'ay plus qu'autre gallé,
Jusqu'à l'entrée de vieillesse;
Car, son partement m'a celé.
Il ne s'en est à pied allé,
N' à cheval. Las! et comment don?
Soudainement s'en est vollé,
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure
Pauvre de sens et de sçavoir,
Triste, failly, plus noir que meure.
Je n'ay ne cens, rente, n'avoir:
Des miens le moindre (je dy voir)
De me désavouer s'avance:
Oublians naturel devoir,
Par faute d'un peu de chevance.

Hé Dieu! si j'eusse estudié,
Au temps de ma jeunesse folle,

Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison, et couche molle.
Mais quoi! je fuyoie l'escole,
Comme fait le mauvais enfant:
En escrivant ceste parole,
A peu que le cœur ne me fend.

Où sont les gracieux gallants,
Que je suivoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisants en faits et en dits?
Les aucuns sont morts et roidis,
D'eux n'est-il plus rien maintenant.
Repos ayent en paradis,
Et Dieu sauve le remenant!

EXTRAIT DES REPUES FRANCHES.

Adonques il leur demanda
Quelles viandes vouloient manger:
L'un de bon poisson souhaita,
L'autre demanda de la chair.
Maistre François, ce bon archier,
Leur dit, ne vous en souciez:
Seulement vos pourpoints laschez,
Car nous aurons viandes assez.

Lors partit de ses compaignons,
Et vint à la poissonnerie,

Et les laissa de-là les ponts,
Quasi pleins de mélancolie;
Il marchanda à chere lye,
Un pannier tout plain de poisson,
Et sembloit, je vous certifie,
Qu'il fust homme de grant façon.

Maistre François fut diligent
D'acheter, non pas de payer;
Et qu'il bailleroit de l'argent
Tout comptant au porte-pannier.
Ils partent, sans plus playdoyer,
Et passerent par Nostre-Dame,
Là où il vit le penancier
Qui confessoit homme ou femme.

Quant il le vit à peu de plaist,
Il lui dist : Monsieur, je vous prie,
Que me despechiez, s'il vous plaist,
Mon neveu; car je vous affie
Qu'il est en telle resverie.
Vers Dieu il est fort négligent:
Il est en tel' mélancolie,
Qu'il ne parle rien que d'argent.

Vrayment, ce dit le penancier,
Très-voulontiers on le fera.
Maistre François prit le pannier,
Et dit : Mon ami, venez çà;
Velà qui vous despechera,
Incontinent qu'il aura fait.

Adonc maistre François s'en va,
Avec le pannier en effet.

Quant le penancier eust parfait
De confesser la créature,
Gaigne-denier, par dit, par fait,
Accourut vers luy bonne alleure,
Disant : Monsieur, je vous asseure,
S'il vous plaisoit prendre loisir
De me despecher à ceste heure,
Vous me feriez un grant plaisir.

Je le veux bien, en vérité,
Dit le penancier, par ma foy.
Or dites *Benedicité*,
Et puis je vous confesseray ;
En après, je vous absoudray,
Tout ainsi que je le doy faire ;
Puis penitence vous bauldray,
Qui vous sera bien necessaire.

Quel confesser ! dit le pauvre homme,
Fus-je pas à Pasques absous ?
Que bon gré Saint Pierre de Rome,
Je demande cinquante sous.
Qu'est cecy ? à qui sommes-nous ?
Ma maistresse est bien arrivée !
A coup, à coup, despechez-vous :
Payez mon pannier de marée.

Ha ! mon amy, ce n'est pas jeu,
Dist le penancier seurement !

Il vous faut bien penser à Dieu,
Et le supplier humblement.
Que bon gré en ait mon serment,
Dist cet homme, sans contredit!
Despechiez-moy legierement,
Ainsi que le Seigneur a dit.

Alors le penancier vit bien
Qu'il y eust quelque tromperie:
Quant il entendit le moyen,
Il connut bien la joncherie.
Le pauvre homme, je vous affie,
Ne prisa pas bien la façon;
Car il n'eut, je vous certifie,
Or, ni argent, de son poisson.

Maistre François, par son blason,
Trouva la façon et maniere
D'avoir marée à grant foison,
Pour gaudir et faire grant chere.
C'estoit la mere nourriciere
De ceux qui n'avoient point d'argent.
A tromper devant et derriere,
Estoit un homme diligent.

JEAN REGNIER.

Jean Regnier, seigneur de Guerchi, bailli d'Auxerre, où il étoit né, et conseiller de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, étoit contemporain de Villon. Il nous apprend lui-même que le désir de s'instruire lui fit parcourir successivement une grande partie de l'Europe, la Grèce, la Terre-Sainte, l'Arménie, etc. Il épousa à son retour Isabeau Chrestien.

Le duc de Bourgogne, alors en guerre avec Charles VII, roi de France, l'ayant chargé de quelques dépêches relatives à des affaires d'état, il fut arrêté par les gens de Charles, et conduit, avec cinq personnes qui l'accompagnoient, dans les prisons de Beauvais. On fit d'abord, dit-il, un *grand compte* de lui; sa rançon fut mise au prix de mille saluts (1025 fr. à peu près). Il offrit de vendre ou d'engager une partie de ses propriétés. Cette offre ayant été rejetée, il fut traité depuis lors fort durement. C'est lui-même qui donne ces détails dans un recueil qu'il composa dans sa prison, et qui fut imprimé à Paris en 1526, in-8°, sous ce titre : *Les fortunes et adversités de feu noble homme Jehan Regnier, escuyer, en son vivant seigneur de Garchy et bailly d'Auxerre.*

On trouve dans ce recueil un grand nombre de pièces sur différents sujets, et de divers genres : des ballades, des lais, des virelais, des chansons, des triolets, des prières à quelques saints, des complaintes

sur son état, des lettres à sa femme et à sa sœur, plusieurs morceaux de poésie qu'il avoit composés sur la demande que des prisonniers lui en avoient faite; quelques pièces relatives aux troubles de la France, etc.

Cependant il avoit envoyé son valet, Christophe Guillier, pour presser ses parents et ses amis de travailler à son élargissement; mais ce serviteur, dont le dévouement lui étoit connu, ne revenoit pas : désespérant de voir changer sa situation, Jean Regnier s'occupa à faire son testament; cette pièce fut composée en 1433. Il en fit un second quelque temps après; c'est le seul qui soit resté. Ses propositions furent enfin écoutées plus favorablement; mais on parvint encore à irriter contre lui Charles VII. Ce prince ordonna au sieur Alingerou, écuyer, bailli de Senlis et de Beauvoisin, de lui faire subir le dernier supplice. Fort heureusement pour Regnier, Lahire, Xaintrailles, et d'autres seigneurs, déterminèrent Alingerou à différer l'exécution des ordres du roi. Le poète remercia ses libérateurs par une ballade où il leur exprimoit toute sa reconnoissance. Cet incident ne contribua pas peu à lui faire presser sa délivrance. Il l'obtint enfin, moyennant une somme de trois mille écus, pour le payement de laquelle il fut obligé de vendre une partie de ses biens.

On ignore l'époque de la mort de Jean Regnier. Il est certain qu'il vivoit encore en 1463, et qu'il étoit alors très avancé en âge. Il ne faut pas confondre ce poète avec Mathurin Regnier, qui composa des satires, et qui vécut de 1573 à 1613.

EXTRAIT DU SECOND TESTAMENT.

Aux Jacobins eslis la terre
En laquelle vueil estre mis,
Pour ce qu'aux Jacobins d'Auxerre,
Gissent plusieurs de mes amis.

Un drap blanc estendu sera
Dessus ma chasse, en souvenance
Que nul homme n'emportera
Autre chose de sa chevance.

Mais sur le drap, je vueil chappeaux
Desquels il sera tout couvert,
Et qu'ils soyent jolys et beaux,
De belle herbe toute vert.

Encore voudroye bien avoir
Des menestriers trois ou quatre,
Qui de corner fissent devoir
Devant le corps, pour gens esbatre.

SUR LES PARENTS ET LES AMIS.

J'ay vu qu'on estoit bien joyeux
D'avoir parents et grand lignage,
Car on en souloit valoir mieux;
Mais à present, y a dommage.
Si vueil prendre le dit du sage,
Qui dit, mieux vaut amy en voye,
Que ne fait denier en courroye:
Car mes parents sont endormis,
Auxquels espérance j'avoye;
Et pour ce, bien avoir voudroye
Moins de parents et plus d'amis.

PIERRE MICHAULT.

Ce poète, dont l'époque et le lieu de la naissance sont également inconnus, étoit sujet de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et secrétaire de son fils Charles, comte de Charolois, connu depuis sous le nom de Charles le Guerrier, le Hardi et le Téméraire.

Il nous a laissé deux ouvrages, *le Doctrinal de cour*, et *la Danse des aveugles*, mêlés de vers et de prose. Le premier, qui est adressé à Philippe-le-Bon, mort en 1467, paroît avoir été composé en 1466. Il est divisé en douze chapitres, et, suivant l'usage du temps, c'est une allégorie qui en fait le sujet. Le poète s'est égaré dans une forêt, et aperçoit une dame tout éplorée, *comme se chassée fust, ou poursuyvie d'aulcuns de ses ennemis;* il la retient par la robe; c'étoit la Vertu, qui, ayant perdu tout crédit dans le monde, étoit venue se réfugier dans ce lieu solitaire. Elle le conduisit dans une école souterraine où l'on enseignoit des doctrines dangereuses. A l'entrée étoit un portier nommé *Desdain*, et dans l'intérieur, *treize maistres : Vantance, Vaine-Gloire, Ambition, Rapine, Corruption*, etc. Il écouta successivement les leçons de chacun d'eux. Au sortir de cette école, son guide le mena par un chemin hérissé de ronces, à celle de la Vérité qu'ils trouvèrent déserte. Il y avoit quatre chaires, autrefois brillantes d'or, mais alors couvertes de poussière. Dans chacune de ces chaires étoit une dame endormie : *Justice, Prudence, Tempérance* et *Force*. La présence de

la Vertu les tira de cette léthargie : chacune d'elles fit un discours. Enfin la Vertu ordonna au poète de recueillir tout ce qu'il avoit vu et entendu dans les deux écoles. Ces différentes leçons sont en vers, et elles sont accompagnées de notes qui leur servent de développement.

Dans le second poëme, *la Danse des aveugles*, Michault se propose de montrer que presque tout dans le monde est assujetti à trois guides aveugles, *l'Amour*, *la Fortune* et *la Mort*. Cet ouvrage est un dialogue entre l'Entendement et le poète; il est, comme le précédent, accompagné de notes explicatives.

La versification de Pierre Michault est en général assez bonne; il écrivoit avec beaucoup de facilité.

FRAGMENT.

C'est l'Amour qui parle.

Pour me servir, chacun veut le mieux faire;
L'un chante bien, pour à sa dame plaire;
L'autre a plaisir à avoir beaux chevaux :
Ainsi je fais le monde contrefaire.
Je fais rondeaux et ballades parfaire;
Je fais courir, et faire maints grands sauts :
Je fais fonder édifices bien hauts;
Je fais voler trompettes et chevaux;
Je fais donner bagues, robes et dons,
Dont les donnans ont souvent faux guerdons.

Je fais faire par le monde univers,
Habits nouveaux en façons trop divers;

Je fais souvent ces jolis corps estraindre;
Je fais porter ces chappelets tous vers,
Bouquets garnis de très-amoureux vers,
Et en chantant, mainte fois la voix feindre;
Je fais pollir les visages et peindre;
Je fais chausser estroit, et estroit ceindre;
Je fais lever ces bonnets et atours
Si hautement qu'ils ressemblent à tours....

Par les doux traits de mes beaux vers et chants,
Je blesse à coup les bergieres des champs,
Et les fins cœurs des gentes pastourelles,
Tant que par moy elles œuvrent leurs champs,
Et sont souvent ensemble racontans
A leurs amans, dits et chansons nouvelles,
Et leur donnent avec florettes belles,
Plusieurs regards aux pastours d'entour elles.
Brief, de présent à chacun fais sçavoir,
Qu'il n'est vivant qui sans moy peut valoir.

MORALITÉ.

Amour, fortune et mort, aveugles et bandés,
Font danser les humains, chacun par accordance;
Car aussi-tôt qu'amour a ses traits débandés,
L'homme veut commencer à danser belle danse;
Puis fortune, qui sait le tour de discordance,
Pour un simple d'amour, fait un double branler;
Du dernier tourdion, la mort nous importune;
Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler,
A la danse de mort, d'amour et de fortune.

GUILLAUME ALEXIS.

Guillaume Alexis, surnommé le *bon moine* de Lyre, étoit religieux de cette abbaye, dans le diocèse d'Évreux; il fut, dans la suite, prieur de Bussy, dans le Perche. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; mais il est certain qu'il vivoit encore en 1505.

Il a laissé plusieurs poëmes, des rondeaux, des ballades, et quatre chants royaux, en l'honneur de la Vierge. Parmi ses poëmes, ceux qui méritent le plus d'être connus sont *le grant Blason des faulses amours*, et *le Passe-Temps de tout homme et de toute femme.*

Le premier, qui est un dialogue composé de quinze cents vers, n'est pas dépourvu d'agréments; on y trouve de la variété et du naturel dans le style, de l'aisance et de la vivacité dans la versification. Le poète y soutient contre un gentilhomme avec lequel *il va chevauchant*, que l'amour est une passion funeste. Ce qu'il y a de répréhensible dans tout ce qu'il dit des femmes à ce sujet, c'est qu'il fait un principe général de ce qui ne peut et ne doit être considéré que comme une exception.

Le Passe-Temps de tout homme et de toute femme est une traduction d'un écrit latin attribué au pape Innocent III. Dans cet ouvrage, divisé en trois Livres, après avoir examiné la condition de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort, notre poète conclut que l'homme n'a reçu le jour que pour souffrir, et que les

malheurs dont cette vie est parsemée devroient suffire pour nous en détacher. Cet ouvrage, dont la poésie est assez soutenue, est cependant d'un mérite inférieur au précédent : il y règne un ton uniforme qui en rend la lecture fatigante.

Le Dialogue du crucifix et du pélerin, composé *l'an* 1486, *en la ville de Jérusalem*, où Guillaume Alexis paroît avoir réellement fait un voyage, est encore un ouvrage moral, en prose et en vers. Le poète y interroge Jésus-Christ sur le Calvaire, touchant plusieurs points de morale; il donne, à la suite des questions qu'il lui proposa, les réponses qu'il en obtint. Cet écrit n'offre rien d'intéressant. On peut en dire autant du *Mirouer des moines*, et de quelques autres productions du même poète.

L'auteur anonyme du *Contre-Blason des faulses amours* prétend que Guillaume Alexis fut martyrisé à Jérusalem, en 1486. Mais cette opinion est dénuée de fondement, si, comme il le paroît, Alexis a composé l'ouvrage intitulé l'*A*, *B*, *C*, *des doubles*, recueil de moralités que l'auteur même annonce avoir écrit en 1505, et que l'on trouve à la suite d'un manuscrit du *Passe-Temps*.

Nous finirons cet article en observant que notre bon La Fontaine estimoit beaucoup les poésies de Guillaume Alexis.

L'AVARE.

EXTRAIT DU PASSE-TEMPS DE TOUT HOMME ET DE TOUTE FEMME.

L'HOMME convoiteux est hastif
A ravir, à donner tardif;
Il sçait bien les gens refuser,
Et est habile à s'excuser :
S'il donne rien, tost s'en repent;
Pour perdu tient ce qu'il despend;
Ses escus sans cesse il manie;
En autre livre n'estudie :
Soir et matin compte et recompte,
Pour sçavoir que son thresor monte :
Il soupire; tousjours escoute
S'il vient rien; tousjours est en doute;
Il n'a cure de payer rien;
S'on lui demande, il perd maintien;
Il donne, mais c'est pour gagner,
Et ne gagne pas pour donner;
Large il est là où il n'a droit;
En ses propres biens est estroit;
Pour donner a la main couverte,
Et pour prendre l'a bien ouverte.

SUR L'AMOUR.

EXTRAIT DU BLASON DES FAULSES AMOURS.

Qui dit qu'amours
Ne sont que flours ;
Il se déçoit ;
Qui tous les jours
En voit les tours,
Bien l'apperçoit.
Je vous soutiens qu'on y reçoit,
Pour un plaisir, mille doulours.

Pâris fuma,
Puis s'alluma
D'amour soudaine :
Ses nerfs arma,
Tant escuma,
Qu'il prit Hélène,
Dont l'amour vaine,
De douleur pleine,
La cité de Troye enflamma :
Mieux eust valu qu'en male estreine
Il eust tremblé fievre quartaine,
Que tant aimer ce qu'il aima.

Ceux que Vénus
A détenus
En son domaine,
Quand sont venus

Vieux et chenus,
Tousjours les meine :
Mort est prochaine ;
La peau les traisne ;
De vieillesse sont tous chenus.
Quoiqu'ils n'aient force ou haleine,
Coustume encore les ramene
Aux vices qu'ils ont maintenus.

Gens forcenés,
Désordonnés
Outre mesure ;
Cœurs déréglés,
Yeux aveuglés
D'humeur obscure ;
Car de nature
Dame luxure
Vous trouble, si bien l'entendez.
Aussi, quand on fait en peinture
Du dieu d'amours la pourtraiture,
Il doit avoir les yeux bandés.

Femme desire
Tousjours aspire
D'estre maistresse :
Tout veut conduire,
Tout faire et dire ;
Jamais ne cesse ;
Et Dieu sçait qu'est-ce,
Quand elle adresse
A bien pratiquer et élire

Homme qui gouverner se laisse,
Ainsi qu'un chien qu'on mene en lesse.

Plus sentira
Qu'on l'aimera
Pour sa beauté,
Plus jurera
Que gardera
Fidélité :
Mais c'est traité
Sans grand seurté ;
Car autant à tous en dira.

Bientost il faut
Qu'on soit nigaut :
Ce qu'elle embrasse,
Force est qu'il passe ;
Car à la bourgeoise n'en chaut,
Fors que son bon plaisir se fasse.
Or donc, pour faire au nouveau place,
Vieil amoureux, faites un saut.

Soit-il amant
Frais et plaisant,
Et diligent ;
Soit plus luisant
Qu'un diamant,
Joli et gent,
Parlant aussi beau que romant,
S'il n'a de l'or et de l'argent,
Et ne connoist son entregent,
On lui dit : A Dieu vous command.

Comme raisine
Qui conglutine
Ce qu'elle attrape,
A la rapine
Femme est encline:
Tousjours elle hape
Ce qu'elle agrape;
Et fust-ce un tison de cuisine,
Tout lui est bon, argent et chappe
Jamais n'eschappe;
Et quand n'y a plus que la nappe,
Incontinent l'amour décline.

MARTIAL DE PARIS, DIT D'AUVERGNE.

Ce poète étoit contemporain de Jean Molinet et de Guillaume Cretin. Il étoit né vers 1440, à Paris, où il exerça pendant quarante ans la charge de procureur au parlement. Il mourut le 13 mai 1508, suivant son épitaphe rapportée par Louis Joly :

Sous Jésus-Christ, en bon sens pacifique,
Patiemment rendit son esprit :
En mai treize, ce jour là sans replique,
Qu'on disoit lors mil cinq cent et huit.

Martial d'Auvergne mérite d'être compté au rang des meilleurs écrivains de son siècle. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont remplis d'esprit. Les poésies de nos Troubadours lui ont fourni l'idée des *Arrêts d'amours*. On sait que les poètes portoient leurs pièces, ainsi que les différends qui s'élevoient entre eux et leurs dames, à une espèce de tribunal appelé *cour d'amour;* ces *cours* se composoient des seigneurs et des dames qui avoient acquis une grande expérience sur ces matières. Les jugements qui en émanoient se nommoient *arrêts d'amours*. Ces arrêts étoient encore célèbres en France, lorsque Martial composa ceux que nous avons de lui. Ils sont au nombre de cinquante-un, écrits en prose, mais précédés et suivis de quelques vers.

Le second ouvrage de ce poète, et celui qui lui acquit le plus de réputation, est son poëme historique

de Charles VII; il se compose de six à sept mille vers de différentes mesures. Il est intitulé *les Vigiles de la mort du roy Charles VII*. Le peuple, la noblesse, le clergé, France, Paix, Pitié, chapelain des dames, Justice, etc., tout se réunit pour chanter d'une voix unanime les louanges de ce prince. Cet ouvrage est une histoire où les faits sont classés année par année, avec beaucoup de fidélité. On y trouve des tableaux très animés et des portraits frappants de ressemblance. La poésie n'en est pas fort riche; mais elle est assez souvent élégante; il y a de l'imagination, de l'invention, et beaucoup de jugement. Les personnages y parlent assez généralement le langage qui leur convient; la partie des mœurs y est traitée avec beaucoup de discernement, et prouve que Martial avoit étudié les hommes, quoiqu'il eût vécu dans un temps où des troubles continuels les rendoient si difficiles à connoître. Ce poëme se termine à la mort de Charles VII, c'est-à-dire en 1461. L'auteur le fit imprimer lui-même, d'abord vers l'an 1490, et ensuite en 1493.

On a attribué à Martial la pièce intitulée *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*. Ce poëme, qui n'a pas deux mille vers, offre la description de toutes les ruses de l'amour. On doit encore à cet auteur *les dévotes Louanges à la vierge Marie;* c'est une histoire en vers de la Vierge. L'abbé Goujet a dit que « Martial d'Auvergne étoit l'homme de son siècle qui écrivoit le mieux et avec le plus d'esprit. » Ce qui prouve en faveur de ce jugement, c'est que ses ouvrages sont encore recherchés de nos jours.

SUR L'AGRICULTURE.

Labour est à favoriser
Sur toutes choses qu'on peut dire,
Et on ne le peut trop priser:
Car c'est celuy qui fait produire,
Moyennant la grace du sire,
Fruits, pain et vin, sain et delivre,
Par quoi le devons tous conduire:
Car sans labour on ne peut vivre.

Ainsi comme jamais le corps
Sans les pieds aller ne pourroit,
Ainsi les gens deviendroient morts,
Si aux champs on ne labouroit.
Nature se départiroit,
Ni ne pourroit plus le corps suivre;
Ainsi tout chacun périroit:
Car sans labour on ne peut vivre.

C'est une œuvre moult autentique,
Où chacun y doit l'œil tenir;
Aussi touche le bien publique,
Le temps présent et advenir;
Il faut dônc labour maintenir,
Comme celuy qui la vie livre,
Et les laboureurs maintenir:
Car sans labour on ne peut vivre.

La vie du pauvre et seigneur,
Ou d'autre estat qu'on peut penser,
Gist dans les mains du laboureur;
On ne se peut de lui passer;
Après chanter, rire, danser,
Convient mangier, avoir à vivre,
Et les grains de terre amasser :
Car sans labour on ne peut vivre.

SUR LA JUSTICE.

Pour Dieu laissons régner justice,
Sans nous point mesler de ses faits :
Car c'est le remede et police
Qui fait le peuple vivre en paix.

On dit qu'on fist crier à Rome,
Que s'on trouvoit en adultere
Quelque personne, femme ou homme,
On luy feroit les deux yeux traire.

Or il advint que cela fait,
Fut le fils du grant sénateur
Finalement pris sur le fait,
Par moyen d'un accusateur.

Puis fut amené en justice,
L'enfant moult bel et gratieux,
Disant chacun que pour tel vice,
Ne devoit perdre les deux yeux.

Si fust mis le cas en conseil,
Auquel même, son propre pere
Le condamna à perdre l'œil,
Et estre privé de lumiere.

Les conseillers qui là estoient,
Et aussi le peuple de Rome,
Emus de pitié, soupiroient,
Et en faisoit mal à tout homme.

Si que vint toute la cité,
Pour le dit enfant requerir
Qu'il ne fust ainsi tourmenté,
Et qu'on le voulust secourir.

Le pere alors si refrena
Sa dite sentence en partie,
Mais pourtant son fils condamna
A en souffrir une partie.

Et pour obéir à la loy,
Fist à l'enfant un œil crever,
Et l'autre fist crever sur soy,
Affin de justice achever.

En outre, chez le roi Cambyse
Un juge avoit jugé à tort
Un homme exprès ou par méprise,
En lui faisant souffrir la mort.

Mais le dit roy finablement,
Pour le droit loyer du supplice,
Ordonné si injustement,
Le fist punir par grant justice.

Premiérement le condamna
A estre tout vif escorché,
Et de sa peau il ordonna
Le tribunal estre attaché.

Puis son fils fut juge commis;
Et quant il venoit au prétoire,
Sur la peau du pere estoit mis,
Pour avoir justice en mémoire.

LES AVANTAGES DE L'ADVERSITÉ.

Princes qui ont de la misere,
Si sont plus enclins de moitié
A soulager le populaire,
Et en ont plus grande pitié.

La peur qu'on a d'y retourner,
Si fait souvent esviter guerre,
Nourrir paix, se bien gouverner,
Et garder seurement sa terre.

Quant pauvreté regnoit à Rome,
Chacun avoit le cœur entier :
Mais quant richesse y vint, tout homme
Si devint orgueilleux et fier.

Quant aux princes vient pauvreté,
Et du mal au commencement,
C'est signe de bienheureté
Et d'avoir des biens largement.

LA TRAHISON PUNIE.

Les traistres sont à despriser,
De trahir ainsi une ville,
Et ne sont jamais à priser,
Eussent-ils fait des biens cent mille.

On lit d'un vaillant duc romain,
Camilles qui menoit grant guerre
A-Philipes soir et matin,
Pour sa cité prendre et conquerre.

Si eust lors un maistre d'escolle,
Qui pour dons et honneur avoir,
Voulust par entreprinse folle,
Icelle cité décevoir.

Tous ses enfans un jour mena,
En disant les vouloir instruire :
Mais à dessein les pourmena,
Pour aux ennemis les conduire.

Les petits enfans qui n'avoient
Science de cela connoistre,
Alloient après et le suivoient,
Comme font les enfans, le maistre.

Or, sçavoit le dit maistre bien
Qu'etant de riche parenté,
Ne demourroient captifs pour rien,
Mais que l'on rendroit la cité.

Le duc voyant la trahison
Que le dit maistre vouloit faire,
Loin de lui faire quelque don,
Ne luy voulut en rien complaire.

Ainçois dit de noble couraige,
Qu'il n'y consentiroit jamais,
Et ne feroit aucun dommaige
Aux enfans qui n'en pouvoient mais.

Et pour punir la fausseté
Que ledit maistre avoit commise,
L'envoya lié, garotté,
Aux peres d'eux, nud en chemise.

Quant les peres et meres virent
Sa grant courtoisie et bonté,
Audit duc les portes ouvrirent,
Et luy rendirent la cité.

Ainsi il gaigna pour bien faire,
Et ledit maistre fut puny,
Pour vouloir trahir et meffaire :
Péché jamais n'est impuny.

SUR LES GENS D'ÉGLISE DU XVe SIÈCLE.

Au temps heureux, où vescurent nos peres,
On ne vit onc de ces Prothé-notaires,
Qui ont huit, neuf dignités ou prébendes,
Grans abbayes, prieurés et commandes.

Mais qu'en font-ils ? Ils en font bonne chere.
Qui les dessert ? Ils ne s'en soucient guere.
Qui fait pour eux ? Un autre tient leur place.
Mais où vont-ils ? Ils courent à la chasse.
Et qui lors chante ? Un ou deux pauvres moines.
Et les abbés ? Ils auroient trop de peine.
De contempler ? Ce n'est pas la manière.
Et du service ? Il demeure derriere.
Où va l'argent ? Il va en gourmandise.
Et du compte ? Sont les biens de l'Eglise.
Et les offrandes ? En chiens et en oyseaux.
Et des habits ? Ils sont tous damoyseaux.
Et les rentes ? En bains et en luxure.
De prier Dieu ? De cela l'on n'a cure.
Et pauvres gens ? Ceux-là meurent de faim;
Pour leur donner pas un n'ouvre la main.
Où charité ? Est en pélerinage.
Où est aumosne ? Elle va en voyage.
Hé que fait Dieu ? Il est bien aise ès cieux.
Hé quoi ! dort-il ? L'on n'en fait pis ni mieux.
Au monastère, en lieu de librairie,
Qu'y a-t-il donc ? Une fauconnerie.
Et où estoient perchés vœux et flambeaux,
Ils ont juché maintenant les oyseaux.
Les fondateurs ? Ils sont bien loin de compte.
Et leurs *obits ?* Tant que l'argent se monte.
Réparent-ils cloistres et lieux si beaux ?
Ils attendront qu'on les fasse nouveaux.
Que font evesques ? Ils sont de biens remplis,
Et sont honteux de porter leur surplis.

LE BON TEMPS.

CHACUN vivoit joyeusement
Selon son estat et mesnage;
L'on pouvoit par-tout seurement
Labourer en son héritage,
Si hardiment que nul outrage
N'eust esté fait en place ou voye,
Sur peine d'encourir dommage :
Hélas! le bon temps que j'avoye!

Lors estoye en la sauve-garde
De paix et de tranquillité;
De mal ou danger n'avois garde;
Justice avoit autorité;
Le pauvre estoit autant porté
Que le riche plain de monnoye;
Blez et vins croissoient à planté :
Hélas! le bon temps que j'avoye!

Il n'estoit en ceste saison
De logier par fourrier nouvelles,
N'ez hostels mettre garnison;
Mais de faire chere à merveilles,
Boire à deux mains, à grans bouteilles,
Le gras fromage par la voye
Qu'on mangeoit à grosses rouëlles :
Hélas! le bon temps que j'avoye!

Hé! cuidez-vous qu'il faisoit bon
En ces beaux prés, à table ronde,

Et avoir le beau gras jambon,
L'escuelle de poreaux profonde,
Diviser de Margot la blonde
Et puis danser sous la saussoye ?
Il n'estoit d'autre joye au monde :
Hélas ! le bon temps que j'avoye !

Du temps du feu roy trespassé,
Ne doutois brigans d'un festu ;
Je fusse passé, rapassé,
Mal habillé, ou bien vestu,
Qu'on ne m'eust pas dit, d'où viens-tu ?
Ni demandé que je portoye ;
Chemin estoit de gens bastu :
Hélas ! le bon temps que j'avoye !

LE RÈGNE DE CHARLES VII.

Du temps du feu roy,
N'estois en esmoy,
Qui me grevast guere ;
J'allois à part moy
Donner le beau moy
A quelque bergiere ;
Douces chansonnettes,
Plaisans bergerettes,
Toutes nouvellettes
Pas ne s'y celoient ;
Bouquets de violettes,
A brins d'amourettes,

Et fleurs jolliettes,
Çà et là voloient :
Oyseaux gazouilloient,
Qui nous réveilloient
Et rossignolloient,
Ainsi qu'allouettes ;
Baisers se bailloient,
Cœurs s'amollioient,
Et puis s'accolloient
En ces entrefaites.

Il n'est tel plaisir
Que d'estre à gésir
Parmy les beaux champs,
L'herbe verd choisir,
Et prendre bon temps ;
Avec ma houlette
Et cornemusette,
Sur la belle herbette
Je m'éjouissoye
Avec bergerette,
Plaisant jolliette,
Baisant la bouchette,
Si douce que soye ;
Dieu sçait quelle joye !
En l'air je sautoye,
Et chansons chantoye,
Comme une allouette.

Mieux vaut la liesse,
L'amour et simplesse

De bergiers pasteurs,
Qu'avoir à largesse,
Or, argent, richesse,
Ni la gentillesse
De ces grans seigneurs;
Car ils ont douleurs,
Et des maux greigneurs;
Mais pour nos labeurs
Nous avons sans cesse
Les beaux prés et fleurs,
Fruitaiges, odeurs,
Et joye à nos cœurs,
Sans mal qui nous blesse.

Vivent pastoureaux,
Brebis et agneaux!
Cornez, chalumelles;
Filles et pucelles,
Prenez vos chappeaux
De roses vermeilles,
Et dansez sous treilles,
Au chant des oyseaux.

Depuis quarante ans,
L'on ne vist les champs
Tellement fleurir,
Régner si bon temps
Entre toutes gens,
Que jusqu'au mourir
Du roy trespassé,
Qui pour resjouir

Et nous secourir,
A maint mal passé.

Si pour peine prendre,
Bœufs et brebis vendre,
Ravoir je pouvoye
Le feu roy de cendre,
Et sur pieds le rendre,
Tout le mien vendroye,
Et ne cesseroye,
Que ne luy auroye
La vie retournée,
Pour la douce voye,
Le bien et la joye,
Qu'il nous a donnée.

COMPLAINTE DES DAMES,

SUR LA MORT DE CHARLES VII.

Portons le dueil, nous, dames, damoiselles,
D'avoir perdu le feu roy nostre pere;
Jettons atours, couvre-chiefs, et nos voelles,
Car de courroux nous avons bien matiere:
Parler ne faut plus que de mort et biere;
Las! nos plaisirs sont bien tournés en plours:
Ne reste rien, fors que chacune quiere
Un lieu désert, pour là finir ses jours.

Quant nous pensons à ses biens et vertus,
A sa douceur, à son humilité,

De tost mourir ne nous chaut deux festus :
Car nous voyons nostre calamité ;
Le temps n'est plus tel comme il a esté ;
Ce qu'estoit blanc nous est devenu noir ;
De vivre plus n'avons la voulonté,
Ni ici bas faire nostre manoir.

Plusieurs mondains nous veulent resjouir,
En presentant danses, jeux et esbats :
Mais nostre cœur ne les sçauroit ouïr,
Tant est serré et fermé haut et bas :
Qui voudra joue à volées ou rabas,
Tout nous est un, jusque la mort nous vienne,
En passant temps en douleurs et débats,
Et ne nous chaut comment tout en advienne.

O malle mort ! comment as-tu osé
Te prendre à luy, qui n'avoit point meffait ?
Toujours au bien il estoit disposé,
Prince il estoit en cœur plus que parfait.
D'aumosnes, biens, assez il en faisoit
Aux pauvres gens, selon leur indigence ;
Débats, discords entre amis appaisoit ;
Veuves, mineurs chez lui trouvoient finance.

S'une dame, bourgeoise ou damoiselle,
S'agenouilloit pour bailler sa requeste,
Il la prenoit par douceur naturelle,
Mettant la main au bonnet ou la teste,
En respondant une parolle honeste,
Dont un chacun si se partoit joyeux ;

Et n'estoit nul à qui il ne fist feste,
Sans estre aux gens ireux ni desdaigneux.

Or est-il mort, puisqu'il a plu à Dieu;
Las! n'est pas mort, mais il est trespassé:
Parquoi prendrons congié, disans adieu,
Regretans fort le bon temps qu'est passé;
Nostre plaisir est estaint et cassé,
Et n'avons plus que le desir qui vole,
Ramentevant le dueil qu'il a laissé,
Et nostre cœur qui en pleurs se console.

Adieu le roy vaillant et vertueux,
Charles septieme, et juste et secourable!
Adieu le roy benin, victorieux,
Humble, courtois, gracieux, amiable!
Adieu le prince aimé et agréable,
Qui honora les nobles fleurs-de-lys,
Et la couronne insigne et desirable,
Dont les fleurons a si fort embellis!

Adieu presens, baguettes, afficquets,
Que l'on donnoit aux dames pour estraines!
Adieu roses, armeries et boucquets,
Adieu déesses, chantans comme syraines!
Adieu baisiers, et plaisances mondaines,
Dont nous portons les douleurs en ce lieu!
Adieu plaisirs, liesses souveraines!
Adieu bon roy! adieu soit l'ame! adieu!

MORALITÉ.

Que ferai-je, ma douce dame,
Quant mon corps sera trespassé ?
Ne s'en souviendra pas une ame,
Dès que le jour sera passé.
Tout le bruit lors sera cessé,
Sans secours d'amy ni d'amye;
Puis un court service troussé,
Environ d'une heure et demye....
J'oy, ce me semble, les sonnettes
En la rue, et tempesterie,
Que l'on fait en ces entrefaites;
Pendant que le cercueil charrie,
Torches devant, l'un brait et crie;
L'on ne peut passer pour la presse;
Pauvres vont pour la donnerie,
Et prestres pour avoir leur messe;
Puis les parents et héritiers,
Justice, sergents, commissaire,
S'emparent des biens voulontiers,
Et plaignent le drap du suaire;
Curez serrent le luminaire;
Les crieurs viennent tout destendre:
Ainsi se passe la mémoire,
Et l'honneur du corps gist en cendre.

JEAN MOLINET.

Jean Molinet naquit à Poligny, en Franche-Comté, vers le milieu du quinzième siècle. Il fit ses études à Paris, et devint dans la suite bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, chanoine de Valenciennes, dans le Hainaut, et historiographe de Maximilien Ier. Il mourut en 1507.

Ce poète entreprit, à la sollicitation de Philippe, duc de Clèves, de traduire en prose, ou plutôt d'accommoder à sa guise, le *Roman de la Rose :* car il transforma un ouvrage de pure galanterie en un livre de piété, dont on peut se faire une juste idée par les actions de grâce qu'il rendit à Dieu et à la Vierge, en terminant cette œuvre pieuse : *Louange*, dit-il, *au Dieu d'amour perdurable, et à sa mère très sacrée vierge, quant nous voyons ce romant reduyt à sens moral, jusqu'à cueillir la rose*, etc.

Cette traduction du *Roman de la Rose* fut imprimée à Lyon en 1503, et à Paris en 1521. Elle commence par les quatre vers suivants :

C'est le Roman de la Rose,
Moralisé clair et net,
Translaté de vers en prose,
Par votre humble Molinet.

On trouve dans le recueil des poésies de Molinet, des pièces de tout genre et sur toute sorte de sujets. Des oraisons à la Vierge et à quelques saints ; *les Aages*

du monde, pièce qui n'est remarquable que par la confusion qui y règne ; *le Chapelet des dames*, en prose et en vers, allégorie d'une longueur excessive, qui fut composée en l'honneur de Marie de Bourgogne, femme de Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, morte en 1482 ; plusieurs complaintes sur la mort des princes de son temps, telles que *le Throsne d'honneur*, qui contient l'éloge de Philippe III, duc de Bourgogne, mort en 1467 ; *le Trespas du duc Charles-le-Hardi*, qui fut tué au siége de Nanci, en 1477. Quelques autres pièces sont relatives aux troubles dont la France étoit agitée à cette époque. Dans l'une d'elles, qui est intitulée *la Ressource du petit peuple*, il exhorte les princes à faire la paix. Dans une autre, *le Temple de Mars*, il fait le tableau des horreurs de la guerre. Nous avons encore de lui une complainte sur la Grèce, après la prise de Constantinople ; une épitaphe sur *madame Isabeau de Castille*, *le Débat de la chair et du poisson*, *le Débat d'avril et de may*, pièces aussi plates que ridicules. Il seroit trop long de faire l'énumération des autres productions de cet auteur. Celles qui se rattachent à des événements historiques offrent du moins quelque intérêt. De ce nombre sont *le Retour de madame Marguerite*, *la Reconciliation de la ville de Gand*, *la Naissance du duc Charles d'Autriche*, qui fut depuis empereur ; et, enfin, le récit *des choses merveilleuses arrivées de son temps*, etc. ; c'est-à-dire la chronique de ce qui s'est passé de remarquable depuis 1474 jusqu'en 1504.

L'AMANT SATISFAIT.

Amour me fist son bachelier,
Et me donna joyeux espoir,
Gracieuseté, bien celler,
Courtoisie, force, pouvoir,
Loyaulté, sens, santé, avoir,
Liesse et ceux de sa banniere,
Pour amoureuse dame avoir,
Gente de corps et de maniere.

Un chacun bien s'y employa:
Pitié luy brisa sa rigueur,
Humilité s'y desploya,
Avoir luy fist large d'honneur;
Beau-parler luy oindit le cœur,
Et tant luy soufla en l'oreille,
Que je conquis dame d'honneur:
Je ne vis onques la pareille.

C'est un chef-d'œuvre de beauté,
Un triomphe de noble arroy,
Sa prudence et sa loyauté
Vallent l'avoir d'un petit roy;
Ravi suis, quant je l'apperçoy:
Tout œil amoureux qui l'advise
Rit de joye, chante à part soy;
J'ai pris amours à ma devise.

COQUILLART.

Guillaume Coquillart étoit official de Reims, en Champagne, où Lacroix du Maine assure qu'il florissoit en 1478. On trouve en effet ces deux dates, 1470, 1478, dans l'une de ses pièces. Un autre ouvrage constate qu'il vivoit encore sous Charles VIII; il y célèbre l'entrée de ce prince à Reims, lorsque Charles alla s'y faire sacrer en 1484. On ne connoît point de particularités de la vie de Coquillart, qui, selon Clément Marot, seroit mort du chagrin d'avoir perdu une grande partie de sa fortune au jeu de la *morre*.

La morre est jeu pire qu'aux quillès,
Ne qu'aux échecs ne qu'au quillart;
A ce méchant jeu, Coquillart
Perdit sa vie et ses coquilles.

Marot fait allusion aux trois coquilles que notre poète portoit dans ses armes.

Les Droictz nouveaux, la plus longue des productions de Coquillart, est un recueil de questions, dont la plupart roulent sur des sujets licencieux. Ce genre qui lui étoit ordinaire, l'a fait surnommer le *Composeur gaillard*.

Le Plaidoyer d'entre la simple et la rusée est une espèce de contestation juridique entre deux femmes, au sujet d'un homme que chacune d'elles prétend avoir pour amant. La cause est instruite et plaidée par des avocats de part et d'autre; toutes les formes de la pro-

cédure y sont observées. Il est sursis au jugement; on fait une enquête; on procède à l'audition des témoins, etc. Cette pièce, qui est remplie de détails obscènes, contient en outre quelques traits satiriques contre les gens de justice.

Dans *le Blason des armes et des dames*, le poète examine lequel de ces deux objets doit mériter la préférence. La décence n'y est pas plus observée que dans la précédente composition.

On retrouve à peu près la même licence et le même défaut d'intérêt dans les trois pièces suivantes : *Le Monologue de la botte de foing*, *le Monologue du puys*, et *le Monologue des perruques* ou *du Gendarme cassé*. Ce dernier ouvrage est suivi de quelques ballades, dont il n'est pas certain que Coquillart soit l'auteur. On lui attribue aussi *le Purgatoire des mauvais mariz*, *l'Advocat des dames de Paris allant aux pardons*, *le trop tard marié*, et *la Louange et Beauté des dames*.

Coquillart écrivoit avec beaucoup de facilité; son style est même assez correct pour le temps. La liberté et la hardiesse avec laquelle il a parlé des personnes les plus respectables, et traité les sujets les plus délicats, et peut-être plus encore les titres qu'il mettoit à la tête de ses ouvrages, lui attirèrent une considération qu'il ne méritoit certainement pas. On diroit qu'en prenant la plume, ce poète s'étoit imposé la tâche de décrier les femmes : tout ce qu'il en dit, tout ce qu'il leur fait dire, tend également à les déshonorer, mais ne pouvoit en effet déshonorer que l'auteur.

L'ÉCOLE D'AMOUR.

EXTRAIT DES DROICTS NOUVEAUX.

Ne suivons plus d'Amour l'escole :
On n'y lit que des tromperies ;
La science est folle parole ;
Les grands juremens, menteries ;
Les statuts, ce sont joncheries ;
L'université, c'est malheur ;
Les bedeaux, lardons, mocqueries ;
Faute de sens, c'est le recteur ;
Trahison en est un docteur ;
Fausseté en est le notaire ;
Avarice, conservateur ;
Suspection, c'est le greffier ;
Dire tout, c'est le secretaire ;
Desdain, c'est un premier huissier,
Qui garde les huis et fenestres ;
Refus est le grand chancelier ;
C'est celui qui passe les maistres.

QUESTION

TIRÉE DES DROICTS NOUVEAUX.

Un galant mignon, certain soir,
Se présentant à l'huis derriere,
Pour sa douce amie aller voir,
Ne trouva que la chambriere.
La chambriere, qui fut belle,
Bien usa de l'occasion;
Elle prit ce bien là pour elle,
Et eut cette provision :
Assavoir si punition
Doit souffrir, comme larronesse,
Et quelle restitution
Elle doit faire à sa maistresse ?

GUILLAUME CRETIN.

Guillaume Dubois, surnommé *Cretin* (petit panier), servile imitateur de Jean Molinet, son ami, étoit né à Nanterre, près Paris; il fut d'abord trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, et ensuite chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il vécut sous Charles VIII, sous Louis XII, et sous François Ier, qui le chargea d'écrire l'histoire de France. Son travail consistant en douze Livres de chroniques, en vers françois, forme cinq volumes in-folio qui se trouvent dans la collection des manuscrits de la Bibliothéque du roi. Cette histoire commence à la prise de Troye, et s'étend jusqu'à la fin de la seconde race. Il est à présumer que Guillaume Cretin mourut vers l'an 1525.

Le recueil de ses poésies a été publié en 1527 par François Charbonnier, son ami, secrétaire de François Ier, quand il étoit duc de Valois. Ce recueil contient plusieurs chants royaux, des ballades, des rondeaux sur l'immaculée conception de la Vierge, des oraisons sur la salutation angélique, à Notre-Dame-de-Lorette, etc.; deux complaintes; des quatrains sur les abus du monde; le débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux; l'apparition du maréchal Jacques de Chabannes, tué à la bataille de Pavie; le plaidoyer *sur l'amant doloreux;* une pastorale sur la naissance du Dauphin, fils aîné de François Ier, né en 1517; une invective sur la lâcheté des *gendarmes de France à la*

journée des éperons, le 18 avril 1513; et enfin dix-sept épîtres, dont la plupart sont adressées aux principaux personnages de son temps. La seule de ces dernières pièces qu'on puisse lire avec plaisir, est adressée à *Christophe de Refuge, maistre d'hostel de monseigneur d'Alençon.* Les poésies de Guillaume Cretin ne valent pas mieux que celles de Jean Molinet, son maître. Comme lui, il s'est escrimé à composer des rimes équivoques.

Il est assez singulier que Marot, après avoir caractérisé ce poète par ce vers, qui n'est rien moins qu'un éloge :

> Le bon Cretin, au vers équivoqué,

lui ait adressé dans la suite une épigramme où il lui donne le titre de *souverain poète françois*, et qu'il ait composé, après la mort de Cretin, une épitaphe magnifique, dont nous ne rapporterons ici que les deux premiers vers :

> Seigneurs passans, comment pourrez-vous croire
> De ce tombeau la grand pompe et la gloire.....

Jean le Maire adresse à Guillaume Cretin les éloges les plus pompeux dans le troisième Livre *des Illustrations de la Gaule;* et Geoffroy Thory avance que ce poète, dans *ses Chroniques de France*, en vers, ouvrage qui n'a pas été imprimé, avoit surpassé, *par l'excellence de son style*, Homère, Virgile et le Dante.

Ce concours de louanges nous paroît fort extraordinaire aujourd'hui que le nom même de Guillaume Cretin est à peine connu dans les lettres. Mais, pour apprécier les jugements de nos anciens auteurs, qui du moins les portoient de bonne foi, il faut con-

sidérer que les connoissances étoient alors fort peu répandues, que le goût n'étoit point formé, et que le mérite de l'écrivain s'établissoit plutôt encore sur le nombre et la diversité de ses ouvrages, que sur ce qu'ils contenoient. Et de nos jours combien de Cretins, qui, vantés, prônés, illustrés de leur vivant, deviendront à leur tour pour nos descendants de pareils sujets d'étonnement et de semblables exemples de révocation des jugements littéraires. *Sic transit gloria!*

ÉPITRE A CHRISTOPHE DE REFUGE,

MAITRE D'HOTEL DE MGR D'ALENÇON.

Si des dix mil martyrs vous voulez rendre,
Pour estre mis en la grand'confrairie,
Besoin sera premierement apprendre
L'heur et malheur d'homme qui se marie :
Or je prie Dieu et la vierge Marie,
Qu'à ce besoin vous donne ayde et secours,
Puisque le cœur y a jà pris son cours,
L'œil y fera guet, embusche, ou escoute :
Si faute vient, pour principal recours,
Faites semblant de jamais n'y voir goutte.

Considérez, si femme voulez prendre,
Par quel chemin il faut qu'on la charrie ;
Si faute fait, et la voulez reprendre,
Elle en sera forcenée et marrie ;
Soyez dolent, il faudra qu'elle rie ;
Soyez joyeux, elle fera ses tours ;

Si en usant de ruses et destours,
Bien connoissez que de vous se dégoutte,
Et faute vient, pour principal recours,
Faites semblant de jamais n'y voir goutte.

SUR LA NAISSANCE DE FRANÇOIS DAUPHIN,

L'AN 1517.

En prés verdis, sous plaisante saulsoye,
Au long d'un fleuve, ainsi que l'œil haulsoye,
Vis arriver l'ancien franc berger,
Nommé Gallus, qui pour se héberger,
Fit acoustrer une chambre nattée,
D'arbres florits, où dame Galatée,
Noble bergere, avec lui prit séjour.
Le franc Gaultier y amena ce jour
S'amie Heléne, et pour leur couverture,
Un pavillon dresserent de verdure.
Vinrent aussi Menalcas, Palemon,
Pâris de Troye, et l'amoureux Damon.
Pour y venir, nymphes, amadryades,
Et puis aussi nayades et dryades
Laisserent soin des forests et des eaux,
Et leurs palais de rameaux et rozeaux;
Firent entr'eux au gré de leurs ententes,
Beaux cabinets et ombrageuses tentes.
Là, sans débat, querelle, ou noise aucune,
Chacun choisit, pour danser, sa chacune;

Et quand on eut à loisir banqueté,
Dansé, sauté, couru et caquetté,
Le bon Gallus, pasteur d'expérience,
Requit avoir quelque temps audience.
Incontinent tous de lui s'approcherent,
Et sur belle herbe à monceaux se coucherent,
Afin d'entendre et promptement ouïr
Ce qui devoit la brigade esjouïr.
Et sur ce point, sans faire autre prologue,
Fut mis avant ce petit dialogue :

GALLUS.

Pasteurs loyaux,
En ces jours beaux,
Je vous convie
A jeux nouveaux.
Priant Dieu, avant qu'on desvie,
Que le grant Pasteur ait envie
De garder des loups nos troupeaux.

GALATÉE.

Bergeres franches,
Cueillez des branches
De lauriers verds;
Et à travers,
Rendez ouverts
Vos bras nudz, et poictrines blanches;
Car sous l'enfant gisant au bers,
Pourrez à l'endroit et envers,
Dormir jours ouvriers et dimanches.

GALLUS.

Tendres fillettes,
Fraiches, doulcettes,
Et de valeurs,
Chargez holletes
De violettes,
Feuilles et fleurs;
Délaissez pleurs,
Cris et douleurs,
Et ne craignez estre seulettes;
Reprenez habits de couleurs,
Puisqu'ainsi s'en vont nos malheurs;
Si je suis bien, ainsi vous l'estes.

GALATÉE.

Tout florira,
Dont périra
Pâle famine;
Peuple rira,
Bled cueillera,
Septier pour mine.
Aux champs floris,
Moutons chéris
Seront nourris,
En cueillant vermeille framboise.
Plaise donc à tous bons esprits
Prier Dieu garder de périls
François Dauphin, natif d'Amboise.

Les mots ouïs de ces deux bonnes gens,
Francs pastoureaux furent fort diligens

De se lever ; ensemble les bergeres
Monstrerent bien avoir jambes legeres ;
Et lors tendant mains et testes aux cieux,
Genoux fléchis et les larmes aux yeux,
Dévotement tous et toutes crierent
A haute voix, Noël ! et Dieu prierent
Que de sa grace il lui plust préserver
Le bel enfant qui leur vient d'arriver.

JEAN MAROT.

Jean Marot, dont le véritable nom étoit Jean Desmarets, naquit au village de Matthieu, près de Caen, en Normandie, en 1457 ou 1463, selon l'abbé Goujet, de parents peu fortunés. Son éducation fut très négligée; on ne lui fit pas même apprendre le latin; mais il tâcha de suppléer à ce manque d'instruction, en étudiant la fable, l'histoire et les productions des poètes françois qui l'avoient précédé. Il avoit une prédilection particulière pour le *Roman de la Rose*, dont il préféroit la lecture à celle de tous les autres ouvrages. Michelle de Saubonne, fille d'honneur d'Anne de Bretagne, présenta Marot à cette princesse, qui l'accueillit très favorablement; et lorsque, dans la suite, Anne eut épousé Louis XII, elle se l'attacha en qualité de secrétaire; Marot prit alors le titre d'*écrivain et poète de la très magnanime royne de France, Anne de Bretagne*. Il accompagna Louis XII comme historiographe dans les fameuses expéditions de Gênes et de Venise. Il fut enfin valet de chambre de François Ier, et paroît avoir conservé cette charge jusqu'à sa mort arrivée en 1523.

Les principaux ouvrages de Jean Marot sont les deux poëmes qu'il composa au sujet des expéditions de Gênes et de Venise. Les faits y sont rapportés avec beaucoup d'exactitude. Les descriptions et les tableaux du poète ont de la justesse et du discernement, et quelquefois

une certaine énergie. Ces deux poëmes sont mêlés de prose. Comme ses prédécesseurs, et suivant le goût du temps, Marot emploie encore la forme de l'allégorie. Mars, indigné de voir la Paix régner en Europe, forme le projet de l'en chasser; Bellone lui propose d'allumer la guerre en Italie; ils font révolter le peuple de Gênes contre la noblesse; celle-ci s'en plaint au roi de France, qui lui promet du secours. Mars embrasse le parti de la France, et fait entrer dans ses vues Neptune, Éole, etc. Gênes s'agite de son côté; cependant Louis XII se rend maître de la ville; les habitants implorent sa clémence; il leur pardonne, et le calme est rétabli. Il se rend ensuite à Milan, où on lui donne de magnifiques fêtes. Tel est le sujet du *Voyage de Gênes*. Cet ouvrage est suivi de quelques autres poésies.

L'année suivante, en 1508, eut lieu l'expédition de Venise, que Jean Marot célébra sous le titre de *Voyage de Venise*. Les dieux de la fable et les êtres moraux y jouent un rôle comme dans l'ouvrage précédent.

Nous avons encore de Jean Marot un grand nombre de rondeaux, épîtres, vers espars et chants royaux. Parmi ces diverses productions on distingue *le Doctrinal des princesses et nobles dames, faict et déduict en XXIIII rondeaulx*, sorte de recueil dans lequel le poète se propose d'enseigner aux dames les moyens de s'attirer l'estime et le respect. Le dernier ouvrage de Jean Marot est une épître qu'il nous a laissée imparfaite (elle n'a que cent cinquante vers), où il avoit pour objet de célébrer la victoire que François Ier remporta sur les Suisses en 1515.

De tous les ouvrages de Jean Marot, ses deux *Voyages* méritent d'être placés au premier rang. Mais

on lui reproche avec raison de fréquentes négligences de style, quelques tours obscurs, peu d'exactitude pour la rime, et un emploi abusif des proverbes; ces défauts, il est vrai, sont rachetés par son talent à décrire et à peindre, et par la coupe heureuse de ses vers de différentes mesures. C'est lui qui le premier, dans notre poésie, a fourni l'exemple du style héroïque: précédemment nos poètes avoient brillé par la grâce, par la douceur et par la naïveté; mais aucun d'eux ne s'étoit élevé jusqu'à ce genre noble et soutenu qui demandoit plus de hardiesse et de vigueur, si l'on en excepte Clotilde de Surville, à qui l'on conteste les œuvres sans pouvoir leur assigner d'auteur. A la gloire d'avoir été bon poète, Jean Marot joignit celle d'avoir donné le jour au célèbre Clément Marot, dont il encouragea les premiers essais poétiques, contre l'usage ordinaire des parents. On peut voir ce que son fils dit à ce sujet dans une épître où il demande à François Ier de lui accorder la charge de valet de chambre que son père avoit remplie auprès du monarque.

BALLADE D'AMOUR.

Qui en amours veut estre heureux,
Faut tenir train de seigneurie;
Estre prompt et adventureux,
Quant à monstrer l'armarie;
Porter drap d'or, orfaverie;
Car cela les dames esmeut.
Tout sert : mais, par Sainte-Marie!
Il ne fait pas ce tour qui veut.

Je fus nagueres amoureux
De dame en beauté assouvie,
Qui me dist, en mots savoureux:
Mon amour est en vous ravie;
Mais il faut qu'el soit desservie
Par cinquante escus d'or, s'on peut.
Cinquante escus! bon gré ma vie!
Il ne fait pas ce tour qui veut.

Alors lui donnai, sur les lieux
Où elle faisoit l'endormie,
Quatre venues de cœur joyeux,
Voire en moins d'une heure et demie:
Lors me dit, à voix espamie,
Encore un coup; le cœur me deut.
Encore un coup! hélas! m'amie,
Il ne fait pas ce tour qui veut.

ENVOI.

PRINCE, combien qu'on ait envie
D'engresner, quand le moulin meut,
Si force et puissance dévie,
Il ne fait pas ce tour qui veut.

RONDEAU.

D'ESTRE CHASTE EN ESTANT BELLE.

QUI a ces deux, chasteté et beauté,
Vanter se peut qu'en toute loyauté,
Toute autre dame elle surmonte et passe,
Vu que beauté oncque jour ne fut lasse
De faire guerre à dame chasteté.

Mais quand ensemble elles font unité,
C'est don divin joint à l'humanité,
Qui rend la dame accomplie de grace,
Qui a ces deux.

Mieux vaut laideur gardant honnesteté,
Que beauté folle en chassant netteté :
Toi donc, qui as gent corps et belle face,
Prens chasteté, tu seras l'outre-passe ;
Car Meun nous dit que peu en a été
Qui a ces deux.

BALLADE.

Plaisant assez, et des biens de fortune
Un peu garni, me trouvai amoureux,
Voire si bien qu'en aimai tant fort une,
Que nuit et jour j'en étois douloureux,
Mais tant y a que je fus si heureux,
Que, moyennant vingt escus à la rose,
Je fis cela que chacun bien suppose :
Alors je dis, connoissant ce passage ;
Au fait d'amour, babil est peu de chose,
Riche amoureux a toujours l'avantage.

Or est ainsi que, durant ma pécune,
Je fus retins pour ami précieux;
Mais quand j'eus fait, sans dire chose aucune,
Cette villaine alla jetter les yeux
Sur un vieillard riche, mais chassieux,
Laid et hideux, trop plus que ne propose.
Ce nonobstant, il en jouit sa pose;
Dont moi confus, voyant un tel outrage,
Dessus ce texte allai bouter en glose,
Riche amoureux a toujours l'avantage.

Or elle a tort; car noise ni rancune
N'eut onc de moi : tant lui fus gracieux,
Que s'elle eut dit, donne-moi de la lune,
J'eusse entrepris de monter jusqu'aux cieux;
Et nonobstant son corps tant vicieux

Au service de ce vieillard expose,
Dont ce voyant, un rondeau je compose
Que lui transmis; mais en peu de langage
Me répond franc : pauvreté te dépose,
Riche amoureux a toujours l'avantage.

ENVOI.

PRINCE soyez bien parlant comme Orose,
Bel entre tous, vermeil comme une rose,
Sans dire, tiens, perdrez temps et usage;
Par quoi je dis tant en rime qu'en prose,
Riche amoureux a toujours l'avantage.

RÔNDEAU.

TROP DE LOYAUTÉ EN AMOURS, C'EST LE PARTAGE DES SOTS.

POUR le présent, pensant au fait d'amours,
Je suis troublé; car j'ai connu toujours
Que loyauté n'a point de récompense,
Et que les fols obtiennent la dispense
D'avoir le fruit qui en vient tous les jours.

Cœur féminin se mue, et prend son cours,
Comme la lune estant à son décours :
Conclusion : c'est toute pestilence
Pour le présent.

Anuit aimé, demain estre au rebours :
Si vous comptez, vous verrez aux frais lourds,

Que le pourchass ne vaut pas la dépense;
Car vous voyez qu'à l'heure que l'on pense
Estre en la ville, on n'est pas aux fauxbourgs,
Pour le présent.

RONDEAU.

Qui bien estudiroit aux armes,
Autant qu'à dames décevoir,
En France l'on viendroit pour voir
De bons et vertueux gendarmes.
Pensez-vous que bruit et vacarmes,
Ni joustes l'on craignist avoir,
Qui bien estudiroit aux armes,
Autant qu'à dames décevoir?

Certes nenny, mais aux alarmes
Un chacun feroit son devoir;
Et pourtant je fais à sçavoir,
Concluant sur mes premiers termes,
Qui bien estudiroit aux armes,
Autant qu'à dames décevoir,
En France l'on viendroit pour voir
De bons et vertueux gendarmes.

RONDEAU.

QUI BLESSE PEUT GUÉRIR.

D'UN seul regard, trop plus luisant qu'estelle,
Tu m'as navré d'une plaie cruelle,
Ayant tel sort, qu'il faut que le blesseur
Lui-même soit de ce mal guerrisseur,
Qui me semble être une loi bien nouvelle.

Tous médecins de terre universelle,
N'y ont pouvoir; ta grace naturelle
Seule me peut alléger ma douleur,
D'un seul regard.

La mort et toi avez puissance telle,
De mettre fin à ma langueur mortelle:
S'il est ainsi, donne-moi ce bonheur,
Que mort n'ait point devant toi cet honneur,
Puisque bouter tu l'y peux bien sans elle,
D'un seul regard.

RONDEAU.

EN AMOUR ARGENT FAIT TOUT.

AU fait d'amour, beau parler n'a plus lieu,
Car sans argent vous parlez en hébreu;
Et fussiez-vous le plus beau fils du monde,
Il faut foncer, où je veux qu'on me tonde,
Si vous mettez jamais pied à l'estrieu.

Beau dire avez, dame par le corbieu!
Je suis à vous, corps et biens, rente et jeu;
Sans dire, tiens, tout cela rien n'abonde,
Au fait d'amours.

Mais, quoique soit, si Gauthier ou Mathieu
Veut avancer, s'il ne frappe au milieu
De leur harnois, je veux qu'en enfer fonde:
Car en effet soit noire, blanche ou blonde,
Il faut argent pour commencer le jeu,
Au fait d'amours.

RONDEAU.

IL FAUT CELA, LE RESTE EST PEU DE CHOSE.

Fors que cela, de vous sans plus ne veux,
Car le regard de vous, et vos beaux yeux,
N'ont le pouvoir de sçavoir satisfaire
A ma douleur, or, vous pri, veuillez faire
Quelque bon tour, dont il m'en soit de mieux.

Je ne dis pas que vos ris précieux
Et doux attraits ne soient moult gracieux;
Mais tant y a que rien ne me peut plaire,
Fors que cela.

Quelque plaisant, folastre, ou glorieux,
S'en repaistroit: mais moi, ainsi m'aid' dieux,
Je veux enfin, sans votre honneur mefaire,
Le jeu d'amour accomplir et parfaire;
Car autre bien n'y ont les amoureux,
Fors que cela.

RONDEAU.

C'EST grand pitié du mal qui mon cœur dompte,
De peur que vrai ne soit ce qu'on raconte :
Car chacun dit, dont en deuil me réduis,
Que le départ de ce lieu tu poursuis,
Et que pour vrai ton allée sera prompte.

Si tu me laisse, en désespoir je monte,
Plus ne tiendrai de nulle chose compte,
Et périrai de l'ennui où je suis;
C'est grand pitié !

Plus ne me chault ni d'honneur, ni de honte:
Vivre aime mieux que mourir fin de compte;
Et loin de toi, certes, vivre ne puis :
Après toi donc irai, si tu me fuis.
Lors, dirâ-t-on, folle amour la surmonte;
C'est grand pitié !

RONDEAU.

DEDANS mon cœur, par très-bonne entreprise
J'eus le vouloir et la pensée éprise
D'en aimer un, qu'on dit qui bien le vaut;
Mais maintenant de moi il ne lui chaut,
Dont un chacun le blâme et le desprise.

L'avoir choisi bien dois être reprise;
Si j'eusse été en l'art d'amour apprise,

Jamais n'eusse eu pour lui de mal assaut,
Dedans mon cœur.

Je n'en connois, tant soit de sens comprise,
Qui de l'amour d'un tel n'eust été prise,
Car en lui n'a tant soit peu de défaut;
Je l'ai connu, dont beaucoup moins le prise,
Dedans mon cœur.

RONDEAU.

De tant aimer je me plains à bon droit,
Car pauvre femme oncques en son endroit,
Si faussement ne fut d'homme trahie,
Que je suis d'un, dont toujours obéie
J'espérois estre, et qu'il ne me fauldroit.

Juré m'avoit qu'à jamais il tiendroit
Le mien parti et autre ne prendroit;
Ce qu'il n'a fait, dont me trouve ébahie
De tant aimer.

S'il connoissoit mon mal, il me plaindroit,
Et, pour tout l'or du monde, il ne voudroit
A si grand tort m'avoir désobéie;
Il aime ailleurs, et de lui suis haïe,
On disoit bien qu'ainsi m'en adviendroit
De tant aimer!

COMPLAINTE DE GÈNES VAINCUE.

Les élémens me font maux innombrables;
Mer me soutient guerres inexpugnables;
Le feu me brusle et chasteaux et maisons;
Terre engloutit mes gens morts misérables;
L'air corrompu me vomit ses poisons.
La corde au col, le glaive sur la gorge,
Petite autant qu'un grain de mil ou d'orge,
Vaincue, hélas! pasle, blesme, adolée,
De désespoir quasi toute affolée,
Contrainte fus d'ouvrir au roy ma porte....
Oncques vivant n'y entra de la sorte.

O lasches cœurs, efféminés enfans,
N'avez-vous point souvenance et mémoire
Comme Priam fit gestes triomphans?
Si l'on vous dit que Grecs eurent victoire,
Troyens occis, leur ville mise en cendre,
Ce n'est rien dit; car il est tout notoire
Qu'en souffrant mort, ont acquis plus de gloire
Que vous, sauvants la vie par vous rendre.

A droit dirois que belles insensibles
Ont plus de cœur que vous et hardement;
Car de leurs dents et leurs griffes terribles,
Vont défendant leurs cavernes horribles,
Et les oiseaux leurs nids pareillement;
Le chien couard encor communément,

Sur son fumier se monstre fier et rude.
Bestes ainsi nous disent hautement
Qu'on doit s'armer pour vivre franchement,
Et que mieux vaut la mort que servitude.

LE RETOUR DE LA PAIX.

Au temps que Mars, sous le vouloir des dieux,
Fit triompher, par gestes glorieux,
Louis douzieme, aorné par mérite
De bruit et los, que mort ne desherite,
Vulcain laissa souffler en ses fourneaux;
Centaures plus ne battirent métaux,
Armes forgeant : car le vrai fils unique
Du dieu Mavors, d'un fier bras herculique,
Avoit mis jus la nation superbe,
Comme la faux qui renverse toute herbe,
Et mis en paix, union et concorde,
Les héritiers de litige et discorde.
En cette joie et triomphe authentique,
Se présenta vers la cour déifique,
Heureuse Paix, dame très honorée,
Prisée ès cieux, en terre desirée,
Près de laquelle, en grand' autorité,
Etoit Justice avecque Vérité :
De l'autre part, dame Miséricorde,
Mere de Paix, nourrice de Concorde.
Ces dames lors, de Grace autorisées,
Près Jupiter étoient intronisees,

Auquel prié ont, en grand révérence,
Que dame Paix pour lors ait audience;
Laquelle chose aux dames accordée,
Telle oraison fut par Paix recordée.
Or est ainsi que Mars, dieu très-puissant,
Plus que jamais va son nom accroissant,
Et tellement qu'il détient sous ses mains,
Comme sujets, tous les siecles humains.
Monarques n'a, tetrarques, ou empires,
Qui n'ait tremblé sous ses fureurs et ires;
Ni bourgs, chasteaux, manoirs, villes, campaignes,
Où n'ait planté ses guidons et enseignes:
En mer et terre, il a fait desployer
Ses estendards, et armes flambloyer;
Et qu'ainsi soit, voyez dame Nature,
Qui nuit et jour, moyennant géniture,
Bastit et œuvre hommes forts et puissans,
Lesquels meurtrit en la fleur de leurs ans.
Voyez les bleds, vignes et autres fruits,
Que nature a de sa grace produits,
Manger en vert, et par mains ravissantes
Jetter par terre entes, arbres et plantes.
O dieux puissans, zélateurs d'amitié,
Du genre humain veuillez avoir pitié,
En permettant que le puissant dieu Mars
Mette au fourreau dagues et braquemars;
Et que moi, j'aille en région gallique,
Où est un roi triomphant, magnifique,
Plein de vertu, hardi, laborieux,
Cœur magnanime et bras victorieux,

Et est celui qu'on peut nommer sans vice,
Ami de paix, zélateur de justice,
Hayant débats, inventeur de concorde,
Chef belliqueux plein de miséricorde,
Dont le regne est tant et plus décoré,
Que cil Saturne en son age doré.
Les dieux oyant de Paix l'humble oraison,
Fondée en droit, équité et raison,
Des deux partis le cas bien débattu,
Ont tous jugé qu'assez Mars avoit eu
Pouvoir en terre, et que l'humain lignage
Plus ne pouvant supporter son orage,
Ce dieu dès lors ses étendards plieroit,
Et dame Paix en terre descendroit.
Qui lors ouyt la foudre et le tonnerre,
Que Mavors fit au sortir de la terre,
Bien eust eu cœur plus dur que roc ou marbre,
S'il n'eust tremblé comme la feuille en l'arbre.
Paix descendit, qui tel clarté donna,
Qu'en un moment le siecle illumina;
Et furent lors ses doux yeux incités
A contempler villes, chasteaux, cités,
Unes montant en grand prééminence,
Autres tombant en basse décadence:
Là peut choisir en ruines gisantes,
Troye et Mede, jadis cités puissantes.
Rome elle vit : théastres, collisées,
Tous desrompus, et médailles brisées,
Où empereurs et chefs des créatures
Souloient manger, étoient fange et ordures.

Paix, qui jadis en ce lieu habita,
Prit à pleurer; car Pitié l'incita,
Disant ainsi : Pauvre cité méchante,
Aux jours heureux qu'en toi fus demeurante,
Et que justice en droit tu honoras,
De bien en mieux regnas et prospéras.
Mais Injustice avec Dissension
M'en mirent hors, alors qu'Ambition
Voulut semer, au clos de tes murailles,
Conjuremens et civiles batailles.
Ces mots finis, par estranges climats
Vit s'eslever bruynes et frimats,
Qui procédoient d'un vieux goufre aquatique,
Prenant son cours de mer Adriatique,
Dessus lequel, par hautaine devise,
Fondée fut la cité de Venise,
En qui trouva cinq très-laides chimeres,
Filles d'enfer, et de tous vices meres;
Et sont leurs noms, Trahison, Injustice,
Rapine, Usure, et leur mere Avarice,
Avec lesquels elle vit clercs et lais,
Qui d'autrui bien batissoient leurs palais :
Mais, lorsque Paix se voulut approcher
Près de leurs corps, eussiez vu desmarcher
Ces monstres faux criant parmi leur ville,
Comme Lombards de qui la robe on pille.
Paix, non voulant user de violence,
Se retira, sçachant que résidence
A telles gens ne lui est coustumiere;
Car tout ainsi que l'ombre et la lumiere

Ne se pourroient ensemble incorporer,
Avec vertu ne peut vice durer :
Par quoi en l'air ses aïsles ébranla,
Laissa Venise, en France s'en alla,
Où prit séjour, y voyant sans faintise,
Sa sœur Justice en throne d'or assise.
Puis regarda par bois, villes et champs,
En seureté courir loyaux marchands :
Laboureurs vit repaistre en leurs maisons,
Sans crainte ou peur, plus fiers que gentilshoms.
Plus là pilloient cordeliers, moines, carmes,
Qu'aventuriers, francs-archiers ni gendarmes;
Semblablement sur menues herbettes,
Vit pastoureaux garder leurs brebiettes :
Rien plus que loups ne leur menoient la guerre;
Car sœurs étoient des hommes de la terre.

OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS.

Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac, en 1465 ou 1466, de Pierre de Saint-Gelais, marquis de Monthieu et de Saint-Aulaye, et de Philiberte de Fontenay, fit ses études au collége de Sainte-Barbe, à Paris, sous le célèbre Martin Lemaître, qui fut depuis confesseur et aumônier de Louis xi. Après avoir suivi des cours de théologie en Sorbonne, et aux écoles de Navarre, il embrassa l'état ecclésiastique; mais il s'occupa plus particulièrement de l'étude de la poésie et des lettres; car, dès sa première jeunesse, il avoit traduit *l'Odyssée* d'Homère, *l'Enéide* de Virgile, les *Héroïdes* d'Ovide, etc.

Nous ne répéterons pas ici tout ce que les biographes ont dit au sujet des galanteries d'Octavien de Saint-Gelais; ils prétendent qu'il eut un enfant naturel nommé Mellin ou Merlin de Saint-Gelais; mais cette opinion n'est pas universellement adoptée.

Quoi qu'il en soit, une maladie dangereuse fut le résultat de la vie déréglée de Saint-Gelais; et dès ce moment ses forces furent tellement épuisées, qu'il se représente lui-même comme un vieillard chagrin, et accablé de toutes les infirmités de l'âge. L'ambition vint alors prendre la place des plaisirs. Ses talents et sa naissance lui donnèrent accès à la cour de Charles viii. Une ballade en l'honneur de ce prince valut au poète un riche présent, et l'espérance d'un évêché, comme il le dit lui-même :

Je ne crains point que n'aye un evesché.

Il obtint en effet celui d'Angoulême en 1494, et fit son entrée dans cette ville le 17 août 1496. Depuis lors il ne s'occupa plus, dit-on, que des devoirs de l'épiscopat, de l'Écriture sainte, et de la lecture des Saints-Pères.

Charles VIII étant mort au château d'Amboise, le 6 avril 1498, Saint-Gelais accompagna le corps de ce prince à Saint-Denis, et composa plusieurs complaintes et épitaphes à sa mémoire. Il ne survécut pas longtemps à son bienfaiteur, et mourut à Angoulême au commencement de décembre 1502, âgé d'environ trente-six ans. Il fut inhumé dans une chapelle que son frère Jacques de Saint-Gelais, évêque d'Usez, et doyen d'Angoulême, fit construire, à grands frais, dans l'église cathédrale de cette ville.

Le premier recueil des poésies d'Octavien de Saint-Gelais renferme sous le titre de *la Chasse et le départ d'Amours*, un grand nombre de ballades, de rondeaux, de triolets, etc. Ces pièces paroissent être de la première jeunesse de l'auteur, qui les rassembla dans la suite, sous un titre commun, au moyen d'un songe allégorique. Les divers sujets traités dans ce recueil sont trop multipliés pour en faire ici l'énumération complète. Nous citerons les principaux, qui sont : *les Plaintes de la France sur les malheurs publics ;* les éloges de Charles V, de Charles VII, et de Louis XI ; un dialogue entre *Monseigneur des Champs et l'escuyer de cour*, où la misérable condition des courtisans est bien dépeinte. *L'homme de cour* finit par convenir qu'il est infiniment plus honorable et moins pénible de cultiver ses champs que de ramper sous les grands. Plus loin, le poète décrit, sous l'emblême d'une chasse, les

tracas que lui a causés l'amour, etc. Cette pièce est, à très peu de chose près, celle de Charles d'Orléans dont nous avons rendu compte à l'article de ce dernier; elle présente la même fiction, les mêmes personnages, les mêmes discours, etc.; et ce n'est pas le seul endroit où Octavien de Saint-Gelais se soit permis de s'approprier les productions de ce poète.

Le second recueil a pour titre : *le Sejour d'honneur.* Cet ouvrage, composé vers 1489 ou 1490, est mêlé de prose et de vers. Le but principal de l'auteur est de montrer à combien de piéges et de séductions l'homme est exposé, surtout pendant sa jeunesse; Saint-Gelais ne craint pas de se donner lui-même pour exemple. On y trouve l'éloge de quantité de personnes distinguées de son temps. C'est encore un songe allégorique.

On a faussement attribué à Saint-Gelais, *le Chasteau de labour :* il est certain que ce poëme appartient à Gringore. On a dit aussi que l'évêque d'Angoulême avoit eu beaucoup de part au journal des voyages et conquêtes de Charles VIII, en Italie; mais il n'y a de lui qu'une *complainte* sur la mort de ce prince, et une épitaphe. La première de ces pièces est un dialogue entre la France et le poète, où se trouve l'éloge de Charles VIII; *l'épitaphe* est un abrégé de la vie de ce roi, qui raconte lui-même les événements de son règne.

RONDEL.

Je servirai selon qu'on me paira,
Et me mettrai du tout à mon devoir :
Mais si ma dame refuse de me voir,
Incontinent la premiere m'aura ;
Et puis en parle, qui parler en saura.
Selon le bien que je pourrai avoir,
Je servirai.

Maudit soit-il qui autrement fera,
Ni qui jamais aura autre vouloir ;
Car, quant de moi, à chacun fais sçavoir
Que tout ainsi que l'on me traitera,
Je servirai.

RONDEL.

D'un autre aymer mon cœur s'abaisseroit :
Il ne faut jà penser que je l'estrange,
Ni que jamais de ce propos je change ;
Car mon honneur s'en appétisseroit.
Je l'ayme tant, que jamais ne seroit
Possible à moy de consentir l'eschange
D'un autre aymer.

La mort cruelle avant me déferoit,
Qu'en mon vivant j'accointasse une estrange,
Ni cuyde nul, qu'à cella je me range :
Ma loyauté trop fort se forferoit
D'un autre aymer.

BALLADE.

On m'a donné le bruit et renommée
D'avoir esté grandement amoureux,
Le temps passé, d'une qu'on m'a nommée.
On n'en sçait rien; ils jugent tout par eux :
Qu'ils sçachent donc que point ne suis de ceux
Lesquels, aimant, ne sont aimés de dame :
S'el ne me veut, aussi je ne la veux;
Ce m'est tout un : monsieur vaut bien madame.

Je ne veux pas que de moy soit blasmée :
Mais la veux bien honorer en tous lieux.
Gracieuse est, et en beauté famée,
Et le maintien très-frisque et fort joyeux :
Mais s'elle croit que sois si glorieux
Que tant je l'aime, nenny, j'en aurois blasme;
Car qui ne m'aime, comme je fais, ou mieux,
Ce m'est tout un : monsieur vaut bien madame.

Si autrefois devant moi s'est pasmée,
En me riant de ses attrayans yeux ;
Et si d'un autre elle estoit embasmée,
Comme on m'a dit, dont j'en suis ennuyeux :
Puisqu'elle dit qu'elle trouveroit mieux
Ailleurs que moy : or, le prenne; par m'ame!
J'en suis content, sans en estre envieux;
Ce m'est tout un : monsieur vaut bien madame.

REGRETS.

Ores connois mon temps premier perdu;
De retourner jamais ne m'est possible.
De jeune, vieux, de beau, laid suis venu.
En jeunes ans, rien n'étoit impossible
A moi jadis, hélas! ce me sembloit.
C'étoit abus qui caultement embloit
Ce peu qu'avois alors de connoissance,
Quand je vivois en mondaine plaisance.
Des dames lors étois bien recueilli,
Entretenant mes douces amourettes.
Amour m'avoit son servant accueilli,
Portant bouquets de boutons et fleurettes:
Mais maintenant, puisque porte lunettes,
De Cupido ne m'accointerai plus;
De sa maison suis chassé et forclus.
Adieu vous dis, nobles et plaisans lieux
Où j'ai passé ma jeunesse premiere:
Ores vous perds; car je suis venu vieux:
Age a reçu de moi rente pleniere.
Adieu Coignac, le second paradis,
Chasteau assis sur fleuve de Charente,
Où tant de fois me suis trouvé jadis:
Quand à part moi me souviens et ramente
Biens et soulas que j'avois à loisir;
J'en ai un deuil qui passe tout plaisir.

RONDEAU.

Pour reverdir, je l'ai plantée,
Ma dame : car plus ne suis sien.
Raison pourquoi ? Je n'en dis rien :
Plus ne seroit des gens chantée.

Puisque son cœur l'a exemptée
De n'avoir plus vouloir au mien,
Pour reverdir, je l'ai plantée.

Si je l'ai loyaument traitée,
Pas n'est besoin dire combien :
Mais puisqu'elle s'est déportée
De moi, qui tant lui voulois bien,
Pour reverdir, je l'ai plantée.

CHARLES DE BORDIGNÉ.

Charles de Bordigné ou Bourdigné, qu'il ne faut pas confondre avec son frère Jean de Bourdigné, auteur des *Chroniques d'Anjou*, naquit à Angers, et florissoit dans cette ville en 1531; il étoit prêtre.

Nous n'avons de lui qu'un ouvrage intitulé *la Légende de maistre Pierre Faifeu, ou les Gestes et Dicts joyeux de maistre Pierre Faifeu, écolier d'Angers.* Cet ouvrage en vers est dans le genre des *Repues franches*, attribuées à Villon. Il se compose de quarante-neuf chapitres qui contiennent le récit de tous les tours d'espiéglerie que l'auteur a pu imaginer. Faifeu est un débauché, qui, comme Villon, n'a d'autres ressources que celles de son industrie. La plupart des faits que notre poète rapporte ne sont que facétieux, mais il les raconte toujours avec beaucoup d'esprit.

Cet écrit fut terminé le 1er mars 1531, et imprimé l'année suivante à Angers; il est adressé *à maistre Jehan Alain, prestre bachelier ès droictz*, etc. Charles Bordigné en avoit conçu lui-même une haute idée. A l'en croire, il faut jeter au feu Homère, Virgile, etc., pour lire son *maistre Pierre Faifeu.*

Ce poète fut encore le panégyriste de Cretin. Il fit de grands éloges de la *Chronique de France*, dans son *Epistre de maistre Pierre Faifeu envoyée à messieurs les Angevins, par Mercure, herault et truchement des dieux.*

LA POUDRE AUX PUCES.

CONTE.

Pour son plaisir, non d'argent trop muny,
Faifeu alla d'esprit non immuny,
Pour mieux user de cautelle ou miracle,
Chez les Bretons vendre le tyriacle,
En se vantant qu'il guérit de tous maux,
Sans y faillir, tant soint-ils anormaux!
Bref, quand eust fait bien ou mal ses repuces,
Il s'en alla vendre la poudre aux puces.
Il avoit fait force petits cornets,
Pour affronter tous ses jolis cornets,
Où n'y avoit que scieure de bois
Bien fort poudré. Adonc à ses abbois,
Chacun accourt; lors en fist bonne vente:
Car pour tout vray publiquement se vante
Que les puces toutes fera mourir.
Là eut argent, pour son fait secourir,
Tant et si bien, qu'il fut assez content.
L'un des présens s'advisa tout content,
Que bien sont fous de-là s'estre amusés,
Sans qu'il leur dist la maniere d'user
De la poudre que il leur a vendue;
A Faifeu va, sans faire autre attendue,
Luy demander la maniere et la sorte
Qu'il faut user de la poudre qu'il porte.

Il luy respond, sans faire long caquet,
Que mettre faut les puces en paquet,
Puis les prendre chacune seule à seule,
Et leur pousser la poudre dans la gueule :
Toutes mourront sans faire long séjour.
Lors chacun rit d'avoir eu celuy jour
Tel passe-temps, et si bonne responce :
Mais tout soudain le galland fist esponce
Avec l'argent qu'eut par son plaisant jeu;
Il s'en alla, et sans leur dire adieu.

ANDRÉ DE LA VIGNE.

André de La Vigne étoit secrétaire d'Anne de Bretagne, fille aînée de François II, duc de Bretagne, et femme de Charles VIII; il suivit ce dernier prince dans son expédition d'Italie, et rédigea par son ordre le journal de son voyage et de ses conquêtes. Cet ouvrage, qui fut attribué à Octavien de Saint-Gelais, est partie en vers, et partie en prose. En voici le sujet : le poète voit en songe *dame Chrestienté* qui se plaint à *dame Noblesse* de ce que personne ne la défend plus contre les infidèles; cette dernière la console en lui apprenant que la sibylle a prédit la naissance d'un prince qui s'armeroit pour sa défense. Ce prince est Charles VIII. Ces deux *dames* se rendent dans un jardin nommé *le Vergier d'honneur,* où elles font part à *Majesté royale* du dessein qui les anime; celle-ci assemble son conseil, et la guerre est résolue. Viennent ensuite les préparatifs pour la conquête de Naples, le départ du roi, son expédition et son retour. Le poète fait le récit de tous les événements de cette guerre, en observant fidèlement l'ordre des temps; les détails les plus minutieux, les dates, tout y est rapporté avec une scrupuleuse exactitude. Sa manière de narrer est bien dans le genre d'un journal; il ne s'élève un peu que lorsqu'il décrit quelque fête, ou qu'il raconte la mort de quelque grand personnage. On y trouve une *complainte* et une épitaphe en l'honneur de François

de Bourbon, comte de Vendôme, qui mourut à Verceil, le 2 octobre 1495 : une ballade présentée à Charles VIII, lorsque ce prince quitta Grenoble; les compliments qui lui furent adressés en différentes villes, etc.; des dialogues, des ballades, et autres pièces. Elles ont toutes rapport à des particularités qui sont essentiellement liées aux faits principaux.

A la suite du *Vergier d'honneur*, que de La Vigne présenta au roi à son retour d'Italie, et pendant son séjour à Lyon, se trouve un recueil d'autres poésies, parmi lesquelles sont plusieurs rondeaux à la louange du roi, de la reine et de quelques autres princesses : *Les ballades des dames de Paris, de Lyon et de Tours*, sur *le retour des gentilshommes de l'armée de Naples :* l'éloge du roi *par Eglise, Noblesse, Prouesse et Honneur*, et quatre *épistres amoureuses*, imitées d'Ovide. Ces pièces sont suivies de près de six cents rondeaux, triolets, ballades, complaintes, lais, virelais, lettres.

André de La Vigne vivoit encore en 1514. On ne connoît pas l'époque précise de sa mort. Il étoit intimement lié avec Octavien de Saint-Gelais.

TRIOLET.

De trop aimer, c'est grand folie;
Je le sçais bien, quant à ma part:
Quelque chose que l'on m'en die,
De trop aimer c'est grand folie.
A la parfin on en mendie:
Qui sage est, bientôt s'en départ.
De trop aimer, c'est grand folie;
Je le sçais bien, quant à ma part.

TRIOLET.

Vous, qui estes à cette porte,
Comment estes-vous cy seulette?
Or qu'un petit on se déporte,
Vous, qui estes à cette porte.
S'il vous plaist, un baiser j'apporte;
Tendez un petit la bouchette!
Vous, qui estes à cette porte,
Comment estes-vous cy seulette?

RONDEAU.

Fait-elle pas bien
D'aimer qui lui donne ?
S'elle est belle et bonne,
Ce n'est pas pour rien.

Elle aime le mien,
Non pas ma personne :
Fait-elle pas bien ?

On n'a rien du sien,
Qui ne lui guerdonne.
Elle s'abandonne,
Quand on lui dit, tien.
Fait-elle pas bien ?

TRIOLET.

Ce n'est pas jeu que d'aimer par amours;
A mes dépens l'ai expérimenté.
Pour en avoir mille maux tous les jours,
Ce n'est pas jeu que d'aimer par amours.
Et néanmoins qu'on en parle toujours,
Tant en hyver, comme en plaisant esté,
Ce n'est pas jeu que d'aimer par amours;
A mes dépens l'ai expérimenté.

A SA MIE.

Madame, hélas! où est votre parler,
Dont j'eus jadis mon petit passe-temps?
Où est le lieu pour gaudir et galler,
Là où j'allois maugré les mal contens?
Qu'est devenu maintenant le bon temps,
Qu'avecque vous aucune fois j'avoie?
Hélas! si n'ai de vous ce que j'attens,
Possible n'est que je puisse avoir joie.

Joie n'aurai, tant que je vous revoie;
N'aurai plaisir qui de vous ne me vienne;
Joie n'aurai, par chemin ni par voie,
Sans vous, madame, quelque bien qui m'avienne;
Et tant que ci, en brief temps je revienne,
Ainsi qu'au long bien à plain vous savez,
Je n'aurai joie au moins qui ne parvienne
Au grand plaisir que faire me devez.

Remémorez nos gracieux devis;
Souvienne-vous de nos beaux entretiens;
Remémorez nos faits, aussi nos dits,
Aussi d'iceux les gracieux moyens;
Remembrez-vous de nos frisques maintiens;
Ayez mémoir' de notre grand liesse;
Remémorez les amoureux liens,
Dont je vous ai pour ma dame et maîtresse.

Ayez mémoir' du temps où l'on souloit
De nuit veiller et le jour reposer;
Souvienne-vous, comme à vous on parloit,
Sans à douleur ni tristesse viser;
Ayez mémoir' qu'on souloit deviser,
Fust jour, fust nuit, en salle ou en chambrette,
Et au surplus, comme on souloit baiser
D'ardent desir votre bouche doucette.

N'oubliez pas comme en petits caquets
Chacun souloit passer les nuits obscures;
N'oubliez pas comme en petits bouquets
Avons souvent pris d'amour ouvertures;
Souvienne-vous comme sous couvertures
Sçavions passer notre temps en liesse;
N'oubliez pas qu'en telles aventures,
Je vous retins ma dame et ma maîtresse.

ROGER DE COLLERYE.

Quoique ce poète ait dit dans une de ses pièces :

> Je suis Bon-Temps qui d'Angleterre
> Suis icy venu de grant erre
> En ce pays de l'Auxerrois. . . . .

on assure qu'il étoit né à Paris; mais on ne connoît rien de relatif à sa famille. Il étoit prêtre, et secrétaire de Jean Baillet, évêque d'Auxerre en 1494; il remplit les mêmes fonctions auprès de François de Dinteville, successeur de Jean Baillet, et vivoit encore en 1538, époque à laquelle il devoit être fort avancé en âge.

Il nous apprend qu'il étoit pauvre :

> Infortuné je suis, et pauvre prestre,
> Privé des biens de ce monde terrestre.

Mais le sentiment de sa misère n'altéroit en rien la gaîté naturelle de son caractère. Ses productions justifient en tout le titre de *Bon-Temps* qu'il s'étoit donné lui-même.

La première est un dialogue intitulé *Satyre pour l'entrée de la royne à Auxerre :* les vignerons de cette ville y discourent sur les usuriers. *Bon-Temps,* qui en est un des principaux acteurs, inspire la joie, et la communique aux autres interlocuteurs. On a conjecturé que l'humeur habituelle de notre poète a fait donner dans la suite à ceux qui, comme lui, ne s'inquiétoient de rien, le titre de *Roger bon-temps.*

Il parle ailleurs d'une de ces fêtes bizarres qu'on

célébroit autrefois dans plusieurs provinces de la France : « On s'assembloit, dit-il, chaque année le 18 juillet, devant la cathédrale d'Auxerre pour élire le chef qui devoit présider, sous le titre de *l'Abbé des fous*, à ces sortes de mascarades. On croira sans peine qu'un homme qui aimoit à rire et à se divertir comme notre bon Roger devoit être un des plus zélés candidats.

Nous avons encore un monument de sa gaîté et de son enjouement dans une épitaphe qu'il composa en l'honneur d'un chanoine d'Auxerre, qu'il désigne sous le nom de *Monseigneur Gurgy*. Elle commence ainsi :

Cy gist Bachus, ce vaillant champion,
Qui en son temps, ainsi qu'un franc pion,
A maint godet et maint verre esgouté;
De bien boire ne fut oncq desgouté.

Roger de Collerye savoit manier la satire et l'ironie avec habileté; il savoit aussi prodiguer avec grâce des éloges à ceux qui lui en paroissoient dignes; son épitaphe pour *Michel Armant*, *bourgeois d'Auxerre et notaire royal*, en est une preuve.

Plusieurs autres de ses pièces ont rapport à quelques événements remarquables de son temps; tels que la condamnation de Jean de Beaulne, seigneur de Samblançay, surintendant des finances; le meurtre de cinq individus dans la forêt de Fontainebleau, le 11 mars 1534.

ÉPITAPHE.

Cy gist Bachus, ce vaillant champion,
Qui en son temps, ainsi qu'un franc pion,
A maint godet et maint verre esgouté;
De bien boire ne fut oncq desgouté,
En son vivant bon chanoine tortrier,
D'Auxerre fut, en ville et champs trotier;
Preud'homme étoit et de grand renommée,
Et en maint lieu sa vie estoit nommée.
Le bruit avoit de se lever matin,
Sous le vouloir de boire un bon tatin;
Aulx et oignons mieux aimoit que le sucre;
Peu fréquentoit des defunts le sépulchre;
A Dieu faisoit en tout temps et saison
Soigneusement brieve et courte oraison;
Trouvé n'étoit en rochers ni cavernes;
Dévotement visitoit les tavernes;
Il alléguoit plusieurs autorités,
Qui contenoient bourdes et vérités;
Au flux, au cent, au glic, au tricquetrac,
Il s'esbattoit, souvent étoit à flat;
Jeux et ébats désiroit à ouïr;
Noises, débats, toujours vouloit fuïr;
Si quelque chose à quelqu'un promettoit,
De le bailler bien peu s'entremettoit;
Sujet étoit à sa complexion,
Et en faisoit foible confession.

Or et argent volontiers empruntoit,
Mais de le rendre ennuyé se sentoit;
A débiteurs disoit des paraboles;
Et les payoit doucement en paroles;
Aucunes fois au sexe féminin
Se démonstroit gracieux et bénin;
De leur prêter or, argent ou pécune,
Jamais n'en eut dévotion aucune :
Vertu saint Jean étoit son jurement;
La vertu Dieu par fois bien aigrement.
Or il n'est plus, la terre en a le corps;
A l'ame soit *Jesus misericors*.

JEAN LEMAIRE DE BELGES.

Jean Lemaire, poète et historien, naquit à Bavai, dans le Hainaut, en 1473. Jean Molinet, son parent, prit soin de son éducation. Il étoit, en 1498, clerc de finances au service du roi et de monseigneur le duc Pierre de Bourbon, à Ville-Franche en Beaujolois, lorsque Guillaume Cretin, passant par cette ville, conçut une haute idée de son talent pour la poésie, et lui conseilla de le cultiver. En effet Jean Lemaire se livra dès lors entièrement à la culture des lettres.

Ce fut en 1503 que parut son *Temple d'honneur et de vertus*, ouvrage mêlé de prose et de vers, qui est adressé à madame Anne de France, fille de Louis XI; c'est une espèce d'apothéose de Pierre II, fils de Charles Ier, duc de Bourbon, où l'on trouve de l'imagination, de la justesse et du goût. Le *Temple d'honneur* est précédé d'un long prologue dans lequel l'auteur s'excuse sur la hardiesse de son entreprise, et de sept chansons à la louange du prince de Bourbon.

La Plainte du désiré fut composée dans la même année, au sujet de la mort de Louis de Luxembourg, prince d'Altemore, et comte de Ligny, arrivée le 31 décembre 1503. Le poète s'y donne le titre de secrétaire de ce prince, dont il fait célébrer les grandes qualités par la Rhétorique et la Peinture.

La troisième production de Jean Lemaire est une complainte intitulée *les Regrets de la dame infortunée, sur le trespas de son très chier frere unicque.* Cette pièce

fut composée à l'occasion de la mort de Philippe Ier, roi d'Espagne (mort en 1506), pour sa sœur Marguerite d'Autriche, dont on connoît les malheurs; le poète désigne cette princesse sous le nom de *la Dame infortunée.* Lemaire étoit attaché à Marguerite d'Autriche dès 1503; il nous apprend, dans une de ses épîtres, qu'il en recevoit des gages en 1509; et que, depuis six ans, elle *lui avoit donné faveur et entretenance libérales.*

Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie, de 1506 à 1508, il publia (en 1509) le premier Livre des *Illustrations de Gaule.* Le second et le troisième ne parurent qu'en 1512. Il y prend le titre d'*historiographe de très haulte et très excellente princesse madame Anne deux fois royne de France* (Anne de Bretagne).

Il avoit composé, en 1510, deux *épîtres de l'amant verd,* adressées à Marguerite d'Autriche. Ces pièces sont en vers; la première contient des regrets sur le départ de cette princesse pour l'Allemagne. Dans la seconde, celui qui parle (c'est un perroquet que le poète a fait parler sous le nom de *l'amant verd*) suppose qu'il est mort de chagrin, et qu'il s'entretient dans les enfers avec Mercure et un autre personnage nommé *l'esprit vermeil;* qu'il est introduit par ces deux interlocuteurs à la cour de Pluton, et que le prince de l'empire des morts, après avoir entendu l'éloge de *l'amant verd,* et celui de sa dame, consent à le renvoyer auprès d'elle. Ces épîtres sont suivies de deux autres et de deux réponses de la dame. Ces six pièces sont écrites avec tout le feu d'un amour passionné.

Le même poète a encore laissé une pièce adressée à Dieu, par la France et la Bretagne, au sujet d'une maladie d'Anne de Bretagne. Elle est de 1511, et se compose de vingt-quatre couplets; trois contes inti-

tulés *Cupido et Atropos*, que nous offrons au lecteur : le premier est une imitation du poète italien Seraphino; les deux autres sont de l'invention de Jean Lemaire; enfin, un recueil de poésies sous le titre de *Couronne margaritique*, à la louange de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien. Il est très probable que c'est la dernière production de Lemaire, puisqu'elle fut publiée par un autre que lui.

Il a composé aussi quelques ouvrages en prose, dont le plus estimé est intitulé *Illustrations des Gaules et singularités de Troye;* mais ce seroit sortir de notre sujet que d'en entretenir le lecteur.

Quoique Clément Marot ait beaucoup trop exalté les talents de Jean Lemaire, dont il dit :

Jean Lemaire belgeois,
Qui eut l'esprit d'Homère le Gregeois;

il n'est pas moins vrai que ce poète peut être regardé comme l'un des meilleurs écrivains de son siècle, et que notre langue lui a de grandes obligations.

Il ne nous paroît pas inutile, pour l'histoire de notre poésie, de remarquer que Jean Lemaire fut le premier qui s'aperçut du mauvais effet que produisoit l'*e* muet dans les vers à la fin du premier hémistiche; il fit part de cette observation à Clément Marot, qui, quoique jeune encore, s'étoit déjà fait connoître par son talent pour la poésie; Marot convint que c'étoit un défaut; mais ni lui, ni Lemaire, ne cherchèrent à l'éviter.

On prétend que Lemaire mourut dans un hôpital, en 1524 ou en 1548, selon l'abbé Sallier. L'auteur de l'*Origine des Bourguignons*, au Livre II, dit que l'abus du vin et son imagination exaltée l'avoient conduit à la folie.

LES TROIS CONTES DE CUPIDO ET D'ATROPOS.

PREMIER CONTE.

Oyez, mortels, un bien nouveau propos
De Cupido le dieu des amourettes,
Et de la Mort qu'on appelle Atropos.
Amour volant par voyes indiscrettes,
Vient recontrer la Mort qui aussi vole;
Mais il trouva ses costes trop durettes;
Cy dit ainsi : O vieille aveugle et folle!
Voir ne te puis, car j'ai les yeux bandez,
Dont en heurtant contre toi je m'affolle.
Beau sire dieu, très-mal vous l'entendez,
Répond la Mort à voix obscure et basse;
J'ai bien affaire, et vous me retardez.
Pas n'est besoin que toujours mal on fasse,
Dit Cupido; mais si voulez m'en croire,
Appointons-nous, belle dame, allons boire.
Lors ce disant, ils vont à la taverne.
La Mort buvoit autant qu'une cisterne,
Vantant les faits desquels est ouvriere;
Et Cupido redressoit sa banniere,
Disant comment tant de gens il fait fous,
Et leur fait perdre et maintien et maniere :
En disputant, on buvoit à tous coups.
Atropos pleige, et Cupido s'enivre;
L'hoste lassé, bientost d'eux se délivre.

Ils s'en vont hors, puis d'un lez, puis de l'autre.
La vieille Mort qui tout froisse et espautre,
Par grand mescompte, a saisi l'arc d'Amours :
Amour aussi qui tout fait à rebours,
Croyant saisir le sien, prit l'arc de Mort
Et son carquois; voulez-vous plus beaux tours?
Sans y viser et sans autre record,
S'en vont ailleurs, tirent fleches sans nombre.
Mort fait lumiere, et Cupido fait ombre.
A chacun coup que Cupido descoche,
Il attaignoit de mortelle sagette
Ou homme ou femme à qui la Mort approche;
Et à tous coups que fausse Atropos jette,
Elle faisoit homme ou femme amoureux.
Maint beau jeune homme alaigre et vigoureux
Y vis-je cheoir atteint de mortel dard,
Et maint vieillard, d'amour tout langoureux.
O quel abus de voir un tel soudard
Servir Amour, et le jeune mourir,
Laissant Vénus et son grand étendard!
Sage n'est pas, qui trop avant s'y fonde :
Mais quel remede? On n'y peut secourir.
Ainsi est-on gourmandé en ce monde
Par deux méchans qui nous font tous périr.

DEUXIÈME CONTE.

Amour s'en vint depuis, tout yvre et las,
Tant eut-il pris de vin et de soulas,
Rendre au giron de sa dame de mere,
Qu'on dit Vénus, or douce et puis amere,
Dormant en lit de plumettes délies
Bien tapissé de verdures jolies.
Tout à l'entour sont ses Nymphes et Graces
Nues, dormant, bien refaites et grasses :
Quand là survint ce fol dieu qu'on maudit,
Chacun dormoit, ainsi comme l'ai dit,
Fors Volupté, la niece de Vénus,
Qui s'esbattoit avec des enfans nus,
Prenant plaisir et faisant un banquet
Tout plein de joie et d'amoureux caquet.
Cupido but trois fois à son entrer
De bon vin doux, pour se mieux accoustrer;
Et Volupté la plaisante et la gaie
Prit une harpe, et de chanter s'essaie,
Pour festoyer Amour à sa venue,
Lequel s'endort dessus sa mere nue,
Et ronfle, et soufle, et son arc laisse cheoir
Sur un coussin, où depuis se vint seoir
Volupté gente, et si fort se blessa
Qu'un cri aigu dans l'air elle poussa.
Vénus s'éveille, et voit sa niece froide,
Qui clost les yeux, et devient toute roide.

Lors en plorant s'écrie : Ah! Dieu mon pere;
Grand Jupiter, soyez-moi si prospere
Que je ne perde ainsy ma Volupté.
En ce disant, la nymphe Pasithé
Oignit soudain de baume la picqure,
De Volupté, et santé lui procure.
Garie à coup de baume odorifere,
Vénus la baise, et ces mots lui profere :
Las! qui t'avoit, ô ma niece, ma mie,
Ainsy navrée, et en mort endormie?
Que je le sache, afin de m'en venger.
Lors Volupté montra l'arc estranger,
Et une fleche encor de son sang teinte,
Qui presque l'a mortellement atteinte.
Vénus regarde et connoist l'arc de Mort,
Dont de dépit ses belles levres mord.
Gardez, pour Dieu, dit-elle, d'y toucher;
Filles, gardez. Ah! le notable archer
Qui a changé son très-bel arc d'yvoire
A cestui-cy d'Atropos pasle et noire!
Qu'il soit porté hors de notre chastel,
Avec son arc et son carquois mortel.
Mais gardez bien de toucher à main nue,
Ni arc, ni fleche; ô quel disconvenue!
Je sçay de vray qu'il en a fait du mal.
Lors une nymphe entour l'arc énormal,
Et la sagette enveloppe un tapis,
Et le tout jette au loin, de peur de pis,
Par la fenestre, ès fossés du chastel,
Qui est si beau qu'au monde n'y a tel;

Et ce faisant, par bon accord notable,
Voicy venir un bruit épouvantable
De gens crians, cris d'horrible pitié,
Lesquels la Mort par force et mauvaistié,
A grans troupeaux chassoit en les battant,
Vers le chastel où de dames a tant.
Alors Vénus met l'œil à la verriere,
Voit tant de gens, s'escrie, à la barriere!
Portiers, fermez, levez le pont-levis.
Onques le jour tel tumulte ne vis.
Ce sont vieillards toussans, crachans et courbes,
Lesquels la Mort chasse à grans tas et tourbes
Vers le chastel d'amoureuse plaisance,
Contre le droit de naturelle usance;
Et chacun d'eux porte un jeune homme mort
Dessus sa croupe, et s'approche bien fort.
Alors Vénus, d'une grand'gallerie,
Parle à l'Amour, fort dolente et marrie;
« Ah! mauvais fils, dit-elle, es-tu délivre
« De ton fort vin? seras-tu toujours yvre?
« Où est ton arc si noble et triomphant?
« Qu'en as-tu fait? dis, malheureux enfant,
« Qui pour tuer tous ceux de nostre hostel,
« As apporté cy-dedans l'arc mortel. »
Ainsi disoit Vénus, ayant grand dueil,
Dont à Amour la larme vint à l'œil.
Il bat sa coulpe et gémit du mesconte
Des arcs changés dont il a dueil et honte,
Et dit ainsi à sa mere: « Ha! madame,
« Certainement je suis digne de blasme;

« J'en ai regret, et le cœur m'en remord,
« Tant d'avoir bu avec l'horrible Mort,
« Comme d'avoir par erreur pris l'arc sien.
« Car bien j'entends qu'elle a ores le mien;
« Mais je suis seur bientost le recouvrer,
« Et désormais plus sagement ouvrer. »
On ne sçait plus céans quel conseil prendre;
Car contre Mort aucun n'ose entreprendre,
Fors Cupido, qui monte sur la tour
Pour voir la vieille et ses gens à l'entour :
« Que Jupiter, lui dit-il, te confonde!
« Tant m'as-tu mis en tristesse profonde!
« Rends-moi mon arc que tu m'as dérobé,
« Ou autrement de nully destourbé
« Je ne seray, que de ta propre flesche
« Je ne te tue icy de ceste bresche;
« Si sera quitte au moins de toy le monde.
« Ah! ivrognet, respond la Mort immonde,
« Je crains autant tes menaces folettes,
« Comme je fais roses et violettes;
« Finir ne puis, ne jamais je mourray;
« Ains après toy éternelle seray.
« Mais puisqu'ainsi t'es mis en ce danger
« Que de mon arc à cestui-cy changer,
« Je veuil aussi que nous changions de noms,
« Et que le nom de l'un l'autre prenions;
« Car désormais en tous cris et clamours
« Tu seras dit la Mort, et moy Amours. »

TROISIÈME CONTE.

De ce, Vénus grandement indignée,
Comblée de dueil, de desplaisir muée,
Pour donner ordre en ce trouble malin,
S'en est allée au haut ciel crystallin,
Où Jupiter de tous biens grand donneur,
Est triomphant en gloire et en honneur,
Auquel ainsy de sa diserte langue,
Voulut trousser humblement sa harangue.

VÉNUS A JUPITER.

O Jupiter! mon vrai dieu et mon pere,
Dont la vertu tout régit et tempere,
Escoute-moi : Si en quelque saison
Tu es flexible au moyen d'oraison,
Je te requiers humblement or en droit
Ainsi que Dieu me vouloir faire droit,
Et comme pere où gist vraie amitié,
De moi ta fille avoir quelque pitié.
Mon fils a fait change, dont lui remord,
De son bel arc avec celui de Mort.
A ce moyen, mes armes et mon nom,
Et de mon fils le triomphant renom
Passant en bruit celui de tous les dieux,
A toutes gens est aussi odieux,
Que d'Atropos par-tout furent jadis
Les traits méchants, malheureux et maudits.
Lors Jupiter dit : Ma fille, on verra,
Et meurement ma cour y pourvoira.

Lors sans délay, de ce prit soin et cure,
En commandant à son héraut Mercure
D'aller sommer Atropos pasle et fade,
Pour envoyer suffisante ambassade.
Vénus aussi eut exprès mandement
D'envoyer gens de bon entendement.
Mil cinq cent vingt, le premier de septembre,
Ses grands états desquels je vous remembre
Furent à Tours assignés, puis tenus.
Premiérement, de la part de Vénus,
Volupté vint, puis Graces ou Charites,
Dignes de loz par vertueux mérites;
Après leur train, marchoit celuy d'Hébé,
Qui me vint dire : Or si tu n'es abbé,
Ou grand prélat ayant la tête rase,
Je logeray aujourd'huy en ta caze.
En mesme temps, la cruelle Mégere
Vint de la part d'Atropos rude et fiere.
Mercure adonc toutes les assembla,
Et Volupté la premiere parla.

VOLUPTÉ A MÉGERE.

Pourquoi vouloir par force retenir
Ce qu'à autrui l'on sait appartenir?
Je parle à toi, ô furie infernale,
Orde Mégere, ayant charge totale
Par Atropos, comme la plus perverse,
Pour soutenir injuste controverse!
Le premier point dont je te vueil poursuivre,
Est qu'un enfant mineur d'ans, fol ou yvre,

Est pleinement relevé de léger,
De ce qu'il a pu vendre et estranger.
Item, depuis qu'on voit par apparence
Qu'en une eschange a grosse différence,
Et que l'un passe en tout l'autre à prix juste :
Tel changement est faux, vain et injuste.
Item, il faut, sans croire le contraire,
Qu'eschange soit tout pur et volontaire,
Franc, libéral, et qu'il soit présenté
De l'un à l'autre en franche volonté.
Or il est clair, par trop pressé de boire,
Que Cupido perdit sens et mémoire,
Mesmes alors que sans penser au cas,
Eschange fist de son arc et carcatz :
Certes ne fust onques le vouloir tel
A Cupido, de prendre l'arc mortel,
Pour délaisser à son desavantage
Le sien joyeux à la Mort en ostage.
Par ces raisons, et autres que ne dis,
Pour abréger la somme de mes dits,
Je quiers que l'arc d'Amour, dieu des humains,
Dès maintenant soit remis en ses mains.
A tant finit Volupté le sien dire.
Alors Mégere escumant par grand ire,
De cœur félon et d'arrogance fiere,
Lui fait response en semblable maniere.

MÉGERE A VOLUPTÉ.

Lorsque des arcs fut fait l'eschangement,
O Volupté ! tu prétends follement

Cupido estre yvre et saoul à outrance;
Je dis que vaine est telle remonstrance,
Et qu'on ne doit par droit accepter mie
Ce qui produit son crime et infamie.
Quant à cela que tu dis par despris,
Que l'arc d'Amour est trop de plus haut pris
Que cil de Mort, et de meilleure sorte,
Je te le nie, et aux faits m'en rapporte.
Si l'arc de Mort est triste et douloureux,
Celui d'Amour est grief et langoureux:
L'un fait à coup du monde trespasser:
L'autre en vivant de morts les traits passer.
Presque en valeur ils conviennent ensemble.
Mais pour en dire icy ce qu'il m'en semble,
Mieux vaut par Mort perdre à coup sa vigueur,
Qu'en Amour vivre et traisner en langueur.
L'eschangement fut franc et volontaire;
Car on a vu, de maniere assez claire,
De l'arc mortel Cupido fort tirer,
Pour jeunes gens d'iceluy martyrer.
Je n'en dis plus, et finis pour cela:
Pourtant chacun se tienne à ce qu'il a.
Ainsi finit Mégere sa réplique,
Et Volupté formoit jà sa duplique,
Et tant croissoit toujours leur différend,
Que long procès y estoit apparent.
Mercure lors montrant son caducée,
Toute discorde et rumeur fut cessée:
Car il a bien le pouvoir ici bas
Pour amortir tous contens et débats;

Ce fait, aussi bon silence obtenu,
Leur déclara ce formel contenu.

MERCURE.

Oyez, vous tous, assemblés où nous sommes.
Par Jupiter, roy des dieux et des hommes,
Ceci j'ordonne, afin que ne fourvoye:
Tiens, Volupté, voilà l'arc qu'il t'envoye,
Que porteras à Vénus ta grand'mere,
Qui jusqu'ici a eu douleur amere;
Et de par moy, luy feras à sçavoir
Qu'il a puissance et semblable pouvoir,
Comme celuy dont Atropos la noire
Priva son fils Cupido après boire.
Mais qu'elle die à son fils et commande,
Sur le danger d'encourir grosse amende,
Qu'il ne soit plus de cerveau si léger,
De le laisser ou perdre, ou estranger.
Semblablement entends à moy, Mégere;
Voicy un arc cruel et mortifere
Dont Atropos, pleine de venefice,
Exercera son coustumier office,
Et s'elle veut de l'arc d'Amour tirer,
Pour vieilles gens en amour attirer,
Tous cy présens, et absens soient certains
Qu'à tous ceux-là qui en seront atteints
Telle rigueur leur sera impartie
Qu'ils aimeront, mais sera sans partie;
Tous ces vieillards toussans, crachans, chanus,
Ne seront point aux dames bien venus,

Et s'ils le sont, ce sera par l'adresse,
Non point d'amour, mais plutost de richesse.
Sur ce, finis de ma charge le dit,
Qu'observerez sans aucun contredit.
Son dit fini, Mercure au ciel volla,
Puis un chacun sans délay s'en alla,
Et peu-à-peu diminua la presse.
Le soir venu, Hébé, ma belle hostesse,
Pour entremets de la collation,
De ce me fist brieve narration.

JEAN BOUCHET.

Jean Bouchet, fils de Pierre Bouchet, procureur de Poitiers, naquit dans cette ville le 30 janvier 1476. Son père ayant été empoisonné le 4 juin 1486, par la femme d'un de ses amis chez lequel il soupoit, le jeune Bouchet resta sous la tutelle de sa mère, qui le fit élever avec d'autant plus de soins, que de sept enfants qu'elle avoit eus, il ne lui restoit plus que ce dernier. Il se distingua de bonne heure par son talent pour la poésie: à peine âgé de vingt ans, il présenta, en 1496, à Lyon, quelques unes de ses productions à Charles VIII. Ce prince ordonna à Robertet de donner de l'emploi à Jean Bouchet; ce que *Fortune*, dit le poète, *ne voulut à mon grant regret et perte.* Voyant qu'il n'obtenoit rien, il embrassa la profession de son père. La peste, qui à cette époque vint affliger sept à huit fois la ville de Poitiers, l'obligea de se retirer à la campagne. Ce temps fut employé à l'étude des sciences, ou à la composition d'une partie des nombreux ouvrages qu'il a laissés. Il nous apprend, dans une de ses épîtres, qu'il étoit marié, et qu'il avoit huit enfants. Son dernier écrit est de 1550. Il avoit alors soixante-quatorze ans. Son titre poétique étoit *le Traverseur des voies périlleuses*, et sa devise *ha bien touché.*

Le premier des écrits de Jean Bouchet est *l'Amoureux transi sans espoir*, composé en 1500, quoiqu'il n'ait paru qu'en 1507. C'est un recueil dans lequel se

trouvent les productions de la première jeunesse de l'auteur, telles que ses *legieres Fantaisies rithmées*, et *la Complainte des Etats sur le voyage et guerre de Naples*. Ces ouvrages sont suivis de *la Chronique du feu roi Charles VIII*, ou du récit de ce qui s'est passé depuis la mort de ce prince jusqu'à l'avénement de Louis XII au trône de France, et d'une *Complainte* sur la mort de Charles VIII.

Jean Bouchet avoit près de vingt-huit ans lorsqu'il donna ses *Regnards traversans les périlleuses voies des folles fiances du monde*, espèce d'allégorie où les vices, sous l'emblème des renards qui ravagent les champs par où ils passent, sont représentés corrompant tous les états. Le commencement de cet ouvrage est en prose, le reste est presque tout en vers.

Les autres principales productions de Jean Bouchet sont : *Histoire et chronique de Clothaire Ier et de sainte Radegonde, son épouse*, imprimée à Poitiers en 1527; — *l'Epistre de justice*; — *le Chappelet des princes*; — *la Déploration de l'Eglise, etc.* Ces quatre pièces furent réunies et publiées en 1526, avec plusieurs *Ballades morales*; — les *Cantiques de la sainte et dévote ame*; — le *Temple de bonne renommée, etc.* : cet ouvrage, qui parut en 1516, est un panégyrique de Charles de la Trémouille, prince de Talemont, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Marignan; — *le Panégyric du chevalier sans reproche* (Poitiers, 1527): c'est l'éloge de Louis de la Trémouille, père du précédent, tué à la journée de Pavie en 1525. Cette pièce est en prose et en vers : on y trouve un abrégé de l'histoire de Charles VIII, de Louis XII, et une partie de celle de François Ier; — *les Généalogies anciennes*

et modernes des roys de France, avec leurs épitaphes, (1531) : cet ouvrage, qui est aussi en prose et en vers, et dans lequel Bouchet fait descendre les François des Troyens, offre l'histoire abrégée des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XII inclusivement; — *le Labirinthe de fortune* (Poitiers, 1524); — *les Triumphes de la noble et amoureuse dame* (Poitiers, 1530); — *le Jugement poëtic de l'honneur féminin* (Poitiers, 1536); — *les Triomphes de François Ier* (Poitiers, 1549). Cet ouvrage est le dernier de Bouchet.

Nous avons encore du même auteur un recueil d'épîtres, imprimé à Poitiers en 1545, *in-folio*. Ce recueil est divisé en deux Livres; le premier contient les *Epistres morales*, et le second les *Epistres familières*. Le poète y trace les règles de conduite particulières à tous les états, depuis le monarque jusqu'au berger, et depuis le pape jusqu'au plus petit prestolet.

Les Annales d'Aquitaine, ouvrage en prose, où l'on trouve cependant quelques pièces de vers, sont généralement estimées, et elles méritent de l'être; l'auteur y a conservé des faits curieux que l'on ne trouve que là.

Il ne nous paroît pas inutile, pour l'histoire de notre poésie, d'observer ici que Jean Bouchet est le premier poète qui se soit astreint, dans la plupart de ses vers, au mélange alternatif des rimes masculines et féminines.

AUX PRÉDICATEURS.

Mes bons seigneurs, divins déclamateurs,
Autrement dits dévots prédicateurs,
Par mes propos, je ne veux ni prétends
De vous instruire; aussi ne m'y entends:
Mais à ceux-là envoyer cette lettre,
Qui de sermons se veulent entremettre;
Et mesmement ces vendeurs de pardons,
Lesquels, disant qu'on a de Dieu, par dons,
La sienne grace, et aussi par pécune,
La veulent vendre à chacun et chacune;
Semblablement à un tas de criards,
Damnant les gens, que j'appelle caffards,
Qui font accroire aux simples imbéciles,
Pauvres d'esprit à croire trop faciles,
Qu'ils s'en iront en paradis tout droit,
Si sont exacts à bien payer le droit
A maint couvent, à mainte confrérie.
O quel abus! ô quelle piperie
De faire accroire à riche et indigent
Qu'en paradis on ira par argent!

RONDEAU.

A FEMME QUI CHERCHE MARI.

Pensez-y bien, avant que mari prendre,
Que grand' beauté ne vous puisse surprendre;
Car orgueil est souvent en grand' beauté,
Et en orgueil, il y a cruauté,
Que l'on ne peut à son plaisir reprendre.

A souffreteux n'allez aussi prétendre,
Ni de richesse à pauvreté vous rendre:
En indigence y a déloyauté;
Pensez-y bien.

Monter trop haut, c'est pour en deuil descendre:
Entre deux vents il faut son aisle étendre,
Et son pareil aimer en loyauté,
Avec vouloir de tenir féauté.
Qui ne le trouve, il vaut bien mieux attendre;
Pensez-y bien.

AUX ROIS.

Se garde bien un roi d'estre superbe,
Fier, arrogant et d'avoir cœur acerbe;
Pense qu'il est fait de sang corrompu
Comme je suis, et quand son corps rompu
Sera par mort, deviendra vers et poudre;
Et que sujet est à tonnerre et foudre,

A chaud et froid, à soif, aussi à faim;
Et bien souvent advient qu'il est moins sain
Et plus sujet qu'un autre à maladie;
Il n'a rien plus qu'un pauvre, quoi qu'on die,
Fors le souci de son sceptre garder,
Et nuit et jour veiller et regarder.
De ces pensers n'est-il pas suffisance,
Pour redouter ce qu'advient d'arrogance?
Où est le roi Nabuchodonosor,
N'est-il péri avec son grand trésor,
Après avoir été comme une beste,
Courant les champs? Ne perdit pas la teste,
Policrates, tyran des Samyens?
Cresus, qui fut le roi des Lydiens,
Fut par Cyrus pris après longue guerre,
Et fait mourir sur une haute pierre.
Où est le bruit du grand roi Perseus,
Qu'en guerre prit Paulus OEmilius?
Mourut-il pas en la prison romaine,
Après avoir perdu tout son domaine,
Ainsi que fit Darius, roi puissant,
En la prison d'Alexandre-le-Grand?
Où est l'honneur et gloire de Pompée,
Qui à la fin eut la teste coupée?
Où est Néron, l'empereur qui s'occit?
Où est César, qui tant de biens conquit?
Ne fut-il pas occis comme un simple homme
En son sénat par les traitres de Rome?
Mourut-il pas Annibal par poison,
Semblablement Hercules et Jason?

D'autres grands rois, je nommerois cinq cens,
Non-seulement de vieils, mais des récens,
Auxquels Fortune a fait enfin la moue,
Et les a mis au-dessous de sa roue;
Dont je me tais, et dis que tous les rois
Doivent sur tous estre doux et courtois.

BALLADE.

Quand justiciers, par équité,
Sans faveur procès jugeront;
Quand, en pure réalité,
Les avocats conseilleront;
Quand procureurs ne mentiront,
Et que chacun sa foi tiendra;
Quand pauvres gens ne plaideront,
Alors le bon temps reviendra.

Quand prestres sans iniquité,
En l'eglise, Dieu serviront;
Quand en spiritualité,
Simonie plus ne feront;
Quand bénéfices ils n'auront,
Fors comme il leur appartiendra;
Quand plus ne se déguiseront,
Alors le bon temps reviendra.

Quand ceux qui ont autorité,
Leurs sujets plus ne pilleront;
Quand nobles, sans crédulité
Et sans guerres, en paix vivront;

Quand les marchands ne tromperont,
Et que le juste on soutiendra;
Quand larrons au gibet iront,
Alors le bon temps reviendra.

ENVOI.

PRINCE, quand les gens s'aimeront,
Je ne sçais quand il adviendra,
Et qu'offenser Dieu ils craindront,
Alors le bon temps reviendra.

FRAGMENT.

DIEU fait grand bien, quand il accorde en somme
L'entendement et la mémoire à l'homme;
Grand mal nous fait, quand volupté nous donne,
Parce qu'à mal toujours elle s'adonne.
Un fol plaisir l'autre soudain ameine;
C'est la façon de notre vie humaine.
Tant plus l'on mange, et plus l'on a de faim
Le jour d'après, j'entends le corps bien sain;
Tant plus l'on dort, et plus dormir l'on veut;
Plus on se plaint, et tant plus on se deut;
Tant plus l'on prend de repos, plus on peine:
Car l'excessif repos engendre peine;
Tant plus aux dez ou aux cartes on joue,
Plus y jouer l'on veut: ce que ne loue;
Plus on déçoit, plus on veut décevoir;
Tant plus on a, plus on désire avoir.

RONDEAU.

Quand il lui plaist, Fortune fait avoir
Gloire et honneur, richesses et avoir,
Et quelques-uns met au haut de sa roue,
Lesquels soudain fait descendre en la boue,
Tant qu'ils en sont pitoyables à voir.

De patience il se convient pourvoir,
Quand résister on veut à son pouvoir;
Car elle rit, puis soudain fait la mine,
Quand il lui plaist.

Elle ne peut les humains décevoir,
Qui ont le sens rassis et bon sçavoir;
Car aucun d'eux de ses biens ne se loue,
Bien avertis que la dame s'en joue,
En les baillant, pour après les ravoir,
Quand il lui plaist.

BALLADE.

Quand j'ois parler d'un prince et de sa cour,
Et qu'on me dit : Fréquentez-y, beau sire;
Lors je réponds : Mon argent est trop court,
J'y dépendrois, sans cause, miel et cire;
Et qui de cour la hantise désire,
Il n'est qu'un fol, et fust-ce Parceval :

Car on se voit souvent, dont j'ai grand ire,
Très bien monté, puis soudain sans cheval.

Averti suis que tout bien y accourt,
Et que d'argent on y trouve à suffire;
Mais je sçais bien qu'il déflue et décourt,
Comme argent vif sur pierre de porphyre.
Argent ne craint son maistre déconfire,
Mais s'esjouit d'aller par mont et val,
En le rendant, pour en deuil le confire,
Très-bien monté, puis soudain sans cheval.

Celui qui a l'entendement trop lourd
N'y réussit, fors à souffrir martyre,
Et qui l'esprit a trop gai, prompt et gourd,
Il perd son temps; malheur à lui se tire.
Esprit moyen, chevance à lui retire:
Mais le danger est de ruer aval;
Car la cour rend le mignon qu'elle attire
Très-bien monté, puis soudain sans cheval.

ENVOI.

Prince, vrai est, on ne m'en peut dédire,
Que la cour sert ses gens de bien et mal,
Et qu'elle rend l'homme, sans contredire,
Très-bien monté, puis soudain sans cheval.

LA VRAIE NOBLESSE.

De la vertu, qui en l'ame consiste,
La noblesse est plus grand', quoiqu'on insiste,
Que celle-là, qui des gens vertueux
Vient par lignage en gens défectueux,
Et mieux seroit de commencer la sienne
Par grands vertus, que noblesse ancienne
Venant de sang par vices maculer,
Et loin de soi chasser et reculer;
Car puisqu'elle a de vertus pris naissance,
Par vices meurt, ou perd sa décroissance.
Iphicratès, d'un couturier enfant,
Qui par vertus fut un roi triomphant,
Réponse fit au seigneur Hermodie
Qui lui disoit, en parole étourdie,
Qu'ignoble étoit : Je vois, dit-il, en toi
Finir noblesse et commencer en moi;
Dire voulant, noblesse perds par vice,
Et je l'acquiers par droiture et justice.
Il vaudroit mieux estre fils Thersitès,
Lasche et couart, et être un Achillès,
Que d'estre fils d'Achillès et de suivre
Ce Thersitès et folles mœurs poursuivre.
De quoi sert voir les targes et écus
De ses parens, les armes des vaincus,
Timbres dorés, images magnifiques,
Et les hauts faits aux livres des chroniques,

Et estre un homme à tout mal faire prompt,
Lasche, couart, portant superbe front,
Fier, arrogant, violent et faussaire,
Pillart, meurtrier, de vertus adversaire.
Un noble tel, n'est des prudens prisé,
Mais cent fois plus de chacun déprisé
Que s'il étoit venu de basse ligne
D'un laboureur, ou d'un bescheur de vigne.

PIERRE GRINGORE.

Le lieu de la naissance de ce poète n'est pas connu. Quelques écrivains l'ont cru Lorrain, parce qu'il étoit héraut d'armes du duc de Lorraine. Ses ouvrages font connoître que sa famille fut attachée à la maison de Ferrières, et qu'il étoit lui-même sujet et serviteur de l'un de ces seigneurs; qu'il avoit parcouru une partie de la France, et qu'il étoit venu plusieurs fois à Paris. Sa première pièce est de 1500, et sa dernière de 1544. Il mourut, dit-on, à Paris, et fut inhumé dans l'église Notre-Dame. Son surnom étoit Vaudemont, et sa devise *tout par raison, raison partout, partout raison.*

Les ouvrages de Pierre Gringore ont presque tous la morale pour objet. Le premier qu'il fit paroître a pour titre *le Chasteau d'amours* (en 1500); c'est une allégorie en forme de dialogue.

Dans ses *Folles Entreprises* (Paris, 1505, in-8°), il fait une satire amère et exagérée de la conduite des magistrats, et surtout de celle des ecclésiastiques.

Les Abus du Monde, qui avoient précédé d'une année les *Folles Entreprises*, sont encore une satire dirigée contre toutes les professions. Cet ouvrage est partie en récit et partie en dialogue.

Les guerres de Louis XII contre les Vénitiens font le sujet de quelques écrits, qui paroissent n'avoir eu d'autre mérite que celui de l'à-propos, tels que *l'Entreprise de Venise, etc.* (en 1509); *l'Espoir de Paix, fait en l'honneur du Très Chrétien Louis XII* (en 1510);

la Chasse du Cerf des Cerfs, de la même année : ce titre que le poète donnoit au pape, est une espèce de traduction des deux mots latins *servus servorum*, dont se qualifient les saints-pères pour marquer leur profonde humilité ; enfin *le Jeu du Prince des Sots et Mère Sotte, joué aux halles de Paris le mardi-gras, l'an* 1511. Cette farce contient, comme l'écrit précédent, l'histoire des différends de Jules II et de Louis XII ; elle fut jouée par l'ordre de ce prince ; et Gringore y remplit le rôle de *Mère Sotte*, nom sous lequel il se désigna depuis dans quelques uns de ses ouvrages.

Après ces pièces de circonstance, notre poète revint à ses sujets favoris, et composa successivement les *Cent nouveaux Proverbes dorés et moraux ; — les Dits et Autorités des sages Philosophes ; — les Fantaisies de Mère Sotte* (1516) ; — *les menus Propos* (1522) ; — *les Feintises du Monde qui règne* (1527) ; — *les notables Enseignemens, etc. ; — la Paraphrase, etc. sur les Psaumes..... dits pénitentiels ;* — enfin *les Heures de Notre-Dame* (1527).

Nous avons encore de Gringore *le Chasteau de Labour*, où sont peints les soucis et les peines du ménage, etc. ; *les Contredits du Prince des Sotz, aultrement dit Songe-Creux* (Paris, 1530, in-12), ouvrage satirique et moral où le poète passe en revue toutes les conditions de la société, et où les femmes sont fort mal traitées. On peut en juger par ce que *Songe-Creux* dit de la sienne :

Treize deniers l'ai achetée,
Mais, par ma foi, c'est trop vendu :
Qui pour le prix me l'a baillée,
Que par son cou fust-il pendu.

SUR LA SCIENCE ET LA RICHESSE.

Il fut jadis une femme de nom,
Qui répondit assez notablement,
Quand on s'enquist de son intention,
Si son enfant seroit riche ou sçavant.
Elle reprit : Le sçavoir est fort gent;
Mais qui riche est, c'est chose encor plus forte :
Car onc ne vis qu'un riche plein d'argent
Fust attendant un sage homme à la porte;
On voit toujours les gens sages requerre
Les riches gens, et non pas au contraire.
Par quoi mon fils, sans de ce plus enquerre,
Riche sera, si riche le puis faire.

SUR LE MARIAGE.

L'œuvre d'hymen tu veux parfaire,
Mal t'en viendra, c'est chose claire :
Crois que gens mariés ont tous
Plus d'un tracas, plus d'une affaire;
Mieux vaut dire, que dois-je faire ?
Que dire, las! que ferons-nous ?

JACQUES COLIN.

Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroix de Bourges, ordre de Saint-Augustin, étoit né à Auxerre. Il fut lecteur et secrétaire de François 1er. Ce prince, qui l'aimoit beaucoup, l'avoit même, à ce qu'il paroît, chargé de la direction du collége royal. Du moins, le célèbre Danès demanda à Colin, par une lettre de 1535, la permission d'aller visiter quelques savants en Italie. Le crédit dont jouissoit notre poète, et les services qu'il avoit été à même de rendre aux gens de lettres, lui attirèrent les éloges de tous les savants de son temps. Les uns le louèrent par reconnoissance; les autres dans l'espoir d'obtenir sa protection. Cependant quelques propos inconsidérés le mirent en défaveur, et lui firent perdre sa place de lecteur du roi. L'époque de sa mort est antérieure à l'an 1538.

Celles de ses productions qui sont parvenues jusqu'à nous ne donnent pas une haute idée de ses talents poétiques. Elles se composent de la traduction de quelques passages des *Métamorphoses* d'Ovide; de trois pièces, parmi lesquelles se trouve une longue *Épître à une Dame*, dans laquelle l'auteur fait connoître qu'il avoit écrit quantité de chansons, ballades, triolets, rondeaux, etc.; d'une traduction du *Courtisan* de Baltazar Castiglione, qui parut en 1538, revue et corrigée par Mellin de Saint-Gelais; enfin, de quelques poésies latines imprimées en 1536.

L'AMOUR JUSTIFIÉ.

Vénus faisant à son fils sa complainte,
Lui dit : Garçon, vois les maux que tu fais;
Ta mère suis, et je sens ton atteinte :
Et qui plus m'est insupportable faix,
Contre Pallas n'exerces tes forfaits.
Mere, dit-il, je vous dirai la cause
Pourquoi jouer à Minerve je n'ose :
Elle est armée et de lance et d'écu;
Et son regard si grande peur me cause,
Qu'en le voyant, je suis presque vaincu.
Cette raison, mon fils, n'est suffisante;
Car Mars est plus que Pallas furieux,
Qui toutefois ta force expérimente,
Tant que de lui tu es victorieux.
Mere, dit-il, le vaincre glorieux
Plus me seroit, s'il faisoit résistance :
Mais de son veuil, sans se mettre en défense,
Sentant mes dards, promptement s'est rendu;
Et vous, ma mere, ainsi comme je pense,
Point ne voudriez qu'il se fust défendu.

GUILLAUME BUNEL.

Guillaume Bunel étoit de la Normandie. Il alla s'établir à Toulouse. Pierre de Buxi, alors prevôt du chapitre de Saint-Étienne de cette ville, et depuis évêque de Lavaur, le prit auprès de lui en qualité de médecin. Guillaume Bunel reçut, peu de temps après, le grade de docteur-régent de l'université de médecine de Toulouse. Il eut un fils, Pierre Bunel, dont George de Selve, neveu et successeur de Pierre de Buxi, se rendit le patron. Voilà tout ce que nous connoissons de relatif à la vie de Guillaume Bunel.

Le recueil de ses Œuvres, imprimé à Toulouse en 1513, in-4°, se compose d'un traité *contenant les médecines préservatives et curatives des maladies pestilentieuses et conservatives de la santé, etc., ordonnées tant en latin qu'en françois, par rime;* et quelques épîtres *en la louange de justice et de la chose publique*, adressées aux personnes les plus distinguées de cette époque.

MORCEAU TIRÉ DU TRAITÉ DE LA PESTE.

En après il se faut garder
De faire prou ni peu excès
De quoi l'on se puisse échauffer;
Car il en vient des maux assez.
Les femmes à part délaissez,
Sans toucher aux bas instrumens;
Plusieurs en ont souffert tourmens.
Je ne dis pas qu'en mariage,
Afin qu'on puisse avoir du fruit,
Vous ne fassiez aucun ouvrage
De tard en tard, ainsi que duit:
Mais ce soit après la minuict,
Parfaicte la digestion,
Pour faire génération.
Aussi grands inconveniens
Viennent pour trop manger et boire:
On a vu de grands accidens,
Desquels devons avoir mémoire.
Et pour ce, si me voulez croire,
Mangez peu, net, et bon il soit.
Fol est qui soy-mesme deçoit.
Mélancolies faut fuir,
Joyeuse compagnie avoir,
En sa maison bon feu tenir,
Qui a de quoi à dire voir.
Aussi je vous fay assavoir

Qu'aux jours obscurs ne sortez hors,
A maints en a cousté le corps.
La saignée est de grand' avance,
Mais à tous il ne la faut pas.
Purger est bon par excellence,
Pour jeter d'humeurs en grand tas.
Follement pourtant ne prendras
Médecine sans bon conseil.
Fol, qui exprès se crève l'œil.
S'il y a pauvre compagnon,
Lequel n'ait pas foison d'argent,
Le matin mange d'un oignon
Qui ait trempé entièrement,
Quatre ou six heures seulement
En vinaigre ; il chasse venin,
Quand on le mange de matin.
Le remède préservatif,
C'est s'en aller en grand espace,
Et estre bien tost fugitif,
Et tard retourner quoiqu'on fasse.
Mais si le grief mal t'empoignasse,
Va-t'en à ceux qui sont de l'art;
Mieux vault remède tost que tard.
Si l'apostume est découverte,
Soit haut ou bas prends du levain,
Des moyaux d'œufs ta main ouverte
Pour la couvrir, entens-tu bien.
Tandis, va au chirurgien
Bien entendu, non autrement;
A bon maistre, bon payement, etc.

MELLIN DE SAINT-GELAIS.

Mellin de Saint-Gelais, fils d'un poète distingué, naquit en 1491. Son père, Octavien de Saint-Gelais, dont il a été question précédemment, ne négligea rien pour lui donner une éducation soignée. Mellin embrassa l'état ecclésiastique; et François Ier, auprès de qui les talents étoient une recommandation puissante, lui accorda l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Troyes, et le nomma aumônier de Henri II, alors dauphin. Lorsque ce prince fut monté sur le trône, Mellin de Saint-Gelais joignit à son premier titre celui de bibliothécaire du roi. Il mourut en 1558, et fut inhumé dans l'église Saint-Thomas-du-Louvre, à Paris.

Le recueil des poésies de Mellin de Saint-Gelais se compose d'un grand nombre d'épîtres, de rondeaux, de ballades, de sonnets, de quatrains, de huitains, de chansons, d'épitaphes, d'élégies, et de diverses pièces de vers latins. Ses plus longues productions sont la *Traduction d'une élégie d'Ovide*, la *Déploration du bel Adonis*, imitation de Bion, et la *Genevre*, imitée des IV, V et VIe chants de l'*Orlando furioso* de l'Arioste. Parmi ses autres ouvrages, quelques uns sont remarquables par les événements qui en font le sujet, comme des fêtes de la cour, le mariage de quelques princes, etc.

Ce poète étoit peu propre à traiter des sujets relevés;

mais il excelloit dans l'épigramme et dans la poésie érotique. Il poussa même l'esprit de galanterie jusqu'à faire des vers sur des livres d'Heures, sur un Psautier et sur les tableaux de quelques saints. La lecture des contes de Boccace et du Pogge lui étoit très familière, s'il faut en juger par ceux qu'il a imités. Est-il rien de plus comiquement exprimé que le conte où messire Jean chante des *Agnus à pleine teste*, pour se faire écouter d'Annette, et cette pauvre fille pleurant à chaudes larmes, parce que la voix du vicaire lui rappelle le braiment d'un âne qu'elle a perdu :

.... Pourquoi pleurez-vous, belle ?
Ah ! messire Jean, répond-elle,
Je pleure un asne qui m'est mort,
Qui avoit la voix toute telle
Que vous, quand vous criez si fort.

Celui du *Maître ès arts, demandant à repaître chez un manant;* celui du *Charlatan, montrant le Diable au fond de sa bourse qui est vide*, sont de vrais modèles en ce genre.

Mellin de Saint-Gelais aimoit beaucoup les plaisirs. Il nous peint lui-même toute la joie qu'il éprouvoit assis à une table bien servie. Disciple d'Épicure, les peines avoient peu ou presque point d'empire sur son esprit : toujours content de ce qu'il possédoit, il ne s'inquiétoit pas long-temps de ce qu'il ne pouvoit se procurer. On peut voir le portrait qu'il nous fait de lui-même dans une des pièces qu'il adresse *à sa nièce Diane*, qu'on assure avoir été sa propre fille. Cette pièce commence ainsi :

Je n'eus oncq en ma fantaisie
De voir la Grece et passer en Asie....

Il nous a laissé quelques ouvrages en prose, parmi lesquels se trouve une tragédie de *Sophonisbe*, traduite de Trissin; il n'y a que les chœurs de cette pièce qui soient traduits en vers.

Plusieurs écrivains ont prétendu que Mellin de Saint-Gelais voyoit avec jalousie que d'autres poètes partageassent à la cour la gloire et l'estime qu'il croyoit seul mériter. Cette opinion nous paroît d'autant moins fondée qu'il étoit l'ami intime de Clément Marot, qui seul auroit pu lui donner de l'ombrage. Ces mêmes écrivains citent, comme une espèce de preuve de leur assertion, les vers suivants de Ronsard :

Preserve moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout esprit malin;
Et fais que devant mon prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Mellin.

Mais ces vers prouvent tout au plus que Mellin de Saint-Gelais se faisoit redouter par son talent pour l'épigramme.

D'UN PRÉSENT DE CERISES.

A ce beau premier jour de mai,
En lieu de bouquet ou de mai,
Présent vous fais, mes damoiselles,
D'un plat de cerises nouvelles,
Qui se sont, je pense, hastées,
Pour de vous deux estre tastées:
Car toutes belles nouveautés
Cherchent vos nouvelles beautés.
Voyez! est-il chose plus douce?
Ell's sont grosses comme le pouce.
Sçauroit-on voir, que vous en semble,
Rien qui mieux à un cœur ressemble?
C'est signe que, toutes vos vies,
De mille cœurs serez servies.
Quoi! ai-je failli à bien dire?
Qu'est ceci? qu'avez-vous à rire?
Est-ce que, me laissant prescher,
Vous mettez à les dépescher?
Et toujours les plus cramoisies
S'en vont les premieres choisies:
Ne sçais, quand l'une à l'autre touche,
Quelle est la cerise ou la bouche,
Tant sont également vermeilles!
Mais qu'est-ce encor? Voici merveilles.
Vous riez? Je vous vois venir;
Elles vous ont fait souvenir,

A leur forme et à leur liqueur,
De quelqu'autre cas que d'un cœur;
Et vous moquez avec raison
De ma lourde comparaison.
Vous l'avez mieux mise à son point:
C'est cela, ne le niez point:
Avouer prestes je vous voi.
Au moins recevez cette loi,
Que celle à qui il adviendra
D'avoir la derniere, viendra
Le confesser, sans qu'elle y songe,
Ou me baiser, pour le mensonge.

MIS EN DES HEURES,

AU DEVANT D'UNE INSTRUCTION POUR SE CONFESSER.

N'OUBLIEZ à vous confesser
De l'homicide cruauté,
Que jamais ne fites cesser,
De tourmenter ma loyauté.

Je sçais bien qu'ayant tout compté,
Et mis vos torts en évidence,
On chargera votre beauté
D'une bien lourde pénitence.

Mais j'ai le moyen et science
De votre coulpe anéantir;
Et la prends sur ma conscience,
Si voulez vous en repentir.

HUITAIN.

Amour me fit, auquel je suis tenu,
Offre de trois, et me donna loisir
De les connoistre, avant que les choisir;
Puis, quand je suis au jugement venu,
Toutes les trois ai pris et retenu
Secrétement en égale fortune:
Comme Pâris, je n'en eusse aimé qu'une;
Mais trop de mal lui en est advenu.

A UN IMPORTUN.

Tu te plains, ami, grandement,
Qu'en mes vers j'ai loué Clément,
Et que je n'ai rien dit de toi:
Comment veux-tu que je m'amuse
A louer ni toi, ni ta muse?
Tu le fais cent fois mieux que moi.

POUR UNE BELETTE.

Sous cette menue herbelette,
Gist la plus gentille belette,
Et la mieux faisant son devoir,
Que damoiselle eust sçu avoir;
Car, aussi-tost qu'elle fut prise,
Elle devint si bien apprise,

Qu'à fuir oncques ne tascha :
Par quoi point on ne l'attacha,
Mais eut liberté et loisir
D'aller par-tout à son plaisir.
Il n'y avoit chambre, ni tour,
Où, le jour, ne fist quelque tour :
Puis, de là, alloit aux vergers,
Et bien souvent, par les bergers,
Fut vue en ces forests prochaines,
Visitant, sous ormes et chesnes,
Voir si quelque nid ou couvée
Seroit point par elle trouvée.
Ainsi çà et là tracassoit,
Tandis que le jour se passoit :
Mais gueres il ne lui advint
Qu'à souper elle ne revinst;
Et lors, à sa maistresse chere
Faisoit une si bonne chere,
Qu'il sembloit qu'elle eust connoissance
De lui devoir obéissance;
Et n'eust pris, de là à demain,
Vivres d'ailleurs que de sa main.
Que si Tinet, le petit chien,
Qui étoit le plus ancien,
Venoit là pour y butiner,
Lors elle de se mutiner,
Et de faire une rumeur grande,
Non pour l'amour de la viande
Seulement, ni de la saveur,
Mais pour défendre la faveur

De la damoiselle choisie,
Dont elle étoit en jalousie.
Hors de là, ils étoient contens
De prendre mille passe-tems :
L'un fuyoit, l'autre alloit après,
Puis ils s'entretenoient de près,
Se mordant col, cuisse et oreille :
Jamais ne fut guerre pareille.
Mais ce qui plus d'elle plaisoit,
Etoit au soir, quand on faisoit
Le lit de camp de sa maistresse :
La beste avoit bien cette adresse
De laisser tout, et s'approcher,
De peur d'aller ailleurs coucher ;
Ni la courtine étoit tendue
Plutost, qu'elle y étoit rendue.
O sage et heureux animal,
S'elle eust sçu le bien et le mal !
Combien d'hommes eurent envie
Sur elle et son heureuse vie,
Et eussent, pour y parvenir,
Voulu belettes devenir !
Mais quoi ? il est fol qui espere
Voir chose entiérement prospere,
Et qui pense, avant le trépas,
Estre heureux, ou ne l'estre pas.
Cette heureuse belette en somme
Mourut, et je vous dirai comme.
Une fouïne, de longue main,
Voyant ce traitement humain,

Eut envie et mit en sa teste
De tuer la petite beste :
Si vint de nuit, et, par surprise,
Exécuta son entreprise,
Dont chacun mena si grand deuil,
Qu'on versa mainte larme d'œil.
Mais, sur tous, sa pauvre maistresse
Sentit grande peine et détresse,
Et chargea grandement Muguet,
Pour n'avoir pas fait meilleur guet.
Lors envoya tous ses valets
Tendre mille lacs et collets,
Tous disposés pour la ruine
De la malheureuse fouïne.
Cependant, pour dernier confort,
Elle a fait mettre le corps mort
De la petite créature,
Sous la petite sépulture
Que vous pouvez voir ici près,
Au pied de ce jeune cyprès,
Afin que l'arbre se haussant,
La mémoire en aille croissant.

SUR UN CALENDRIER.

S'IL vous plaisoit marquer en teste
Un jour ordonné pour m'aimer,
Je l'aurois pour une grand' feste ;
Mais point ne la voudrois chomer.

D'UN VIEILLARD D'AUPRÈS VÉRONNE;

ÉPIGRAMME TIRÉE DE CLAUDIEN.

O bienheureux qui a passé son âge
Dedans le clos de son propre héritage,
Et n'a de vue éloigné sa maison,
En jeunes ans et en vieille saison,
Qui d'un bâton et d'un bras secouru,
Va par les champs, où jeune il a couru,
Les siecles longs pas-à-pas racontant,
Du toît champêtre où il est habitant!
Nul accident d'inconstante fortune
Ne lui montra sa fureur importune,
Ni n'a été par peines et dangers
Sa soif éteindre aux fleuves étrangers.
Il n'a senti, suivant le fait des armes,
La froide peur des assaux et alarmes,
Ni marchandant a expérimenté
D'être en la mer des ondes tourmenté,
Et de procès n'ouit oncques le bruit
Qui empeschast de son aise le fruit;
Mais tout rural et inexercité,
A peine a vu la prochaine cité,
Se contentant loin de mur et de tour,
De voir à plein le beau ciel tout autour.
S'il faut nombrer quelque temps, le bon homme
Ne compte point par les consuls de Rome,

Mais seulement connoît les ans passés,
Aux fruits qu'il a d'an à autre amassés.
Quand son jardin verd et fleuri devient,
Il connoît bien que le printemps revient,
Et aux fruits mûrs l'automne il certifie:
Voilà son art et sa philosophie.
Il voit lever et coucher le soleil
Au même lieu de son somme et réveil,
Et est le dos du rustique séjour
Son zodiaque où mesure le jour.
Tel chêne est or aux champs grand et superbe
Qu'il lui souvient avoir vu être en herbe,
Et les forêts a vu plantes menues,
Qui, quant et lui, sont vieilles devenues:
Non plus connoît sa voisine Veronne
Qu'il fait Memphis que le Nil environne:
Et tant lui est le prochain lac de Garde
Que la mer Rouge, et d'y aller n'a garde.
Ce néanmoins, le temps et ses efforts
N'ont affoibli ses membres sains et forts,
Et ses neveux voyent en l'âge tiers
De leur ayeul les bras durs et entiers.
Un autre donc aille voir Hiberie,
Ou plus s'il veut, car je tiens et parie
Que ce vieillard, qui ne veut qu'on le voie,
Plus de vie a qu'un autre et plus de joie.

FOLIE.[1]

Notre vicaire, un jour de fête,
Chantoit un *Agnus* gringotté,
Tant qu'il pouvoit à pleine teste,
Pensant d'Annette estre écouté.
Annette, de l'autre costé,
Pleuroit, attentive à son chant;
Dont le vicaire, en s'approchant,
Lui dit : Pourquoi pleurez-vous, belle?
Ah! messire Jean, ce dit-elle,
Je pleure un asne qui m'est mort,
Qui avoit la voix toute telle
Que vous, quand vous criez si fort.

D'UNE DAME.

Elle est à moi si entiérement toute,
Qu'elle ni autre en elle n'ont plus rien,
Et ne faudrois pas moins d'en faire doute,
Qu'elle faudroit de ne m'estimer sien:
Il n'est ennui qui sçust troubler mon bien;
Mal n'ai présent, ni peur de l'avenir.
Seul je voudrois point ne me souvenir
D'un qui l'avoit pour maistresse choisie,

[1] On donnoit alors le nom de *folies* aux pièces que l'on appelle maintenant *épigrammes*, mot que Marot introduisit dans notre langue.

Duquel, pour moi, elle s'est désaisie;
Ni rien que mal n'a pu d'elle obtenir:
Mais mal et bien m'en doit appartenir.
S'il eust donc eu faveur et courtoisie,
Je devrois bien soucieux devenir,
Quand de ses maux je suis en jalousie.

FOLIES

ÉCRITES SUR LE PSEAUTIER D'UNE DEMOISELLE.

Avant qu'entrer en oraison,
Entendez l'ordre et la raison,
Que le Dieu, qui m'a tout entier,
Veut que l'on tienne en son Pseautier:
A l'entrée est ma Passion,
Prise en votre obstination;
Puis, de nuit, me chantent Matines,
Vos beautés contre moi mutines:
Vos Laudes, après, sont l'office
Qui plus me donne d'exercice;
Car il y a de la matiere
Pour une Bible toute entiere.
Des autres Heures peu vous chaut,
Que perdre pour vous il me faut;
Et vous suffit que l'on publie
Que toujours estes accomplie.
Quant à moi, je ne puis tarder,
Si mieux n'y voulez regarder,
D'estre au feuillet des Trépassés.
Adieu : vous en sçavez assez.

DOUZAIN.

Je ne sçaurois tant de fois la revoir,
Que ne lui trouve une beauté nouvelle;
Je ne sçaurois tant d'aise recevoir
De la douceur de sa voix non mortelle,
Que mon desir n'en croisse et renouvelle.
Pour mieux la voir, je souhaite autant d'yeux
Qu'en a le ciel; et pour l'écouter mieux,
Servir voudrois d'oreilles tous mes sens,
Bien qu'à tant d'heur trop foibles je les sens:
Mais, pour penser à lui faire service,
Point n'ai besoin des autres cœurs absens;
Le mien tout-seul fait assez cet office.

SUR UN PETIT CHIEN.

Ha! petit chien, que tu as de bonheur,
Si tu avois le sens pour le comprendre!
Tu vas au lieu où mesme le donneur
Se veut donner, et ne le veut-on prendre;
Tu as le bien, et ne le sais entendre:
Je l'entends bien, et ne le puis avoir.
Que plust à Dieu qu'il fust en mon pouvoir
De recouvrer ton peu d'affection,
Et qu'en toi fust mon sens et mon savoir!
L'heur, en tous deux, auroit perfection.

QUATRAIN.

Ne tardez plus à consentir,
Ni à tel ami satisfaire :
Vaut mieux faire et se repentir,
Que se repentir et rien faire.

ÉPIGRAMME.

Un charlatan disoit, en plein marché,
Qu'il monstreroit le diable à tout le monde,
Si n'y eust nul, tant fust-il empesché,
Qui ne courust pour voir l'esprit immonde.
Lors une bourse assez large et profonde
Il leur desploie, et leur dit : Gens de bien,
Ouvrez vos yeux ; voyez, y a-t-il rien ?
Non, dit quelqu'un des plus près regardans.
Eh ! c'est, dit-il, le Diable, oyez-vous bien ?
Ouvrir sa bourse, et ne rien voir dedans.

D'UN BRACELET DE CHEVEUX.

Cheveux, seul remede et confort
De mon mal violent et fort ;
Cheveux longs, beaux et déliés,
Qui mon cœur tant plus fort liez,
Que plus il veut tendre et tascher
A se distraire et détacher :

Cheveux, qui futes couverture
Du grand chef-d'œuvre de nature,
Où le ciel, qui tout clost et voit,
A montré combien il pouvoit
Assembler, en petit espace,
De beauté et de bonne grace.
Cheveux qui sçutes estranger
Moi de moi-mesme, et me changer
Tellement, que je vous accuse.
De l'effet de ceux de Méduse,
M'ayant rendu un corps sans ame,
Ou plutost une vive flamme.
Ah! cheveux, n'ayez nul regret
De vous voir en lieu si secret,
Loin de vos compagnons dorés,
Qui du monde sont adorés :
Celle qui en peut ordonner,
A moi vous a voulu donner
Pour appui de ma foible vie,
Dont vous n'auriez deuil ni envie,
Si vous sçaviez, ô blonds cheveux!
Quel est le bien que je vous veux.
Le moindre de vous m'est plus cher
Qu'autre amie entiere toucher,
Ni que les trésors assemblés
Du fin or à quoi ressemblez.
Et toutefois, pour être miens,
N'ayez peur de n'estre point siens :
Elle ne connoist rien à soi
Plus sien que ce qui est à moi.

Ceux dont vous estes séparés
Sont peut-estre ores mieux parés,
Mais si sont-ils en ce danger
De se voir par le temps changer,
Et d'or en argent convertis;
De quoi vous estes garantis :
Car temps ne vous y peut contraindre;
Et quand bien vous le pourriez craindre,
Cheveux, vous estes à un maistre,
Qui vous oseroit bien promettre,
Et au chef dont estes venus,
Qu'en lieu de devenir chenus,
Il fera que le cours des ans
Vous rendra plus beaux et plaisans.
On ne voit point, pour forts hivers,
Les lauriers moins feuillus et verds.
Le beau dieu qui en prit la cure,
Les défend de céleste injure;
Et je ferai tant, si je puis,
Aidé de celle à qui je suis,
Que mes honneurs vous seront tels,
Qu'elle et vous seront immortels.

ÉPIGRAMME.

Chatelus donne à déjeûner
A six, pour moins d'un carolus;
Et Jaquelot donne à dîner
A plus, pour moins que Chatelus.
Après tels repas dissolus,
Chacun s'en va gai et fallot:
Qui me perdra chez Chatelus,
Ne me cherche chez Jaquelot.

SONNET.

Il n'est point tant de barques à Venise,
D'huitres à Bourg, de lievres en Champagne,
D'ours en Savoie, et de veaux en Bretagne,
De cygnes blancs le long de la Tamise;

Ni tant d'amours se traitent à l'église,
De différens aux peuples d'Allemagne,
Ni tant de gloire à un seigneur d'Espagne,
Ni tant se trouve à la cour de feintise;

Ni tant y a de monstres en Afrique,
D'opinions en une république,
Ni de pardons à Rome aux jours de feste;

Ni d'avarice aux hommes de pratique,
Ni d'argumens en une Sorbonique,
Que m'amie a de lunes en la teste.

A L'AUTEUR, QUI ÉTOIT ENROUÉ.

Loué soit Dieu, qui, après le péché,
A bientost fait venir la pénitence!
Votre voix casse, et parler empesché
Est bon témoin que la douce éloquence
Dont vous usez, a fait plus d'une offense,
Et n'en faut point froid ou chaud accuser,
Mais seul Amour, qui, voyant s'amuser
A vos beaux dits mon esprit peu capable,
Vous a osté le pouvoir d'en user,
Donnant la peine au lieu le plus coupable.

RÉPONSE.

Si c'est Amour qui sans voix m'a sçu rendre,
La cause en vient d'ailleurs que vous ne dites:
Il a voulu par-là vous faire entendre
Que les secrets et choses à moi dites
Ne vont jamais ouvertes, ni redites.
Fiez-vous donc en moi, qui sçais céler
Et qui ai pu mes maux dissimuler,
Et ne craignez vos plus grand's faveurs faire
Ou au muet qui ne peut reveler,
Ou au parlant bien apris à se taire.

FOLIE.

Madelon s'en vient privément
Me voir, quand j'écris ou compose,
Et dit que ce n'est seulement
Que pour apprendre quelque chose :
Mais si rien de beau je propose
A ses yeux, il est si bien pris !
Un diamant d'assez bon prix,
Un tableau où n'ait que reprendre.
Je ne sçais s'elle a rien appris,
Mais je ne vis onc si bien prendre.

MALÉDICTION CONTRE UN ENVIEUX.

Je prie à Dieu, qu'il vous doint pauvreté,
Hiver sans feu, vieillesse sans maison,
Grenier sans bled en l'arriere-saison,
Cave sans vin tout le long de l'été.

Je prie à Dieu, qu'à bon droit et raison
N'ayez chez vous rien qui ne vous déplaise,
Tant que pour estre un peu mieux à votre aise,
Vous pourchassiez d'estre mis en prison.

Je prie à Dieu, que vous rencontriez seize,
Toutes les fois que vous livrerez dix,
Et qu'il vous doint deux maistres étourdis,
Et un valet qui jamais ne se taise.

Je prie à Dieu, le roi de paradis,
Que mendiant, votre pain alliez querre,
Seul, inconnu, et en étrange terre,
Non entendu par signes, ni par dits.

Je prie à Dieu, que vous puissiez attendre
Qu'on ouvre l'huis, une nuit toute entiere,
Tout en pourpoint dessous une gouttiere,
Et que la belle à vous ne veuille entendre.

Je prie à Dieu, que pour honneur acquerre,
Et mériter couronne de laurier,
Vous ne pensiez qu'à vous tenir gourrier,
Brave en la paix, et couard en la guerre,

Je prie à Dieu, que sans hoste ou fourier,
Vous poursuiviez en la cour quelque affaire,
Et qu'il vous doint, pour diligence faire,
Le trot rompu d'un cheval de courier.

Je prie à Dieu, qui seul peut tout parfaire,
Qu'à vous se vienne un marchand attacher,
Qui nuit et jour ne fasse que prescher
De votre dette, et de lui satisfaire.

Je prie à Dieu, pour mieux vous empescher
De vous donner cinquante deux procès,
Forte partie, un juge sans accès,
Foible avocat, fors à prendre et pescher.

Je prie à Dieu, qu'il vous prenne un accès
De froide peur, et longue jalousie
Qu'un autre n'ait votre femme choisie,
Pour l'épouser après votre décès.

DIXAIN.

A CLÉMENT MAROT, MALADE,

SAINT-GELAIS, MALADE AUSSI.

Gloire et regret des poètes de France,
Clément Marot, ton ami Sainct-Gelais,
Autant marri de ta longue souffrance,
Comme ravi de tes doux chants et lais,
Te fait savoir par un de ses valets
Comme en son mal et amour il se porte,
Deux accidents de bien contraire sorte,
Desirant fort tes nouvelles avoir,
En attendant que la personne forte,
De l'un de nous l'autre puisse aller voir.

TREIZAIN.

Toujours vous me semblates belle:
Mais encor le connus-je mieux,
Après que la flamme immortelle
D'amour m'eut ouvert les deux yeux.
Puis, quand les vostres gracieux
Reçurent la mesme étincelle,
Lors votre beauté devint telle
Qu'il en est de moindres aux cieux.
Soit donc votre cœur soucieux

De m'aimer avec loyauté;
Non que le mien ambitieux
Mérite bien si précieux,
Mais pour garder votre beauté! . .

A UNE DAME.

Votre bon sens, pour moi seul perverti,
Refuserdit le titre d'ennemie;
Mais je ne suis que trop bien averti
Comment se doit définir une amie.
La foi sans œuvre est morte et endormie;
Aussi l'amour sans effet vient à rien:
On a beau dire, à vous seul veux du bien,
Cela ne peut à l'ami satisfaire,
Pour ce qu'amour, si vous y pensez bien,
Ne veut point tant bien vouloir que bien faire.

QUATRAIN.

On dit que tu es amoureux,
Mais que c'est de ta fantaisie:
S'il est vrai, tu es bien heureux;
Nul ne te porte jalousie.

SEIZAIN.

Quand je vous vis assise au son du luth
D'un jeune amant, madame, et qu'il vous plust
Mesler parmi, sans grand' cérémonie,
De votre voix la plaisante harmonie,
Il me souvient d'Orphéus et ses chants,
Qui émouvoient montagnes, bois et champs,
Et qui, au son de ses gracieux termes,
Tenoit les vents et les rivieres fermes :
Lors je pensai que si, en bien chantant,
Envers Amour vous pouviez faire tant,
Que celui-là fust sans légéreté,
Ce seroit mieux que le vent arresté;
Et que si lui, par douce consonnance,
Pouvoit de vous ébranler la constance,
Tant que d'Amour sentissiez le pouvoir,
Ce seroit mieux que roches émouvoir.

SUR DOUZE BAISERS GAGNÉS AU JEU.

IMITATION DE JEAN SECOND.

En juste gain et loyale promesse,
Vous me devez, ô ma seule maistresse,
Douze baisers à mon choix bien assis,
Et je n'en ai seulement eu que six :
Et toutefois, comme en nombre parfait,
Vous me voulez content et satisfait,

Disant chacun avoir de son quartier
Baisé six fois, et fait le compte entier.
Ainsi par fraude, et droit mal entendu,
M'ostez un bien justement prétendu,
Et apprenez à chiche devenir,
A bien promettre, et à très-mal tenir:
A vos faveurs distribuer par compte.
Je fais pour vous conscience et j'ai honte
D'un tel larcin, qui sans vostre avantage,
A vos amis porte si grand dommage:
Car pensez-vous qu'une bouche vermeille,
Bien qu'elle rende heureux l'œil et l'oreille
Par un doux ris, et parler gracieux,
Puisse assouvir un cœur ambitieux?
Si ces biens-là me sont donc interdits,
Où est l'espoir de mes plus grands crédits?
Qui me tient plus en cette prison vive,
Si votre amour est si lente et oisive?
Quand bien de mort je pourrois fuir l'approche,
Si ne voudrois-je, après vostre reproche,
Demeurer vif, pour ne vous voir blâsmer
D'avoir mal sçu reconnoistre et aimer:
Ne laissez donc tomber, ô chere amie,
Moi en danger, et vous en infamie.
Récompensez ce mal d'un plus grand heur,
Non pour mon bien, mais pour votre grandeur,
Qui perdroit trop de son autorité,
Si j'avois moins que je n'ai mérité.
Et quant j'aurois cent mille fois baisé,
Mon cœur encor ne seroit appaisé.

Amour est dieu, et nous fumée et ombre,
Ne lui saurions satisfaire par nombre.
Répondez-moi, trouveriez-vous plaisante
Une forest beaux arbres produisante,
Dont en plein mai et saison opportune,
On pust compter les feuilles une à une?
Vistes-vous onc en un pré, où l'eau vive
Seme de fleurs et l'une et l'autre rive,
Qu'on s'amusast à vouloir compte rendre
Combien de brins il y a d'herbe tendre?
Et qui feroit sacrifice à Cerès,
S'elle donnoit aux terres et guerets
Nombre certain d'épics, non se touchans,
Tant qu'on les pust compter parmi les champs?
Quand Jupiter la terre séche arrose,
Ou que le ciel à l'orage il dispose,
On ne va point compter la gresle toute,
Ni calculer la pluie goute à goute:
Soit bien, soit mal, ce qui nous vient des dieux,
Vient sans mesure et sans nombre odieux.
Et ces dons-là profusement jettés
Sont convenans à hautes majestés.
Vous donc, amie, en beauté comparée
A l'immortelle et blonde Cytherée,
Que n'usez-vous de libéralité
Appartenante à immortalité?
Pourquoi nous sont les graces départies
De vos baisers par comptes et parties?
Et les tourmens qu'à grand tort nous donnez,
Nous sont sans nombre et sans fin ordonnez?

C'étoient ceux-là, ou par meilleur office
Il vous falloit exercer avarice,
Non aux baisers; ou épargnant ceux-ci,
Les maux deviez nous épargner aussi.
Faites-le donc, et me récompensez
Du deuil qui a mes sens trop offensés,
Retribuant en volontés unies
Infinis biens pour peines infinies.

A UNE DAME,

QUI A SON PARTEMENT NE LE VOULUT BAISER.

Il ne peut choir en mon entendement
Que vous puissiez tant de rudesse avoir,
Qu'à tout le moins, à mon département,
Il ne vous plust, de grace ou par devoir,
Un seul baiser donner et recevoir,
De mes travaux premiere récompense:
Mon amitié veut plutost que je pense
Que ce refus vient de connoistre bien
Que séparer ne me peut nulle absence,
Et que l'adieu ne serviroit de rien.

VILLANESQUE.

Je ne say que c'est qu'il me faut
Froid ou chaud,
Je ne dors plus ny je ne veille,
C'est merveille
De se voir sain et langoureux;
Je croy que je suis amoureux.

En quatre jours je ne fais pas
Deux repas;
Je ne voy ne beufs ne charrue;
J'ay la rue
Pour me promener nuict et jour,
Et fuy l'hostel et le séjour.

Aussi il m'estoit grand besoin
D'avoir soin
Qui auroit des danses le prix;
J'y fus pris,
Et m'amusay tant à la feste
Qu'encores m'en tourne la teste.

Je ne say où le mal me tient,
Mais il vient
D'avoir dansé avec Catin:
Son tetin
Alloit au bransle, et maudit sois-je,
Il estoit aussi blanc que neige.

Elle avoit son beau collet mis
De samis,[1]
Son beau surcot[2] rouge et ses manches
Des dimanches;
Un long cordon à petits nœuds
Pendant sur ses souliers tous neufs.

Je me vy jetter ses yeux verds
De travers:
Dont je fis des sauts plus de dix
Et luy dis,
En luy serrant le petit doigt,
Catin, c'est pour l'amour de toy.

Sur ce poinct elle me laissa
Et cessa
De faire de moy plus de conte:
J'en eus honte
Si grande que pour me boucher
Je fy semblant de me moucher.

Je l'ay veu une fois depuis
A son huis,
Et une autre allant au marché,
J'ay marché
Cent pas pour lui dire deux mots;
Mais elle me tourne le dos.

Si cette contenance fière
Dure guère,

[1] Ancienne étoffe de drap mêlée de soie, et brillante comme le satin.

[2] Sorte de robe de dessus (*sur cotte*).

Adieu grange, adieu labourage,
J'ay courage
De me voir gendarme un matin
Ou moyne en despit de Catin.

ORAISON D'UN AMI POUR S'AMIE MALADE.

Toi qui voulus le très-haut ciel laisser,
Et ta hautesse en la terre abaisser,
Là où santé donnas à maints et maintes,
Veuilles ouïr de toutes mes complaintes
Une sans plus; veuilles donner santé
A celle-là par qui suis tormenté.
Ta sainte voix en l'Evangile crie
Que tout vivant pour son ennemi prie:
Guéris donc celle, ô Médecin parfait,
Qui m'est contraire, et malade me fait.
Hélas, Seigneur, il semble, tant est belle,
Que plaisir prins à la composer telle.
Ne souffre pas à venir cet outrage,
Que maladie efface ton ouvrage.
Son embonpoint commence à se passer;
Jà ce beau teint commence à s'effacer,
Et ces beaux yeux clairs et resplendissans,
Qui m'ont navré, deviennent languissans.
Il est bien vrai que cette grand' beauté
A desservi, pour sa grand' cruauté,
Punition : mais, Sire, à l'avenir
Elle pourra plus douce devenir.

Pardonne lui, et fais que maladie
N'ait point l'honneur de la rendre enlaidie.
Assez à temps viendra vieillesse pale
Qui de ce faire a charge principale.
Et cependant, si tu la maintiens saine,
Ceux qui voiront sa beauté souveraine,
Béniront toi, et ta fille Nature
D'avoir formé si belle créature.
Et de ma part ferai un beau cantique,
Qui chantera le miracle authentique
Que fait auras admirable à chacun,
D'en guérir deux en n'en guérissant qu'un :
Non que pour moy je leve au ciel la face,
Non que pour moy prière je te fasse,
Car je te dois supplier pour son bien,
Et je la dois requerir pour le mien.

MARGUERITE DE VALOIS,

REINE DE NAVARRE.

Marguerite naquit à Angoulême, le 11 avril 1492, de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie. Elle fut élevée à la cour de Louis XII, et épousa, le 9 octobre 1509, Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang et connétable de France, qui mourut à Lyon, en 1525, après la bataille de Pavie.

Cette princesse fut pénétrée de la plus vive douleur lorsqu'elle apprit la déroute de l'armée françoise et la captivité de son frère, François Ier, qu'elle aimoit tendrement; mais elle ne se borna pas à répandre de stériles larmes; elle se rendit à la cour de l'empereur Charles-Quint, à Madrid; et ce fut à ses soins que François Ier dut sa délivrance. Elle épousa, en 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre; et Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut l'heureux fruit de ce mariage. Marguerite de Navarre mourut à Ortez, en Bigorre, le 21 décembre 1549.

Cette princesse joignoit aux qualités qui font l'ornement de son sexe, de grandes connoissances dans les lettres. Elle écrivoit également bien en vers et en prose. Sa cour fut constamment ouverte aux savants; elle se faisoit un devoir de les protéger et de les encourager. Douce sans foiblesse, magnifique sans

vanité, capable d'affaires graves sans négliger les amusements de la société; attachée à François Ier comme une tendre sœur, et aussi respectueuse envers lui que le moindre de ses sujets, elle aimoit tous les arts, et en cultivoit plusieurs avec succès. Ses talents et sa beauté la firent surnommer la *dixième Muse* et la *quatrième Grâce;* et, ce qui est bien rare, elle fut louée autant après sa mort qu'elle l'avoit été pendant sa vie. Il sembloit que les plus savants hommes de l'Europe se fussent concertés pour rendre à sa mémoire un hommage unanime.

Les poésies de Marguerite de Navarre furent recueillies et publiées en 1547 par un de ses valets de chambre, nommé Jean de La Haye. On en a fait depuis plusieurs éditions, toutes sous ce titre : *Les Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre Royne de Navarre.*

Les principaux ouvrages dont se compose ce recueil sont *quatre Mystères*, ou *comédies pieuses*, de l'an 1545, qui ont pour titre, la première, *la Comédie de la Nativité de Jesus-Christ;* la seconde, *la Comédie de l'Adoration des trois Roys à Jesus-Christ;* la troisième, *la Comédie des Innocents;* et enfin la dernière, *la Comédie du Désert;* — deux *farces* intitulées, l'une, *Comédie des deux Filles et des deux Mariées;* l'autre, *De trop, prou, peu, moins;* — plusieurs autres pièces sur des sujets pieux, telles que *le Miroir de l'Ame pécheresse*, espèce de confession; — *l'Oraison de l'Ame fidèle*, etc.; — *le Triomphe de l'Agneau;* — *la Complainte pour un detenu prisonnier*, qui fut probablement composée à l'occasion de la captivité de François Ier; — plusieurs chansons spirituelles, dont les deux premières sont

relatives, l'une, à la maladie de François Ier, l'autre, à la mort de ce prince.

Outre les ouvrages dont nous venons de faire l'énumération, nous avons encore *l'Histoire des Satyres et des Nymphes de Diane;* — cinq épîtres, dont quatre à François Ier, et une au roi de Navarre; — *la Complainte de quatre Dames et quatre Gentilshommes;* — *le Coche;* — *l'Ombre;* — *la Mort et Resurrection d'Amours*, etc., etc.

Il est peu de personnes qui ne connoissent les Contes ou Nouvelles, en prose, de la reine de Navarre, publiés sous le titre de *Heptaméron.* On trouve dans cet ouvrage de l'esprit, beaucoup d'imagination, et une naïveté piquante. La Fontaine y a puisé le fond et même les ornements de plusieurs de ses Contes, entre autres celui de *la Servante justifiée.* Brantôme raconte, au sujet des Nouvelles de la reine Marguerite, que la reine-mère et la princesse de Savoie, qui en avoient aussi composé, brûlèrent les leurs après avoir lu celles de Marguerite; et il ajoute : « C'est grand dommage; car, étant toutes spirituelles, il n'y pouvoit avoir rien que de très beau, très bon et très plaisant, venant de telles grandes qui savoient de bons contes. » Marguerite aimoit à composer des devises. La sienne étoit une fleur de souci qui regardoit le soleil, avec ces mots : *Non inferiora secutus.*

HISTOIRE

DES SATYRES ET DES NYMPHES DE DIANE.

Un jour très-clair que le soleil luysoit,
Et sa clarté un chascun induisoit
Chercher les bois, haults, fueilluz et espais,
Pour reposer à la frescheur, en paix,
Faunes des bois, satyres, demi-dieux,
Sçurent pour eux très-bien choisir les lieux
Si bien couverts, que le chauld en rien nuyre
Ne leur pouvoit, tant sçut le soleil luyre.
Sur le lit mol d'herbette épaisse et verte,
Se sont couchés, ayant pour leur couverte
Une épaisseur de branchettes issues
Des arbres verts, jointes comme tissues;
Et auprès d'eux, pour leur soif estancher,
Sailloit dehors d'un cristallin rocher
Douce et claire eau, qui, dessous la verdure,
Les endormit par son plaisant murmure.
A leur réveil, leur faim point ne tenterent,
Ni de l'eau pure ils ne se contenterent;
Mais du fort vin, du fard de Silenus,
Lors se sont peints ces satyres cornus,
Dont la chaleur qui brûloit leurs entrailles,
Entrepreneurs les fit de grands batailles,
Non contre Mars, pas n'ont la hardiesse;
Mais oui bien contre la grand déesse

Diane chaste, et contre ses pucelles.
Par quoi l'on dit qu'estre séparé d'elles
En lieux si beaux, en ce temps gracieux,
Pleins de plaisirs et biens délicieux,
Leur étoit mort, et tourment importable.
Mais que nous est, disoient-ils, profitable
D'estre sains, forts, abondans en tous biens,
Quand celui seul, sans lequel ne sont riens
Les autres tous, nous défaut maintenant?
A ce mot-là, chacun incontinent
Cria : Il faut sans plus de tems attendre,
Ou par amour, ou bien par force en prendre.
Mais un vieillard tout gris, bien entendu,
Les a fait taire, et leur a répondu :
Enfans, amis, pensez à cette affaire,
Et ne croyez chose légere à faire
De force user sur celle qui commande,
Car vous savez qu'est Diane la grande;
Et puis elle a nymphes si bien apprises,
Que par parole elles ne seront prises.
Mais il y a une seule science
Pour décevoir, c'est d'avoir patience,
Dissimulant du tout l'affection
Que vous portez, et par grand' fiction
Fuir les bois auxquels elles se tiennent,
Prés et ruisseaux où elles vont et viennent,
Sans plus les voir ni plus les pour-chasser,
Et les laissant sans crainte aller chasser.
De vos costés prennez vos passe-tems
A mille jeux, ainsi que gens contens;

Et si de loin vous viennent regarder,
Reculez-vous, laissez-les hasarder
Et s'approcher, tant que desir d'ouïr
Vous pourra bien d'elles faire jouir.
Plustot ne fut ce conseil récité,
Que chacun dit, il a dit vérité.
Lors vont courant, en remplissant les bois
De leurs chansons et très-plaisante voix.
Sur le gason et sous les verds-sapins,
Sous cabinets de fleuris aubepins,
Pour reposer, Diane s'étoit mise;
Et au milieu de ses vierges assise,
Les instruisoit, leur disant qu'exercice
Etoit la mort de tout péché et vice:
Les exhortant de si bien se garder,
Que le soleil pussent bien regarder;
Car sans rougir ni honte recevoir,
L'œil chaste et pur ne craint point de le voir,
Ni d'estre vu ni de lui, ni du monde;
Mais l'œil le fuit, quand le cœur est immonde.
En ce disant, la main sous son chef mit,
Et en dormant, les vierges endormit.
Toutes dormoient, mais la plus travaillée
Etoit plus forte à estre réveillée;
Celles qui moins de fatigue avoient pris,
Eurent plus prompts au réveil les esprits.
Par quoi de cinq sur l'herbette étendues,
Furent les voix plaisantes entendues
Des deux cornus, qui rompans leur dormir,
Firent leurs cœurs soudainement frémir,

Tant de la peur d'estre par eux surprises,
Que du plaisir : lors (comme mal apprises)
Le lieu tranquille où reposoient laisserent,
Et sans songer, pour ouïr, s'avancerent.
Du fond des bois les doux chants écoutans,
Virent près d'eux les satyres chantans,
D'elles si près que de peur s'arrestèrent.
Eux les voyant à fuir s'appresterent,
Disans tout haut : Fuyons; Diane est là.
Elles riant en entendant cela,
Crurent pour vrai qu'auprès de leur maistresse
N'eussent osé leur faire ennui ou presse,
Ce qui vers eux a fait leurs pas mouvoir,
Croyant ainsi les faunes decevoir;
Mais en croyant decevoir, sont deçues.
Dedans le pré bien avant sont issues;
Eux les voyant peu-à-peu approcher,
Se vont asseoir, et les cordes toucher
Des instrumens, et les flutes sonner.
Doubles flageols faisoient tant raisonner,
Que le plaisir usant de sa puissance,
De leur danger leur osta connoissance.
L'une disoit à l'autre : Retournez;
Où fuyez-vous? Ils ont les dos tournez.
Vierges, voyez, croyez qu'ils auroient crainte
De courroucer notre Diane sainte;
Ils sont meilleurs que nous ne le pensons.
Or, écoutons leurs plaisantes chansons;
Oyez leurs voix, leurs accords, leur mesure;
Un jour ici un moment ne nous dure.

Pour mieux ouïr, chacune s'est assise
Dessus les prés, estimant à sottise
D'avoir tant craint, et si long-tems eu peur
D'un tel plaisir qui ressuscite un cœur.
Lors si très-haut ils ont sonné un branle,
Qu'une chacune en s'élevant s'ébranle,
Sautant, dansant, par excessive joie;
Nulle n'y a qui son ennemi voie.
Eux qui n'ont rien perdu par leurs doux chants
Des faux desirs de leurs cœurs tant méchants,
Eux les voyant plus près d'eux approcher,
Moins font semblant de les voir, ni chercher.
O faux semblant, ruses d'impures ames,
Que sçavez bien séduire simples femmes!
Où allez-vous? pauvres vierges, hélas!
Voyez-vous point que tombez dans leurs laz?
Hélas! où est Diane votre dame?
Où est la peur d'acquérir d'elle blasme?
Levez en haut cette vue abaissée;
Voyez le lieu où vous l'avez laissée:
Des ennemis bien près, et d'elle loin,
Tard vous pourra secourir au besoin.
Considérez comme, à ce plaisant jeu,
Plaisir vous a tirées peu-à-peu.
Où est la peur des satyres cornus?
Osez-vous bien regarder leurs corps nuds?
Osez-vous bien approcher leur repaire?
Ce que jadis vous n'eussiez osé faire.
Que pensez-vous? irez-vous plus avant?
Avez-vous mis ainsi l'honneur au vent?

Nymphes, hélas! n'oyant, ne songeant rien,
Ont approché de leur mortel lien:
Faunes, voyant déjà l'heure venue,
Que chacun pense avoir s'amie nue,
Cessant leurs voix, ont tous jetté par terre
Leurs instrumens, pour commencer la guerre.
Elles, sautant, n'ouïrent plus nul son;
Mais aux cornus virent changer façon:
Car leur douceur en rigueur fut tournée.
O la cruelle et piteuse journée!
Pour éviter leurs mains, pensent fuir;
Eux, en courant, pensent d'elles jouir:
Crainte et amour poussent nymphes et dieux.
Hélas! venez, Diane, dans ces lieux:
Vous êtes loin, les ennemis sont près;
Dépeschez-vous, venez-y tout exprès.
Elles vont bien pour le commencement;
Mais la force est de durer longuement.
Droit au torrent, craignant d'estre ravies,
Nymphes couroient, pour abréger leurs vies:
Venant au bord, guere n'y séjournerent;
Leurs bras, leurs yeux vers le soleil tournerent,
Disant au long à Diane, en pleurant,
Ainsi que font femmes qui vont mourant:
Si nous eussions (ô déesse sans vice)
Failli vers toi pour certaine malice,
Si nous avions ce grand crime commis,
De nous ranger devant tes ennemis,
Les yeux vers toi nous n'oserions lever,
Ni te prier de nous vouloir sauver:

Mais las ! tu vois que sommes ignorantes
Ici, sans toi, comme brebis errantes :
Nous t'appellons à cette heure à notre aide,
Ne voyant plus en terre aucun remede.
Ce que de toi voulons, avant mourir,
Las ! ce n'est pas de nos jours secourir :
Faunes bientost vont arriver ici ;
Par ton honneur, sauve le nostre aussi.
Eh ! comment peut cœur chaste redouter
Leur plaisant chant, si doux à écouter ?
Qui les eust cru estre à notre poursuite,
Quand ils sembloient devant nous prendre fuite ?
On dit que l'œil est du cœur messager,
Et qu'au parler est le plus grand danger :
Cette leçon avons bien retenue,
Et n'est jamais leur parole venue
Jusques à nous ; et de nous regarder
Se sont très-bien, les traistres, sçu garder.
Veuille donc nous et nos corps secourir,
En nous donnant la force de courir.
Les voici près ; leurs haleines sentons ;
Et de leurs pieds ils touchent nos talons.
Voici le point : ô Diane ! venez,
Et en vos mains nos chastes corps prenez !
Tel fut leur cri, et si forte leur plainte,
Qu'entra au cœur de Diane la sainte,
Qui dit : Faut-il, tirant fleches sur elles,
Rendre mes mains maternelles cruelles ?
Dois-je souffrir qu'elles meurent en l'eau ?
Ah ! non : le corps de chacune est si beau !...

Faune amoureux n'a rien qui le retienne.
Je crains que honte après mort ne leur vienne :
Si chastes sont vivantes préservées,
Chastes seront après mort conservées.
Pour ce, les veux en saules transformer,
Sans porter fruit qui soit doux ni amer :
Arbres seront, regardant les rivieres,
Comme pleurant leurs façons trop legieres ;
Et quand seront en arbres triomphans,
De porter fruit, à jamais leur défens,
A celle fin que leur virginité
Soit en mémoire ; elles l'ont mérité ;
Et cet honneur, qui jamais ne mourra,
En moi toujours, par elles, demourra.
Sitost n'eust dit la divine puissance,
Le dernier mot de sa juste sentence,
Que trouvé ont les cinq nymphes le bord
Du grand torrent, pour recevoir la mort,
Ayant les bras levés pour s'y jetter,
Desirant biens et plaisirs rejetter.
Entre leurs bras, Faunes croyant tenir
Le plus grand bien qui peut leur advenir,
Elles contre eux se mettent en deffense ;
Eux, ne craignant faire à leur corps offense,
Prendre les vont, et si fort embrasser,
Que d'embrasser ne se pouvoient lasser :
Ils sont transis, et quasi morts de joye :
Il ne leur chault qui les oye ou les voye.
Croyant avoir la fin de leur desir,
La voix leur perd par excessif plaisir.

Mais tout-à-coup ont vu leur blanche chair
Perdre couleur, s'endurcir et secher;
Ont vu leurs pieds en racines changer;
Ont vu leurs mains en branches s'allonger:
Eux de serrer et redoubler leurs forces;
Mais dans leurs bras ne tiennent rien qu'escorces,
Dont vers le haut, pour leur cœur appaiser,
Cherchent leur face, et les cuydent baiser.
Ce fut le pis : car, pour la bouche douce
Et les yeux verts, ils ne trouvent que mousse,
Dont il saillit une voix foible et lente,
Telle que peut de personne dolente,
Disant : Meschans importuns amoureux,
Or demeurez à jamais malheureux;
Nous en allons à Diane contentes,
De nos vainqueurs en la fin triomphantes;
Et criant haut, lui dirent grands mercis.
La voix cessa. Eux, demeurants transis
Et demi-morts, ont changé leurs esbats
En pleurs et cris, regardant haut et bas,
S'il se peut rien en elles voir d'humain:
Las! trouvé n'ont teste, corps, pied, ni main,
Qui encontre eux ne se soit endurci.
O vous, amans, qui entendez ceci,
Cherchez amour vertueux et honneste,
Et vous ferez honorable conqueste;
Ou autrement, vous adviendra tousjours
Ce qu'à ceux-ci advint de leurs amours.

RÉPONSE POUR UNE DAME,

A UN AMANT QUI NE S'EXPRIMOIT QUE PAR SES YEUX.

De ton œil le regard je voi,
Du mien aussi je te regarde;
Mais au cœur que l'on voit par foi,
Je ne prends point autrement garde:
De s'expliquer tant qu'on retarde,
Mon jugement est suspendu;
Il faut premier qu'amour hazarde
Le parler, pour estre entendu.

Mon œil juge ce qu'il veut voir,
Et non la pensée couverte;
Car l'œil de mentir fait devoir,
Autant que la parole ouverte.
Moi, qui n'y cherche gain, ni perte,
Ne veux rien croire et rien sentir:
L'amour, par le regard offerte,
Peut, comme le parler, mentir.

Je ne dois croire à la douleur
Qui ne m'est montrée, ni dite,
L'œil piteux, la pasle couleur,
A nul jugement ne m'incite:
L'amitié semble bien petite,
Qui ne chasse crainte dehors:
Tout parler réponse mérite;
Parle, je répondrai pour lors.

Si, en me servant, tu n'as rien
De ce que ton desir pourchasse,
Cherche un autre cœur que le mien,
Puisqu'amour ne te sert d'audace.
Mais afin que plus tu ne fasse
Poursuite d'un inconnu bien,
Autre que toi a pris la place
Du cœur, qui ne peut estre tien.

La vertu, qui est fondement
De cette amour ferme et honneste,
Me la fait montrer clairement,
Sans rougir, ni baisser la teste:
Assez se sont mis en la queste,
Pour trouver en mon cœur pitié;
Mais je réponds à leur requeste:
Je n'ai qu'en un seul amitié.

SUR LA MALADIE DE FRANÇOIS Ier.

Rendez tout un peuple content,
O vous, notre seule espérance,
Dieu! celui que vous aimez tant,
Est en maladie et souffrance.
En vous seul il a sa fiance.
Hélas! c'est votre vrai David;
Car de vous a vraie science:
Vous vivez en lui, tant qu'il vit.

De toutes ses graces et dons
A vous seul a rendu la gloire;

Par quoi les mains à vous tendons,
Afin qu'ayez de lui mémoire.
Puisqu'il vous plaist lui faire boire
Votre calice de douleur,
Donnez à nature victoire
Sur son mal, et notre malheur.

Le desir du bien que j'attends,
Me donne de travail matiere.
Une heure me dure cent ans;
Et me semble que ma litiere
Ne bouge ou retourne en arriere;
Tant j'ai de m'avancer desir!
O qu'elle est longue la carriere
Où à la fin gist mon plaisir!

Je regarde de tout costé,
Pour voir s'il n'arrive personne;
Priant la céleste bonté
Que la santé à mon roi donne;
Quand nul ne vois, l'œil j'abandonne
A pleurer, puis sur le papier
Un peu de ma douleur j'ordonne:
Voilà mon douloureux métier.

O qu'il sera le bien venu,
Celui qui, frappant à ma porte,
Dira : Le roi est revenu
En sa santé très-bonne et forte:
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courra baiser le messager
Qui telles nouvelles apporte,
Que son frere est hors de danger.

PORTRAIT DU VRAI CHRÉTIEN.

CHANSON SPIRITUELLE.

Pour vivre comme vrais chrétiens,
Il faut à Christ estre semblable,
Renoncer les terrestres biens,
Et tout honneur qui est damnable,
Et la dame belle et jolie,
Et plaisir qui la chair émeut,
Laisser biens, honneurs et amie;
Il ne fait pas ce tour qui veut.

Ses biens aux pauvres faut donner
D'un cœur joyeux et volontaire,
Et les injures pardonner,
Et à ses ennemis bien faire;
Laisser vengeance, ire et envie,
Aimer l'ennemi, si l'on peut,
Aimer celle qui n'aime mie;
Il ne fait pas ce tour qui veut.

De la mort faut estre vainqueur,
En la trouvant plaisante et belle,
Il faut l'aimer d'aussi bon cœur,
Que l'on fait la vie mortelle.
S'esjouir en mélancolie,
Et tourment dont la chair se deut,
Aimer la mort comme la vie;
Il ne fait pas ce tour qui veut.

A CLÉMENT MAROT,

QUI S'ÉTOIT PLAINT, DANS UNE ÉPIGRAMME, DU NOMBRE DE SES CRÉANCIERS.

Si ceux à qui devez comme vous dites,
Vous cognoissoient comme je vous cognois,
Quitte seriez des debtes que vous fites
Au temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vostre, qui vaut mieux mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience:
Car estimer on peult l'argent au poix;
Mais on ne peut (et j'en donne ma voix)
Assez priser votre belle science.

ANTOINE HEROET.

Antoine Heroet, dit la Maisonneuve, naquit à Paris, en 1492. Il étoit parent du chancelier Olivier, et fut évêque de Digne. Il mourut en 1568.

Imbu des principes de Platon, dont il avoit étudié les ouvrages, Heroet composa sa *Parfaicte Amye*, poëme en trois Livres, et en vers de dix syllabes. Ce poëme, qui est dénué de toute action, a pour objet cet amour métaphysique, connu sous le nom d'*amour platonique*. L'héroïne du poète n'a consulté, dans le choix de son amant,

> Qu'une amytié qui est trop mieux assise
> Que fut beauté, fondement non durable.

Les sens n'y ont été pour rien; aussi n'a-t-elle pas sujet de s'en repentir : conformité de goûts, de volonté, de désir; tout, en un mot, se trouve dans celui qu'elle a choisi. Telle est à peu près la substance du premier Livre.

Dans le second Livre, elle se demande ce qu'elle feroit si elle venoit à perdre son amant. Dans le cas où elle lui survivroit, ce dont elle doute fort, elle se soumettroit à la volonté de la Providence, en attendant patiemment que la mort vînt la réunir à l'objet de son affection.

Enfin le troisième et dernier Livre a pour but de montrer que le véritable amour (et, suivant le poète, c'est celui qui n'est fondé que sur les qualités de l'âme) ne reste jamais sans récompense. On trouve dans cet

ouvrage des morceaux remplis de naïveté. La poésie y est quelquefois gracieuse, douce et élégante.

Antoine Heroet paroît avoir eu de la prédilection pour Platon : il nous a laissé une traduction libre, et en vers de dix syllabes, de l'*Androgyne* de ce philosophe. Elle est adressée à François Ier, avec une épître qui renferme un éloge pompeux de ce prince. Nous avons encore de lui une pièce intitulée *Complainte d'une Dame surprinse nouvellement d'amour*, où une jeune personne cherche à découvrir la cause d'une agitation qu'elle éprouve pour la première fois ; cette pièce ne manque pas d'une certaine délicatesse ; enfin, une *Epistre amoureuse par Jesus-Christ*, qui n'est remarquable que par des sentiments de piété, dont le poète paroissoit assez éloigné dans ses premiers ouvrages.

CONSEIL AUX FEMMES.

A femme tant rien ne nuit, quoi qu'on die,
Que la laideur, ou que la maladie.
Certes nenni ; car, comme la beauté
Est le portrait d'excellente bonté,
Ainsi laideur est signe de tout vice,
Et se peut dire image de malice.
Femme qui est aimée et amoureuse,
Oncques ne fut laide, ou malicieuse.
Telle, il est vrai, n'a bouche si riante,
Qu'auroit une autre en beauté excellente ;
Amour n'est pas enchanteur si divers,
Que les yeux noirs fasse devenir verts :

Mais s'il se trouve assis en cœur gentil,
Tant pénétrant est son feu et subtil,
Qu'un charme il a, qu'on ne peut exprimer,
Qui se fait plus que les beautés aimer;
Et par sa grace, en grand nombre advisée,
Est la laideur non vue ou excusée.
A celle-ci, par l'Amour embellie,
Si l'on compare une beauté polie,
Où rien n'avoit la nature oublié;
Si son cœur n'est d'autre chose lié,
Que d'une gloire, ayant fait entreprise,
Prendre chacun, et n'estre jamais prise,
Vous trouverez l'une tant savourée,
L'autre tant fade et si peu désirée,
Que jugerez, et je vous en assure,
Qu'amour peut plus en beauté que nature.
Ne cherchez point les onguents ni les eaux,
Pour maintenir vos visages tant beaux.
Aimez; après assurément pensez
Que de beauté les autres surpassez.
Qui aime bien, pour le moins devient telle;
Qui n'aime point, ne sçauroit estre belle.

DE LA VOLUPTÉ.

L'AMI duquel je suis la créature,
Disoit, qu'ayant pris grand plaisir Nature,
En la façon de l'homme raisonnable,
Lui enseigna de faire son semblable;
Mais puis, craignant qu'après fureur passée,
L'œuvre ne fust ou nulle, ou délaissée,
Voulant ses faits longuement conserver,
Et nous de fin soudaine préserver,
Parmi les fleurs de notre humanité,
Entremesla certaine Volupté,
Fille d'Amour, à laquelle devons
Sçavoir bon gré de ce que nous vivons.
Sans elle, étoit facile d'oublier
La loi qu'avions de nous multiplier;
Sans elle, étoit la vie dédaignée,
Et tout l'espoir de future lignée.
Chacun, avant de vouloir commencer,
Eust demandé du temps pour y penser;
Et ce labeur, rendu trop ennuyeux,
Eust fait périr ce monde précieux.
C'est Volupté, dont notre terre est pleine,
Qui perpétue ainsi l'espèce humaine.
Si Volupté tout le monde maintient,
Si Volupté d'Amour, son pere, vient,
Si notre bien, en un mot, chaque jour,
De l'Amour vient, rendons grace à l'Amour.

DE L'AMOUR.

J'ai vu Amour pourtraict en divers lieux:
L'un le peint vieil, cruel et furieux;
L'autre, plus doux, enfant aveugle et nu:
Chacun le tient pour tel qu'il l'a connu,
Par ses bienfaits, ou par sa forfaiture.
Pour mieux, au vrai, définir sa nature,
Faudroit tous cœurs voir clairs et émondés,
Et les avoir premiérement sondés,
Devant qu'en faire un jugement croyable:
Car il n'est point d'affection semblable,
Vu que chacun se forge, en son cerveau,
Un dieu d'Amour pour lui propre et nouveau,
Et qu'il y a, si le dire est permis,
D'aimer autant de sortes que d'amis.

SUR LES AMANS LANGOUREUX.

Ne recevez, dames, aucune crainte,
Quand vous oyez des douloureux la plainte.
Tous les écrits et larmoyans auteurs,
Tout le Pétrarque et ses imitateurs,
Qui de soupirs et de froides querelles
Remplissent l'air, en parlant aux Estelles,
Ne fassent point soupçonner qu'à aimer,
Entre le doux il y ait de l'amer.

Quand vous voyez ces serviteurs qui meurent,
Et en priant., hors d'haleine demeurent,
Evitez-les comme males odeurs :
Fuyez ces sots et lourds persuadeurs,
Pour vous tirer, qui n'ont point d'autre aimant
Que compter maux qu'ils souffrent en aimant.
En tels fascheux et forgeurs de complaintes,
Ne trouverez que mensonges et feintes.
Un vray aimant, en contant ses désirs,
Proposera mille nouveaux plaisirs,
Aura tant d'aise et d'heur à sçavoir dire
Comme il osa penser ce qu'il désire ;
Montrera tant de joie, en bien disant
Ce qui lui est nécessaire et duisant,
Qu'impossible est que dame s'en offense,
Et que bientost après elle ne pense,
Puisqu'il y a tant d'aise à demander,
Qu'elle en auroit plus à lui commander,
Et que plaisir ayant à l'écouter,
Elle en auroit plus à le contenter.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES NOMS DES POÈTES ET DES PIÈCES

CONTENUS DANS LE TOME SECOND.

THIBAULT, COMTE DE CHAMPAGNE. — Chanson pour exciter à la croisade..... *Page* 4
Chanson contre la corruption du siècle..... 6
Chanson. Adieux à sa dame..... 8
Chanson. Regrets de Thibault éloigné de sa dame.. 9
Chansons..... 11, 13
CHARLES D'ANJOU. — Chansons..... 15, 17
LE COMTE DE BAR. — Chanson..... 19
LE COMTE DE BÉTHUNE. — Chanson..... 21
THIBAULT DE BLAZON. — Chanson..... 22
LE COMTE DE BRETAGNE. — Chanson..... 24
LE VIDAME DE CHARTRES. — Chanson..... 26
JACQUES DE CHISON. — Chanson..... 28
RAOUL DE COUCY. — Chanson..... 30
JEAN ERRARS. — Pastourelle..... 32
EUSTACHE LE PEINTRE. — Chanson..... 35
GACE BRULÉ. — Chansons..... 38, 39
LE COMTE DE LA MARCHE. — Chanson..... 40
RICHARD DE SEMILLI. — Pastourelle..... 42
RAOUL DE SOISSONS. — Chanson..... 45
THIERRY DE SOISSONS. — Chanson..... 48
GILLE LE VINIERS. — Chanson..... 50
LE CHATELAIN DE COUCY. — Chanson..... 54
DANS HÉLYNAND. — Poëme sur la Mort..... 58
ALEXANDRE DE BERNAY. — Commencement du roman d'*Alexandre*..... 84
ROBERT WACE. — Extrait du roman du *Rou*, ou de *Rollon*, duc de Normandie..... 89

Autres fragments..... *Pages* 90, 91
BENOIT DE SAINTE-MORE. — Les amours d'Arleitte et du duc Robert..... 94
Fragment de la traduction en vers de l'histoire de Darès de Phrygie..... 101
Autre fragment..... 102
HUON DE VILLENEUVE. — Fragment du roman de Renaud de Montauban..... 105
HUGUES DE MÉRY. — Commencement du Tournoyement de l'Antechrist..... 106
Autre morceau du Tournoyement de l'Antechrist... 107
GUILLAUME DE LORRIS. — Description du Temps, tirée du Roman de la Rose..... 111
Portrait de l'Oisiveté, tiré du Roman de la Rose... 112
Conseils à un amant..... 113
JEAN DE MEUN, dit CLOPINEL. — La Bonne et la Mauvaise Fortune, extrait du Roman de la Rose..... 122
Les Amours de l'âge d'or, extrait du Roman de la Rose..... 124
Allégorie de la Fortune, tirée du Roman de la Rose. 126
GUILLAUME DE DEGUILLEVILLE. — Fragment tiré du premier songe du roman des Pélerinages..... 135
Sur la statue que vit Nabuchodonosor..... *Ibid.*
GASTON DE FOIX. — Fragment du poëme intitulé : *Des deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et oyseaulx de proye*..... 139
JEAN FROISSART. — Virelai..... 146
Rondeaux..... 147, 148
Rondel sur un départ..... 149
Rondel en réponse..... *Ibid.*
OLIVIER BASSELIN. — L'Avare trépassé, vau-de-vire... 152
La Faute d'Adam, vau-de-vire..... 153
Insipidité de l'Eau, vau-de-vire..... *Ibid.*
A son Nez, vau-de-vire..... 154
Apologie du Cidre, vau-de-vire..... 155

Le Buveur et le Hareng, vau-de-vire..... *Page* 157
A sa Bouteille, vau-de-vire..... 158
Orgie, vau-de-vire..... 159
La signification du Vin, vau-de-vire..... 160
Éloge du vieux Temps, vau-de-vire..... 161
Le Couvent, vau-de-vire..... 162
Le Siége de Vire, vau-de-vire..... 163
CHRISTINE DE PISAN. — Ballades..... 167-170
Dicts moraux à son fils..... 171
ALAIN CHARTIER. — Idylle, Ballade..... 180, 183
CHARLES D'ORLÉANS. — Ballade..... 188
Chanson et ballades..... 190-194
Le Renouveau..... 195
Rondel et ballade..... 196
Ballade sur la mort de sa dame..... 198
CLOTILDE DE SURVILLE. — Héroïde à son espoulx Bérenger..... 202
Ballade à mon espoulx, lors, quand tornoit emprez un an d'absence, miz en ses braz nostre fils enfançon..... 208
Rondel à maistre Alain..... 210
Verselets à mon premier né..... *Ibid.*
Les trois Plaids d'or..... 213
MARTIN FRANC. — Les Oies..... 234
Fragment..... *Ibid.*
JEAN MESCHINOT. — Aux Princes..... 238
FRANÇOIS CORBUEIL, dit VILLON. — Ballade et oraison. 243
Les Contredits de Franc Gontier..... 244
Ballade..... 245
Double ballade..... 246
Ballade..... 248
Fragment du grand Testament..... 249
Autre fragment du grand Testament..... 250
Autre fragment de la même pièce..... 252

Extrait des Repues franches..... *Page* 253
JEAN REGNIER. — Extrait du second Testament..... 259
Sur les Parents et les Amis..... 260
PIERRE MICHAULT. — Fragment..... 262
Moralité..... 263
GUILLAUME ALEXIS. — L'Avare; extrait du Passe-Temps de tout homme et de toute femme..... 266
Sur l'Amour; extrait du Blazon des Faulses Amours. 267
MARTIAL DE PARIS, dit D'AUVERGNE. — Sur l'Agriculture..... 273
Sur la Justice..... 274
Les avantages de l'Adversité..... 276
La Trahison punie..... 277
Sur les Gens d'église du XVe siècle..... 278
Le bon Temps..... 280
Le règne de Charles VII..... 281
Complainte des Dames sur la mort de Charles VII. 284
Moralité..... 287
JEAN MOLINET. — L'Amant satisfait..... 290
COQUILLART. — L'École d'amour; extrait des Droicts nouveaux..... 293
Question tirée des Droicts nouveaux..... 294
GUILLAUME CRETIN. — Épître à Christophe de Refuge, maître d'hôtel de Mgr d'Alençon..... 297
Sur la naissance de François dauphin, l'an 1517.... 298
JEAN MAROT. — Ballade d'amour..... 305
Rondeau. D'estre chaste en estant belle..... 306
Ballade..... 307
Rondeau. Trop de loyauté en amours, c'est le partage des sots..... 308
Rondeau..... 309
Rondeau. Qui blesse peut guérir..... 310
Rondeau. En amours argent fait tout..... *Ibid.*
Rondeau. Il faut cela, le reste est peu de chose..... 311
Rondeaux..... 312, 313

Complainte de Gènes vaincue..... *Page* 314
Le retour de la Paix..... 315
OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS. — Rondeaux..... 323
Ballade..... 324
Regrets..... 325
Rondeau..... 326
CHARLES DE BORDIGNÉ. — La Poudre aux Puces..... 328
ANDRÉ DE LA VIGNE. — Triolets..... 332
Rondeau, triolet..... 333
A sa Mie..... 334
ROGER DE COLLERYE. — Épitaphe..... 338
JEAN LEMAIRE DE BELGES. — Les trois contes de Cupido et d'Atropos..... 343
JEAN BOUCHET. — Aux Prédicateurs..... 358
Rondeau. A Femme qui cherche Mari..... 359
Aux Rois..... *Ibid.*
Ballade..... 361
Fragment..... 362
Rondeau; Ballade..... 363
La vraie Noblesse..... 365
PIERRE GRINGORE. — Sur la Science et la Richesse... 369
Sur le Mariage..... *Ibid.*
JACQUES COLIN. — L'Amour justifié..... 371
GUILLAUME BUNEL. — Morceau tiré du Traité de la Peste..... 373
MELLIN DE SAINT-GELAIS. — D'un Présent de cerises... 378
Mis en des Heures, au devant d'une instruction pour se confesser..... 379
Huitain..... 380
A un Importun..... *Ibid.*
Pour une Belette..... *Ibid.*
Sur un Calendrier..... 383
D'un Vieillard d'auprès Véronne, épigramme tirée de Claudien..... 384
Folie..... 386

D'une Dame..... *Page* 386
Folies écrites sur le pseautier d'une demoiselle..... 387
Douzain..... 388
Sur un petit Chien.....*Ibid.*
Quatrain; épigramme..... 389
D'un Bracelet de cheveux.....*Ibid.*
Épigramme; sonnet..... 392
A l'Auteur, qui étoit enroué..... 393
Réponse.....*Ibid.*
Folie..... 394
Malédiction contre un Envieux.....*Ibid.*
Dixain, à Clément Marot, malade, Saint-Gelais, malade aussi..... 396
A une Dame; quatrain; seizain..... 397, 398
Sur douze Baisers gagnés au jeu. Imitation de Jean second..... 398
A une Dame, qui à son partement ne le voulut baiser. 401
Au pseautier de madame de Nemours..... 402
Dixain; quatrain; rondeau; épigramme..... 402, 403
Villanesque..... 404
Oraison d'un ami pour s'amie malade..... 406
MARGUERITE DE VALOIS, REINE DE NAVARRE. — Histoire des Satyres et des Nymphes de Diane..... 411
Réponse pour une Dame, à un amant qui ne s'exprimoit que par ses yeux..... 420
Sur la maladie de François Ier..... 421
Portrait du vrai Chrétien, chanson spirituelle..... 423
A Clément Marot, qui s'étoit plaint, dans une épigramme, du nombre de ses créanciers..... 424
ANTOINE HEROET. — Conseil aux Femmes..... 426
De la Volupté; de l'Amour; sur les Amants..... 429

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.